TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9250 | 42 PAGES | — VENDREDI 11 OCTOBRE 1974

LA YOUGOSLAVIE PARTICIPERA À LA RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA CONFÉRENCE DES P.C. EUROPÉENS

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Première » polonaise aux États-Unis

La visite officielle de M. Gierek à Washington, qui s'est achevée mercredi — le premier secrétaire du parti polonais va rester encore quelques jours à titre privé aux Etats-Unis, — a constitué à un double titre une première. Jamais depuis la guerre un dirigeant polonais de si haut rang n'avait été reçu par les autorités américaines, et M. Gierek est le premier chef d'un Etat socialiste avec lequel M. Gerald Ford se soit entretenu depuis qu'il a accédé à la présidence. Comme le disait le président américain en accueillant son hôte, « nous pouvons donner un exemple à toutes les nations, parce que nous nous comprenons et que l'histoire nous a appris à travailler ensemble ». Ne faisait-il pas ainsi écho aux paroles que M. Gierek prononçait en juin 1972 lorsque, recevant M. Nixon dans sa capitale, il saluait « le représentant d'une nation avec laquelle nous sommes liés par de nombreuses traditions » ?

Aux Etats-Unis, il est vrai, se trouve la plus importante des communautés polonaises dispersées dans le monde, une communauté forte de sept à huit millions de personnes, qui a gardé des contacts étroits avec la mère patrie. Aux temps difficiles, les cousins d'Amérique ont, en envoyant des colis, amélioré l'existence des parents demeurés au pays : à Varsovie, un marché parallèle mais légal a même été organisé pour écouler les marchandises venues d'outre-Atlantique.

Le premier secrétaire, nommé en 1970, ne s'embarrasse pas de considérations doctrinales inutiles. Il veut, dans les plus brefs délais, donner tout le nécessaire et un peu de superflu à ses compatriotes. Il leur a promis de constituer avant la fin du siècle une « seconde Pologne ». Pour cela le pays a besoin de concours extérieurs. La plupart des Etats occidentaux, notamment l'Allemagne et la France, sont invités à accroître les échanges, mais les Etats-Unis devraient, c'est M. Gierek lui-même qui l'a dit, devenir à l'Ouest le premier partenaire commercial de son pays.

Les accords signés ces derniers jours à Washington pourraient permettre de franchir une étape. Un conseil économique sera formé par les chambres de commerce américaine et polonaise. Un fonds commun de coopération scientifique et technique sera créé. Et, surtout, MM. Ford et Gierek déclarent que le montant des échanges commerciaux passera de 790 millions de dollars par an actuellement à 1 milliard en 1976 et à 2 milliards en 1980. Les Polonais espèrent aussi s'associer à des industriels américains pour partir à la conquête de marchés tiers.

Pendant son voyage, M. Gierk a également cherché à mieux connaître les pensées politiques du nouveau président des Etats-Unis. M. Ford a assuré qu'il suivrait la voie tracée par son prédécesseur. Mais que compte-t-il faire pour consolider la détente ? Depuis trois mois les dirigeants de la communauté socialiste sont quelque peu perplexes à ce propos.

Dans l'immédiat une question se pose : comment conclure la conférence sur la sécurité européenne ? Lorsqu'il était allé, en juin dernier, à Moscou, M. Nixon, connaissant les réticences de plusieurs de ses alliés, s'était gardé de faire des promesses précises. La question de la libre circulation des hommes et des idées fait toujours difficulté. Le premier secrétaire du parti polonais a prodigué à Washington des déclarations apaisantes à cet égard. « Venez nous voir, disait-il, il n'y aura pas de restrictions. » Il ajoutait que dans un contexte de détente les pays communistes étaient prêts à prendre « un risque calculé ». La Pologne, quant à elle, a déjà, plus que d'autres, ouvert ses frontières. M. Gierek, qui table sur une coopération économique très étroite avec les pays capitalistes, semble s'accommoder d'une circulation assez libre. Peut-il toutefois garantir que tous ses alliés sont prêts à prendre le même risque ?

AFFIRMÉE PAR M. GISCARD D'ESTAING

La « solidarité » des ministres contraste avec le manque de cohésion de la majorité

L'Assemblée nationale devait poursuivre jeudi après-midi 10 octobre l'examen du projet de révision de la Constitution, dont le Sénat se saisira à son tour jeudi prochain.

A quelques jours de la réunion du Parlement en Congrès, toujours envisagée pour le lundi 21 octobre, et du long débat budgétaire qui s'ouvrira le lendemain, l'absence de cohésion de la majorité contraste avec la « solidarité » des membres du gouvernement solennellement affirmée par le chef de l'Etat à l'issue du dernier conseil des ministres.

Voulant signifier au pays que les violons gouvernementaux étaient de nouveau accordés et que l'on n'entendrait plus MM. Fourcade, Galley, d'Ornano tenir des propos totalement divergents sur les mesures à prendre pour faire face à la crise de l'énergie (c'était il y a trois semaines seulement) M. Valéry Giscard d'Estaing a fait une déclaration solennelle à l'issue du conseil des ministres de mercredi.

« *Je constate*, a-t-il dit, *la solidarité des ministres entre eux, et je les en félicite. Pour la première fois depuis toujours, personne ne peut se faire l'écho de rivalités ou de critiques des ministres entre eux. Cette attitude est conforme à la nécessité des temps, qui impose la solidarité entre tous ceux qui ont la responsabilité du sort des Français.* »

Ces propos un peu emphatiques surprendront ceux qui avaient entendu le chef de l'État affirmer le 25 septembre qu'il n'était pas homme à confondre « *la grandeur et la boursouflure* ». Ils laisseront sceptiques ceux qui donnent un sens précis aux mots : la domination sur ses collègues de M. Poniatowski, ministre d'Etat de plus en plus omniprésent et omnipotent, est-elle l'indice d'une réelle solidarité ? N'y a-t-il pas eu « *rivalités* » et ne subsistent-elles pas, par exemple, entre MM. Chirac, Poniatowski et Cavaillé au sujet de l'avenir du paquebot *France* ?

L'expression « *pour la première fois depuis toujours* » est, d'autre part, de nature à indisposer non seulement les survivants de la IV° République, dont tant de gouvernements furent minés par la discorde, mais aussi les « gaulliens », mal venus à contester que, de 1958 à 1969, la longévité des cabinets n'alla pas de pair avec la stabilité ministérielle, et également les anciens ministres de Georges Pompidou : la vigoureuse polémique entre MM. Mesmer et Charbonnel sur l'affaire Lip, au début de cette année, est encore dans toutes les mémoires. On ne saurait s'étonner, dans ces conditions, de la vive réaction de *la Lettre de la Nation* (U.D.R.), dont un rédacteur anonyme conteste, ce jeudi 10 octobre, l'opportunité des propos présidentiels et ajoute, ironique et sévère : « *Nous, on croyait que cela allait de soi... Comme, de toute façon, ce genre de déclaration éveille chez les Français non seulement l'incrédulité mais le sentiment qu'on leur raconte exprès des histoires, pourquoi les faire ? En regardant la France dans les yeux, le président de la République l'aurait-il prise pour ce qu'elle n'est pas ?* »

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 12.)

VEILLÉE D'ARMES AU SUD-OUEST AFRICAIN

(Lire page 6 le reportage de PHILIPPE DECRAENE.)

LA FRANCE ET L'UTILISATION DE L'ATOME

L'arme de dissuasion reste prioritaire dans les dépenses militaires

Le chef de l'Etat préside ce jeudi 10 octobre, dans l'après-midi, un conseil de défense qui fait suite, dit-on à l'Elysée, aux séances de travail et de réflexion sur les problèmes militaires commencées à la fin de juillet par le président de la République.

Avant le conseil de ce jeudi, le ministre de la défense a été entendu, dans la matinée, par la commission de la défense à l'Assemblée nationale. La commission a examiné les grandes lignes du projet de budget de la défense pour 1975 et interrogé le ministre, notamment sur la coopération internationale en matière d'armements et l'adhésion éventuelle de la France à l'Eurogroupe.

Ce budget confirme la priorité à l'arme nucléaire, mais il ne préjuge en rien les orientations nouvelles de la stratégie.

D'un montant de 43 786 millions de francs, soit une augmentation de 13,2 %, les crédits militaires pour 1975 (*le Monde* des 8 août et 19 septembre) ne traduisent pas, dans les faits, de profonds changements de la politique de défense, surtout en matière nucléaire. Ces crédits se répartissent ainsi : 24 484 millions de francs pour les dépenses de fonctionnement et 19 302 millions de francs pour les dépenses d'équipement, ce qui témoigne de la volonté gouvernementale de donner une priorité à une certaine revalorisation de la condition militaire, aux dépens des études et fabrications de matériels dans les forces classiques. Les autorisations de programme (investissements) pour l'équipement s'élèveront à 24 053 millions de francs.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 13.)

Le programme de centrales nucléaires soulève de nouvelles objections

Trois manifestations publiques mettant en cause le programme français de construction de centrales nucléaires (une quarantaine d'usines d'ici à 1980) sont organisées ce 10 octobre à Paris. Sous la présidence de M. Roland Leroy, membre du bureau politique, le parti communiste organise une conférence de presse comme le font de leur côté les représentants du syndicat C.F.D.T. du Commissariat à l'énergie atomique. Au Sénat, l'Association française pour la défense de l'environnement réunit ce même jour un colloque sur le thème : « Energie nucléaire et environnement. »

*M. Jacques Belle, ancien directeur de cabinet de M. Poujade, lorsque celui-ci était ministre de l'environnement, avait ouvert le débat dans ces colonnes (*le Monde *du 27 juin 1974) en demandant que les nouveaux projets de centrales soient bloqués. Aujourd'hui, M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à l'environnement, plaide à son tour pour la prudence et la vigilance. C'est la première fois qu'un responsable officiel de l'environnement prend position de manière détaillée sur ce sujet.*

Ne pas créer de risques supplémentaires

par GABRIEL PERONNET

Je ne reprendrai pas ici, les arguments, désormais connus, montrant la nécessité de recourir au nucléaire pour assurer notre production d'électricité dans les décennies à venir. Les chiffres de production que les spécialistes avancent sont tels qu'aucune hésitation n'est possible : qu'on le veuille ou non, l'impératif nucléaire existe, si nous voulons faire face à nos besoins dans le respect du principe d'indépendance énergétique qui doit désormais inspirer toutes nos décisions en ce domaine.

Il s'agit là d'un grand choix économique national qui, comme l'a indiqué récemment le premier ministre, ne sera pas décidé en cachette. Le gouvernement a présentement mis à l'étude un plan global d'équipement électrique nucléaire à moyen terme, qui fera l'objet de concertations approfondies avec toutes les parties intéressées. Il n'y aura donc, pas plus en ce domaine que dans d'autres, de néocolonialisme parisien et technocratique, pour employer les termes mêmes de lettres qui me sont adressées. La politique énergétique de notre pays est l'affaire des Français et de leur gouvernement : c'est lui qui doit, en toute clarté vis-à-vis du public, faire les choix qu'impose à la France son développement économique dans la dépendance minimale extérieure. Mais mon rôle de responsable de la politique d'environnement au sein du gouvernement m'oblige à faire quelques observations en matière de sécurité, de nuisances et de gaspillage, ainsi qu'à préciser la nature des interventions de mon administration.

Deux principes doivent guider notre action à l'égard de la protection de la nature et de l'environnement : ne créons pas de risques supplémentaires, utilisons chaque parcelle du temps qui nous est donné pour réaliser au mieux ces investissements coûteux.

Nous ne sommes pas seuls sur la route de l'électricité nucléaire et nous bénéficions notamment de l'expérience acquise tant en U.R.S.S. qu'aux Etats-Unis, où une cinquantaine de centrales nucléaires fonctionnent aujourd'hui. Les événements récents montrent tout le soin que les responsables mettent à la surveillance de leurs installations. Au demeurant la France possède son expérience propre puisque des réacteurs fonctionnent aussi chez nous depuis plus de trente ans.

Quoi qu'il en soit, il sera toujours précieux d'aller demain au-delà des études de sûreté que l'on fait aujourd'hui, pour satisfaisantes qu'elles sont déjà. Plusieurs savants, et non des moindres, estiment nécessaire de placer sous terre le cœur des centrales dans le but de réduire à néant les conséquences d'incidents éventuels, chute accidentelle d'aéronef ou acte de terrorisme en temps de paix, et bombardement en cas de conflit. Cette technique n'est pas nouvelle, elle a, par exemple, été employée en Suisse et en France (Chooz). Malgré tout, une réflexion très approfondie devra être menée à son sujet afin que l'on puisse peser une fois pour toutes les avantages et les inconvénients de cette technique pour l'avenir. *Mais s'il s'avère qu'il est plus sûr d'enterrer le cœur de nos centrales nucléaires, il faudra les enterrer.*

(Lire la suite page 37.)

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Un gramme de démocratie

par MAURICE DUVERGER

La réforme constitutionnelle est mal partie. Les citoyens ne s'y intéressent pas. Dans le contexte actuel, un référendum sur le régime des suppléants et la saisine du Conseil constitutionnel paraîtrait dérisoire. M. Giscard d'Estaing travaille donc sans filet. Le sort de son projet dépend seulement des parlementaires. Dans l'ensemble, ils y trouvent plus d'inconvénients que d'avantages. La réforme de la suppléance donne plus de stabilité à leurs fonctions : mais elle ne concerne directement que les ministrables, c'est-à-dire les plus proches du président de la République ou les plus disposés à s'en rapprocher. La réforme du Conseil constitutionnel concerne au contraire tous les députés et les sénateurs qui retrouvent sur ce point des réflexes traditionnels. L'évocation d'un « gouvernement des juges » ne masque-t-elle pas la nostalgie du Parlement souverain dont nul n'a qualité pour mettre en cause les décisions, même si elles sont contraires à la Constitution ?

Les députés et les sénateurs de la majorité ne sont guère plus favorables à la réforme que leurs collègues de l'opposition. Or ils disposent sur ce terrain d'une forte position stratégique. Ils peuvent en effet manifester leur désapprobation sans se dresser ouvertement contre le gouvernement. En dosant convenablement leurs votes, ils peuvent faire approuver le projet (éventuellement amendé) dans chaque chambre, sans qu'il obtienne au total les 3/5° des suffrages nécessaires pour son adoption définitive par le Congrès de Versailles.

On imagine combien de députés U.D.R., notamment, sont dévorés par la tentation d'exprimer ainsi leur rancœur et de signifier leur poids, après tant d'avanies subies et d'humiliations acceptées ! Il est naturel que l'opposition profite d'une telle situation pour mettre le président de la République en difficulté. De telles occasions sont rares et le moment est particulièrement favorable. Sur le fond d'ailleurs, les arguments sont solides. Une partie de la réforme proposée est mauvaise. L'autre est insuffisante.

(Lire la suite page 7.)

LES VOIES DU SOCIALISME

L'ETAT DE LA REVOLUTION
par Marc Richet

(Lire page 9.)

LE TÉMOIGNAGE DE FRANCIS-LOUIS CLOSON

Le temps des passions

Successivement chargé de la direction des finances de la France libre, directeur au commissariat à l'intérieur, adjoint de Jean Moulin, chargé par ce dernier d'une mission personnelle auprès de de Gaulle, membre de l'équipe qui accompagne le général à Alger pour évincer Giraud des affaires, initiateur des comités de libération en territoire occupé, participant à la libération de Paris, enfin commissaire de la République à Lille, Francis-Louis Closon a vécu le temps des passions au premier plan. Il en fut l'un des acteurs principaux, de ceux qui touchent aux secrets et aux confidences, et il garde en lui son histoire gravée « en profondeur, comme ces tatouages que les marins portent inscrits dans leur peau leur vie durant.

Rien d'étonnant à ce que son livre soit chaud et grave, tout parcouru d'émotions encore vivantes, mais aussi qu'il réagisse avec vigueur à des critiques qui lui semblent peu fondées.

En particulier, les souvenirs publiés l'année dernière par Henri Frenay, chef de « Combat », l'ont piqué au vif.

Dans « la Nuit finira » (1), Henri Frenay reprochait au gaullisme, au moins à ses services londoniens, B.C.R.A. et commissariat à l'intérieur, d'avoir voulu « fonctionnariser » la Résistance et monopoliser sa pensée politique. Il portait, d'autre part, contre Jean Moulin, le fédérateur, le créateur du Conseil national de la Résistance, l'accusation plus troublante d'avoir été un agent communiste, sinon un « sous-marin » placé par le parti à un poste-clé, du moins un « compagnon de route », appliquant dans sa tâche d'unificateur des mouvements une politique communisante.

De cette dernière accusation, Henri Frenay apportait onze présomptions, que F.-L. Closon examine une à une pour les réfuter.

PAUL GILLET.

(1) Laffont, 1973.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Raison et déraison

Un jugement récent a déclaré responsable des actes d'un dément l'hôpital psychiatrique qui lui avait rendu sa liberté. Il faut espérer que ce jugement ne fera pas jurisprudence, sans quoi nous serons entraînés dans un engrenage impitoyable : il sera indispensable de définir les critères légaux de la santé mentale et de l'aliénation, ce qui est le plus sûr moyen d'ouvrir la porte à tous les arbitraires et à toutes les oppressions, dans la mesure où il n'est d'amour de la liberté qui ne soit un peu fou.

Il est vrai qu'il n'est d'ambition politique qui ne soit un peu démente. Si l'on sanctionne un médecin qui aura libéré un schizophrène, que fera-t-on à un peuple qui aura porté, comme cela arrive assez souvent, un paranoïaque au pouvoir ?

ROBERT ESCARPIT.

JULIEN CAIN EST MORT

(Lire page 42 l'article d'ANDRE CHASTEL.)

AMÉRIQUES

États-Unis

La Maison Blanche confirme que MM. Ford et Brejnev pourraient se rencontrer en novembre

Peu après la conférence de presse du président Ford, au cours de laquelle il avait déclaré qu'il était disposé à rencontrer rapidement M. Brejnev, on a confirmé, le mercredi 9 octobre, de source officielle, que les deux hommes d'État pourraient se voir avant la fin du mois de novembre. Selon une personnalité de la Maison Blanche, des préparatifs ont lieu actuellement pour qu'une première prise de contact puisse intervenir à l'occasion du voyage que le président Ford va faire au Japon et en Corée du Sud du 19 au 23 novembre prochain.

Une phase difficile des relations soviéto-américaines

De notre correspondant

Moscou. — Les problèmes américano-soviétiques n'ont fait que s'envenimer au cours des semaines précédentes. L'arrivée de M. Gerald Ford à la Maison Blanche présentait au moins un aspect positif pour Moscou. « *Sans doute*, disait-on ici, *le nouveau président allait-il avoir de meilleurs rapports avec le Congrès. C'est après tout un vieux routier du Capitole, un enfant du sérail qui ne devrait pas avoir grand mal à convaincre et à séduire ses anciens collègues.* » Mais ce raisonnement, si judicieux qu'il ait pu être, ne paraît pas devoir résister à l'épreuve des faits et à celle du climat qui va s'accentuant encore aux Etats-Unis.

Les problèmes qui refont surface ces temps-ci sont connus ; ils s'appellent : émigration juive ; clause de la nation la plus favorisée ; vente de céréales ; crédits de l'Export-Import Bank, sans lesquels les échanges commerciaux entre les deux pays risquent d'être sérieusement freinés ; limitation des armements stratégiques. Le fait que la presse soviétique les ignore — à l'exception des SALT — ne signifie pas qu'ils ne préoccupent pas les dirigeants soviétiques, même s'ils ne les irritent pas. Après tout, voilà plus de deux ans que M. Nixon a solennellement *promis à l'Union soviétique* de lui faire accorder par le Sénat le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée, et voici deux ans que cette promesse n'est pas tenue. On pouvait penser le mois dernier qu'un compromis avait finalement été réalisé. Il n'en est rien, semble-t-il, mais surtout le différend paraît opposer davantage la Maison Blanche au sénateur Henry Jackson que la Maison Blanche au Kremlin.

De source diplomatique américaine on affirme en effet que jamais les Soviétiques n'ont cité un chiffre précis concernant le départ des juifs. Or, depuis plus d'un mois, le sénateur Jackson laissait entendre que Moscou avait *promis un « quota »* de soixante mille. Et pendant plusieurs semaines, aucun démenti ne vint ni de la Maison Blanche ni du département d'État. Les victimes de ce petit jeu seront à n'en pas douter les juifs soviétiques candidats au départ, qui avaient repris espoir, sur la foi des informations transmises par les organisations juives américaines.

Le crédit de M. Kissinger — déjà fort entamé ici par l'affaire chypriote et par les révélations concernant sa politique chilienne — ne sortira pas renforcé de ces nouveaux développements. Le secrétaire d'État dans le meilleur des cas est au moins coupable de négligence en ayant laissé s'accréditer l'idée d'un « quota » de 60 000.

Les Soviétiques, qui voient de nouveau leur échapper la clause *de la nation la plus favorisée*, vont devoir encaisser un nouveau coup dur : le « gel » des crédits de l'Export-Import Bank, puisque le Congrès risque de lier la solution de ce problème à l'adoption du traité prévoyant justement l'octroi d'un meilleur traitement commercial.

C'est dans ce ciel déjà sombre qu'a éclaté l'affaire des céréales. Bien que le dossier américain soit meilleur dans ce cas, cette péripétie ne peut pas améliorer les choses. En bloquant les achats récents de maïs et de blé effectués par l'U.R.S.S. sur le marché américain, le président Ford a surtout obéi à des considérations de politique intérieure. Le nouveau président se souvient du tollé soulevé par les ventes massives à l'Union soviétique, réalisées en 1972 au détriment des consommateurs américains.

Il n'en demeure pas moins qu'on s'interroge à Moscou sur le geste de M. Ford. On oublie même que l'U.R.S.S. a signé en 1973 un accord avec les Etats-Unis par lequel elle s'engageait à fournir à son partenaire toutes les informations nécessaires à l'évaluation des récoltes en cours. *Du côté* américain, on affirme que l'Union soviétique n'a pas respecté les termes de cet accord — dont le but était de donner aux Etats-Unis une idée précise de la situation céréalière des Soviétiques — et on rappelle que plusieurs experts agricoles américains se sont vu interdire récemment une tournée dans plusieurs parties de l'Union soviétique.

Le dossier — en ne tenant pas compte des SALT — est à la fois lourd et mesquin. Mais il est à l'image des relations américano-soviétiques, qui piétinent, ne parviennent pas vraiment à passer du stade de la coexistence pacifique *à celui de la coopération*. A chaque tentative, les partenaires butent soit sur les sacro-saints intérêts nationaux, soit sur les luttes politiques internes aux Etats-Unis.

En attendant, le temps passe. Ce n'est pas M. Simon, le nouveau « tsar » de l'économie américaine attendu dimanche prochain à Moscou, qui résoudra les problèmes. Ce n'est sans doute pas M. Kissinger qui leur trouvera — à tous — une solution. Car la magie n'a qu'un temps.

JACQUES AMALRIC.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT

Vaincre l'inflation et maintenir la détente avec l'Est

De notre correspondant

Washington. — Dans le cadre bucolique du jardin des roses de la Maison Blanche, le président Ford a tenu le mercredi 9 octobre sa première conférence de presse en plein air.

Malgré les réactions tièdes du Congrès et de l'étranger, le président estime que, si le Congrès et l'opinion *américaine réagissent* positivement à son programme, l'inflation sera réduite en 1975. Dans l'immédiat, « *les Etats-Unis ne sont pas en récession* », a dit le président « *Nous sommes dans une situation temporaire* », a dit encore le président Ford, qui a justifié la surtaxe sur les revenus de 5 %, qui, tout en *permettant de financer divers* programmes prévus en faveur des employeurs et des catégories les moins favorisées, n'affectera pas gravement le *pouvoir* d'achat de l'Américain moyen. Une famille de quatre personnes, a-t-il dit, disposant d'un revenu annuel de 20 000 dollars, donc soumis à la surtaxe (le plancher a été fixé à 15 000 dollars), *n'aura* à payer que 42 dollars supplémentaires *en récession* », a dit le président. considère la surtaxe comme plus équitable qu'une hausse de l'impôt sur l'essence, qui aurait touché la grande masse des contribuables, y compris les moins favorisés, alors que la surtaxe n'affecte environ que 28 % d'entre eux. En outre, la réduction de 5 milliards de dollars des dépenses budgétaires, avec pour conséquence la baisse de l'intérêt *sur les marchés financiers, tout* comme les 3 milliards de dollars prévus pour encourager les prêts à la construction, représentent un stimulant pour la production.

Une seule question de politique étrangère fut posée, concernant la possibilité d'une rencontre prochaine du président avec M. Brejnev. La réponse de M. Ford, bien que prudente, impliquait clairement (ce qui devait être confirmé quelques heures plus tard de source officielle) qu'il *pourrait bien, en effet, faire la* connaissance de M. Brejnev avant la visite officielle du secrétaire général prévue pour le début de juin 1975. « *S'il existe une bonne raison de se rencontrer avant, je le prendrai en considération* », a dit le président, après avoir affirmé son intention de poursuivre la politique de détente de son prédécesseur. Sa référence au prochain voyage de M. Kissinger à Moscou ainsi qu'aux questions concernant les négociations nucléaires semble bien indiquer que la décision du président, au sujet d'une rencontre préalable en 1974, dépendra des réactions soviétiques aux propositions américaines, dont M. Kissinger discutera à Moscou à la fin d'octobre.

A un moment où les relations entre M. Kissinger et le Congrès sont délicates, notamment au sujet de l'émigration des juifs soviétiques, il est difficile, pour le président, de confirmer la possibilité d'une ren*contre anticipée en 1974, avant le* « sommet » officiel de 1975. De part et d'autre, semble-t-il, on est décidé à maintenir l' « élan » *(momentum)* de la détente.

En tout cas le président Ford, une fois de plus, n'a pas manqué l'occasion qui lui était donnée de faire un chaleureux éloge de M. Kissinger, pour lequel il « *éprouve une immense admiration* » et du respect pour « *tout ce qu'il a fait et continue de faire pour la paix mondiale* ».

HENRI PIERRE.

● *Le général Gavin*, ancien ambassadeur des Etats-Unis, a été reçu, mercredi 9 octobre, par M. Giscard d'Estaing. Il a déclaré, à la sortie, qu'il avait invité le président de la République, au nom du maire de la ville, à assister le 4 juillet 1976, à Boston, aux première célébration du bicentenaire de l'indépendance américaine. La ville de Boston célèbre en réalité cet événement avec un an d'avance.

Saint-Domingue

LES GUÉRILLEROS LIBÈRENT LEURS OTAGES ET TROUVENT ASILE AU PANAMA

Les sept membres du commando d'extrême gauche dirigé par M. Mendez Vargas, et qui occupaient depuis douze jours le consulat du Venezuela à Saint-Domingue, ont libéré le mercredi 9 octobre les sept personnes qu'ils détenaient comme otages. Ils ont ensuite embarqué dans un avion à destination de Panama, où ils sont arrivés dans la soirée de mercredi. Les sept otages sont sains et saufs ; parmi eux se trouvait Mme Barbara Hutchison, directrice des services d'informations américains dans l'île.

Les membres du commando avaient accepté mardi d'être conduits dans un pays étranger et de renoncer à leurs exigences. Ils s'étaient emparés du consulat le 27 septembre avec l'intention d'obtenir la libération de trente-sept prisonniers politiques et une rançon d'un million de dollars en échange de la libération des otages. Le président de la République dominicaine, M. Joaquin Balaguer, avait fait libérer mercredi les personnes arrêtées à la suite de la prise d'otages par les guérilleros.

« Geste de bonne volonté »

CUBA LIBÈRE QUATRE RESSORTISSANTS AMÉRICAINS

Washington (*A.F.P.*). — Le gouvernement cubain a décidé de libérer quatre prisonniers américains, dans un « *geste de bonne volonté* » à l'égard des deux sénateurs américains, le démocrate Clairborne Pell et le républicain Jacob Javits, qui ont fait une visite de trois jours à La Havane fin septembre. La libération de ces ressortissants américains a été annoncée le mercredi 9 octobre à M. Pell par l'intermédiaire de l'ambassade de Tchécoslovaquie à Washington.

Il s'agit de David Bruce Nirenburg, Suzan Lane Brown, Philip Fred Burris et Richard Peter Johnson. Les deux parlementaires ont précisé que les deux premiers prisonniers avaient été arrêtés le *17 septembre 1973 à bord d'un* yacht au large des côtes cubaines. Condamnés pour possession de drogue, ils devaient normalement purger encore trois ans de prison. Les deux autres, *Philip Fred* Burris et Richard Peter Johnson, avaient été arrêtés le 14 novembre 1970 après que leur avion eut atterri à Cuba sans autorisation. Condamnés pour avoir tenté d'introduire de la drogue à Cuba, ils avaient encore un an de prison à faire.

D'autre part, la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a rejeté lundi, par 22 voix contre 2, un amendement sur la levée du blocus contre Cuba. L'amendement portait sur une reprise du commerce avec le gouvernement de La Havane.

L'adoption de cet amendement a *été jugé « prématurée » par la* majorité des représentants. La question d'une levée des sanctions diplomatiques et commerciales contre Cuba doit être décidée le mois prochain à Quito par les ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), qui les a imposées en 1964.

Quelle que soit la position que les Etats-Unis adopteront à l'égard de Cuba à Quito, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger rencontrera son homologue cubain, M. Raul Roa, à Buenos-Aires, en mars 1975. On a appris mercredi, à Washington, que le gouvernement argentin a décidé d'inviter *Cuba à participer à la troisième* étape du « *nouveau dialogue* » entre M. Kissinger et les ministres des affaires étrangères de l'hémisphère occidental qui aura *lieu dans la capitale argentine* au mois de mars.

Chili

Les dirigeants démocrates-chrétiens contestent les accusations lancées par le général Prats

Santiago-du-Chili (*A. F. P.*). — On apprend de source médicale digne de foi que l'état de santé de Mme Carmen Castillo, blessée samedi dernier pendant l'affrontement armé entre des militants du MIR et les forces de l'ordre, est « *en cours d'amélioration* ». La jeune femme, ancienne épouse de M. Andres Pascal Allende et compagne de M. Miguel Enriquez, secrétaire général du MIR, tué pendant l'affrontement, *est la fille* de l'ancien recteur de l'université catholique. Enceinte de sept mois, elle a été, semble-t-il, légèrement blessée aux bras et au thorax. Elle est sous surveillance *policière* à l'hôpital militaire de la capitale.

D'autre part, les anciens sénateurs chiliens démocrates-chrétiens Andres Zaldivar et Juan de *Dios Carmona ont démenti*, mercredi 9 octobre, que leur parti ait reçu des partis démocrates-chrétiens ouest-allemand et italien de fortes sommes pour favoriser le coup d'Etat qui provoqua *la* chute du président Allende en septembre 1973.

Les deux personnalités nient les affirmations que Mlle Marlise Simons, correspondante d'une radio néerlandaise d'Hilversum ainsi que du journal américain *Washington Post*, avait attribuées au général Carlos Prats, ancien ministre chilien de l'intérieur, assassiné à Buenos-Aires le 30 septembre. Mlle Marlise Simons avait précisé que, selon le général Prats, *l'ex-président* de la démocratie chrétienne Eduardo Frei avait porté « *la plus grande part de responsabilité dans le drame chilien* ».

Elle avait également indiqué que MM. Juan de Dios Carmona et Andres Zaldivar s'étaient rendus aux Etats-Unis avec des billets payés par le gouvernement américain.

La démocratie chrétienne a également vivement réagi mercredi à la décision prise il y a deux jours par le gouvernement Pinochet d'interdire le retour au Chili de l'ancien vice-président chilien Bernardo Leighton, l'un de ses dirigeants, qui vit depuis janvier en Italie. Dans un communiqué de son président, M. Patricio Aylwin, la démocratie chrétienne qualifie la décision du gouvernement de « *violation injustifiable du droit fondamental de vivre dans sa patrie* ».

M. Bernardo Leighton, ancien ministre de l'intérieur et vice-président de la République sous le gouvernement démocrate-chrétien de M. Eduardo Frei (1964-1970), aurait pris position lors d'un discours prononcé aux Pays-Bas dans une *manifestation* de gauche pour la formation d'un front antifasciste.

Enfin, la cour d'appel de Santiago a annulé le jugement qui avait reconnu coupable *de détournement* de fonds publics l'ancien ministre des affaires étrangères du président Alende, M. Clodomiro Almeyda. La cour, dans ses *attendus*, a *indiqué* qu'un ministre ne pouvait être poursuivi que si un procès préalable s'était déroulé devant la Chambre des députés et le Sénat.

● *Le parti socialiste* a décidé d'apporter son concours à la manifestation qui doit avoir lieu *jeudi soir à la Mutualité et qui* est organisée par le Comité de soutien à la lutte du peuple chilien.

EUROPE

Allemagne fédérale

Au cours de l'enquête sur l'affaire Guillaume

M. Ehmke révèle que cinquante-quatre personnalités étaient espionnées par les services de renseignements

De notre correspondant

Bonn. — Lors de sa deuxième audition par la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Guillaume, M. Horst Ehmke, ancien chef de la chancellerie fédérale et ancien ministre, a produit, le mercredi 9 octobre, une liste de cinquante-quatre *personnalités* ouest-allemandes qui, avant l'arrivée au pouvoir, en 1969, de la coalition libérale-socialiste, étaient espionnées par les services de renseignements (*B.N.D.*).

Sur cette liste figurent les noms d'hommes politiques comme les anciens présidents Heinemann et Lübke, les anciens chanceliers Brandt, Kiesinger ou Erhard, les députés chrétiens-démocrates Barzel, Strauss, Schroeder, les sociaux-démocrates Carlo Schmid, Wehner, Ollenhauer et Erler, des anciens chefs du parti et du groupe parlementaire, des généraux de la Bundeswehr, des industriels comme M. Bertold Beitz, ancien directeur de Krupp, et des universitaires de gauche.

M. Ehmke a déclaré qu'en arrivant à la chancellerie il avait mis fin à ces pratiques illégales, tolérées ou ignorées par la démocratie chrétienne au pouvoir jusqu'en 1969. Le B.N.D. doit en effet limiter son activité à la collecte de renseignements à l'étranger, le *contre-espionnage* à *l'intérieur* de la République fédérale étant réservé au service de protection de la Constitution.

En présentant cette liste à la commission, M. Ehmke, *auquel* pouvaient être reprochées certaines négligences lors de l'engagement de Günter Guillaume à la chancellerie, a choisi de contre-attaquer en braquant les projecteurs sur les services de renseignements et en plaçant l'opposition chrétienne-démocrate dans une situation délicate. Il a appliqué ainsi la tactique mise au point par les partis de la coalition gouvernementale qui souhaitent, contrairement à la C.D.U.-C.S.U., élargir l'enquête de la commission aux activités, défaillances et négligences des services secrets.

M. Ehmke a déclaré qu'en 1969 le B.N.D. se trouvait dans un « *état mauvais et presque désolé* », sous la direction du fameux général Gehlen, invité à témoigner devant la commission mais excusé pour raison de santé. Le B.N.D. s'occupait, à son avis, d'espionner les hommes politiques allemands et de faire du trafic d'armes plus qu'à rechercher les renseignements à l'étranger.

Aucun « *fil rouge* » ne relie les divers noms cités par M. Ehmke, si ce n'est que toute personnalité en vue paraissait, par principe, « suspecte » au chancelier Adenauer, protecteur de Gehlen. M. Ehmke a affirmé qu'en arrivant à la chancellerie il avait fait détruire les dossiers rassemblés par le B.N.D., mais il n'est nullement exclu qu'ils aient été auparavant photocopiés par certains membres des renseignements et distribués généreusement au gré des amitiés politiques à certains partis et à certains organes de presse.

Le général Wessel, qui a succédé à Gehlen à la tête du B.N.D. en 1962, a nuancé, sans les démentir, les propos de M. Ehmke. Selon lui, on peut admettre que la mise en fiches des personnalités allemandes n'était pas illégale si elle avait lieu « *par hasard* » à *l'occasion* d'une *enquête menée à* l'étranger.

Quoi qu'il en soit, les travaux de la commission jettent une fois encore une lumière douteuse sur les services de renseignements. Si la République fédérale a été de tout temps une terre de prédilection pour les espions de tout acabit, les services secrets ouest-allemands eux-mêmes n'y sont pas au-dessus de tout soupçon.

DANIEL VERNET.

UNE VINGTAINE D'ANCIENS NAZIS POURRAIENT ÊTRE POURSUIVIS

Bonn (*A.F.P.*). — Cent quatre-*vingt-seize Allemands*, anciens membres de la police du Reich, et des SS, ont assumé la responsabilité de la déportation des juifs de France durant la dernière guerre, et une vingtaine d'entre eux pourraient tomber sous le coup de la convention judiciaire franco-allemande de 1971, qui reste à ratifier, ont annoncé mercredi 9 octobre, à Bonn, des représentants du « *service central pour la poursuite des crimes nazis commis dans les camps de concentration* ».

Les procureurs chargés des enquêtes de ce service, installé à Cologne, ont précisé devant la commission de la justice du Bundestag que sur ce nombre de *responsables*, 75 sont décédés, 3 ont disparu et 51 n'ont pas encore été localisés.

En ce qui concerne les 67 autres cas, les experts — qui n'ont pas *cité de noms* — *ont déclaré* ignorer si des poursuites ont été engagées contre 13 d'entre eux en France. Dans 12 autres cas, la procédure a été arrêtée par la justice française. Celle-ci a condamné les 42 autres — dont la moitié par défaut — à des peines de mort, de détention perpétuelle ou de prison à temps.

La convention judiciaire franco-allemande de 1971, dont la ratification est actuellement étudiée par les commissions compétentes du Bundestag, vise à permettre la poursuite par les tribunaux de la R.F.A. de criminels de guerre allemands condamnés par contumace en France. D'après les chiffres cités et les cas connus, 21 ou 23 anciens responsables nazis pourraient être poursuivis.

Grèce

Levée de la loi martiale

La loi martiale a été levée en Grèce, mercredi 9 octobre, par décision du premier conseil des ministres du « gouvernement de *service* » *présidé par M. Caramanlis*. Elle demeure cependant en vigueur, pour des raisons de sécurité nationale, dans la province de l'Evros, frontalière avec *la Turquie, au nord de la Grèce*, et dans cinq îles de la mer Egée, le long de la côte turque.

La levée de la loi martiale a coïncidé avec le premier concert *public organisé par M. Mikis* Théodorakis devant plus de cinquante mille spectateurs massés sur un stade de la capitale.

Voici la liste des ministres du *gouvernement de transition* : *premier ministre* : M. Constantin Caramanlis ; *vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères* : M. Georges Mavros ; *coordination et plan* : M. Xenophon Zolotas ; *défense nationale* : M. Evangelos Averoff ; *ordre public* : général Solon Ghikas ; *éducation* : M. Nikolaos Louros ; *justice* : M. Ioannis Economopoulos ; *emploi* : M. Constantin Malatestas ; *intérieur* : M. Panayotis Zeppos ; *marine marchande* : vice-amiral Constantin Engolfopoulos ; *commerce* : M. Constantin Goustis ; *services sociaux* : M. Spyridon Doxiadis ; *industrie* : M. Nikolaos Farmakidis ; *finances* : M. Nikolaos Fotias ; *travaux publics* : M. Evangelos Kouloumbis ; *transports et communications* : M. Georges Levendis ; *culture et science* : M. Ioannis Papayotopoulos ; *ministre délégué auprès du premier ministre* : M. Angelo Vlachos.

EUROPE

Grande-Bretagne

LE STYLE DE LA CAMPAGNE TÉLÉVISÉE

Un Heath mal à l'aise, un Wilson tragédien et un Thorpe surprenant

Les Britanniques ont commencé à voter ce jeudi matin 10 octobre à 7 heures. Les urnes seront closes à 22 heures.

Le Parlement sortant comptait 298 travaillistes, 296 conservateurs, 15 libéraux, 23 « divers », dont 7 nationalistes écossais, 2 nationalistes gallois et 11 unionistes de l'Ulster. Le speaker, député du Labour, est traditionnellement compté à part car il ne prend pas part aux votes.

Le 28 février dernier, les travaillistes avaient obtenu 301 sièges et 37,2 % des voix, les conservateurs 296 sièges et 38,2 % des suffrages, les libéraux 14 sièges et 19,3 %. Les candidats « divers » avaient recueilli 5,4 % des suffrages, dont près de 5 % pour le parti nationaliste écossais. Le parti communiste de Grande-Bretagne avait présenté des candidats dans quarante-quatre circonscriptions, et le Front national (extrême droite) dans cinquante. Aucun des deux n'avait eu d'élu.

Il manque actuellement 20 sièges aux travaillistes et 22 aux conservateurs pour obtenir la majorité absolue (318 des 635 mandats).

Les sondages, quarante-huit heures avant le scrutin, maintiennent au profit des travaillistes une avance de 5,5 à 17 points sur les conservateurs.

De notre correspondant

Londres. — Les reporters de la télévision britannique ne craignent pas de poser, d'une manière polie et subtile, les questions les plus indiscrètes aux hommes politiques. Parmi les leaders des trois principaux partis, c'est sans doute M. Heath qui, dans cette campagne, a le moins bien surmonté l'épreuve. Le dirigeant conservateur donne toujours l'impression d'être un peu mal à l'aise, mais jamais son visage ne s'est autant crispé que lorsqu'il a été interrogé sur *« l'absence de femmes »* dans sa vie. Très sèchement, il a concédé qu'il y avait peut-être là un *« manque »*. Après quoi, il a fermement laissé entendre que ceux qui posent des questions sur un tel sujet pouvaient bien *« aller au diable »*...

M. Heath se plaint que le public ne voit pas sa véritable personnalité. Qu'il dirige un orchestre ou qu'il dispute une épreuve de yachting, les téléspectateurs ont toujours l'impression, selon lui, qu'il s'agit d'une mise en scène organisée par ses agents de publicité.

Cette incapacité à toucher les cœurs l'a cette fois-ci conduit à modifier le style de sa campagne électorale. Plutôt que d'affronter de grands meetings ou de caresser des bambins dans les supermarchés, il a préféré les conversations avec de petits groupes de commerçants, d'ouvriers, d'étudiants ou de ménagères. Là encore toutefois l'artifice était apparent. Les téléspectateurs ont vite remarqué que, d'un bout à l'autre du pays, M. Heath était assis dans le même fauteuil devant les mêmes draperies bleues, disposées de la même manière, ce qui ne semblait que modérément *« improvisé »*.

Bien que premier ministre, M. Wilson n'a pas été traité avec plus d'indulgence que son adversaire. Lui non plus n'a pas échappé aux questions gênantes. Interrogé sur le rôle de lady Falkender — sa secrétaire personnelle mieux connue sous le nom de Mme Marcia Williams, — à laquelle bien des travaillistes reprochent d'exercer une trop grande influence au sein du cabinet privé, le premier ministre a, comme toujours, préféré l'attaque à la défense. Avec une indignation mi-feinte, mi-réelle, il a affirmé que la presse ne s'intéresserait pas à cette dame si elle n'avait pas une apparence aussi séduisante...

Dans sa campagne publique, le dirigeant travailliste s'est montré beaucoup plus à l'aise que M. Heath. A cet égard, la situation a bien changé. La dernière fois, en effet, l'image de M. Wilson sur les écrans était celle d'un homme fatigué et désabusé, tandis que M. Heath respirait la confiance. Aujourd'hui, les deux hommes ont changé de rôle, et M. Wilson s'est montré aussi détendu quand il participait à une discussion intime, en tirant des bouffées de sa pipe, ou polissait ses effets à la tribune d'une réunion publique.

Tantôt tragédien, tantôt prédicateur, il n'a jamais manqué d'évoquer la misère d'autrefois, en chargeant le tableau juste assez pour émouvoir ses auditeurs. Les allusions bibliques ne lui font pas peur : pourquoi nationaliser le pétrole de la mer du Nord ? La réponse est simple : Dieu a donné au peuple non seulement la terre et la mer, mais aussi les trésors enfouis en leur sein... L'art de M. Wilson est qu'en dépit de ses origines et de son apparence très bourgeoises, il trouve généralement le ton qui convient pour que les gens les plus simples se sentent de plain-pied avec lui.

M. Thorpe, chef des libéraux, donne parfois l'impression de ne vivre que devant les caméras. Il a cependant dû passer un examen embarrassant. N'a-t-il pas été jusqu'à l'an dernier l'un des administrateurs d'une banque qui a fait faillite ? Il a exploité cette affaire pour mettre l'accent sur une honnêteté indéniable, puisqu'il n'a démissionné de son poste qu'après avoir réussi à garantir un remboursement de tous les dépôts individuels.

L'artisan de la renaissance libérale est sans aucun doute le plus surprenant des trois hommes qui, depuis deux semaines, se disputent les écrans de télévision. Son élégance désuète constitue sa meilleure image de marque : il porte des costumes coupés à l'ancienne mode, des gilets croisés, des cravates fleuries et ne cesse de jouer avec la lourde chaîne de montre qui lui barre la poitrine. Rien en tout cas n'a été plus « télégénique » que le « cirque Thorpe », dont l'animateur débarquait sur les plages en hydroglisseur ou descendait au cœur des villes en hélicoptère. Il est vrai que, dans la vie politique britannique, le dirigeant libéral est encore un homme neuf. Quand il a recours à des moyens aussi spectaculaires, il a l'avantage d'apporter aux citoyens fatigués par les harangues électorales une impression de fraîcheur très réconfortante.

Dans quelle mesure l'image télévisée des chefs politiques pèse-t-elle sur l'issue de la campagne ? La réponse varie selon les partis. Pour les libéraux, la personnalité exceptionnellement convaincante de M. Thorpe est un atout indéniable. Il n'en va pas de même dans le camp *tory*, où beaucoup de fidèles votent probablement conservateur, malgré M. Heath. C'est encore M. Wilson qui, durant la campagne, est apparu aux spectateurs comme l'homme exprimant de la *façon la plus exacte les thèses et* les avantages de son propre parti.

JEAN WETZ.

PLUS DE 40 MILLIONS D'ÉLECTEURS

Tout citoyen britannique âgé de dix-huit ans, ou ressortissant du Commonwealth ou de la République d'Irlande résidant dans le royaume, est autorisé à voter, à l'exception de la reine, des membres de la Chambre des lords, des prisonniers, des malades mentaux ayant un certificat médical et des personnes ayant été condamnées depuis moins de cinq ans pour fraude électorale. Il y a, cette année, un peu plus de quarante millions d'électeurs inscrits sur les listes électorales, dont près de trois millions voteront pour la première fois.

Le scrutin est uninominal à un tour à la majorité simple. 635 sièges sont à pourvoir, dont 71 en Ecosse, 36 au Pays de Galles et douze en Irlande du Nord. Il y a 2 192 candidats, dont 150 fem a 2 192 candidats, dont 150 femmes. Chaque candidat a versé une caution de 150 livres dont il n'obtiendra le remboursement que s'il recueille au moins le huitième du total des suffrages exprimés.

Les malades et les personnes absentes de leur lieu de résidence habituelle sont autorisées à voter par correspondance.

Les résultats définitifs ne seront sans doute pas connus avant la fin de la journée du 11 octobre en raison du grandnombre des votes par correspondance et de l'éloignement de certains bureaux de vote dans les îles écossaises.

Le nouveau Parlement se réunira le 22 octobre. La séance solennelle l'ouverture aura lieu le 29, le discours du premier ministre étant traditionnellement lu par la reine.

● *Un porte-parole de Scotland Yard* a déclaré mercredi après-midi 9 octobre que le cambriolage du siège du parti libéral, à Londres, ne *« paraît pas avoir des mobiles politiques »* (nos dernières éditions d'hier).

Le parti travailliste et le parti conservateur ont déclaré tout ignorer du cambriolage. — *(Reuter.)*

Avant la conférence des partis communistes européens

La Yougoslavie décide de participer à la réunion préparatoire de Varsovie mais ne prend ancun engagement pour l'avenir

De notre correspondant

Belgrade. — Invitée par les partis italien et polonais, la Ligue des communistes de Yougoslavie prendra part à une réunion consultative des partis communistes européens qui se tiendra du 16 au 18 octobre à Varsovie, annonce-t-on officiellement. La tâche de cette réunion sera de se prononcer sur l'opportunité d'un « sommet » des partis communistes d'Europe, proposé de divers côtés.

Avant de se rendre à Varsovie, visiblement sans aucun engagement de leur part pour la suite, les communistes yougoslaves ont pris contact ces dernières semaines avec des partis occidentaux, notamment italien, français, espagnol et britannique, et quelques-uns des partis de l'Europe de l'Est, en premier lieu les partis roumain et polonais. Les informations recueillies à cette occasion semblent leur avoir donné satisfaction sur une question à leur avis d'importance fondamentale, à savoir que chaque parti aura le droit d'exposer librement dans la capitale polonaise son propre point de vue sur les grands problèmes du monde contemporain et les rapports existant au sein du mouvement communiste international.

Il est vrai que l'on aurait préféré voir ici une assemblée plus large avec la participation des autres mouvements progressistes, socialistes, sociaux - démocrates, syndicaux, etc. Leur présence n'aurait donné que plus de poids à la réunion, tout en évitant les commentaires qui ne manqueront pas d'être faits sur la prétention des communistes de « monopoliser » la lutte en faveur de la détente internationale. La Ligue insiste sur le caractère public que devraient avoir les travaux de l'éventuel « sommet » et la nécessité pour ses participants de s'abstenir de critiquer les partis avec lesquels ils sont en désaccord et qui ne seraient pas en mesure de leur répondre. Cette attitude de principe découle non d'une tactique dissimulée pour défendre par exemple les partis chinois et albanais, avec lesquels la Ligue n'a absolument aucun contact depuis des années, mais de l'expérience de la L.C.Y. En effet, depuis la fameuse résolution du Kominform en 1948, la Ligue a été l'objet à maintes reprises de virulentes attaques aux réunions de ce genre dont les participants étaient accusateurs et juges à la fois. Il n'est pas question maintenant pour elle de voir une assemblée communiste recourir, cette fois-ci en sa présence, à une méthode qu'elle considère depuis toujours comme nuisible au règlement des différends idéologiques et politiques.

PAUL YANKOVITCH.

PROCHE-ORIENT

MALGRÉ L'INTERVENTION DE L'ARMÉE

Les « colons sauvages » ont réussi a implanter quelques centres de peuplement en Cisjordanie

M. Henry Kissinger, arrivé mercredi 9 octobre au Caire en fin d'après-midi, a rencontré, dans la soirée, le président Sadate. Le secrétaire d'Etat américain a qualifié ce premier entretien de « très bon ». *Il devait avoir, ce jeudi, un entretien avec son collègue égyptien, M. Ismaïl Fahmi, puis une deuxième conversation avec le chef de l'Etat égyptien dans la soirée. Selon le journal égyptien* Al Ahram, *M. Kissinger aurait pour objectif d'éviter que le prochain « sommet » arabe de Rabat, prévu pour le 26 octobre, n'adopte un point de vue intransigeant sur le problème du Proche-Orient. Il s'efforcerait aussi de rassurer ses interlocuteurs sur la volonté des Etats-Unis de dissocier le problème pétrolier du problème du Proche-Orient.*

En Israël, où M. Kissinger est attendu samedi, M. Rabin a condamné l'action des « colons sauvages » qui, malgré l'intervention de l'armée, ont réussi à implanter en Cisjordanie au moins trois centres de peuplement.

De notre correspondant

Jérusalem. — On estime à environ cinq mille le nombre des « colons sauvages » qui ont participé à l'action entreprise par le Bloc de la Foi dans la moitié septentrionale (la Samarie) de la Cisjordanie, occupée par Israël depuis 1967. Mais rien ne permet de croire que cette foule imposante a réussi à créer et à maintenir plus de trois ou quatre centres de peuplement comptant chacun cent à deux cents personnes, y compris les femmes et les enfants.

S'il y a eu tant de bruit pour un si modeste résultat, c'est, d'une part, en raison de la promptitude de l'intervention des forces de l'ordre et, d'autre part, du fait que c'est bien ce que recherchaient les organisateurs du mouvement.

Le faux secret qui a entouré l'opération a donné plus de piquant à toute l'affaire. Les autorités ont, en effet, sans que l'on sache pourquoi, interdit aux journalistes l'accès aux lieux d'implantation des « colons sauvages », et ces derniers s'étaient arrangés pour que les caméras de télévision se trouvent à leurs quartiers généraux « clandestins » au bon moment. C'est ainsi que le pays tout entier a pu suivre les récits télévisés et radiophoniques de l'aventure un peu folle de ces centaines de familles, marchant dans la nuit, noyant dans leur masse, renversant sur leur passage, les barrages gardés par de jeunes soldats qui bégayaient d'indignation.

Le premier ministre, M. Itzhak Rabin, qui a refusé, au cours du bref débat de la Knesseth, de faire allusion à l'affaires des « colons sauvages », a, en revanche, blâmé leur action au cours d'une réunion publique. M. Rabin a déclaré que son gouvernement n'était pas contre le peuplement du *« territoire d'Eretz Israël »* (la Palestine historique), mais que ce problème devait être résolu selon un ordre de priorité qui est le suivant : *« D'abord Jérusalem, puis le plateau du Golan, la vallée du Jourdain et la plaine de Rafah (entre Gaza et le Sinaï). »* C'est justement cet ordre-là que rejette le Bloc de la Foi, qui estime que, la Samarie et Jéricho étant les régions que le gouvernement se propose d'évacuer, il faut donc s'y installer en priorité.

Les partis de gauche ont mobilisé leurs troupes contre les colons, qualifiés d'aventuriers, d'obscurantistes et même, comme l'écrit ce jeudi matin l'organe des syndicats *Davar*, de *« graine de putschistes »*. Les membres du Mapam, du Moked et les étudiants du parti travailliste ont organisé des manifestations demandant au gouvernement de briser par la force *« l'invasion de la Cisjordanie »*. Dans la soirée de mercredi, on a craint le pire lorsque des jeunes du Moked (le Moked est l'alliance du parti communiste Maki et de sionistes socialistes) ont occupé les locaux du Bloc de la Foi et une yechiva (centre d'études religieuses) à Jérusalem. La police est promptement intervenue pour chasser les manifestants qui se proposaient d'occuper les lieux aussi longtemps que les « colons sauvages » resteraient en Cisjordanie.

ANDRE SCEMAMA.

Irak

TANDIS QUE LA GUERRE S'INTENSIFIE DANS LE NORD

Bagdad accélère la mise en œuvre du statut d'autonomie du Kurdistan

Tandis que les combats redoublent d'intensité dans le nord du pays, où les rebelles kurdes auraient subi un important revers, Bagdad accélère la mise en œuvre du statut d'autonomie octroyé aux provinces kurdes le 11 mars dernier. M. Hachem Akrawi, membre du bureau politique du nouveau *« parti démocratique kurde »*, qui a remplacé à Bagdad le P.D.K. du général Barzani, mis hors-la-loi a été nommé le 24 septembre président du conseil exécutif du Kurdistan, gouvernement kurde autonome mais étroitement contrôlé par le pouvoir central. L'Assemblée législative prévue par la loi d'autonomie s'est réunie pour la première fois le 5 octobre à Erbil, capitale du Kurdistan, pour débattre des structures politiques et économiques. Soixante-douze des quatre-vingts membres de cette Assemblée ont été désignés par le conseil du commandement de la révolution irakienne. Les huit autres seront nommés *« en temps opportun »*.

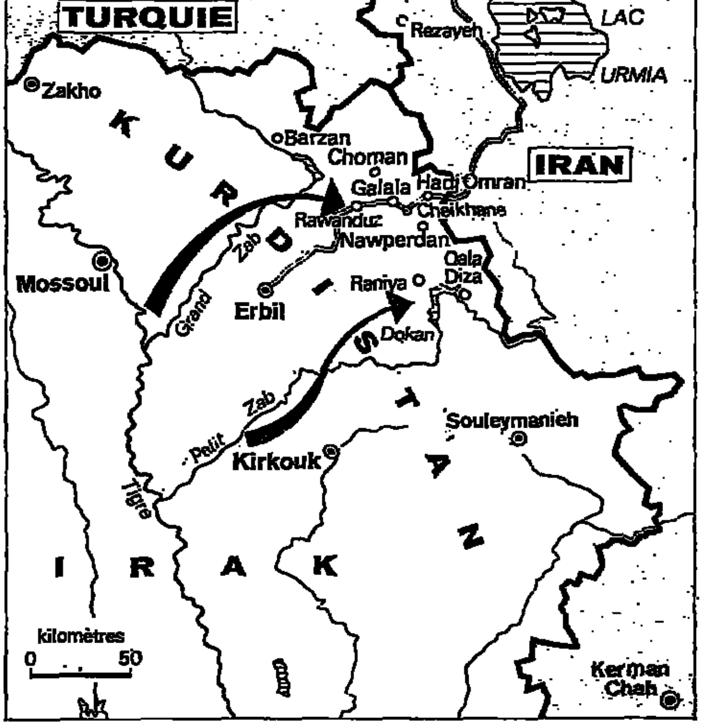
L'installation solennelle de l'Assemblée devant plus d'une centaine de journalistes étrangers invités à assister à la cérémonie indique que les dirigeants ont perdu tout espoir de composer avec la rébellion. A la suite de voyages en Yougoslavie du rédacteur en chef du journal du Baas, M. Tarek Aziz, et de M. Chazel Taka, ministre des affaires étrangères, en U.R.S.S., le bruit avait pourtant couru que des pourparlers secrets étaient engagés, grâce aux bons offices de ces deux pays.

La radio des rebelles, loin de modérer son ton vis-à-vis du Kremlin, affirme que la guerre contre les Kurdes *« résulte de la pression soviétique »* et que des pilotes russes prennent part à des missions de bombardement sur le Kurdistan.

Situation difficile

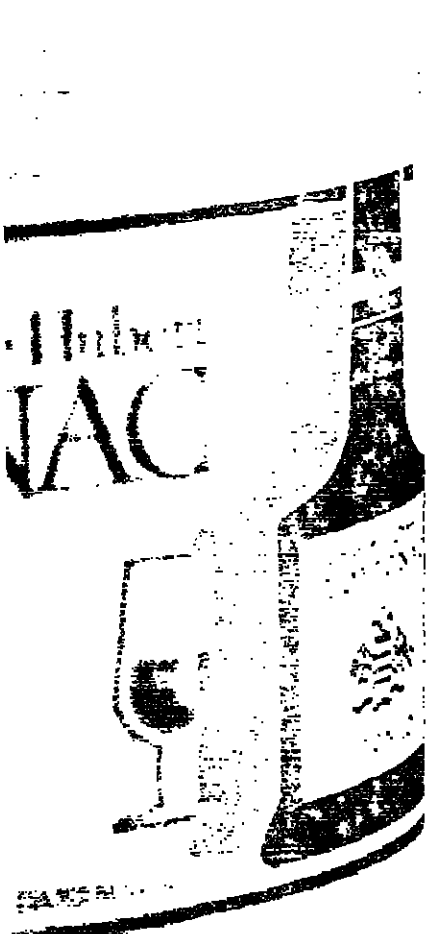
De toute manière, il est exclu que le général Barzani accepte de négocier en position de faiblesse. Or tout indique que leur double offensive du début d'août a permis aux forces irakiennes de marquer des points sérieux. La prise de Qala-Diza a privé la rébellion d'une position d'où elle pouvait menacer en permanence Erbil, Souleymaniéh et les champs pétrolifères de Kirkouk. Plus au nord, les troupes irakiennes, qui ont réoccupé Rawanduz, sont déployées à l'entrée de la vallée du Choman, qu'emprunte la route Hamilton jusqu'à la frontière iranienne. Cette route — à laquelle on a donné le nom de l'ingénieur anglais qui, en 1926, en commença le tracé — fut utilisée au cours de la seconde guerre mondiale par les Alliés pour transporter du matériel de guerre vers l'Union soviétique, *via* l'Iran. C'est par cette artère nourricière que la rébellion reçoit d'Iran vivres et armements. Jalonnée de localités montagneuses difficilement accessibles (Choman, Nawperdan, Hadj-Omran, Galala), où les partisans du général Barzani ont installé leurs différents quartiers généraux, la route Hamilton a été, depuis 1961, l'objectif principal de toutes les offensives irakiennes.

Les troupes gouvernementales n'ont jamais réussi, jusqu'à présent, à faire sauter le *« verrou »* constitué par les monts Zozek (2 220 mètres) et Handrin (2 875 mètres) qui commandent, au-delà de la dépression de Rawanduz, la fameuse route stratégique. Selon Bagdad, cependant, le mont Zozek aurait été pris d'assaut, dans la nuit de samedi à dimanche, par les soldats irakiens. Ces derniers ne disposent plus que de quelques jours pour atteindre octobre, en effet, la pluie et la neige rendront pratiquement impossible toute avance des blindés. Cette échéance explique l'intensité des combats dans cette région, où offensives et contre-offensives se succèdent depuis le 15 septembre avec une violence et une férocité rarement atteintes depuis le début du conflit arabo-kurde, en 1961.



Les deux flèches correspondent à la double offensive lancée au début d'août par les forces irakiennes en direction de Rawanduz et de Raniya et Qala Diza. La route Hamilton part d'Erbil, traverse Rawanduz et, en suivant les gorges de la rivière du même nom, rejoint la frontière iranienne au col de Shinok.

JEAN GUEYRAS.



OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 31 octobre 1974, à 14 heures.
EN TROIS LOTS
Dans un immeuble **PARIS (6e) - 45, rue DAUPHINE**
1) **LOCAL** à usage de bar et dépendances **M. à P. : 60.000 F**
2) **LOCAL** à usage de boutique et une chambre **M. à P. : 40.000 F**
3) **STUDIO** avec cabinet de toilette, une chambre et w.-c. **M. à P. : 45.000 F**
S'adr. Me JALLES, avocat à Paris (2e), 36, r. des Petits-Champs, T. 073-62-33.

A VENDRE PAR ADJUDICATION
Chambre des Notaires de PARIS, lundi 14 octobre, à 14 h. 30
BELLE PROPRIÉTÉ A CHANTILLY
59, rue du Connétable
AVEC VUE SUR CHAMP DE COURSES
Visite sur place SAMEDI 12 *toute la journée*

Office notarial LATOURNERIE-KNEPPERT, not. assoc., *ETAMPES (Essonne)*, 42, rue Louis-Moreau. A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, samedi 26 octobre 1974, à 15 h. au siège de l'Office notarial, 42, r. L.-Moreau
DIVERSES PARCELLES DE BOIS, FRICHES ET TAILLIS
sis Commune de BOUVILLE (Essonne)
46 km de PARIS, 35 km de FONTAINEBLEAU.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office notarial, tél. 494-00-87.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 24 octobre 1974, à 14 heures.
DEUX APPARTEMENTS A SAINT-OUEN
(Seine-Saint-Denis)
45, rue Albert-Dhalenne
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
Mises à prix : 1er lot : 100.000 F - 2e lot : 100.000 F
S'adr. à Me B. DE SARIAC, avoc. à Paris, 34, r. de Bassano ; Me FERRARI, synd., Paris, 130, r. de Rivoli ; Mes HEESAN et FREMEAUX, not., St-Ouen.

Vente au Palais de Justice, le jeudi 24 octobre 1974, à 14 heures.
UNE PROPRIÉTÉ D'AGRÉMENT
Sise à
MARVILLE MOUTIERS BRULE (Eure-et-Loir)
Lieudit « IMBERMAIS » - 94 ARES 89 CA.
LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 230.000 F
S'adresser à Me *DE SARIAC*, avocat à Paris, 34, rue de Bassano ; Me FERRARI, administrateur, syndic, 130, rue de Rivoli à Paris ; et sur les lieux pour visiter.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, *le jeudi 17 octobre 1974*, à 14 h. 15. Fds de comm. **CONSTRUCTIONS** et maisons individuel. 55, avenue Edouard-Vaillant à **BOULOGNE**-Billancourt et bureau même ville 16, av. Maréch.-de-Lattre-de-Tassigny compr. notam. **DROITS ET BAUX** des locaux M. à p. (p. ét. b.) 15.000 F. C. 8.000 F. S'ad. Mes M. et X. Demortreux, not., 67, bd St-Germain, et Me Chevrier, synd., 16, rue l'Abbé-de-l'Epée, Paris.

Adjudic. Tribunal de Commerce Paris, le mardi 22 octobre à 14 h. 15. Fonds **CAFÉ-RESTAURANT-BRASSERIE** sous l'enseigne « L'IMPREVU » à **Fontenay-aux-Roses** (92) - 91, rue Boucicaut Centre comm. « Shopping-Sud » - Bail comp. LICENCE 4e cat. M. à p. (p. ét. b.) 100.000 F. Consign. 100.000 F. S'adr. Mes Demortreux, n., 67, bd St-Germain, Me Sagette, syndic, 6, rue de Savoie.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le mardi 22 octobre 1974, à 14 h. 15. Fonds commerce Exploité à Paris **CAFÉ-VINS-LIQUEURS 92, bd MAGENTA** M. à p. (NE p. ét. b.) 30.000 F. Cons. 30.000 F. S'ad. Mes M. et X. Demortreux, not., 67, bd St-Germain, et Me Mizon, synd., 63, bd Sébastopol.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91), le MARDI 22 OCT. 1974, à 14 heures
UN APPARTEMENT
sis à
CHILLY-MAZARIN (91)
Domaine de Bel-Abord
4 pièces principales, cave et parking. Bât. B, escalier B 2, 7e étage gauche. MISE A PRIX .... 45.000 F. Consignation préal. indisp. pr enchér. Pour renseign., s'adresser à Maîtres TRUXILLO et AKOUN, Avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis (tél. : 496-30-26 et 14-18).

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91), le MARDI 22 OCT. 1974, à 14 heures
UN APPARTEMENT
sis à
VILLECRESNES (94)
Résidence d'Atilly - 18, rue d'Atilly, Bât. J., rez-de-ch. droite - 67 m2 MISE A PRIX .... 20.000 F. Consignation préalable pr Enchérir.
Renseignements : s'adresser à Maîtres AKOUN et TRUXILLO, avocats associés à Corbeil-Essonnes (T. 496-30-26 et 496-14-18), 51, rue Champlouis.

Vente sur surenchères Palais Justice Meaux, *le 23 oct.*, à 14 h. *EN UN LOT*
PROPRIÉTÉ MARTIGNY (77)
1) Ancien moulin – 2) 3 Parcel. terre.
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS.
Rens. Me Noret, av., Meaux, 434-00-27.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 24 octobre 1974, à 14 heures.
UNE MAISON
sise commune de
JOUARS-PONTCHARTRAIN
(78) Lieudit « LES BORDES »
71, route du Pontel
ou 12, Route Nationale et route des Ecoles, sans numéro, entre ces deux voies, comprenant : rez-de-chaussée : une grande pièce, w.-c. ; 1er ét. : 2 pièces, une petite cuisine ; 2e étage : 1 grande pièce avec douches et cabinet de toilette - Cave au sous-sol sous partie.
MISE A PRIX : 70.000 FRANCS.
S'adr. à Me LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris, 182, rue de Rivoli ; *Me J.-M. GARNIER, syndic à Paris-5e*, 63, bd St-Germain, et à tous avocats pr. les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le jeudi 17 octobre, à 14 h. 15. Fonds **CAFÉ-RESTAURANT** s. l'enseigne Le Carrefour à Boulogne-Billancourt (92) - 42, rue Point-du-Jour. BAIL comp. r.-d.-ch., bout. : 1er ét., 1 p., et la gr. licence. M. à p. (p. ét. b.) 10.000 F. C. 10.000 F. S'adr. Mes Demortreux, not., 67, bd *St-Germain*, et *Me Chevrier*, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le jeudi 17 octobre 1974, à 14 h. 15. **ENTR. Gale de TRAV. PUBLICS** et PRIVES à Paris-2e **41, r. St-Augustin** av. bail compr. appart 5 p., au 1er ét. M. à p. (p. ét. b.) 10.000 F. C. 6.000 F. S'ad. Me Chevrier, s., 16, r. Abbé-Epée, Me Demortreux, n., 67, bd St-Germain.

Vente sur licit. Palais Justice Paris, le mercredi 30 octobre 1974, à 14 h.
CRÉTEIL (94)
PAVILLON D'HABITATION 12, rue de Bourgogne. 4 p. princ. Libre de locat. et occupat.
MISE A PRIX : 70.000 FRANCS.
S'adresser à Me REGNIER, avocat à Paris, 15, rue de Surène, T. 265-40-66.

CHATEAU STYLE RENAISSANCE à vendre dans sous-préfecture de **TOURAINE** Logem. de gard. Gr. dépend. 8 ha. 50 de parc et bois. Prix 650.000 F. S'adr. Et. Mes *SADOUX, RAGOT et BIAIS*, not. ass., 37600 LOCHES (T. 59-08-05).

DIPLOMATIE

Recevant les lettres de créance de cinq ambassadeurs

M. Giscard d'Estaing a modifié le protocole

En recevant mercredi 9 octobre les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Niger, de République Centrafricaine, du Rwanda, de Zambie, ainsi que du premier ambassadeur de la République démocratique du Vietnam (Vietnam du Nord), le président Giscard d'Estaing a bouleversé un usage qui remontait pratiquement à *l'établissement des relations diplomatiques*. Les allocutions rituellement prononcées debout ont été remplacées par un échange de déclarations écrites et une conversation au coin du feu.

Le président de la République a assuré les ambassadeurs du Niger (M. Amadou Seydou) et de République Centrafricaine (M. Clément Sevot) de l'appui de la France, le premier pour surmonter les effets de la sécheresse, le second pour la construction du chemin de fer reliant son pays au transcamerounais. La France, est-il dit *dans la déclaration à l'ambassadeur du Rwanda* (M. Jules Kananura), ne « ménagera pas ses efforts » pour aider son pays à « progresser sur la voie de la prospérité ». Enfin, à M. Jonathan Chivunga, M. Giscard d'Estaing a exprimé l'intérêt de l'industrie française au développement de la Zambie.

Le président de la République évoque l'aide à la reconstruction du Vietnam du Nord

M. Vo Van Sung, premier ambassadeur de la République démocratique du Vietnam en France, a présenté mercredi 9 octobre ses lettres de créance à M. Giscard d'Estaing. Il a notamment déclaré : « *Dans le passé, le peuple et le gouvernement français se sont souvent prononcés en faveur de notre juste cause et avaient créé toutes les conditions favorables pour la tenue de la conférence de Paris sur le Vietnam. A présent, dans l'œuvre de reconstruction du Vietnam et dans le pansement des blessures de guerre, le peuple et le gouvernement français apportent eux aussi leur contribution. Je profite de cette occasion pour leur renouveler nos sincères remerciements.* » M. Giscard d'Estaing a dit que la France « *n'a d'autre souhait aujourd'hui que de voir enfin s'établir dans cette région du monde une paix durable. Elle est disposée, pour sa part, à y contribuer dans toute la mesure de ses possibilités. C'est dans le même esprit qu'elle a décidé de concourir à l'œuvre de reconstruction dans laquelle votre gouvernement s'est courageusement engagé* », a-t-il ajouté.

A sa sortie de l'Elysée, M. Vo Van Sung a déclaré qu'il avait informé le président de l' « *impasse actuelle au Vietnam du Sud qui a pour cause la continuation de l'engagement militaire des Etats-Unis et le refus du régime du général Thieu d'appliquer les accords de Paris* ». « *Je l'ai informé*, a-t-il poursuivi, *du désir de la population du Sud de voir cesser cet engagement militaire et de renverser le régime du général Thieu, afin de laisser la place à un nouveau gouvernement qui serait favorable à la paix, à la concorde nationale et à une exécution correcte des accords de Paris, et qui pourrait régler de concert avec le G.R.P. les problèmes internes du Sud.* »

Cette question des rapports entre Paris et le Vietnam fait d'autre part l'objet d'une question écrite de M. Chevènement, député socialiste de Belfort, au ministre des affaires étrangères.

Le député exprime « *sa surprise devant le secret dans lequel se sont tenues des réunions auxquelles participaient des représentants de l'administration française, sous les auspices de la Banque mondiale, en vue de mettre sur pied un programme d'aide multilatérale au régime de Saigon à l'instigation des Etats-Unis* ». La prochaine réunion sur ce projet devant se tenir à Paris le 17 octobre, M. Chevènement demande au ministre « *s'il est exact que le gouvernement français compte s'engager dans ce plan d'assistance et quel est le volume des crédits que la France envisage de débloquer pour cette opération* ».

ASIE

Cambodge

● M. LONG BORET, premier ministre de la République khmère, a affirmé mercredi 9 octobre devant l'Assemblée générale de l'ONU que son gouvernement est le représentant légal du peuple cambodgien et il a invité l'organisation mondiale à dépêcher dans son pays des observateurs qui pourront constater que la République khmère « *n'abrite aucune force.* » — *(Corr.)*

Macao

● M. ALMEIDA SANTOS, ministre portugais de l'outre-mer, actuellement en visite à Macao, a reçu jeudi 10 octobre les dirigeants de la communauté chinoise de la colonie. C'est la première visite à Macao d'un dirigeant portugais depuis le changement de régime à Lisbonne. — *(U.P.I.)*

UNE « JOURNÉE DE L'AMITIÉ FRANCO-CHINOISE »

L'Association des amitiés franco-chinoises, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine et pour mieux faire connaître ses réalisations, organise une série de manifestations qui se dérouleront dans les cinq salles de la Mutualité, à Paris, de 12 heures à 24 heures, le samedi 12 octobre. A 15 heures, se tiendra un meeting avec Mmes Irène de Lipkowski, présidente de l'association; Hélène Marchisio, secrétaire générale, et M. Jean Crespi, rédacteur en chef de *Aujourd'hui la Chine*.

Corée du Sud

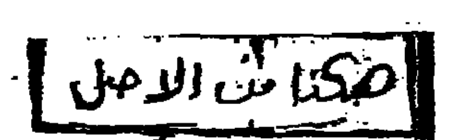
MANIFESTATION DE CATHOLIQUES CONTRE LE RÉGIME PARK

Séoul *(A.F.P., A.P.)*. — Environ vingt mille catholiques sud-coréens, dirigés par treize évêques et cent quarante prêtres, ont participé, le mercredi 9 octobre, à une réunion de prière qui s'est transformée en manifestation antigouvernementale, la plus importante depuis l'instauration de la loi martiale il y a deux ans. Au cours de cette réunion, destinée en principe à célébrer l'année *sainte* proclamée par le Vatican, les catholiques venus de tout le pays ont demandé une *nouvelle* Constitution et la libération de tous les prisonniers politiques. Ils ont invité le gouvernement à *ne pas abuser de* ses pouvoirs, affirmant notamment que les droits humains fondamentaux *n'étaient pas respectés*. Ils ont réclamé enfin la libération de Mgr Daniel Chi, évêque accusé *d'être impliqué dans un complot* estidiantin en vue de renverser le régime Park.

D'autre part, une violente manifestation antigouvernementale s'est produite jeudi 10 octobre à Séoul, où un millier d'étudiants de l'université de Corée ont lancé des pierres contre la police.

Philippines

● CINQ PERSONNES ont été tuées et une quarantaine d'autres blessées, le mercredi 9 octobre, par l'explosion d'une grenade, à Manille. Il s'agit du premier incident de ce genre depuis l'instauration de la loi martiale, en septembre 1972.



ASIE

Vietnam du Sud

Le G. R. P. demande à l'opposition de s'unir pour renverser le régime de Saigon

Le G.R.P. sud-vietnamien, prenant acte de l'effervescence dans le pays, a lancé, mercredi 9 octobre, un appel à l'opposition lui demandant de « renverser Nguyen Van Thieu et ses hommes » et de « former une administration approuvant la paix, la concorde nationale et appliquant l'accord de Paris ». Le G. R. P. entamerait ensuite des « pourparlers avec une telle administration afin de régler rapidement les problèmes au Sud ». Il « apprécie hautement les déclarations et les actes qui vont réellement dans le sens de la paix, de l'indépendance et de la démocratie » et demande à toutes les forces politiques, sans distinction de tendance et de confession, de s'unir pour mettre fin aux ingérences américaines et abattre le régime de Saigon. Selon le G.R.P., une telle exigence va dans le sens d'une bonne application de l'accord de Paris puisque M. Thieu le viole sans cesse.

A Saigon, l'opposition multiplie ses manifestations. Plusieurs milliers de personnes ont défilé jeudi à l'appel des « journalistes mendiants », qui se proclament tels pour que la population comprenne « clairement le despotisme du régime qui veut étouffer la presse ». De nombreux députés de l'opposition ont participé au défilé. On notait aussi la présence de prêtres catholiques, parmi lesquels le Père Tran Huu Thanh, président du Mouvement contre la corruption. Même divisée, l'Eglise catholique n'est donc plus, comme l'expose notre correspondant, le pilier qu'elle fut longtemps pour le régime de Saigon.

L'Église catholique n'est plus le pilier du système

De notre correspondant

Bien-Hoa. — Juste au nord de cette ville quasi jumelle de Saigon, sur la quinzaine de kilomètres qui la séparent des premières plantations d'hévéas, se situe le pays dit des « quatre cents clochers ». Une église par curé, dit-on à Saigon de cette zone remodelée par des paroisses catholiques littéralement transportées du Nord en 1955. A Hué, sur une colline qui domine la rive droite de la rivière des Parfums, s'élève la basilique de Phu-Cam, non loin de l'église des rédemptoristes. Un peu partout dans le Sud, des clochers, parfois massifs, écrasent un paysage dans lequel ils n'ont jamais pu s'intégrer.

Au Vietnam du Sud, depuis les accords de Genève de 1954, les catholiques sont une force. L'église est encore riche. Elle a quelque deux millions de fidèles, sur dix-neuf millions d'habitants. Et si le temps du catholicisme officiel instauré par Ngo Din Diem est révolu, aucun régime n'a pu survivre longtemps à Saigon sans l'appui ou, du moins, la complicité de la partie la plus conservatrice — et la plus influente — d'un clergé assez remuant. Or, depuis l'an dernier, même la hiérarchie de l'Eglise semble vouloir prendre ses distances à l'égard d'un régime qu'elle juge maintenant un peu à bout de souffle.

En septembre 1973 les évêques ont lancé un premier avertissement au président Thieu dans une lettre pastorale dénonçant la corruption du pouvoir. Neuf mois plus tard, le 18 juin 1974, un manifeste publié par trois cent un prêtres a repris avec plus de vigueur le même thème. Le 8 septembre, le Père Tran Huu Thanh et ses amis ont lancé le désormais fameux « acte d'accusation n° 1 », qui énumère six scandales dans lesquels seraient impliqués non seulement le président Thieu et sa femme, mais aussi plusieurs de leurs proches parents. Depuis, l'agitation politique a retrouvé ses droits sur la place de Saigon.

Or le Père Tanh n'appartient pas à la petite fraction progressiste de l'Eglise vietnamienne. Auteur d'une étude sur le « personnalisme », il a fait un long bout de chemin avec les frères Ngo avant de prendre, sur le tard, une position plus en retrait. A contrecœur, il dit maintenant accepter *« la coexistence pacifique avec les communistes »*. Mais, dans cette lutte politique qu'il entrevoit avec l'adversaire, il faut rassembler autant d'atouts que possible. « *Thieu doit s'engager dans uen réforme radicale : il ne suffit pas de changer quelques chefs de province et quelques généraux, il faut rétablir les libertés, briser la soumission du corps judiciaire à l'égard du pouvoir, écarter les membres les plus corrompus et les plus détestés de l'entourage du président* », dit-il dans un excellent français.

Pendant de longues années, l'Eglise du Sud s'est bien gardée de condamner trop ouvertement la guerre américaine. Il est vrai que bon nombre de religieux avaient leurs raisons de s'en accommoder. Pour certains, les affaires allaient bon train, et il leur suffisait d'exploiter la crédulité de leurs ouailles et d'entretenir la complaisance des autorités pour vivre sur un pied assez élevé. Quant à la hiérarchie, elle était dominée par des prélats à l'anticommunisme de bon ton et heureux d'avoir affaire à un président catholique, mais trop prudent pour rétablir le catholicisme officiel. Dans l'armée, notamment dans le corps des officiers, les catholiques n'étaient plus la majorité, mais ils demeuraient assez nombreux pour faire prévaloir les intérêts de leur communauté.

L'attitude de l'Eglise a commencé à changer en 1971, quand le président Thieu s'est fait réélire sans opposant pour un second mandat. Vers la fin de l'année suivante, l'Eglise entreprit de se démarquer plus nettement du régime. Le Vatican a alors renoué discrètement le dialogue avec l'Eglise du Nord, qui compterait quatre cent mille fidèles. Le pape a bien reçu le président Thieu lors de son passage à Rome, mais non sans faire savoir qu'il s'inquiétait du sort des prisonniers politiques du régime. Paul VI a également accordé une audience à Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P.

L'engrenage

Sur place, entre-temps, une poignée de prêtres radicaux conduits par le Père Chan Tin, rédemptoriste comme le Père Thanh, dénoncer la « guerre silencieuse », celle menée par l'appareil répressif mis en place par M. Thieu avec l'aide de Washington. Les effectifs de la police de Saigon s'élevaient à trente-sept mille hommes en 1965, date de l'intervention des troupes combattantes américaines. Ils ont atteint le plafond de cent vingt-deux mille en 1973, quand les soldats américains se sont retirés. En cinq ans, de 1967 à 1972, Washington a versé 125 millions de dollars pour entrainer et équiper cette police. Selon le Père Chan Tin, qui préside le comité de lutte pour la réforme des prisons, le régime détient deux cent mille personnes, et la torture est une pratique courante dans ses prisons, ce qui a été effectivement confirmé par de nombreux témoins.

Sans toutefois lui offrir sa caution, l'Eglise en s'est pas ouvertement opposée à la campagne du Père Chan Tin et de ses amis. Depuis l'an dernier, le clergé s'inquiète à son tour. Puisque les crédits américains diminuent — et qu'ils vont probablement continuer de le faire — le président Thieu demeure-t-il un bon cheval de bataille contre les communistes ? Ne faudrait-il pas au moins lui faire comprendre qu'il doit introduire certaines réformes ? Pour pouvoir lutter contre le communisme, disent maintenant de nombreux curés, il faut rétablir un minimum de justice sociale.

Le clergé catholique compte une minorité de « progressistes » et même quelques prêtres-ouvriers qui semblent prêts à faire un bout de chemin avec les communistes. Mais la majorité de ce clergé demeure assez conservatrice, et c'est à la fois pour se démarquer et pour mieux tenir la bride au président Thieu qu'elle a décidé de lui lancer un avertissement public. « *Pour l'instant, les catholiques tirent à blanc, mais Thieu ferait mieux de se méfier de l'engrenage qui l'attend* », commente, non sans justesse, un homme politique saigonnais.

En effet, les catholiques savent très bien à quel jeu ils se prêtent quand ils attaquent de front un pouvoir qu'ils ont si longtemps toléré. Dans la foulée, les bouddhistes et l'opposition pacifiste ont relevé la tête, ce que les curés ne pouvaient pas ne pas souhaiter, de peur d'occuper seuls le devant de la scène et de rappeler ainsi d'assez fâcheux précédents. Si les catholiques parviennent à faire suffisamment pression sur le général Thieu pour qu'il transige, ils auront alors remis sur le tapis le problème de l'existence, et donc de la direction, d'une troisième force.

Le Père Tinh, un prêtre originaire du Nord, a prêté son église paroissiale en juin aux religieux qui ont signé le manifeste contre la corruption. Sur ce qui se passe depuis, il a des opinions bien tranchées. « *Le président Thieu ne doit pas aller à contre-courant : la population souffre de la faim et du chômage... S'il n'assainit pas son régime, nous nous soulèverons* », proclame-t-il. Pourquoi l'attaquer maintenant ? « *Auparavant, il n'y avait que quelques fissures dans la coque. Maintenant, la barque se remplit d'eau. Nous sommes en danger.* » Une négociation avec l'autre côté ? « *Il n'est pas question de coexistence pacifique avec les communistes : nous en avons déjà fait l'expérience une fois, et cela nous suffit* », réplique-t-il.

Il reste que le procès du régime est lancé et que la droite catholique a jugé qu'il valait mieux qu'elle le fasse elle-même plutôt que d'en laisser le soin à d'autres ou d'attendre que la barque sombre. L'Eglise catholique du Sud bouge, puisque les éléments les plus conservateurs sont sur la brèche. La poignée des prêtres radicaux qui se battent depuis longtemps contre M. Thieu s'en félicitent. Cependant, le Père Chan Tin ne peut s'empêcher de noter avec une point d'ironie : « *On me dit qu'il y a peut-être une main derrière tout cela. Mais, je n'en sais rien.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Japon

Le déploiement d'armes atomiques

EN MAI 1972, DÉJA...

La présence d'armes nucléaires à bord de navires américains mouillant dans les eaux japonaises continue de provoquer des remous. Le maire de Yokosuka a demandé au gouvernement nippon d'interdire la visite que doit faire le porte-avions « Midway » dans le port de cette grande ville. De son côté, le Pentagone a confirmé que trois navires de guerre ont quitté mardi des ports japonais, mais il dément que ces mouvements aient quelque chose à voir avec l'actuelle controverse.

D'autre part, des représentants des habitants de Yokota, ville qui abrite une base américaine, demandent au gouvernement de procéder à une inspection pour s'assurer que des armes nucléaires n'ont pas été introduites au Japon. Cette requête parait en effet fondée. « Le Monde » du 4 mai 1972 avait révélé que, le jour même, des exercices d'entrainement au chargement d'engins atomiques étaient en cours sur la base de Yokota. A l'époque, le F.N.L. sud-vietnamien lançait une grande offensive et l'usage de petites armes atomiques avait peut-être été envisagé par Washington. Les exercices de Yokota étaient en tout cas liés à la guerre du Vietnam, disaient alors nos informateurs. Le 19 mai 1972, nous faisions état de nouveaux exercices. L'ambassade du Japon en France répondit ensuite que « le gouvernement des Etats-Unis s'est engagé vis-à-vis du gouvernement japonais à consulter préalablement celui-ci au cas où des armes atomiques seraient déployées sur le sol japonais ». Les récents développements de la situation font qu'il est aujourd'hui pour le moins difficile de prononcer des jugements aussi catégoriques et permettent de s'interroger une fois encore sur ce qui s'est passé à Yokota en mai 1972.

AFRIQUE

Burundi

L'URNE NOIRE DE L'OPPOSITION

Bujumbura (*Reuter*). — *Le congrès national du parti de l'Union pour le progrès national (UPRONA), au pouvoir au Burundi, a été convoqué pour le 19 octobre, afin d'élire le secrétaire général du parti qui deviendra à la fois président de la République et chef du gouvernement.*

Le président Michel Micombero, candidat unique, a publié un décret où il fixe la composition du congrès national de l'UPRONA. L'élection se déroulera au siège du parti à Bujumbura, sous le contrôle de M. Gaëtan Rugambara, président de la Cour suprême.

La procédure électorale prévoit que les partisans du président Micombero déposent leur bulletin dans une urne peinte aux couleurs de l'UPRONA, rouge et blanc, ses adversaires déposant les leurs dans une urne noire.

Pour être élu, le président devra détenir les deux tiers des suffrages.

[Le président Michel Micombero s'est emparé du pouvoir par la force en novembre 1966, supprimant la monarchie et évinçant le roi Ntare V.]

Éthiopie

CORRESPONDANCE

Le rôle des États-Unis

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Dean O. Claussen, directeur des services d'information et des relations culturelles de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, au sujet de l'article de J.-C. Guillebaud sur l'Ethiopie, paru dans le Monde *du 21 septembre :*

Etant donné que Kagnew se trouve à plus de 2 000 mètres d'altitude dans les terres de la province côtière de l'Ethiopie, elle ne peut servir de base navale. Ali Mirah n'a pas été aux Etats-Unis depuis le voyage qu'il y a effectué en 1972. Les programmes toujours en cours d'assistance économique, militaire et de secours alimentaire, qui marquent les relations de bonne entente entre l'Ethiopie et les U.S.A. depuis des années, constituent un témoignage de poids de l'intérêt que porte mon gouvernement, aujourd'hui comme hier, à l'intégrité, au bien-être et au développement de l'Ethiopie.

[Lorsqu'ils évoquent la possibilité d'une intervention américaine et un éventuel réaménagement stratégique de Kagnew-Station, les représentants de la gauche éthiopienne savent naturellement qu'une telle hypothèse impliquerait le transfert sur le littoral d'installations qui se trouvent effectivement à l'intérieur des terres. D'autre part, la hantise d'une intervention des services américains dans la crise éthiopienne — perceptible depuis février dernier à Addis-Abeba — n'a pas été atténuée, bien au contraire, par les récentes révélations concernant le rôle joué par la C. I. A. au Chili.]

A travers le monde

Allemagne fédérale

- LE PORTE-PAROLE du gouvernement de Bonn a confirmé, le 9 octobre, que le chancelier Schmidt se rendra l'année prochaine en Chine, à une date qui sera fixée par la voie diplomatique entre Bonn et Pékin.

États-Unis

- LE SENAT a voté, le mercredi 9 octobre, par 62 voix contre 16, le projet de loi sur la suppression de toute aide militaire américaine à la Turquie, aussi longtemps que les forces turques n'auront pas commencé à se retirer de Chypre.

Italie

- LE MINISTRE DE L'INTERIEUR vient de révéler qu'un « *quatrième putsch d'extrême droite* » aurait été préparé en octobre 1973. L'information suit l'arrestation de quatre hommes, le 9 octobre, à Turin, Varèse, Modène et Palerme. Il s'agit d'un représentant de commerce, d'un ingénieur, d'un avocat et d'un médecin, qui auraient envisagé avec des complices l'assassinat de plusieurs personnalités politiques et syndicales, dont deux ministres en exercice. D'importantes quantités d'armes et de munitions, ainsi que divers documents, ont été saisis chez les inculpés. Par ailleurs, sur ordre d'un magistrat qui enquête sur les « *brigades rouges* », sept hommes ont été arrêtés à Turin pour « *participation à bandes armées et association subversive destinée à détruire l'organisation politique, économique et sociale du pays* ». D'autres arrestations seraient imminentes. — (*Corr.*)



AFRIQUE

Veillée d'armes au Sud-Ouest africain

Sous la pression des faits et notamment parce que la *décolonisation des territoires portugais* d'Afrique les y contraints, les dirigeants de Pretoria lâchent du lest en Namibie.

Le commissaire régional aux populations autochtones du Sud-Ouest africain a annoncé, la semaine dernière, que des élections seraient organisées en janvier 1975 en Oramboland, l'un des Etats bantous semi-autonomes du territoire. D'autre part, soucieux de manifester leur volonté de compromis, les responsables politiques sud-africains ont fait savoir que le South West Africa Peoples Organisation (SWAPO), mouvement nationaliste noir dont la plupart des dirigeants sont soit emprisonnés, soit en exil, pourrait participer normalement à la consultation électorale.

Cependant, dans ce territoire d'Afrique australe, où notre envoyé spécial a séjourné une semaine cet été, l'ambiance est moins celle d'une période préélectorale que celle d'une veillée d'armes.

I. — LA GRANDE PEUR DES BLANCS

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Windhoek. — *« On s'attend à quelque chose de grave. Les femmes apprennent à tirer, tous les hommes sont armés... La police reste pratiquement en état d'alerte permanente... Dix mille commandos peuvent être placés sur pied de guerre en quelques heures... Le gouvernement de M. Vorster maintient une force d'environ trois mille hommes à Walvis Bay, enclave sud-africaine (1) située dans le Sud-Ouest africain... Les parachutistes de Pretoria sont à trois heures d'avion d'ici... De larges et bonnes routes bien entretenues relient la capitale au nord du pays, la région la plus menacée, à cause du voisinage de l'Angola, que les Portugais seront contraints d'évacuer à plus ou moins long terme... La pression extérieure est déjà vive, dans la bande de Caprivi, à la frontière de la Zambie, où des forces de police sud-africaines, dont personne ne connaît les effectifs, sont stationnées depuis plusieurs années... »*

L'homme qui tient ces propos sans illusion est de nationalité allemande. Ses activités personnelles lui permettent d'être parfaitement au courant de la situation qui règne dans un territoire où il vient de passer trois années.

Au sein de la communauté blanche, qui compte une centaine de milliers de personnes, l'inquiétude ne cesse de croître, notamment depuis que, le 25 avril dernier, les militaires se sont emparés du pouvoir à Lisbonne. Beaucoup de Blancs ont acheté des terres ou des biens immobiliers en République Sud-Africaine, mais la plupart des candidats au départ ne considèrent l'Afrique du Sud que comme une étape sur un chemin beaucoup plus long qui, selon les cas, pourrait aboutir en Australie, au Canada ou en Suisse.

En dépit de leur faible nombre, les Blancs du Sud-Ouest africain constituent une communauté hétérogène. Lorsqu'en 1915 les forces armées sud-africaines s'emparèrent de la colonie allemande du Sud-Ouest africain, le territoire comptait treize mille Blancs, dont douze mille Allemands (2). Aujourd'hui, sur un peu moins de cent mille Blancs, moins d'un tiers sont d'origine allemande, le reste étant originaire d'Afrique du Sud, en majorité afrikaaner, en minorité britannique. Il y a encore quinze ans, la proportion des « Allemands » était beaucoup plus forte, car leur nombre était à peu près identique, alors que la communauté blanche ne comptait que cinquante mille personnes.

Les arrière-petits-enfants de Guillaume II

En quittant l'aéroport international Strijdom, la prise de contact avec la réalité germanophone est immédiate. Le voyageur franchit la rivière Bismarck, laisse sur la droite la route de Steinhausen, traverse l'agglomération de Klein Windhoek, puis entre dans la capitale par la Kaiserstrasse.

De trois bâtiments qui ont des allures de burgs rhénans sortis tout droit d'une édition du théâtre romantique de Victor Hugo se détache la vieille forteresse (Alte Feste). Un musée du souvenir y est installé. Ce qui frappe dans ce musée de l'ancienne forteresse, c'est non seulement l'exaltation du militarisme triomphant de l'époque impériale (Mit Gott, für Kaiser und Vaterland — avec Dieu, pour l'empereur et la patrie), mais aussi tout ce qui concerne la mise en valeur de la colonie. Car, au Sud-Ouest africain, comme au Togo, au Cameroun ou au Tanganyika, les Allemands se préoccupèrent immédiatement des possibilités de développement du pays.

C'est seulement en 1884 que le marchand Lüderitz acheta contre l'équivalent de 2 500 francs et deux cents fusils, les terres environnant la baie qui porte aujourd'hui son nom (3). Mais, très vite, missionnaires luthériens, commerçants, prospecteurs miniers, chasseurs de baleines et explorateurs s'efforcèrent de dresser un inventaire des ressources potentielles. Dès 1907, un dénommé Lindequist importe de Boukhara, à la ferme Fürstenwald, située dans la région de Windhoek, un agneau nommé « Jacob I », dont la photo siège en bonne place au musée, au milieu de clichés jaunis représentant des tournois de gymnastique, des courses de chevaux et des concours agricoles. « Jacob I » est à l'origine de l'une des plus importantes richesses du Sud-Ouest : l'exportation annuelle de cinq millions de peaux d'agneaux karakuls (variétés d'astrakan), soit plus que n'en exportent l'Union soviétique et l'Afghanistan réunis.

Trois des quatre hôtels de Windhoek portent des noms allemands. Le *Fürstenhof* sert une excellente cuisine de Westphalie et l'on y boit la bière locale, qui répond au nom germanique d'Hansa. Dans la plupart des cafés, restaurants et hôtels, le personnel — fût-il africain — est trilingue. L'*Herr Ober* (le garçon de café), généralement métis, mais parfois noir, passe, comme ses clients, avec une aisance déconcertante, de l'afrikaan à l'anglais ou à l'allemand. Une infime minorité de « Britanniques » affectent ici, comme ailleurs, de ne parler qu'anglais, mais l'allemand est parlé et compris pratiquement par tous.

Tous les germanophones n'ont pas la même conception du culte du passé. S'ils communient dans le respect devant le monument du gouverneur Curt von François, le sobre obélisque du mémorial de la campagne de 1916 contre les Ovambo, ou encore le monument du Cavalier dédié aux troupes coloniales, les « Allemands » sont divisés sur l'histoire récente. Alors qu'à Schwakopmund, petite bourgade côtière qui a conservé son cachet du siècle dernier, on se contente de hisser le drapeau impérial pluiseurs fois par an, quelques fermiers continuent de révérer Hitler et s'affirment de zélés propagandistes de *Mein Kampf*.

Dans l'ensemble, la société « allemande » du Sud-Ouest est conservatrice. Un professeur, qui enseigne dans une école privée, affirme : *« L'attitude de mes compatriotes est curieuse. Ils réclament des subventions pour leurs écoles à la République fédérale allemande, mais ne cessent de traiter de rouges les dirigeants socialistes de Bonn. »*

Beaucoup d'« Allemands » soutiennent cyniquement le gouvernement ségrégationniste de M. Vorster. Cette attitude est en fait purement opportuniste, et l'un de nos interlocuteurs nous l'a ainsi expliquée : *« Nous ne tenons pas spécialement à l'Afrique du Sud, mais nous ne pouvons pas faire autrement. Nous ne sommes pas opposés à un Sud-Ouest africain indépendant, mais toute l'activité économique locale se trouve entre les mains du capital sud-africain... »*

Comme les autres membres de la communauté blanche, les « Allemands » s'accommodent du *statu quo* politique et de la situation diminuée qui est celle de la communauté noire.

Un ancien officier de la Kriegsmarine, qui a servi durant la dernière guerre à Brest, Saint-Nazaire et Toulon, témoigne d'un certain optimisme pour l'avenir, parce que, dit-il : *« Il n'y a pas de problème racial au Sud-Ouest africain, mais uniquement des problèmes de minorités. »* Mais, dans les quelque sept mille fermes dispersées à l'intérieur du pays, c'est souvent un avis différent qui prévaut. Sur ces immenses espaces, au pied des éoliennes qui arrachent l'eau aux entrailles du sol et la déversent dans des lacs artificiels (dont l'emplacement avait souvent été choisi par le colonisateur allemand), on commente avec amertume les événements d'Angola et du Mozambique.

Il est vrai que la vie est aisée pour ces colons blancs qui ne travaillent dur que six mois sur douze, possèdent généralement avion personnel et poste radio-émetteur, par nécessité, et passent le reste du temps soit à Francfort, Hambourg ou Berlin, soit même sur la Côte d'Azur. Il n'ont pas attendu le putsch de Lisbonne pour manifester leur scepticisme sur la pérennité de la présence sud-africaine ici. Un interlocuteur, particulièrement bien informé, nous a affirmé que sur vingt mille germanophones, cinq mille avaient conservé un passeport allemand valide... Et d'ajouter, à ce propos, que, en prétendant les obliger à prendre la nationalité sud-africaine, le gouvernement de Pretoria outrepassait ses droits de puissance mandataire (4).

En tout état de cause, le gouvernement sud-africain continue d'administrer le Sud-Ouest, comme le Transvaal ou le Natal, et la seule politique qu'il entend poursuivre — ici comme dans le reste du territoire de la République — est celle des foyers autonomes bantous ou bantoustans. La phase ultime de cette *lente et prudente évolution* devrait consister à donner l'indépendance aux bantoustans et à annexer, purement et simplement, l'Etat blanc à la République Sud-Africaine. Il s'agit d'un projet difficilement réalisable, parce que les hommes de couleur ne disposent d'aucune élite politique, d'aucune ressource dans leurs « homelands », et surtout parce que la majorité d'entre eux rejette cette formule.

Pour M. B.J. Van der Walt, qui représente le gouvernement de Pretoria à Windhoek, et constitue l'autorité administrative suprême du Sud-Ouest, la situation est en tout cas parfaitement claire. Cet afrikaner, qui a été ambassadeur au Portugal, nous explique : *« Les Blancs contrôlent l'économie, et les Noirs n'ont pas atteint un niveau d'instruction suffisant pour prétendre au même rôle. C'est la raison pour laquelle la responsabilité de diriger ce territoire ne peut pas échoir à la majorité.*

— Ne peut-on pas associer plus étroitement les « non-Blancs » à la conduite des affaires publiques ?

— *Nous amenons tous les peuples du Sud-Ouest à un point tel qu'ils puissent eux-mêmes décider de leur destin sur les terres qui sont les leurs, étant entendu que les Blancs resteront maîtres de leur sort sur leur propre sol... Et puis, il y a des groupes ethniques importants, comme celui des Ovambos, et nous devons empêcher que ceux-ci soumettent les minorités à leur suprématie...*

— Mais la ségrégation... (5).

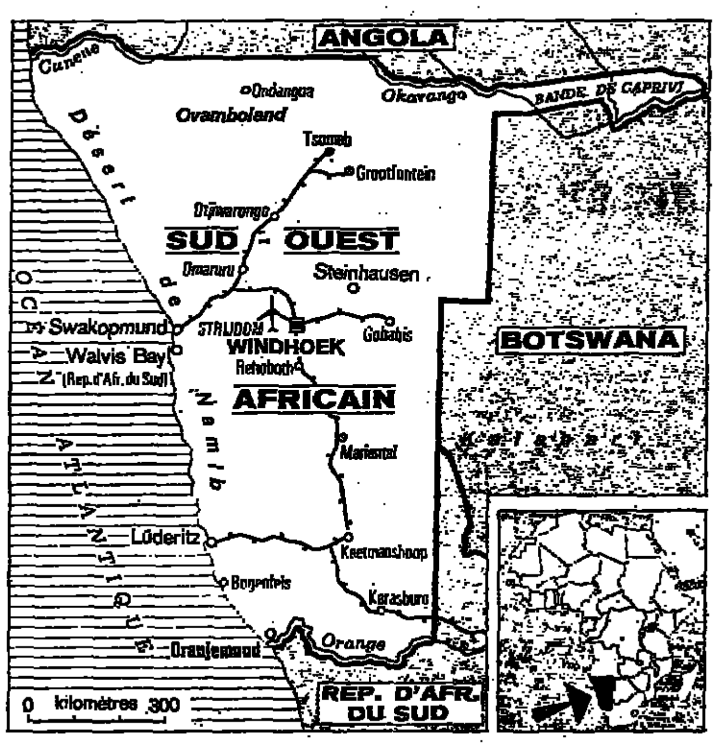
— *Les non-Blancs aussi rejettent la mixité et la cohabitation avec les Blancs...* »

En réalité, la présence sud-africaine au Sud-Ouest africain est fondée sur des raisons à la fois économiques et stratégiques. *La Consolidated Diamond Mining*, filiale de la *De Beers*, exploite à Oranjemund la plus grande mine de diamants du monde. Les gîtes diamantifères, également nombreux à proximité de Luderitz, s'étendent aux plages et même au sous-sol marin. La *Tsumeb Corporation*, groupe auquel appartiennent la *Newmont Mining* américaine et l'*Anglo-American* sud-africaine, met en valeur d'immenses gisements de cuivre. L'*Iscor* sud-africaine extrait fer, étain et zinc, et *Gulf Oil, Chevron, Shell, B.P., Philipp* multiplient les prospections pétrolières. Les inépuisables ressources du sous-sol du Sud-Ouest, systématiquement inventoriées par les grands groupes financiers internationaux comme Pennaroya, Rio Tinto et leurs filiales, constituent un réservoir de matières premières indispensables à l'économie de la République Sud-Africaine.

En dépit de l'étendue des régions désertiques, notamment dans la zone côtière, les ressources agricoles ne sont pas négligeables. Dans le Nord, la culture du maïs est relativement développée, et l'élevage, surtout lorsqu'il est concentré dans les fermes européennes, alimente un important courant d'exportation, dont les peaux d'astrakan et la laine.

Enfin, la pêche est en plein essor. A Walvis-Bay, se trouvent des usines où l'on extrait l'huile *de poisson, des fabriques de farine* de poisson et huit conserveries de pilchards, les plus grandes du continent africain. A Lüderitz existe un centre de congélation et de mise en boîte de langoustes. La chasse au phoque et à la baleine est également très développée au large des côtes, que le courant de Benguela et les abondantes remontées d'eau froide rendent particulièrement poissonneuses.

Un sexagénaire, journaliste à Windhoek depuis quarante ans, résume de façon réaliste le point de vue de la communauté blanche, à laquelle il appartient : *« L'Afrique du Sud ne peut pas se retirer du Sud-Ouest. Pour l'instant, sa ligne Maginot est sur le fleuve Cunene, qui constitue la frontière naturelle avec l'Angola. Si les Sud-Africains abandonnaient le Sud-Ouest, cette ligne Maginot serait reportée plusieurs milliers de kilomètres plus au sud, et ce serait un véritable suicide. D'ailleurs, sans recours à la force, personne ne peut évincer l'Afrique du Sud de ce pays... »* Puis calculant son effet, il ajoute : *« On vient de découvrir près de Swakopmund le plus grand gisement d'uranium du monde... »*



SUPERFICIE : 824 292 kilomètres carrés.
POPULATION : 746 328 habitants (dont 90 658 Blancs).
CAPITALE : Windhoek (65 000 habitants, dont 36 000 Blancs).
VILLES PRINCIPALES : Swakopmund, Lüderitz, Tsumeb.
RESSOURCES : Diamants, cuivres, pierres semi-précieuses, peaux de mouton Karakul, bétail, pêcheries.

(1) La Grande-Bretagne s'installa en 1878 à Walvis-Bay, qui fait juridiquement partie du territoire sud-africain.

(2) Paul Giniewski : *Livre noir, Livre blanc, Dossier du Sud-Ouest africain*, Paris, 1966, p. 41.

(3) Elisée Reclus : *l'Afrique australe*. Paris, 1901, p. 270.

(4) *Ancienne Deutsch Sudwest Afrika*, le Sud-Ouest africain, que les nationalistes noirs dénomment Namibie, a été placé sous mandat sud-africain par la Société des nations en 1920. Au lendemain de la deuxième guerre, l'Afrique du Sud s'opposa à la tutelle de l'ONU sur le territoire, qu'elle intégra en 1949.

(5) L'Immorality Act sud-africain, par exemple, n'est théoriquement pas applicable au Sud-Ouest africain. Cependant, en 1934, l'administration locale a adopté un texte *« qui interdit les actes d'immoralité entre Blancs et non-Blancs »*, texte qui est toujours appliqué. En 1953, l'Assemblée législative du territoire a adopté une ordonnance qui proscrit les mariages mixtes au Sud-Ouest africain.

Prochain article :
LA SOURDE IMPATIENCE DES NOIRS

Un gramme de démocratie

(Suite de la première page.)

Les rapports entre le gouvernement et les Assemblées entrent dans la partie parlementaire de notre régime mixte. L'incompatibilité entre la fonction ministérielle et le mandat de député ou de sénateur n'est donc pas dans la logique. Elle fait plutôt figure d'anomalie. Il serait tout à fait concevable qu'on la fasse disparaître et qu'on supprime complètement les suppléants. Mais si on les maintient, il n'est pas concevable qu'on en fasse des parlementaires de seconde zone. Cela paraît contraire au concept de représentation nationale et à la dignité qui doit entourer celle-ci.

***

La réforme du Conseil constitutionnel est beaucoup plus valable. Si le « gouvernement des juges » — formule imagée mais inexacte, d'ailleurs — a manifesté des défauts aux Etats-Unis, notamment en matière économique et sociale, il y a montré de grandes qualités aussi, qui l'emportent finalement : ses décisions contre la ségrégation raciale et pour l'égalité électorale ont beaucoup contribué au développement de la démocratie. De toute façon, le problème se pose de façon différente dans un pays où les parlementaires ne sont pas encadrés par des groupes disciplinés, où le gouvernement ne dispose jamais dans les Assemblées d'une majorité ferme — et dans un pays comme le nôtre, qui est entré dans un système majoritaire où le gouvernement réussit à faire adopter finalement les projets qu'il veut.

Dans un tel système, le contrôle de la constitutionnalité des lois change de sens. Il n'est plus un moyen d'affaiblir une toute-puissance parlementaire qui n'existe pas. Il est un moyen d'empêcher que le bloc gouvernement-majorité ne devienne omnipotent, en le maintenant dans les limites de la loi fondamentale. Il renforce donc la situation de l'opposition qui risquerait d'être écrasée sans lui. La gauche a très bien compris cela d'ailleurs, dont le programme commun demande la création d'une cour suprême, en des termes qui mériteraient un large consensus.

L'actuel projet de réforme du Conseil constitutionnel est très éloigné d'un tel objectif. Mais il peut marquer un premier pas dans sa direction. Passons sur l'auto-saisine du Conseil, idée bizarre, contraire à l'indépendance d'une juridiction vis-à-vis des affaires qu'elle doit juger : le gouvernement gagnerait à se débarrasser de cette fâcheuse disposition. Au contraire, permettre à une minorité de parlementaires de déférer une loi au Conseil, voilà une bonne disposition. On pourrait, certes, en trouver de meilleures : par exemple, la saisine par les citoyens, au moyen d'une exception d'inconstitutionnalité soulevée quand on voudrait leur appliquer la loi contestée (système proposé par le programme commun de la gauche).

Mais le système proposé par le gouvernement reste acceptable. Son adoption justifierait d'ailleurs qu'on réclame ensuite son extension à d'autres domaines : par exemple en s'inspirant de la Constitution de Bonn, qui permet au quart des députés d'obtenir la formation d'une commission d'enquête. On pourrait ainsi élaborer progressivement un authentique statut juridique de l'opposition, dont la gauche a tort de repousser l'idée. Un tel statut est indispensable dans un système majoritaire comme le nôtre, où le respect de la minorité est insuffisamment protégé par les habitudes nationales.

Sans doute, ce premier pas est trop timide. Surtout, il reste ambigu. La composition du Conseil constitutionnel n'est pas satisfaisante. Elle ne donne pas de garanties d'impartialité parce qu'elle dépend trop du gouvernement, du moins tant que la majorité de l'Assemblée nationale penche du côté de celui-ci. Cependant, la jurisprudence du Conseil constitutionnel est assez libérale : sur certains points, elle l'est plus que celle du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation. Les divisions actuelles de la majorité, la présence au Conseil de certains hommes d'une grande indépendance parmi ceux qu'elle a nommés ne justifient point une récusation *a priori*. De toute façon, tant que la gauche est minoritaire, elle n'a rien a perdre à une telle réforme. Et quand elle sera devenue majoritaire, il lui suffira d'appliquer le programme commun pour en éviter les inconvénients : un référendum sur l'établissement d'une Cour suprême ayant les plus grandes chances de succes.

En fait, l'attitude de la gauche dans ce domaine est commandée par un choix de stratégie qui mériterait d'être discuté. Refuser un accroissement des droits de l'opposition parce qu'il est trop faible ou partiellement illusoire, c'est appliquer une stratégie du tout ou rien. On considère que les initiatives gouvernementales ne peuvent être acceptées que si elle sont d'emblée suffisantes. Tel a été le cas pour la majorité à dix-huit ans et la liberté de contraception, par exemple. Mais de telles initiatives resteront probablement rares dans le domaine politique, car aucun gouvernement ne peut trop visiblement s'éloigner de ses positions.

Une telle stratégie n'est pas dépourvue d'efficacité. En l'occurrence, elle peut permettre de faire éclater au grand jour les contradictions internes de la majorité à propos du président de la République et de ses initiatives. Pour l'opposition, cela serait certainement une grande victoire, plus avantageuse dans l'immédiat que le pouvoir de saisir le Conseil constitutionnel. A long terme, la balance est moins claire. Une stratégie des petits paquets pourrait être plus efficace, consistant à accepter chaque concession du gouvernement, si minime soit-elle, et à prendre appui sur celles ainsi obtenues pour en obtenir d'autres. « *Une minute de paix, c'est bon à prendre* », disait Jean Giraudoux. Un gramme de démocratie, n'est-ce pas toujours bon à prendre ?

MAURICE DUVERGER.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.C.F.

Les dirigeants des trois formations de l'union de la gauche se rencontreront le 15 octobre

Le parti communiste, qui accélère la préparation de son congrès extraordinaire *(24-27 octobre)*, poursuit sa campagne d'explication sur le recul électoral qu'il a enregistré dans cinq des six récentes élections législatives partielles. Dans un long éditorial de « l'Humanité », jeudi 10 octobre, M. Georges Marchais revient sur les griefs que son parti *adresse à ses partenaires.*

La veille, au cours d'une conférence de presse, M. Paul Laurent avait explicité deux des objectifs que poursuit le P.C.F. en lançant la campagne ouverte par la déclaration de son bureau politique. D'une part, il veut justifier son recul aux yeux *de son électorat et vulgariser auprès de la population* l'idée que le P.C.F. est le meilleur garant *de la stratégie* unitaire *et* de l'application du programme commun. D'autre part, il entend montrer à ses militants que la direction du parti n'est pas insensible aux interrogations qui s'élèvent parfois à la base sur la validité de la stratégie d'union au moment où il est proposé de l'élargir au « peuple de France ».

De son côté, le bureau exécutif du parti socialiste a évité de nourrir la polémique en répondant au P.C.F. Il a le sentiment que la poursuite de l'union de la gauche n'est pas menacée. Mardi 15 octobre, MM. Robert Fabre, Georges Marchais et François Mitterrand doivent d'ailleurs se retrouver dans le cadre du comité de liaison des partis de gauche. Cette réunion était prévue depuis longtemps et il n'y sera pas, en principe, question des difficultés surgies au lendemain des élections législatives partielles. Les trois partis doivent mettre au point des propositions concernant la crise économique, qui pourraient être suivies d'actions communes.

Le bureau exécutif du P.S. a toutefois pris soin de préciser qu'il ne céderait à aucune pression visant à le faire changer de stratégie. Réponse aux sirènes centristes, certes, mais aussi à l'extrême gauche. La direction provisoire du P.S.U. s'est vue en conséquence écartée des assises nationales du socialisme des 12 et 13 octobre puisqu'elle ne se reconnaît pas dans la démarche de l'union de la gauche.

Ces assises ne perdent pas pour autant leur intérêt. D'une part, parce que la tendance minoritaire du P.S.U. regroupée derrière MM. Robert Chapuis et Michel Rocard devrait confirmer vendredi sa participtaion ; d'autre part, parce que la « troisième composante » reste partie prenante au regroupement envisagé et que des associations marginales de la politique comme le syndicalisme familial acceptent, à leur tour, de se joindre au processus.

THIERRY PFISTER.

M. Paul Laurent (P.C.) : des camarades s'interrogent sur notre stratégie, c'est positif

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, responsable de la coordination des fédérations communistes de la région parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, Yvelines, Essonne et Seine-et-Marne), a annoncé, mercredi 9 octobre, au cours d'une conférence de presse que ces huit fédérations, qui rassemblent au sein de cinq mille trois cent cinquante cellules plus de cent mille adhérents, lançaient une opération baptisée « pleins phares sur le vingt et unième congrès (extraordinaire) du P.C.F. ». Les cellules, a déclaré M. Paul Laurent, vont expliquer aux travailleurs comment elles ont démocratiquement préparé le congrès. Cette opération, qui s'ouvrira lundi 14 octobre, se prolongera jusqu'à la fin du mois. Le P.C.F. prévoit de diffuser à cette occasion 2 310 000 tracts et 88 250 affiches.

Interrogé sur les critiques formulées par le bureau politique de sa formation à l'encontre de ses alliés de l'union de la gauche, M. Paul Laurent a indiqué qu'il était du devoir du P.C.F. « *d'en discuter franchement et tranquillement devant les travailleurs et le peuple* ».

« *Il faut que les choses soient claires*, a-t-il ajouté. *Ce n'est pas d'abord une polémique, mais un effort d'explication en direction de la masse des travailleurs. Si on ne s'explique pas, on ne se comprend pas. Le problème ne peut pas se réduire à des explications en tête à tête entre dirigeants, mais nécessite une prise de conscience populaire du problème posé par les élections législatives partielles.*

» *Si nous constatons que le problème de la place, du rôle et de l'influence du parti communiste est sous-estimé dans l'électorat en général, nous avons un effort à faire pour clarifier cette idée. Nous avons, il est vrai, notre part de responsabilité. Notre erreur est de ne pas avoir suffisamment expliqué la place capitale que l'effort des communistes tient dans la construction de l'union de la gauche autour du programme commun et la volonté d'aller plus loin dans la direction de l'union du peuple. Il convient de mieux mettre en œuvre une ligne qui nous paraît profondément juste.* »

Le député de Paris a également indiqué que, s'il apparaissait que cette question méritait d'être soulignée dans la résolution soumise au congrès extraordinaire, « *nous le ferions très tranquillement* ». « *Des amendements dans ce sens nous parviennent* », a-t-il précisé, avant de dire : « *Des camarades s'interrogent pour savoir si notre stratégie est la meilleure. C'est positif. Mais une majorité énorme de communistes comprend que l'union du peuple de France est de nature à permettre la victoire de la gauche et s'inquiète au contraire de tout ce qui peut la bloquer.* »

En réponse à une question laissant entendre que la polémique ouverte par le P.C.F. pouvait traduire son refus de venir au pouvoir compte tenu des perspectives de crise, M. Paul Laurent a répliqué :

« *Notre démarche est guidée par le souci de consolider l'union existante et de préparer dans les meilleures conditions la victoire de la gauche et de toutes les forces qui s'uniront autour d'elle. Le parti communiste confirme la validité de sa candidature à la participation à un gouvernement chargé de mettre en place le programme commun.* »

AU NIVEAU DE LA CELLULE

L'Humanité du 10 octobre publie un reportage de Michel Cardoze sur une réunion de cellule de l'entreprise SAGEM (métallurgie) de Montluçon. Les discussions sur les résultats des élections législatives partielles illustrent ce que le bureau politique du P.C.F. appelle « *l'interrogation des camarades* ». Michel Cardoze note :

« *Sur le mode interrogatif, les communistes cherchent.*

» *L'un d'eux estime que* « les socialistes ont gagné chez les électeurs des réformateurs ». *Ces derniers* « ne sont pas prêts à faire le pas du vote communiste ». *Un autre pense* : « Que les socialistes gagnent, on comprend. Mais qu'on ne retrouve pas l'électorat communiste, c'est emm... » *Un autre dira* : « Ça me fait peur. »

» *Chacun participe à la discussion, livrant son opinion qui peut d'ailleurs se modifier au cours de l'échange, sans souci d'avoir obligatoirement raison. Les communistes de cette cellule s'interrogent* : « Est-ce que les résultats du premier tour de ces partielles remettent en cause notre politique unitaire ? »

» *La réponse négative est formulée sans réticences. On est moins unanime sur les conséquences de la différence des résultats à l'intérieur de la gauche. Quelqu'un s'interroge : un déséquilibre des gains qui avantagerait le P.S.* « peut-il remettre en cause un jour l'application totale du programme commun ? ».

» *On en vient tout naturellement à évoquer* « le rôle d'avant-garde des communistes ». *Quelqu'un estime que* « le P.C.F. peut être un parti d'avant-garde sans être le premier parti de gauche ».

» *Un autre envisage la question différemment et affirme* : « Nous pouvons et nous devons rester le premier parti de France, cela dépend de notre activité. »

La direction provisoire du P.S.U. est écartée des assises

Le comité d'organisation des assises nationales du socialisme, qui a siégé mercredi 9 octobre, a débattu du problème posé par le changement de direction intervenu au P.S.U. lors de son conseil national d'Orléans. Il estime :

« *Ces assises ne sont pas un simple colloque où l'on confronterait des stratégies différentes ; elles représentent un engagement politique précis. Y participer suppose un triple accord :*

» *1) Un texte d'identité politique : le projet de société « pour » le socialisme » ;*

» *2) La volonté de rechercher une pratique militante commune ;*

» *3) La perspective de se retrouver dans une même organisation socialiste ayant constamment l'exigence de l'union des forces de gauche et la perspective autogestionnaire.*

» *Les trois composantes qui ont formé au mois de juillet 1974 le comité d'organisation des assises ont constaté que, pour sa part, la « direction provisoire » du P.S.U. ne pouvait souscrire aux accords déjà réalisés. Elle ne participera donc pas aux assises. Les débats, les confrontations et les actions communes n'en restent pas moins possibles et nécessaires entre organisations politiques.* »

A la suite de cette décision, la direction provisoire du P.S.U. a déclaré :

« *Le prétexte invoqué, c'est que le conseil national du P.S.U., bien qu'il ait confirmé quant à lui sa décision de participer aux assises, refusait tout processus de fusion organisationnelle et manifestait toute réserve sur un texte de « projet de société » qui n'a fait l'objet d'aucun débat militant au sein des organisations concernées.*

» *En fait, le parti socialiste entend rester maître de la composition même des délégations de ses partenaires. Pour lui, seule est habilitée à participer aux assises l'ancienne direction du P.S.U., pourtant désavouée par plus des deux tiers de ses militants.*

» *Le prétexte encore invoqué est l'existence de causes antérieures dont le P.S.U. n'a jamais eu connaissance.*

» *Ainsi donc, et de par la volonté du comité d'organisation, les assises sont détournées de leur sens premier. Elles ne couvrent plus qu'une simple opération d'élargissement du parti socialiste tel qu'il est.* »

LE P.S. : aucune sollicitation ne nous fera dévier de notre stratégie.

Le bureau exécutif du parti socialiste, qui a siégé mercredi 9 octobre, a publié une déclaration qui indique :

« *Le bureau exécutif du parti socialiste constate que le résultat des élections partielles de dimanche dernier se caractérise par un très net recul de la droite et par un progrès sensible de la gauche et des candidats de l'U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste et démocrate) en particulier. Deux anciens ministres sont ainsi battus par un socialiste en Savoie et par un radical de gauche en Côte-d'Or. Ces résultats, qui permettent à l'ensemble de la gauche d'atteindre en certains cas un pourcentage encore plus élevé que lors de l'élection présidentielle, confirment que son union rencontre une faveur de plus en plus grande auprès d'une opinion inquiète de l'incohérence de la politique gouvernementale face à la crise économique. Le parti socialiste saisit cette occasion pour rappeler qu'aucune sollicitation directe ou indirecte ne le fera dévier d'un pouce de lastratégie qu'il a choisie, à partir du programme commun, stratégie avalisée par les treize millions de Français qui se sont rassemblés le 19 mai sur le nom de François Mitterrand.*

» *Estimant que tout succès socialiste contribue puissamment à la victoire de la gauche unie, le parti socialiste ne négligera aucun effort pour assurer dans l'ensemble du pays plus de cohésion encore à l'union déjà réalisée.* »

LE SYNDICALISME FAMILIAL PARTICIPERA AUX ASSISES

Pour la première fois, trois associations familiales, le Conseil national des associations familiales laïques (C.N.A.F.A.L.), la Confédération nationale des associations populaires (C.N.A.P.F.) et la Confédération syndicale des familles (C.S.F.), qui ont toujours observé une grande réserve à l'égard des organisations politiques, ont accepté de s'engager plus nettement et annoncent qu'elles participeront aux assises nationales du socialisme.

Dans leur déclaration, les trois associations soulignent qu'elles ne souhaitent pas « *jouer un simple rôle d'observateur* » et elles ajoutent :

« *Nos organisations n'exprimeront aucune opinion à propos d'une fusion ou d'une fédération entre partis politiques socialistes, ceux-ci ayant une responsabilité particulière dans la saisie et l'exercice du pouvoir d'État. Mais elles se déclarent partie prenante de plein droit et de plein exercice dans le rassemblement nécessaire de toutes les forces socialistes, partis, syndicats, mouvements ou associations, responsables solidaires en vue de définir un projet de société et une stratégie de lutte.*

» *Elles exprimeront ces positions en tous lieux et en toutes circonstances et avec tous les partenaires engagés dans la construction d'une société de type socialiste.* »

M. KARDELJ ET LE PROJET AUTOGESTIONNAIRE FRANÇAIS

M. Edouard Kardelj, membre de la présidence de la République (et numéro deux du régime yougoslave), a accordé un entretien à M. Jean Rous à l'occasion de la Conférence des villes sur l'autogestion communale. Le pionnier de l'autogestion yougoslave s'est vivement réjoui de l'adoption par le parti socialiste français d'un projet de société autogestionnaire pour les assises du socialisme. Il a dit à ce propos : « *Je n'ai pas encore pris une connaissance détaillée du texte. Mais le fait qui compte et qui est significatif est que le parti socialiste français se soit déterminé pour un projet autogestionnaire. C'est très important non seulement pour le socialisme français, mais pour le socialisme en général. En approfondissant le problème de l'autogestion, vous allez introduire beaucoup de choses neuves dans votre démarche, neuves non seulement pour la France mais pour l'Europe. On peut s'attendre dès lors à une nouvelle offensive du mouvement socialiste dans une Europe qui se trouve actuellement limitée par le système des blocs.*

» *Tout dépend de la force et de la capacité que le parti socialiste va déployer pour la mise en œuvre du projet autogestionnaire français. Tout dépend de la question de savoir si par suite de cette action le mouvement ouvrier français va adhérer à ce concept, qui est également celui de la Yougoslavie nouvelle. L'idée de l'autogestion peut être une force immense. Mais elle peut aussi dégénérer en une simple phrase banale, à laquelle tout le monde peut donner un contenu arbitraire. L'important est que le parti socialiste concrétise dans l'expérience et dans l'action ce concept d'autogestion de manière à lui donner un contenu réaliste.* »

Libres opinions

La puissance des faits

par MAURICE BENASSAYAG et JEAN-CLAUDE COLLIARD (*)

A l'extérieur du P.S., on débat sur l'opportunité de le rejoindre. Si le problème se pose, c'est parce que le P.S. et l'union de la gauche, appuyés sur le programme commun, progressent sans discontinuer depuis 1972. A l'intérieur du P.S., la majorité des *militants — et non pas un carré fidèle* d'ex-conventionnels crispés, — rangés derrière François Mitterrand, ont tendance à considérer avec intérêt, mais aussi parfois avec quelque surprise, voire avec un certain agacement, certaines interpellations.

Le parti socialiste s'est créé par une addition, alors que les partis de gauche ne semblaient pouvoir naître que par soustraction. *On aurait pu craindre que le rassemblement de courants divers au* sein du P.S. ne fût porteur d'incohérence stratégique ou théorique. Et pourtant le P.S. n'a cessé de s'homogénéiser, et pourtant la gauche n'a cessé de renforcer sa cohésion. C'est parce que les fondations sont solides, et durable ce que nous avons établi, que le P.S. n'a rien à craindre d'un éventuel élargissement ou de l'extension de l'union de la gauche.

Bien entendu, il est des conversions si scandaleuses qu'elles ne sauraient arriver jusqu'à nous. Mais nous ne voulons exclure personne qui se propose de nous rejoindre, qui s'impose de suivre nos options fondamentales, dont le passé ne s'inscrit pas en passif. Nous manquerions de confiance si nous pensions que le camarade P.S.U. ou le camarade de la « troisième composante » qui souhaitent un accord chercheront à perpétuer leurs erreurs de naguère.

Nous ne soupçonnons pas non plus d'arrière-pensées les gaullistes qui rejoignent la gauche. Ce fut sans doute une faute de croire que l'esprit de la Résistance pouvait, longtemps, faire bon ménage avec les forces de l'argent et du renoncement national. Le temps présent dessille bien des yeux. Faut-il s'en plaindre ?

Mais nous ne sommes pas aveuglés par la satisfaction, par un sens réel de l'hospitalité, au point de ne pas voir certains écueils, qui, si nous n'y prenions garde, auraient pour effet certain de dégrader le P.S. en factions valétudinaires. C'est pourquoi nous ne souffririons pas d'une douleur sans fin si des hommes à vocation groupusculaire choisissaient un sigle maintenu, ou une entité demeurée, ou choisissaient encore et toujours de nous escorter, de loin, en nous aiguillonnant, merci, de leur babillage pseudo-idéologique. *Alors que nous appelons très fort la venue de ceux qui, dotés d'une haute capacité de réflexion, trempés dans les luttes sociales originales, peuvent, d'autre part, comprendre les devoirs d'un parti aux responsabilités illimitées...*

Les militants et les dirigeants du P.S., les uns et les autres solidaires du même parti, supportent mal qu'on fasse le tri parmi eux. Si les hommes venus de la S.F.I.O. n'avaient pas su comprendre la nécessité du renouveau, n'avaient pas suivi la politique obstinément prônée par François Mitterrand depuis 1965, qui s'intéresserait à nous aujourd'hui ? Où en serions-nous si depuis Epinay, avec eux, les ex-conventionnels et les dizaines de milliers de nouveaux militants ne s'étaient pas employés sans relâche et sur tous les terrains à illustrer la politique du premier secrétaire ?

Politique dont la stratégie est inscrite dans le programme socialiste, lequel éclaire, sans jamais la contredire, la stratégie soutenant le programme commun. Certes, le programme commun peut et doit être aménagé dans telle ou telle de ses dispositions, mais observons d'abord à quel point la crise présente, en actualise l'économie théorique et pratique. Le programme commun s'inscrit dans une stratégie de rupture et n'induit nullement un centralisme bureaucratique ; tout au contraire, il ouvre la voie au socialisme démocratique où la majorité des travailleurs et des citoyens exerceront un large contrôle et un pouvoir réel dans la vie économique, politique et culturelle. Le programme commun dessine aussi un autre type de croissance, projette au total un autre type de société.

On entend dire que « Valéry Giscard d'Estaing vide de son contenu le programme de la gauche » ! Si cela était vrai, ce serait admettre que la gauche se définit pour l'essentiel par le goût de la marche à pied ou par la fréquentation de tel restaurant des Halles, à moins que ce ne soit par le discours sur la violence d'un élève moyen de terminale. Mais alors qu'on ne vienne pas reprocher de manière contradictoire au programme commun de ne proposer qu'un peu plus de beurre sur les tartines. Car nous ne *voyons pas que M. Giscard d'Estaing distribue des tartines beurrées*, il dit même qu'il faut manger moins.

S'il est vrai qu'on ne peut satisfaire les aspirations profondes de l'humanité par plus de beurre sur la tartine, on ne peut pas non plus le faire avec moins de beurre, moins de tartines, beaucoup de tartes à la crème, des bouteilles à l'encre et des billevesées. En d'autres termes, si nous voulons *aller au socialisme par étapes*, qui pourraient être brèves, mais qui, à chaque fois, auront été acceptées par la majorité du peuple français selon des procédures démocratiques, nous devrons veiller à maintenir une croissance réorientée. Voilà le choix du P.S., nous disons bien du P.S., et si *on n'est pas d'accord* avec ce choix stratégique et qu'« on est militant responsable », alors *on ne doit pas rejoindre le P.S.* ; parce que c'est le choix, qui ne semble pas devoir être différé, de la majorité des militants du parti.

Concernant les relations avec le mouvement syndical, remarquons d'abord qu'il y a au P.S., et ancrés dans les luttes, tant de militants appartenant à des syndicats différents que nous serions *bien légers d'en privilégier* un. Les militants ne le souhaitent pas, qui trouvent dans la section du P.S. un lieu privilégié de confrontations et de convergences syndicales. Il ne nous semble pas que ni la FEN, ni F.O., ni la C.G.T., aient des relations partis-syndicats la même vision que celle exposée ici même par Edmond Maire. De nombreux militants cédétistes non plus sans doute. Mais nous laissons aux divers courants de la C.F.D.T. le soin de se prononcer là-dessus. Pour notre part, parce que 27 % des membres du comité directeur appartiennent à la C.F.D.T., parce que l'ensemble du parti est attentif aux déclarations de la seconde centrale ouvrière française, parce qu'elle évolue et propose beaucoup, nous sommes soucieux de participer à un débat qui concerne d'ailleurs l'ensemble du mouvement syndical. Nous disons seulement qu'il est impossible d'imaginer que le P.S., en tant que tel, représente les ouvriers au sein d'une entreprise et qu'il serait aussi absurde d'imaginer qu'un mouvement syndical joue le rôle d'un parti.

Le P.S. est imparfait, c'est vrai, et nous serons heureux si d'autres ouvriers viennent, quelle que soit l'heure, *nous aider à bâtir* une meilleure construction. Mais tel qu'il est devenu *et deviendra de toute façon*, il rend fier de lui appartenir.

(*) Membres du comité directeur du parti socialiste.

ET DES ASSISES DES 12 ET 13 OCTOBRE

LES VOIES DU SOCIALISME

VI. — L'état de la révolution

Par MARC RIGLET (*)

La série de six articles consacrés aux « voies du socialisme » dont la publication s'achève aujourd'hui a d'abord été consacrée à la social-démocratie, à la ligne chinoise et à l'expérience soviétique avec des études de MM. Pascal Ory, K.-S. Karol et Jean Elleinstein (« le Monde » des 5, 6-7 et 8 octobre). Puis, examinant les voies proposées aux Français, M. Marc Paillet a traité du socialisme démocratique (9 octobre) et M. Maurice Ronai a exposé les thèses de l'avant-garde révolutionnaire (10 octobre). Un militant communiste, M. Marc Riglet, traite enfin de « l'état de la révolution ».

Qu'ils l'excluent ou la préconisent, les discours sur la révolution *ne sont souvent que vanité.* Ces quelques propositions passées et présentes en témoignent.

1) La révolution est impossible. Le matérialisme historique serait formel : « *Jamais une société n'expire avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir.* » (1). Pour ces « intégristes », octobre 1917 n'aura été que du « blanquisme à la sauce tartare », (*dixit* Léon Blum après *Rappoport* (2).

2) On peut faire l'économie de la révolution. Bernstein (3) l'a déjà dit, mais il y a aujourd'hui des *raisons péremptoires : l'artisan de la révolution a disparu !* La classe ouvrière s'est dissoute dans les délices de la consommation. Plus de classes, plus de lutte de classes : plus de lutte de classes, plus de moteur de l'histoire : plus de moteur, plus d'histoires, rien que l'inertie du progrès.

3) Malgré ces deux propositions et leurs variantes innombrables — ou à cause d'elles — non seulement la révolution ne disparaît pas du lexique, mais elle resurgit perpétuellement, grandie par sa désincarnation. Elle devient cette image décrite par Mannheim (4) : elle est « *la révolution comme une valeur en soi, non pas comme un moyen indispensable pour un but rationnellement fixé, mais comme le seul principe créateur du présent immédiat, comme la réalisation ardemment espérée des aspirations (de l'homme révolutionnaire) en ce monde* ».

A s'en tenir là, on jugera que la révolution est mal partie. Qu'on se rassure : ces rappels visent seulement à suggérer l'élasticité de discours qui se moquent de la pratique et, en *fait,* se réduisent à une sociologie des surfaces quand ils ne se perdent pas dans une psychologie des profondeurs.

Hors du mécanisme, du simplisme et de l'imaginaire, il y a cependant la place pour un discours consistant sur la révolution. Ce discours est cohérent et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, sa cohérence tient à sa capacité, à juger qu'aujourd'hui en *France la révolution n'est pas à* l'ordre du jour.

Ce discours sur la révolution tenu en l'occurrence par le parti communiste français, met principalement l'accent sur ce qui est de l'ordre du projet.

Considérer le projet révolutionnaire, c'est consentir à observer l'alliance de classes nouée présentement dans le détail des concepts qui la mettent au jour et des pratiques qui l'organisent. Rappeler les concepts et esquisser les pratiques, c'est aussi jauger la valeur de leurs critiques.

Les « petites gauches » et le P.C.F.

Expressions d'une alliance à gauche qui n'avait jamais atteint ce degré dans notre histoire récente, le programme commun et le rassemblement qu'il implique ne sauraient s'analyser en une simple répétition de ces temps forts, tel 1936 ou 1945, où le mouvement populaire a su arracher à la grande bourgeoisie et son *pouvoir des droits et des forces.* Cela empêche donc les appréciations à la fois prospectives et rétrospectives, du type *mutatis mutandis,* sur son contenu, ses effets et ses limites supposées.

Par ce qu'il analyse et traduit — un certain état des alliances de classe, — par ce qu'il implique — la mise en cause de la domination du grand capital, — le programme commun est à la fois nécessairement actuel et inédit.

Pour deux de ses signataires, selon des modalités différentes qui tiennent à leur nature, l'heure est à l'élargissement de l'alliance, à l'analyse de ce qui le rend nécessaire et possible, aux formes politiques que cet élargissement pourra emprunter.

Or, des franges de la gauche, dites « extrêmes » ou « ultra », mais plus sûrement petites, se tiennent en marge de ce vaste mouvement pour le combattre ou parfois aux marches pour l'infléchir. Cette lutte, de front ou de biais, se mène sur l'air d'un anathème rodé : les perspectives politiques dans lesquelles se constitue *l'union populaire seraient* marquées du réformisme le plus plat. Si bien que dans le cas d'une victoire des forces de gauche, la « révolution » n'aura même pas besoin d'être « trahie », elle est déjà « marquée ».

Il faut d'abord se rendre compte que cet anathème ne peut hérisser que ceux qui à l'intérieur de l'union affichent un projet révolutionnaire : le débat qu'en permanence les « petites gauches » tentent d'imposer ne s'adresse évidemment qu'à *certains* éléments de l'alliance et au premier chef au parti communiste.

Or ce débat n'est pas nouveau pour ce dernier. Il trouve son terrain dès les années 1932-1934 avec la phase de constitution d'un parti communiste influant et intervenant avec effet dans le système politique et social. Un parti, né d'une gestation difficile mais formatrice, qui a du parti léniniste les attributs : parti ouvrier, parti d'avant-garde, parti inséré dans son cadre national et ayant donc assimilé un des objectifs du manifeste de 48 : « ... *En finir avec sa propre bourgeoisie* », un parti capable de contracter pour le compte de la classe *ouvrière* des alliances politiques et, pour ce faire, un parti en mesure d'analyser théoriquement l'état des rapports des classes à un *moment donné,* de mettre à jour les parties communes de leurs intérêts et de définir leurs objectifs communs.

Mais c'est à ce moment même où le P.C.F. élabore une stratégie révolutionnaire d'alliance et se donne les capacités théoriques et politiques d'intervention dans les luttes — sans que ses capacités deviennent pour cela réductibles à ses volontés — qu'on lui dénie le rôle d'acteur révolutionnaire *qu'il continue évidemment* d'afficher.

Dans cette optique, le Front populaire devient une révolution manquée, la Libération une révolution escamotée et 1968 une révolution étouffée. Bref, sous la houlette du P.C.F., la classe ouvrière vole d'échecs en échecs. Et comme elle y a mis manifestement tant d'efforts et d'abnégation, il faut craindre pour sa raison et en tout cas pour son rôle historique.

Stratégie d'alliance et « dilution » de l'objectif

Ce type d'analyse dénote une singulière incompréhension des notions de « classe », d'« alliances *de classes* » et de « *perspective* stratégique ». Elle va de pair avec une conception imagière et incantatoire de la révolution, catégorie ponctuelle, colorée et bruissante que l'on n'imagine pas devoir être un processus.

On peut évoquer en simplifiant les deux effets principaux dans l'ordre politique de cette conception. Tout d'abord, l'incapacité à concevoir une stratégie d'alliance. Il est impossible d'entrer dans le détail des ouvriérismes divers ou du laxisme dans l'assomption de catégories diverses (jeunes, femmes, travailleurs émigrés), tour à *tour élues au titre de groupe social* rédempteur, qui sont la marque de cette incapacité. En gros la déception qui naît du spectacle de cette classe ouvrière qui agit comme elle est et non comme elle devrait être produit deux attitudes : ou bien on abstrait la classe ouvrière jusqu'à en faire une catégorie purement symbolique au nom de laquelle il devient facile de parler, ou bien on la « dépasse » et l'on constitue cette *nébuleuse qui va des « nouvelles* classes ouvrières » au « nouveau bloc historique ».

Dans la complexité de ces trouvailles, de ces innovations et de ces engouements passagers, il faut bien déceler l'absence d'analyse sérieuse des rapports sociaux, la *méconnaissance de l'état de* développement du capitalisme en France aujourd'hui, de la nature de cette phase : un capitalisme monopoliste d'Etat. Et, faute d'une analyse scientifique de la réalité sociale, de la prise en compte des intérêts de classe, il ne peut être question d'en « composer » *certains,* c'est-à-*dire* de traduire en alliance politique une alliance de classes.

Le résultat politique principal de ces méconnaissances — c'est le deuxième effet — est ce que l'on pourrait appeler la « dilution » de l'ennemi, donc de l'objectif. Ainsi le pouvoir, qui n'est pas défini en termes de classe mais appréhendé au gré d'un anti-autoritarisme sans principe. Le pouvoir d'Etat et les intérêts dominants qui l'organisent disparaissent de la scène au bénéfice de « pouvoirs » divers (étudiant, lycéen, paysan, ouvrier...) qu'il s'agit, *on ne sait trop comment,* d'investir.

Corrélativement, une forme d'apolitisme sévit, qui exhausse les luttes sociales pour mieux les isoler de leur traduction politique Les appareils enfin sont honnis et les bases exaltées ; on en revient, au bout du compte, à un communautarisme archaïque : la mine au mineur et ses variantes horlogères.

Dans ce trop-plein d'objectifs, cette *dissémination des révoltes,* l'action révolutionnaire ne saurait *se* constituer. Non susceptible d'être rapportée à un but, elle ne se développe pas en ligne d'action et ne peut être appréciée qu'à son quantum de valeur morale ou d'exemplarité.

Bref, la diversité des « points de vue de l'extrême gauche » s'analyse en une incapacité de production théorique et des pratiques dispersées.

Faut-il en ignorer les expressions actuelles sous le prétexte de l'affaissement de leur audience ? Certainement pas, car la justesse *d'une analyse politique ne se mesure* pas à cette aune.

Non, la seule raison politique d'exhumer modérément les incantations des petites gauches est tout simplement qu'elles ne sont pas à l'ordre du jour.

L'heure est au rassemblement le plus large des forces populaires sur la base d'une analyse d'une crise spécifique et des moyens d'en sortir. Quant à la nature de cette alliance, il serait absurde de cacher qu'elle n'a pas le caractère d'une alliance « révolutionnaire » au sens où elle déboucherait sur l'instauration instantanée d'une société socialiste. Elle est d'abord ce qu'elle doit être simplement : le rassemblement de forces qui ont *intérêt* à sortir *de la crise. Elle est ensuite une* étape essentielle, obligée, dans la lutte pour le socialisme, si l'on songe que sa victoire emporte de s'attaquer à la domination des monopoles et donc de remettre en cause d'une manière profonde la nature de classe du pouvoir.

La définition limitée de la tâche *immédiate ainsi que la notion* d'étape n'expriment pas l'abandon du projet révolutionnaire et encore moins on ne sait quel sombre dessein de le camoufler. La définition limitée tient à la nature de l'alliance, dont le caractère composite, idéologiquement, exprime en dernière analyse des intérêts de classes diversifiés.

Exercer le pouvoir dans le sens de la satisfaction des intérêts communs des couches qui composent l'union populaire est, pour le parti de la classe ouvrière, cette tâche immédiate. Il s'agit dans le même temps d'une étape de son projet révolutionnaire dont on pourra bien, dans un rapport de *forces changé, craindre alors* de le voir se poursuivre après avoir, non sans impudence, cru l'enterrer.

Mais il ne s'agit de rien d'autre que d'une étape, et toutes les impatiences, qu'elles se haussent ou non à la hauteur de l'argument théorique, n'y feront rien.

Substituer des « voies » au « modèle »

Dans une conception aussi tristement « *possibiliste* », *dira-t-on, l'idéal révolutionnaire* s'est dissous. Peut-être est-ce en effet l'état actuel de cette catégorie, au *terme* d'une évolution que l'on peut esquisser.

L'idéal révolutionnaire, ou encore la figuration des fins de l'action révolutionnaire, trouve ses fondements et sa permanence dans deux aspirations, sinon deux pulsions : celle d'harmonie et celle de transparence.

Contenues l'une et l'autre dans des formules imbriquées — « le règne de la liberté se substituera au règne de la nécessité », « l'ad*ministration des choses* remplacera le gouvernement des hommes », — les pulsions d'harmonie et de transparence se sont organisées tour à tour dans des constructions utopiques puis dans des cités idéales, pour disparaître sans doute aujourd'hui comme figuration autonome.

Les temps de la distinction fins-moyens qui permettait, dans le lointain de la volonté révolutionnaire, de définir l'idéal d'abord comme ce *qui doit être* (le temps des phalanstères), puis comme *ce vers quoi l'on va* (la cité idéale, *cette sixième partie du monde* où se construit le socialisme) sont révolus. 1917 avait pour un temps substitué aux utopies une cité idéale. Les caractères universels de la révolution socialiste accomplie en Russie étant dégagée, et, toute l'expérience de la construction du socialisme en U.R.S.S. ne participant pas de cette universalité, il a fallu substituer au « modèle » des « voies ».

Mais l'appauvrissement relatif de l'imaginaire révolutionnaire que constitue cette substitution des « voies » au « modèle » s'accompagne en retour d'un enrichissement de l'action révolutionnaire. Car il s'agit moins que jamais de rêver ou de refaire, mais d'inventer ; c'est-à-dire de trouver dans la réalité sociale les *lignes directrices* d'un projet révolutionnaire et de définir, dans des circonstances historiques données, la nature des étapes qui le constituent.

A ces conditions, il faut se féliciter que la révolution ne soit plus un archétype mais le chemin que l'on emprunte pour la faire.

FIN

(1) K. Marx. Préface à la « Critique de l'économie politique ».

(2) Le mot est de Charles Rappoport, socialiste français, d'origine russe. Il l'a prononcé avant de se rallier, en 1920, aux partisans de l'adhésion à la troisième Internationale. Il devait quitter le P.C.F. en 1938, à la suite de la deuxième vague de purges staliniennes.

(3) Edouard Bernstein (1850-1932), social-démocrate allemand, théoricien du « révisionnisme ». Ses *Présupposés,* publiés en 1899, viennent d'être réédités (Seuil) (*le Monde* du 27 septembre).

(4) Karl Mannheim, sociologue allemand, a contribué par son œuvre maîtresse, *Idéologie et Utopie* (1936), à développer la théorie marxiste de l'idéologie.

(*) Attaché à la Fondation nationale des sciences politiques.

POLITIQUE

APRÈS LE CONSEIL DES MINISTRES

M. GISCARD D'ESTAING S'ADRESSERA A LA PRESSE LE 24 OCTOBRE

M. Valéry Giscard d'Estaing tiendra jeudi 24 octobre une *réunion de presse, la deuxième* depuis son élection à la présidence de la République. Elle *sera consacrée*, a *précisé* M. Rossi, porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres du 9 octobre, « principalement à la politique étrangère de la France ».

M. André Rossi a souligné que la prochaine réunion de presse précéderait ainsi la rencontre du président de la République avec M. Brejnev, secrétaire général du P.C.U.S., prévue du 5 au 7 décembre à Paris et ses entretiens avec M. Gerald Ford, président des Etats-Unis.

M. Giscard d'Estaing, devant le conseil des ministres a déclaré mercredi, selon le porte-parole du gouvernement, qu'il irait à ces « rencontres de travail » avec « le souci de rechercher des résultats concrets sur trois sujets : le maintien de la politique de détente, le problème de la sécurité européenne et la situation économique et monétaire mondiale ».

LE COMMUNIQUÉ

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 9 octobre au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel (nos dernières éditions datées du 10 octobre).

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et du garde des sceaux, ministre de la justice, un projet de décret portant création d'une *commission* chargée de proposer un code des libertés fondamentales de l'individu a été approuvé.

(Page 18.)

Après avoir fait le point de l'état d'avancement du projet de tunnel ferroviaire sous la Manche, le ministre des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat aux transports *ont fait adopter* un projet de loi autorisant la ratification du traité signé entre les gouvernements de la République française et du Royaume-Uni, pour l'exécution et l'exploitation de cet ouvrage, d'une part, et, d'autre part, un projet de loi créant l'établissement public national qui sera chargé de *suivre l'exécution des travaux* et d'assurer l'exploitation du tunnel.

(Page 30.)

Le conseil a approuvé un projet de loi *présenté par le ministre* de l'économie et des finances, instituant un prélèvement conjoncturel destiné à prévenir les comportements inflationnistes des entreprises.

(Page 42.)

Le ministre de l'économie et des finances a fait une communication sur la dernière session du Fonds monétaire international.

Le ministre de la coopération et le *ministre de l'agriculture* ont respectivement rendu compte des réunions du conseil des Communautés européennes consacrées à l'aide au développement et aux questions agricoles.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a informé le *conseil des conditions de mise en* place d'une agence nationale pour les économies d'énergie.

(Page 40.)

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés) a fait approuver un ensemble de décisions dans le domaine de l'immigration et *tendant à améliorer* la condition des travailleurs immigrés.

(Page 37.)

Enfin, sur proposition du premier ministre, la désignation de M. *Ripert en qualité de commissaire* au Plan a été adoptée.

(Page 38.)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CONSTATE LA SOLIDARITÉ MINISTÉRIELLE

A l'issue du conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré : « *Je constate la solidarité des ministres entre eux et je les en félicite. Pour la première fois depuis toujours personne ne peut se faire l'écho de rivalités ou de critiques des ministres entre eux. Cette attitude est conforme à la nécessité des temps qui imposent la solidarité entre tous ceux qui ont la responsabilité du sort des Français.* »

Le président de la République a également commenté ses prochaines rencontres internationales, l'une avec M. Brejnev, du 5 au 7 décembre, à Paris, et l'autre avec M. Ford des 14 au 16 à la Martinique.

QUESTIONS

M. Debré critique

Séance *animée*, mercredi, à l'Assemblée nationale. Les *députés* ont en effet joué sur tous les claviers de la procédure parlementaire (questions d'actualité, questions orales avec ou sans débat) pour interroger le gouvernement sur un certain nombre de sujets qu'ils estiment préoccupants : difficultés des petites et moyennes entreprises, dégradation de l'emploi, avenir de l'aéronautique, du « France » et de l'informatique. D'autres sujets, plus vastes et plus généraux, furent également abordés : la violence, la situation dans l'armée et, *surtout*, la *politique démographique* de la France Cette dernière question offrit à M. Michel Debré l'occasion d'une intervention très

La séance du mercredi 9 octobre est consacrée aux questions *au gouvernement*.

● **Les conséquences de l'encadrement du crédit.**

M. ALAIN BONNET (rad. g., Dordogne) demande au ministre de l'économie et des finances s'il compte prendre des mesures pour atténuer les conséquences fâcheuses des dispositions d'encadrement du crédit qui contraignent un nombre croissant d'entreprises à déposer leur bilan ou les conduisent à la faillite.

M. JEAN-PIERRE FOURCADE rappelle que le gouvernement a pris, dès la mise en place des restrictions de crédit, des mesures en faveur des entreprises qui ont soit des difficultés de trésorerie, soit des difficultés d'ordre structurel. En outre, les entreprises en difficulté bénéficient de l'appui de la Caisse nationale des marchés de l'Etat.

En réponse à une question de M. Loïc Bouvard (réf., Morbihan) le ministre de l'économie ajoute que des dispositions ont été prises en faveur du bâtiment et qu'il a demandé que les créances des petites et moyennes entreprises sur l'Etat soient réglées sans retard.

● **Fonds national de solidarité.**

M. JEAN LASSERE (P.S., Haute-Garonne) invite le gouvernement à tenir ses promesses en supprimant la récupération de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité sur les successions des bénéficiaires et à relever substantiellement le plafond au-dessus duquel elle entre en vigueur.

M. MICHEL DURAFOUR, ministre du travail et de la Sécurité sociale, indique que si le principe de la récupération des prestations est fondé en droit, le gouvernement envisage toutefois de relever le plafond actuel de 50 000 francs dès le 1er janvier 1975. D'autres étapes sont également prévues afin que les héritiers ne soient pas les victimes d'une mesure prise en faveur des personnes âgées. En réponse à une question de M. Bertrand Denis (R.I., Mayenne), M. Durafour confirme qu'à la date du 1er janvier prochain des mesures concernant les bénéficiaires du Fonds national de solidarité seront prises.

● **Les élèves majeurs de dix-huit ans.**

M. GEORGES FILLIOUD (P.S., Drôme) interroge le ministre de l'éducation sur l'interprétation de la circulaire qu'il a adressée récemment aux chefs d'établissements et qui concerne les élèves majeurs de dix-huit ans.

M. HABY confirme que les élèves devenus majeurs peuvent, s'ils en expriment le désir, accomplir les actes auparavant du ressort des parents. S'ils veulent exercer ces responsabilités, ils doivent l'indiquer par écrit. « *L'accès à la majorité étant en quelque sorte étagé*, explique M. Haby, *il est en effet difficile de lui donner une suite administrative directe.* » Enfin, une commission paritaire composée d'élèves de plus de dix-huit ans et d'adultes plus âgés étudiera les problèmes qui se posent à ce sujet.

● **La fermeture de la mine de Faulquemont.**

En réponse à des questions de MM. Jean Bernard (P.S., Meuse) et Julien Schvartz (U.D.R., Moselle), qui plaident en faveur du maintien en activité du puits de Faulquemont, M. MICHEL D'ORNANO, ministre de l'industrie, renvoie les deux députés aux déclarations faites par le premier ministre devant l'Assemblée nationale. Il estime que les raisons qui ont conduit, il y a trois ans, à la décision de fermer ce puits demeurent. Puis il précise que les mineurs intéressés seront tous réemployés et qu'il est de toute façon trop tard pour revenir en arrière et remettre la mine en exploitation.

● **L'avenir de la SNIAS.**

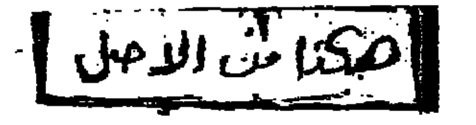
M. GUY DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine) demande si la grave situation où se trouve la SNIAS et l'arrêt de la fabrication de *Concorde* ne sont pas en relation avec les prises de position récentes d'un secrétaire d'Etat et avec l'annonce de la mise au point prochaine d'un supersonique américain.

M. JACQUES SOUFFLET, ministre de la défense, affirme que le gouvernement se préoccupe de toutes les manières d'assurer l'avenir de la SNIAS. Il pense pouvoir faire le point prochainement sur ce sujet. Enfin, il déclare n'avoir pas entendu parler de la question de l'avion supersonique américain.

● **L'affaire du régiment de marche du Tchad.**

M. DANIEL DALBERA (P.C., Paris) proteste contre les sanctions infligées à quelque deux cents militaires du régiment de marche du Tchad et demande si le gouvernement entend les lever.

M. SOUFFLET déclare que les sanctions ont été infligées en conformité absolue avec le règlement de discipline général de l'armée. « *Je ne pense pas qu'il y ait une seule armée au monde où un tel règlement n'existe pas, ni qu'aucune armée, en pays démocratique, puisse vivre en l'absence d'un tel règlement. Toutes ces sanctions*, précise-t-il, *ont d'ailleurs été prises à titre strictement individuel et ont été modulées en fonction des responsabilités de chacun. J'estime qu'en cette affaire le règlement de discipline générale a été appliqué avec fermeté, mais aussi avec une parfaite compréhension. Si le règlement proclame la faculté*



QUESTION

M. Debré critiq

AU GOUVERNEMENT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

la politique démographique et s'oppose à la libéralisation de l'avortement

remarquée et écoutée dans un silence attentif. Plusieurs députés manifestèrent par de fréquents applaudissements leur reconnaissance à l'égard d'un homme qui disait tout haut ce que beaucoup d'entre eux s'étaient résignés à penser tout bas.

Le sujet était bien choisi, propice à la fois aux grandes réflexions et aux développements sur l'ensemble des domaines de la politique gouvernementale.

Partant d'un thème qui lui est familier (l'importance de la politique démographique pour l'avenir de la France), M. Michel Debré prononça, en fait, un discours de premier ministre. Estimant que, face à une situation qu'il juge « catastrophique », gouverner, c'est réagir, il fustigea « les politiques contraires » poursuivies par l'actuel gouvernement et annonça qu'il ne voterait ni le projet de l'avancement de l'âge de la retraite, ni la réforme du quotient familial. Enfin, sur l'avortement, il affirma que « la législation ne saurait être contraire non seulement à l'éthique de vie mais à l'intérêt de la nation ».

Intervention fort applaudie et dont un député, apparenté aux républicains indépendants, M. Pierre Weber, souligna « la pertinence et le courage lucide ». M. Weber se fit également l'avocat de valeurs qui « loin d'être périmées ont fait leurs preuves : l'ordre, le travail, la famille et la morale ».

Autant de jugements qui rejoignaient les interventions empreintes de fermeté de MM. Chirac et Soufflet sur le respect de la discipline dans l'armée, et de M. Poniatowski sur celui de la discipline morale et sociale. « L'heure est venue de mettre fin aux excès du libéralisme », devait affirmer M. Benoît Macquet (U.D.R.) Le propos s'adresse-t-il au président de la République ?

PATRICK FRANCÈS.

pour tout militaire de présenter une réclamation individuelle pouvant parvenir par la voie hiérarchique jusqu'au ministre, en revanche l'adresse et la réclamation collectives sont interdites. » Et M. Soufflet conclut : « *Je ne peux imaginer qu'un seul député puisse encourager ou protéger ceux qui s'attaquent de propos délibéré à l'institution militaire.*

Intervenant dans la discussion, M. JACQUES CHIRAC, premier ministre, précise qu'il a donné personnellement au ministre de la défense des instructions afin que « *dorénavant des actes de cette nature soient sanctionnés nettement plus sévèrement* ».

● **La venue des Springboks en France.**

M. GEORGES HAGE (P.C., Nord) demande si le gouvernement ne juge pas nécessaire d'empêcher la venue de l'équipe de rugby des Springboks, « *ambassade déclarée du racisme africain au pays des droits de l'homme et de Pierre de Coubertin* ».

M. PIERRE MAZEAUD, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, invoque notamment la charte olympique, qui exclut tout lien entre le sport et la politique, et fait valoir les raisons qui ne permettent pas d'interdire cette tournée.

● **L'avenir du plan-calcul.**

M. MICHEL DEBRE (U.D.R., La Réunion) juge inquiétante la suppression de la délégation à l'informatique et voudrait être sûr que l'avenir du plan calcul n'en sera pas compromis.

M. d'Ornano, ministre de l'industrie, précise alors que la restructuration intervenue dans son ministère ne met nullement en cause ce plan ni la politique suivie jusqu'à présent en matière d'informatique. Elle permettra au contraire d'avoir une plus grande unité de vue et d'appliquer une politique globale.

● **Veuves civiles.**

M. JEAN-CLAUDE SIMON (R. I., Haute-Loire) demande si le projet concernant les veuves civiles viendra en discussion au cours de la présente session. Le ministre du travail répond par l'affirmative.

● **Travailleurs en chômage total ou partiel.**

M. CHARLES BIGNON (U.D.R., Somme) demande au gouvernement quelles mesures il compte prendre en faveur des travailleurs en chômage total ou partiel qui éprouvent de ce fait des difficultés à régler leurs échéances de crédit ou à s'acquitter de leurs obligations fiscales.

M. Fourcade, ministre de l'économie, répond que les comptables publics ont toute qualité pour accorder des délais dans le second cas. Il s'engage à rechercher des solutions afin de régler l'autre aspect du problème.

● **L'avenir du « France ».**

M. FREDERIC GABRIEL (app. R. I., Saint-Pierre-et-Miquelon) plaide en faveur du paquebot *France* et souhaite qu'avant toute décision définitive à son sujet un bilan sincère et objectif soit présenté à l'Assemblée. Celle-ci devrait également avoir un grand débat sur les problèmes maritimes.

M. MARCEL CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, estime que « *la phase aigue du conflit du* France *est maintenant passée* », qu'il n'y a guère, à quelques cas près, de problèmes d'emploi, surtout à long terme, enfin qu'il a recensé et mis à l'étude toutes les solutions proposées pour assurer l'avenir du *France. Mais toutes ces solution*, rappelle-t-il, *sont commandées par le désarmement préalable du paquebot.* »

● **L'industrie de labeur.**

M. JACQUES CRESSARD (U.D.R., Ille-et-Vilaine) souligne les difficultés que connaissent le groupe Néogravure et l'imprimerie Oberthur. Il demande quelle est la politique du gouvernement dans ce secteur et ce qu'il entend faire pour remédier à ces difficultés.

M. d'Ornano, ministre de l'industrie, répond qu'un plan de concentration et de décentralisation a été mis au point pour l'industrie de labeur. La difficulté reste d'intégrer ce secteur dans celui de l'édition. Le gouvernement se préoccupe des moyens susceptibles d'aider cette intégration et recherche également la façon de redresser la situation des entreprises citées par le député.

L'ordre du jour appelle ensuite des questions orales sans débat.

● **Manifestations de violence.**

M. BENOIT MACQUET (U.D.R., Loire-Atlantique) appelle l'attention du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur les manifestations de violence de plus en plus fréquentes qui ont lieu à l'occasion des bals publics organisés en fin de semaine. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour les faire cesser.

M. MICHEL PONIATOWSKI souligne que pour différentes raisons il ne saurait être question que tous les bals publics se déroulent sous la surveillance de la police. Des instructions, toutefois, ont été données pour renforcer cette surveillance. Il apaprtient, d'autre part, aux organisateurs de ces manifestations de prendre des précautions en vue de leur bon déroulement, et aux maires de prononcer éventuellement leur interdiction. « *La répression contre les bandes organisées qui sévissent dans les bals*, précise-t-il, *ne saurait, toutefois, remplacer une action préventive nécessaire.*

M. Macquet souligne l'inquiétude de l'opinion face à la montée de la violence. Il reconnait que le ministre hérite « *des effets d'une lamentable démission collective* » et d'une confusion des valeurs. Il importe à son avis de distinguer liberté et licence, d'ouvrir les yeux des parents et des maîtres sur leurs responsabilités.

● **Remboursement des actes de médecine préventive.**

M. GUY CABANEL (r. i., Isère) attire l'attention sur le fait que certains vaccins (celui contre la grippe, notamment) et diverses analyses, telles que celles tendant au dépistage de maladies constitutionnelles, ne font l'objet d'aucun remboursement de la part de la Sécurité sociale. Il demande donc si ces actes de médecine préventive ne devraient pas être remboursés au même titre que vont l'être les contraceptifs oraux.

M. DURAFOUR, ministre du travail, rappelle les raisons qui ont conduit à la décision de rembourser les contraceptifs oraux ; la dépense qui en résultera pour 1975 (150 millions au maximum) est faible par rapport à l'ensemble des dépenses de santé. « *Si le vaccin contre la grippe n'est actuellement pas admis de droit au remboursement, c'est*, précise le ministre du travail, *pour une raison juridique et parce qu'il n'existe pas actuellement de vaccin assurant une immunisation absolue et certaine.* » Cependant, les caisses locales peuvent admettre le remboursement au profit de personnes particulièrement exposées.

● **Gratuité des fournitures scolaires.**

M. FERNAND DUPUY (P.C., Val-de-Marne) estime que le coût de la rentrée scolaire pour les familles dont un ou plusieurs enfants fréquentent les classes du premier cycle du secondaire ou les C.E.T. est disproportionné avec les ressources dont elles disposent. Il demande donc au ministre de l'éducation quelles mesures il compte prendre pour assurer la gratuité effective des livres et fournitures scolaires dans les C.E.G., les C.E.S. et les C.E.T.

M. RENE HABY insiste sur l'accroissement des crédits relatifs aux fournitures scolaires et informe que le gouvernement poursuivra sa politique de gratuité notamment en faveur des familles les moins favorisées. « *Les mesures en leur faveur*, précise-t-il, *ont d'ailleurs été étendues : allocation de rentrée, troisième point supplémentaire pour les bourses, augmentation de la part de bourse, etc.* ». Il étudie également la possibilité d'alléger les charges des familles en ce qui concerne les manuels scolaires. Au total, « *l'effort du gouvernement dans ce domaine représentera environ 2 milliards de francs en 1975, les deux tiers étant consacrés aux bourses* ».

● **La situation de l'emploi.**

M. LOUIS LE PENSEC (P.S., Finistère) appelle l'attention sur la situation en matière d'emploi, qu'il juge très inquiétante, et sur la multiplication des faillites. « *Que fait le ministre du travail et, s'il ne fait rien, à quoi sert-il ?* » demande le député.

M. Durafour reconnait qu'il y a eu certaines compressions d'effectifs, mais on ne peut parler, à son avis, d'une dégradation notable de l'emploi. « *En effet, l'indice des effectifs salariés de l'industrie et du commerce a augmenté de 0,5 % au deuxième trimestre de 1974 ; le nombre des chômeurs n'a pas augmenté depuis le début de l'année.* »

M. Durafour rappelle les mesures qui ont été prises en faveur des travailleurs privés d'emploi et évoque la proposition de création d'un fonds de garantie, proposition qu'il va soumettre aux partenaires sociaux. Il indique qu'un projet de loi sur les licenciements collectifs sera déposé au cours de la présente session et que deux projets tendant à faciliter l'emploi des jeunes sont en préparation.

M. Le Pensec estime que cette réponse « *camoufle l'importance du chômage et les effets d'une politique qui fait dépendre le sort des travailleurs de considérations purement financières* ». Il dénonce, d'autre part, l'exemple déplorable, selon lui, que donne l'Etat employeur, par exemple à l'O.R.T.F.

L'ordre du jour appelle ensuite des questions orales avec débat.

Allons-nous faire de l'avortement un moyen de régulation des naissances ?

M. MICHEL DEBRE (U.D.R., la Réunion) demande au ministre du travail s'il n'estime pas, après la conférence de Bucarest, et surtout après la publication des dernières statistiques sur la natalité en France, qu'il devient indispensable de préciser les objectifs et les moyens d'une politique française de la population. Il souligne, au cours d'une longue intervention, l'importance de la politique démographique pour l'avenir de la France.

M. Debré regrette notamment qu'à la conférence de Bucarest M. Durafour, qui représentait la France, n'ait pas assez montré à ses collègues combien « *la thèse malthusienne des Etats-Unis était contraire à l'intérêt des pays d'Europe occidentale où la démographie s'effondre* ».

En revanche, il le félicite d'avoir dissocié la France des partisans de ce néo-malthusianisme et « *évité le piège de l'universalisme* ».

Puis il décrit la situation démographique de la France. Après la profonde décadence qui s'est prolongée depuis la fin du dix-huitième siècle jusqu'en 1939, le code de la famille, puis la politique familiale menée après la guerre, ont permis un renouveau. « *Malheureusement*, ajoute-t-il, *cette période faste n'aura duré que vingt ans et en 1974 la cote d'alerte est atteinte et l'inaction coupable. Il faut réagir sans s'arrêter à des objections dont l'expérience a depuis longtemps prouvé le peu de sérieux.* »

« *La vérité doit être dite, malgré le silence gardé par tous les moyens d'information, malgré une incroyable propagande néo-malthusienne et une pluie d'idées fausses antinationales, antifamiliales, malgré un courant pseudo-scientifique : la France doit redresser au plus vite sa situation démographique.* »

« *Réagir*, explique M. Debré, *c'est d'abord avoir une vue claire des choses et l'affirmer hautement : que les familles de trois ou quatre enfants sont, par exemple, nécessaires à la nation et satisfaisantes pour l'équilibre du couple, que sans un accroissement raisonnable de sa population la France ne pourra plus connaître le progrès économique et social.*

» *Réagir, c'est aussi avoir une politique intelligente et généreuse des prestations familiales, capable notamment de compenser les charges afférentes aux enfants (ce qui n'est pas actuellement le cas) et d'inciter à la natalité.*

» *Réagir, c'est ensuite surveiller attentivement la politique d'immigration et d'assimilation.* » L'orateur préconise à ce sujet un effort tout particulier en faveur du logement des immigrés et de l'éducation de leurs enfants.

« *Réagir, c'est encore mettre l'accent sur les politiques annexes* » qui touchent directement ou indirectement à la politique familiale : logement, possibilité de travail à temps partiel, formation professionnelle gratuite, retraite plus avantageuse pour les mères, politique fiscale.

« *Réagir, enfin, c'est ne pas se disperser dans des politiques contradictoires* » : abaissement excessif de l'âge de la retraite, laxisme excessif en matière de contraception et d'avortement.

« *Il faut accepter et même souhaiter une politique d'éducation sexuelle ou familiale. Mais je me demande si la France est à ce point riche qu'elle est le seul pays où on paie les citoyens pour ne pas avoir d'enfants et où on les paie aussi pour en avoir.* »

Quant à l'avortement, M. Debré constate : « *Alors que les pays, notamment les pays communistes, qui ont libéralisé l'avortement font machine arrière et reviennent à une réglementation plus stricte et même parfois trop stricte, allons-nous, devant la chute de notre courbe de natalité, faire de cette loi un moyen de régulation des naissances ?*

M. Durafour observe que si la population augmente rapidement dans l'ensemble du monde (avec des effets très différents cependant selon les lieux), elle stagne en général dans les pays industrialisés. « *C'est pourquoi la France, à la conférence de Bucarest, n'a pu se rallier à des solutions qui se voulaient universelles. En France*, précise M. Durafour, *les taux de natalité et de fécondité baissent régulièrement depuis 1965, comme d'ailleurs dans l'ensemble des pays d'Europe occidentale. Depuis 1973, la tendance s'est accentuée.*

Après avoir souligné « *le droit fondamental des couples, convenablement informés, de décider librement du nombre de leurs enfants et de l'espacement de leur naissance* », M. Durafour précise que le gouvernement s'attache à moderniser la législation familiale et à donner un contenu plus important au contrat de progrès promis aux familles par le président Pompidou. «

Il rappelle enfin que le gouvernement a déposé un projet de loi tendant à rendre plus efficaces les aides à la naissance, à développer le statut social de la mère de famille et à renforcer l'aide aux familles les moins favorisées et les plus dignes d'intérêt.

Il est en tout cas persuadé, comme M. Debré lui-même, que la famille reste le fondement de la société française.

M. JEAN FONTAINE (N.I., La Réunion) souligne que la situation démographique des départements d'outre-mer est inverse de la celle de la métropole. Les DOM connaissent déjà une certaine surpopulation, et leur taux de croissance atteint 2,3 %. « *Dans ces conditions*, estime M. Fontaine, *on peut redouter une véritable explosion dont les conséquences seraient catastrophiques.*

M. PIERRE WEBER (app. R.I., Meurthe-et-Moselle) exprime son approbation à l'intervention de M. Debré, et qualifie la réponse de M. Durafour d' « *écho assez pâle* ».

M. HUBERT DUBEDOUT (app. P.S., Isère) souligne l'importance de ce débat. « *Nous ne contestons pas le caractère préoccupant de la situation décrite par M. Debré*, explique-t-il, *mais nous ne partageons pas, en revanche, son analyse des causes.* » Il conteste, notamment, le caractère « *quasi religieux* » donné par M. Debré aux prestations familiales.

Il reproche d'autre part au gouvernement d'avoir complètement négligé le problème, soulevé par M. Debré, de l'éducation des enfants d'immigrés et d'avoir été incapable d'éviter la constitution de véritables ghettos. «

M. Durafour souligne, en réponse aux orateurs, combien la situation des DOM décrite par M. Fontaine prouve qu'il ne saurait y avoir de solution universelle. Il enregistre les observations de M. Weber tout en rappelant les exigences de la liberté d'information. Enfin, il partage les préoccupations de M. Dubedout en ce qui concerne notamment les immigrés.

M. JEAN-MARIE DAILLET (réf., Manche) demande au ministre du travail d'organiser un débat d'orientation avant la discussion du budget de la famille.

Sur proposition de M. Anthonioz, les députés avaient renvoyé à une autre séance les deux dernières questions orales avec débat (sur la politique familiale du gouvernement et sur l'épargne populaire) inscrites à l'ordre du jour. La séance est levée à 19 h. 20.

Le M.L.A.C., un service public ?

« *L'avortement ? Mais il est libre.* » Cette réflexion, les militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (M.L.A.C.) l'ont entendue des dizaines de fois cet été à l'occasion du « tour de France de l'avortement », organisé dans les stations touristiques (*le Monde* du 27 juillet). Si l'avortement est libre, pourquoi continuer à lutter pour qu'il le devienne ? Les militantes du M.L.A.C. répondent en soulignant avec regret une relative « démobilisation » de l'opinion publique. Démobilisation favorisée par le fait que, pour une bonne partie des Français, la loi sur la contraception est une réalité, alors que le Sénat ne s'est pas prononcé. « *Il faut*, dit-on au M.L.A.C., *lutter contre l'idée que tout est gagné.* » C'est pourquoi le Mouvement vient de relancer l'offensive.

Le passé récent incite à la prudence quant au sort du projet de loi qui doit être discuté à l'Assemblée nationale. Si les intentions libérales de M. Giscard d'Estaing sont connues, il paraît peu probable qu'il cherche à imposer son point de vue à la majorité sur ce point.

En attendant que les élus de la nation se prononcent enfin clairement sur un sujet qui a agité l'opinion depuis plus de deux ans, la pratique de l'avortement en France demeure quotidienne, mais aléatoire et risquée. Les médecins qui, moyennant de fortes sommes, en pratiquent en ville, le font à moindres risques que jadis et ceux-là ne se plaignent pas du *statu quo*. Les militants de l'avortement, qui font bénévolement des interruptions de grossesse, souhaitent tout le contraire. Ils ont le sentiment que leur pratique favorise le *statu quo* puisqu'on atténue le « scandale » de l'avortement en réglant, d'une manière plus parallèle que clandestine, les situations les plus dramatiques. Le M.L.A.C. pour beaucoup de femmes, mais aussi pour des hôpitaux, des services sociaux ou de la préfecture de police, est devenu un véritable service public, mais sans subventions. « *Combien de temps*, disent ses dirigeants, *devrons-nous gérer la pénurie ?* »

Un concert « spontanéiste »

Le Mouvement, qui est un regroupement de « comités » (plus de trois cents) autonomes, est traversé par des tendances contradictoires. Pour les uns, l'affaire est entendue et la loi future importe peu, pour les autres, il faut peser sur le Parlement. Les premiers, très minoritaires et qu'on peut qualifier de « spontanéistes », ont, depuis peu, lancé un nouveau slogan : « *Les femmes s'avortent elles-mêmes !* ». Ce n'est pas seulement un slogan : à Roubaix comme à Paris, certains groupes du M.L.A.C. favorisent l' « auto-avortement » en reliant cette action à la lutte pour une médecine qui n'appartienne plus aux seuls médecins. Les dangers d'une telle pratique sont évidents. Ils n'échappent pas à la majorité des militants du M.L.A.C.

B. Fr.

POLITIQUE

Réélu député de l'Ardèche

M. HENRI TORRE NE SE RÉINSCRIT PAS AU GROUPE U.D.R.

M. Henri Torre, élu le 6 octobre député de la deuxième circonscription de l'Ardèche, a décidé de ne s'inscrire à aucun groupe « *pendant une période d'au moins quatre à six mois* ».

Avant de devenir secrétaire d'État, M. Torre siégeait au groupe U.D.R., où lui avait succédé son suppléant, M. Pierre Grandcolas.

[M. Torre, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances (M. Valéry Giscard d'Estaing) dans les deux derniers gouvernements dirigés par M. Messmer, n'avait pas retrouvé de poste ministériel dans le cabinet formé le 8 juin dernier par M. Jacques Chirac après l'élection à la présidence de la République de M. Giscard d'Estaing.

M. Torre a été difficilement réélu en Ardèche le 6 octobre dernier, et l'influence de l'U.D.R. dans ce département n'a pas semblé déterminante dans ce scrutin. Il a l'intention de constituer un comité de liaison de la majorité nouvelle.

Les trois autres anciens ministres réélus se sont inscrits au groupe U.D.R. Il s'agit de MM. Pierre Messmer (Moselle), Olivier Guichard (Loire-Atlantique) et Yves Guéna (Dordogne).

La « solidarité » des ministres contraste avec le manque de cohésion de la majorité

(Suite de la première page.)

Cette réaction de mauvaise humeur apparaît secondaire au regard des propos tenus mercredi après-midi au Palais-Bourbon par M. Michel Debré. L'ancien premier ministre, qui avait livré *cent assauts, depuis juillet 1973* jusqu'à la mort de Georges Pompidou en avril 1974, contre la politique économique et monétaire de M. Giscard d'Estaing, ne semble nullement disposé à désarmer et fait connaître sans détour son désaccord avec les dernières dispositions fiscales concernant l'aménagement du quotient familial pour les enfants à charge âgés de plus de dix-huit ans, son refus de voter le projet visant à avancer l'âge de la retraite et son hostilité résolue à la politique gouvernementale en matière de contraception et d'avortement.

L'ancien chef de gouvernement n'entraîne certes pas beaucoup de député U.D.R. dans son sillage, et il est évident que la formation gaulliste n'est pas actuellement en position de force, mais la « sortie » de M. Debré n'en est pas moins révélatrice du malaise qui persiste entre ceux qui ont été privés du pouvoir et ceux qui le leur ont ravi : on peut, dans ces conditions, augurer assez mal de la suite du débat sur la révision de la Constitution — encore qu'aucun pronostic sérieux ne puisse être avancé sur la façon dont il se terminera — et du climat dans lequel se déroulera, à partir du 22 octobre, la discussion budgétaire.

La commission des finances du Sénat demande au gouvernement de prévoir une session extraordinaire durant le premier trimestre de 1975 et de « *renoncer à l'inscription jusqu'au 20 décembre... des projets de loi dont l'objet n'est pas budgétaire ou financier* ».

La revendication des sénateurs n'a rien de surprenant puisqu'on leur laisse prévoir le dépôt d'une cinquantaine de textes, mais ne faut-il pas voir derrière leur protestation de caractère « technique » et « professionnel » leur indifférence à l'égard de la révision de la Constitution (dont ils doivent s'occuper à partir de jeudi prochain) et leur hostilité aux projets de loi concernant la contraception et le divorce ?

Malaise persistant de l'U.D.R., réserve des réformateurs qui se sont tenus à l'écart de la discussion sur les modalités de saisine du Conseil constitutionnel, bouderie du Sénat, voilà quelques indices qui prouvent que s'il y a solidarité entre les membres du gouvernement l'harmonie fait défaut entre ce gouvernement et les formations qui composent « la nouvelle majorité présidentielle ».

RAYMOND BARRILLON.

● *Conseil national de l'U.D.R. les 14 et 15 décembre.* — Le conseil national de l'U.D.R., prévu initialement pour les 7 et 8 décembre, aura lieu en définitive les 14 et 15 décembre à Paris. « *Les locaux nécessaires n'étant disponibles qu'à cette date* », le bureau exécutif de l'U.D.R. se réunira le mercredi 23 octobre et la commission des statuts le mardi 22 octobre.

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général, participera samedi 12 octobre, à Paris, à la première d'une série de réunions régionales organisées par le mouvement gaulliste ; il sera le lendemain à Bar-le-Duc.

LES FONDATEURS DU NOUVEAU PARTI NATIONALISTE N'ENTENDENT PAS RECONSTITUER ORDRE NOUVEAU

M. Alain Robert, ancien secrétaire du mouvement d'extrême droite Ordre nouveau (dissous le 28 juin 1973), a déclaré, mercredi 9 octobre, au micro de France-Inter, à propos de la constitution d'un nouveau parti nationaliste (*le Monde* du 5 octobre) : « *Ordre nouveau est dissous, le nouveau parti n'entend pas le reconstituer. Nous n'avons nullement l'intention de nous réfugier dans les nostalgies et dans les souvenirs. Ce que nous ferons sera un parti politique nouveau, moderne, plus vaste, beaucoup moins activiste et beaucoup plus politique qu'Ordre nouveau.* »

M. Robert a ajouté : « *Lorsqu'on constate que M. Giscard d'Estaing est élu avec des voix de droite et qu'une fois de plus il tend à appliquer le programme commun de la gauche, lorsqu'on s'aperçoit du libéralisme outrancier de ce gouvernement, libéralisme qui consiste à aller serrer la main des prisonniers au lieu d'aller serrer la main des victimes, ce que nous voulons faire, nous, c'est regrouper, renforcer, structurer cette droite autour d'un véritable parti politique, pour, d'une part, empêcher le gouvernement de faire une politique de gauche, et, d'autre part, exister au moment où l'affrontement inévitable avec les forces de gauche aura lieu.* »

C'est du 9 au 11 novembre que devrait se réunir le congrès du nouveau parti.

● *M. Jacques Chirac*, premier ministre, a reçu le mercredi 9 octobre M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances du Sénat. L'entretien a porté sur les relations de travail entre les assemblées et le gouvernement. M. Chirac a indiqué au président de la commission de au président de la commission des finances qu'il avait l'intention de fournir aux sénateurs le maximum d'informations pour qu'ils puissent discuter le budget en pleine connaissance de cause.

● *Le club Droit et Démocratie*, association de juristes proches du parti socialiste, vient de porter à sa présidence M. Jacques Ribs, avocat au barreau de Paris, en remplacement de M. Gaston Maurice, nommé président d'honneur. Le club se prépare à organiser des dîners-débats portant notamment sur la saisine du Conseil constitutionnel, le statut de Paris, la charte des libertés, etc.

ÉDUCATION

MALGRÉ UN EFFORT D'INTÉGRATION DANS L'ENSEIGNEMENT «NORMAL»

La scolarisation des handicapés reste insuffisante

L'accueil des élèves à la rentrée a pu être jugé « satisfaisant » par l'administration. On ne peut en dire autant pour les handicapés physiques et les inadaptés, dont la scolarisation, malgré les efforts entrepris, est encore insuffisante.

Deux handicapés mentaux sur trois ne trouvent pas de place dans un établissement scolaire, estime l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNPEI). Les handicapés moteurs et sensoriels, s'ils ont proportionnellement davantage de places, sont aussi les moins nombreux. On estime qu'il y a en France environ 1 000 000 de handicapés mentaux, dont 700 000 enfants et jeunes de cinq à vingt ans, alors qu'il y a 150 000 handicapés moteurs et 20 000 sourds et aveugles âgés de cinq à vingt ans.

Ces chiffres ne correspondent cependant qu'à des hypothèses vraisemblables faites à partir d'enquêtes partielles et limitées et qui ont servi de base pour l'élaboration du VIe Plan.

Face aux besoins, dont l'ampleur est souvent ignorée, qu'offre le système éducatif pour que le principe de l'obligation scolaire s'applique effectivement aux handicapés ? Là encore, les statistiques sont imprécises. Le fait que ces enfants, selon le degré de leur handicap, relèvent de deux ministères différents — le ministère de l'éducation et le ministère de la santé publique — ne facilite pas le décompte...

Le ministère de l'éducation, qui a essentiellement vocation à s'occuper des handicapés (physiques et mentaux) légers et moyens, a offert à la dernière rentrée 280 000 places dans des établissements ou classes spécialisées, soit 16 000 places de plus que l'an dernier et plus du double par rapport à 1965 (124 000). Un effort indéniable a donc été fait. Les organisations représentant les handicapés — comme l'UNAPEI et l'Association des paralysés de France (A.P.F.) — ne le contestent pas. La situation est même jugée bonne pour les handicapés physiques : l'A.P.F. estime que les besoins pour les enfants handicapés physiques d'intelligence « normale » et « subnormale » sont couverts, au moins quantitativement. On est toutefois loin du compte pour les handicapés mentaux, même si l'on fait beaucoup plus qu'auparavant en leur faveur. « *Sur les 350 000 débiles légers, plus de la moitié ne trouvent pas de place* », estime M. Leibovici, directeur de l'UNAPEI.

L'appréciation du ministère de l'éducation est évidemment plus nuancée. Il estime d'abord que les besoins pour l'enseignement primaire sont presque entièrement couverts. A la rentrée de 1974, pour un objectif de 364 000 handicapés à scolariser au niveau élémentaire, 194 000 places étaient disponibles, ce qui est presque suffisant, selon le ministère de l'éducation, dans la mesure où un certain nombre de handicapés sont scolarisés dans les classes normales.

Il existe cependant des déséquilibres régionaux. Si, parfois, le ministère ferme des classes spéciales pour handicapés, comme à Paris, d'autres départements sont en revanche sous-équipés. Cette inadéquation géographique de l'offre et de la demande oblige fréquemment les handicapés à des déplacements importants.

Au niveau post-élémentaire (il est difficile de parler de premier et de deuxième cycle pour les handicapés mentaux), les possibilités d'accueil sont nettement insuffisantes : 85 000 places pour 220 000 enfants et adolescents. C'est sur ce secteur que le ministère fait, aujourd'hui, porter l'essentiel de son effort : 12 000 des 16 000 nouvelles places ouvertes pour les handicapés à la rentrée de 1974 sont des places dans l'enseignement post-élémentaire. L'objectif du ministère est qu'un C.E.S. de 600 places sur trois soit complété par une section d'éducation spécialisée (S.E.S.) de 96 handicapés des deux sexes, âgés de douze à dix-sept ans : 95 S.E.S. nouvelles ont été ouvertes à la rentrée, ce qui porte leur nombre à 843, soit environ la moitié de l'objectif final.

Pour les handicapés profonds, le déficit est encore plus grave. Au 31 décembre 1973, selon l'UNAPEI, les instituts médico-pédagogiques et médico-professionnels offraient 72 000 places pour environ 300 000 débiles profonds. L'A.P.F. affirme que rien n'est fait pour les « sur-handicapés » physiques, atteints de plusieurs infirmités. Le ministère de la santé publique assure de son côté que les besoins sont presque totalement satisfaits pour les débiles moyens et satisfaits environ à moitié pour les débiles profonds et les arriérés.

Encore la plupart des instituts pour handicapés profonds sont-ils créés sur l'initiative d'associations privées sans but lucratif. Ces associations regrettent la réduction de la part du financement public ces dernières années. L'Etat finançait auparavant 40 % de la construction des établissements, la Sécurité sociale apportait également 40 %, les associations se chargeaient du solde. Aujourd'hui, l'Etat donne toujours 40 % mais la Sécurité sociale ne fournit plus que 30 %, en prêts et non plus en subventions.

Favoriser l'intégration

Mais les diverses administrations estiment qu'on a sans doute surévalué les besoins en classes et établissements spéciaux. Elles insistent davantage sur les besoins en personnels qualifiés, sur la mise en place d'un réseau de soins, sur une meilleure orientation à l'âge préscolaire, sur ce que M. Labrégère, chargé de mission pour l'éducation spécialisée au ministère de l'éducation, appelle « *les besoins en prestations souples* », favorisant une intégration dans le réseau scolaire normal.

« *Le progrès des techniques de prévention et de réadaptation sociale permet de penser que l'on pourra maintenir dans le dispositif scolaire normal une fraction sans cesse plus importante de ceux qu'il fallait jadis en extraire* », déclarait M. Joseph Fontanet, ancien ministre de l'éducation nationale, le 23 septembre 1972. L'administration a lancé en 1970 une opération prévention-adaptation dans l'enseignement préscolaire et élémentaire. L'enfant handicapé n'est pas retiré de sa classe normale pour entrer dans une classe spéciale, mais il bénéficie des prestations complémentaires dont il a besoin.

Cette opération s'accompagne de la mise en place de groupes d'aide psycho-pédagogique (GAPP), chargés de la surveillance d'environ 1 000 élèves. Parmi ceux-ci, au moins 950 ne nécessitent pas d'attentions particulières. Les autres sont suivis et reçoivent les soins que leurs handicaps réclament. Ces GAPP sont composés de trois personnes : un psychologue scolaire, un rééducateur psycho-pédagogique et un rééducateur psycho-moteur, qui sont invités à travailler en liaison avec les enseignants, les parents, le médecin scolaire et l'assistance sociale de l'établissement. 713 GAPP sont actuellement en place, et 200 supplémentaires seront créés au cours de l'année 1974-1975. Mais le ministère de l'éducation lui-même estime qu'il en faudrait 6 000 pour couvrir l'ensemble de la population scolaire pré-élémentaire et élémentaire.

Allant plus loin dans l'effort d'intégration, le ministère de l'éducation a entrepris à la rentrée de 1974 une action visant à intégrer des handicapés dans les premier et second cycles normaux de l'enseignement secondaire. C'est ainsi que, dans l'académie de Nantes, 60 collèges d'enseignement technique ont accueilli à la rentrée d'un à quatre handicapés moteurs ou sensoriels.

Les associations de handicapés se déclarent toutes favorables au principe de l'intégration. Elles ont cependant l'impression que l'administration en attend un peu trop et que l'intégration peut servir d'alibi à un relâchement de l'effort de construction des établissements nécessaires aux handicapés. Le débat sur l'intégration reste toutefois dans une large mesure un faux débat. On ne pourra jamais intégrer tous les handicapés profonds. Il faut adapter la « panoplie » de l'enseignement spécialisé à tous les degrés et à toutes les formes de handicaps.

Même si l'on admet que les chiffres doivent être tempérés par les effets de la politique d'intégration, la loi-cadre sur les handicapées qui sera discuté à l'automne par le Parlement réaffirme leur droit à l'éducation. C'est bien le signe, *a contrario*, que ce droit n'est pas partout traduit dans les faits.

HERVÉ ALGALARRONDO.

LES DIRECTEURS DE C.E.G. N'AURONT PLUS DE COURS A FAIRE

Aucun directeur de collège d'enseignement général (C.E.G.), aucun sous-directeur de collège d'enseignement secondaire (C.E.S.) n'aura à faire de classe. C'est ce que vient d'annoncer une circulaire de M. Haby, publiée au « Bulletin officiel » de l'éducation nationale du 10 octobre 1974 : une telle obligation n'est « pas compatible avec l'exercice effectif des responsabilités qui leur sont confiées ». Une circulaire de septembre 1972 obligeait ces fonctionnaires à assurer quatre heures de cours par semaine dans les C.E.G. de moins de trois cents élèves et les C.E.S. de moins de six cents (sauf ceux qui comportaient un internat ou étaient annexés à un lycée). Le Syndicat national des collèges avait obtenu l'annulation de cette mesure par le Conseil d'Etat (« pour excès de pouvoir ») et avait invité ces fonctionnaires à ne plus accepter par conséquent aucune tâche d'enseignement (« le Monde » du 3 août).

QUI NE PAIE PAS SES DETTES S'ENRICHIT...

(De notre correspondant.)

Le Havre. — *A Normand, Normand et demi. Les Normands, que l'on prétend experts en pratiques usuraires, viennent de trouver leur maître en ce domaine : l'Etat. C'est du moins ce que pensent les habitants de Fauville-en-Caux (Seine-Maritime). Le syndicat intercommunal (vingt-deux municipalités), qui gère le collège d'enseignement général de la localité et le transport de ses élèves, est actuellement en déconfiture. Faute de 100 000 francs dus par l'Etat et bloqués, déclare-t-on, à cause de la réforme fiscale, il ne peut payer ses fournisseurs, entreprises de transport, commerces d'alimentation ou vendeurs de fuel. Pour s'en sortir, les pouvoirs publics ont fait une proposition originale : prêter au syndicat la somme pour deux ans... moyennant un intérêt de 3,5 %. En attendant, les chauffeurs de cars de ramassage ont fait grève. Les parents d'élèves n'ont pas non plus apprécié l'humour des pouvoirs publics : le vendredi 4 octobre, ils ont refusé d'envoyer leurs enfants en classe...*

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

L'harmonisation des enseignements techniques pourrait faciliter la mobilité professionnelle

M. Hans Filbinger, ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg, s'est entretenu, les 7 et 8 octobre, à Paris, avec MM. René Haby, ministre de l'éducation, et Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, de la coopération franco-allemande. Ils sont convenus de développer l'enseignement de la langue du partenaire dès la maternelle, en assurant une continuité dans les classes primaires puis secondaires. L'expérience des sections bilingues dans l'enseignement secondaire a été jugée très positive : il existe cent vingt de ces classes dans vingt-deux établissements en Allemagne et deux cents dans quatre-vingts établissements en France. Un deuxième lycée franco-allemand doit ouvrir cette année à Fribourg (le premier a été créé en 1972 à Sarrebruck) et un troisième est prévu pour 1978 à Francfort-sur-le-Main. Du côté français, un tel lycée doit être créé en 1975 à Versailles.

Des études vont être faites pour harmoniser certaines formations de l'enseignement technique, en utilisant la formule des « unités capitalisables », expérimentée en France depuis deux ans. Ces expériences porteront sur huit professions de la métallurgie, de l'électricité et des bois de construction, et seront poursuivies dans les académies de Strasbourg et de Nancy d'une part, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre d'autre part. Leur but est de permettre aux travailleurs d'acquérir une plus grande mobilité professionnelle des deux côtés du Rhin.

Dans le domaine universitaire, M. Soisson a proposé que des programmes concertés d'enseignement et de recherche soient mis au point entre les deux pays, et que les étudiants aient la possibilité de faire des stages d'un an, au lieu de trois mois actuellement dans le pays voisin. Le secrétaire d'Etat français a suggéré, d'autre part, la création d'une conférence commune des présidents d'universités françaises et allemandes d'abord, et dans un deuxième temps de tous les pays de la Communauté européenne.

● *A Villiers-Adam* (Val-d'Oise), où des parents observaient, depuis la rentrée, une grève scolaire pour protester contre l'incompétence, à leurs yeux, d'une institutrice (*le Monde* daté 29-30 septembre), tous les enfants sont désormais en classe. Une solution, proposée par l'inspection académique, est, en effet, entrée en vigueur. L'institutrice contestée et son collègue ont des classes parallèles, couvrant chacune le cours élémentaire et les deux cours moyens ; les parents ont le choix entre les deux.

DÉFENSE

L'ARME DE DISSUASION RESTE PRIORITAIRE

(*Suite de la première page.*)

Si les cadres d'active bénéficieront d'indemnités ou de primes diverses, nouvelles ou simplement revalorisées, l'appelé devra, en revanche, se satisfaire, à compter du 1er juillet prochain, d'un prêt journalier de 2,40 F, soit 40 centimes de plus par jour. Il est prévu aussi d'accroître les effectifs des aspirants, des sergents ou des caporaux-chefs du contingent, ainsi que le nombre des officiers de marine et des officiers dans le corps des personnels féminins. On note encore un renforcement des effectifs de la gendarmerie (environ six cent cinquante postes) et une légère diminution du nombre des sous-officiers de carrière dans l'armée de terre et l'aviation.

Le gouvernement a, d'autre part, imposé aux trois armées et à leurs services une économie de 10 % sur les carburants et combustibles utilisés à des fins opérationnelles et de 20 % sur les carburants non opérationnels et le chauffage.

A eux seuls, les crédits spéciaux « atome » pour le compte du commissariat à l'énergie atomique représenteront 11,6 % des dépenses en capital, soit environ 2 254 millions de francs (— 6 % sur les crédits de paiement de cette année). Les autorisations de programme attribuées à la direction des centres d'expérimentations nucléaires, pour les études de tirs souterrains, seront en hausse de 25 %, et les autorisations de programme pour l'armement nucléaire tactique seront relevées de 23 %. Enfin, les autorisations de programme consacrées à la force océanique stratégique augmenteront de 29 % par rapport à 1974.

Le sort du Super-Mirage

« *N'en déplaise aux détracteurs les plus acharnés de l'armement nucléaire*, a déclaré au début de cette semaine le premier ministre devant un auditoire de militaires à Paris, *la politique obstinément suivie depuis quinze ans porte aujourd'hui ses fruits* (...). *Cette constatation des résultats acquis n'est pas une invitation à relâcher notre effort, mais prouve au contraire qu'ayant atteint des objectifs jugés par beaucoup inaccessibles, au moment où ils furent fixés, nous pouvons conserver des ambitions à la hauteur des capacités que nous avons démontrées. Et ces ambitions, nous devons les conserver, non par désir de puissance, mais parce que nous l'estimons vital.* » Ces propos du premier ministre rejoignent des déclarations antérieures du ministre de la défense, qui, la semaine précédente, devant un autre auditoire militaire, a précisé que l'arsenal nucléaire de la France ne cessera de se perfectionner. « *Nos expériences souterraines seront, elles aussi, fécondes pour nos chercheurs*, a indiqué le ministre, *et nous les poursuivrons. L'armée française sera, en particulier, dotée de missiles à têtes multiples au cours de la prochaine décennie et le gouvernement veillera à ce que les recherches militaires nucléaires aboutissent.* »

En soulignant, devant ses auditeurs du Centre des hautes études de l'armement, que « *le système de défense français tout entier sera davantage centré sur le fait nucléaire* », le ministre de la défense a toutefois fait la mise au point suivante : « *L'organisation des armées devra en tenir un plus large compte.* » En d'autres termes, il semble que le gouvernement ait posé la question de savoir si forces nucléaires et forces classiques devaient continuer à être simplement juxtaposées, comme elles le sont actuellement, sans le souci réel d'une coordination opérationnelle ou si les secondes ne devraient pas être au service des premières pour rendre crédible la manœuvre gouvernementale d'une riposte stratégique.

C'est du reste probablement le sens des réflexions actuelles du chef de l'Etat sur les missions, le volume, l'organisation des forces classiques ainsi que sur leur place exacte dans l'ensemble du système français de défense en coopération avec des dispositifs alliés. Sur ce dernier point, M. Jacques Chirac, parlant, à l'Institut des hautes études de défense nationale, de la construction européenne, a déclaré que « *l'effort de la France en matière de défense est une pierre préparée pour l'édifice futur et contribue, par l'exemple donné, à faire naître à l'échelle plus vaste de l'Europe l'indispensable volonté d'assumer un même destin dans l'indépendance, la liberté et la paix* ».

Le projet de budget préparé par le ministère de la défense ne préjuge en aucune manière les orientations à long terme qui pourraient être définies par ce conseil de défense et les suivants. Il maintient sensiblement les mêmes effectifs, avec la répartition actuelle, sous les drapeaux et il reste fondé sur l'existence d'un service militaire de douze mois, duquel le ministre de la défense a seulement laissé entendre qu'il pourrait être, un jour, différencié dans sa durée et ses missions d'instruction selon des choix gouvernementaux.

On peut noter aussi un ralentissement des fabrications en série de matériels classiques, pour l'armée de l'air et la marine, mais une nette augmentation des autorisations de programmes pour la production de matériels d'artillerie ou engins de l'armée de terre. Il en va de même pour des études et recherches de prototypes, dans l'armée de terre et dans l'aviation. En particulier, le budget des études de prototypes « avions » de l'armée de l'air est en accroissement de près de 47 %, avec le projet d'un biréacteur d'interception et de pénétration lointaine A.C.F. ou Super-Mirage.

L'examen de ce programme aéronautique est à l'ordre du jour du conseil de défense. Cet avion, capable de voler à deux fois et demie la vitesse du son, peut emporter un missile pesant 1 tonne, avec une tête nucléaire de 300 à 500 kilotonnes, et largué à 80 kilomètres de sa cible pour déjouer les réseaux adverses de défense. L'armée de l'air souhaite aligner jusqu'à deux cents Super-Mirage après 1980. En raison de son coût probable, ce projet reste incertain — les Américains et les Soviétiques ont un appareil comparable ; la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne et l'Italie se sont associées pour en construire un — mais l'état-major de l'armée de l'air a reçu récemment le soutien de la délégation ministérielle pour l'armement, qui doit assister à ce conseil de défense.

JACQUES ISNARD.

M. Chinaud : j'ai des doutes sur certains aspects du commandement

Parlant mercredi 9 octobre au micro de R.T.L., M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants, a affirmé que les mouvements qui touchent les jeunes appelés ont été provoqués par une « *organisation tout à fait au point et qui est volontairement menée par un certain nombre de formations politiques. Or j'ai la faiblesse de ne jamais croire au hasard en politique. Seulement, à un moment où on doit — et les responsables de ce pays le font — essayer de créer un service militaire qui soit plus normal, plus intéressant, plus formateur, cela peut peut-être dépendre du commandement. Et, pour ma part*, a dit M. Chinaud, *je n'hésite pas à dire que j'ai des doutes sur certains aspects du commandement. A partir du moment où on veut donner à la jeunesse l'exemple de l'ordre et de la tenue, j'estime inadmissible qu'un chef de corps aille se promener dans la rue pour discuter avec des soldats qui le chahutent. Car, si l'autorité n'existe plus dans l'armée, alors de qui se moque-t-on ? En l'occurrence, ce chef de corps avait des supérieurs qui auraient peut-être dû faire quelque chose.* »

[M. Chinaud fait sans doute allusion au défilé d'une centaine de soldats du 19e régiment d'artillerie, le 10 septembre, dans les rues de Draguignan. En l'absence du chef de corps, ce sont le délégué militaire du Var — représentant déaprtemental du haut commandement — et le commandant adjoint du régiment qui se sont adressés, dans la rue, aux manifestants pour leur enjoindre de réintégrer les quartiers. On voit asse zmal ce que ces officiers auraient pu faire d'autre. Et on ne peut guère leur reprocher de ne pas avoir utilisé... la force armée.]

Le chef d'état-major des armées : gardons la tête froide

« *De grâce, gardons la tête froide face à tous ces conseilleurs qui ne sont pas les payeurs* », écrit le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, dans le numéro d'octobre de la revue *Forces armées françaises*, en réponse à des « *comptes rendus d'incidents mineurs souvent amplifiés, voire déformés (...). Continuons d'exercer notre métier dans le calme et l'efficacité, en évitant d'écouter le chant de sirènes trompeuses : certaines sont télécommandées dans le but de démolir notre institution, d'autres l'attaquent sans s'assurer des moyens ou de la volonté de reconstruire quelque chose à sa place.* »

« *Nous avons en France*, explique encore le général Maurin, *un gouvernement qui nous a fixé nos missions et un Parlement qui vote nos budgets. Nous assumons celles-là en fonction de ceux-ci, et nous nous efforçons de maintenir un ensemble de forces proportionné et cohérent.* » « *Les moyens qui nous sont attribués pour poursuivre cette politique de défense ne nous permettent pas de réaliser des modifications fondamentales sans courir le risque de détruire ce qui est déjà acquis et reconnu par tous comme significatif. Nous devons comprendre que la conjoncture économique ne nous permettra sans doute pas, avant quelques années, d'obtenir les crédits qui nous sont nécessaires pour apporter au dispositif militaire toutes les novations souhaitées* », conclut le chef d'état-major des armées françaises.

★ « Forces armées françaises », octobre 1974, 71, rue Saint-Dominique, 75326 Paris Cedex 07, prix : 5 F.

DÉFENSE

POINT DE VUE

Les ventes d'armes

UNE NÉCESSITÉ NATIONALE NON NATIONALISTE

Par
MICHEL D'AILLIÈRES (*)

LA politique de ventes d'armement est souvent, à l'heure actuelle, l'objet de critiques pour des raisons philosophiques ou morales. On peut, certes, rêver à l'avènement d'un monde pacifique, où les impératifs de défense n'existeraient plus et où les nations pourraient concentrer tous leurs efforts sur le progrès économique et social; mais ceux qui sont responsables de la politique des Etats doivent être réalistes et faire face à toutes les situations.

Or, en cet automne 1974, les exportations de matériels d'armement sont *pour la France une nécessité nationale* qui doit s'inscrire dans une politique non nationaliste.

Entre 10 et 15 milliards de francs

On ne peut abandonner nos exportations d'armement sans savoir ce qu'elles représentent pour la France. L'an dernier, ces exportations ont officiellement représenté 8 milliards de francs et, sans doute même, 9 milliards. Les résultats du premier semestre 1974 sont satisfaisants et permettent d'envisager une très nette augmentation pour l'année : 10 à 15 milliards de francs.

Ces exportations sont pour nous une nécessité. Elles garantissent *l'existence de notre potentiel national* de production, les besoins des forces armées étant nécessairement limités ; aussi est-il tout à fait normal que notre armée de l'air soit amenée, pour des raisons commerciales, à acquérir certains matériels d'exportation : on ne peut s'empêcher de penser, à cet égard, au Mirage F-1-M-53, que l'armée de l'air se doit de commander si nous voulons que nos alliés achètent cet avion.

Ces ventes à l'étranger garantissent de plus à notre industrie nationale un niveau d'activité propre à *assurer le maintien de l'emploi*. Dans le plan de charge des entreprises, elles représentent une augmentation de 35 à 40 % ; aussi peut-on estimer que plus de 50 000 personnes en France travaillent pour les exportations d'armements au sein de cette industrie qui en emploie 270 000.

Ces relations commerciales nous permettent, en outre, par l'accroissement des séries, *d'avoir du matériel d'armement à un prix plus satisfaisant*.

Enfin, cette politique constitue un élément non négligeable de nos échanges extérieurs. Nous aurons, en raison de la révolution économique *de la fin de 1973*, à supporter cette année les conséquences de la hausse du prix du pétrole. Le déficit entraîné par cette augmentation sera en 1974 *de l'ordre de 35 milliards. A elles* seules, les exportations d'armement pourraient couvrir la moitié de ce déficit. Que chacun en prenne conscience avant de porter un jugement sur la politique française d'exportation de matériels d'armement. Si nous freinons volontairement cette politique, nous augmenterons le chômage en France, nous aggraverons notre déficit extérieur.

D'ailleurs, si cette politique d'exportation était abandonnée, ne nous faisons pas d'illusions, d'autres se féliciteraient de nous suppléer.

L'intérêt des exportations d'armement étant indiscutable pour notre économie, ne faisons pas tout ce qu'il faut pour les limiter. Aussi convient-il de se féliciter de la levée de l'embargo que vient de décider le gouvernement, d'autant qu'il n'avait plus de justifications réelles.

Pour une participation à l'Euronad

Un des objectifs primordiaux de notre politique doit être, à l'heure actuelle, la création d'une défense européenne. Celle-ci, certes, est impossible sans un pouvoir politique européen : en attendant sa concrétisation nous devons, si nous ne voulons pas que les marchés européens se ferment progressivement aux industriels français au profit des industriels anglais et allemands, mettre sur pied une industrie européenne *d'armement*.

Or une telle politique rencontre de nombreuses difficultés : réticence des états-majors, nationalisme industriel, etc.

Pour pallier ces difficultés, il faut qu'une volonté politique s'impose et il est indispensable que la coopération s'insère dès les premiers stades d'un projet. Il faut donc que dans un cadre institutionnel on puisse faciliter les échanges de points de vue et élaborer des projets communs. Ce cadre existe, c'est l'Eurogroupe (1).

Certains avaient pensé au Comité *permanent des armements de l'union* de l'Europe occidentale, mais ce cadre semble imparfait, car il ne regroupe pas les pays du nord de l'Europe (Danemark, Norvège) ni ceux du sud (Grèce et Turquie).

Or l'Eurogroupe, créé en novembre 1968, a pour but d'accroître la *contribution européenne de la* défense atlantique. Les pays européens membres de cet organisme ont décidé, d'une manière pragmatique *et simple, de coordonner leurs efforts* en matière de défense et de rentabiliser leurs ressources financières, nécessairement limitées.

C'est dans cette perspective que, au sein de l'Eurogroupe, se réunissent les directeurs nationaux des armements. Ce groupe de travail (Euronad) ne se préoccupe que de la standardisation et des problèmes industriels. Nous n'en faisons pas partie, et je pense que cela est regrettable. Je sais que certains reprochent à l'Eurogroupe son caractère atlantique ; mais cette interprétation me paraît un peu tendancieuse car *« les principes de collaboration dans le domaine du matériel »*, adoptés en mai 1972 par l'Euronad, confirment la volonté d'acheter européen et le désir de rapprocher ou de faire coïncider la cadence de remplacement des matériels. Il faut aussi remarquer un manque de logique de la politique française dans ce domaine. Nous refusons, en effet, de siéger à l'Euronad, jugé trop inféodé à l'OTAN, mais nous sommes membre de la Conférence des directeurs nationaux des armements de l'OTAN (C.N.A.D.). Cette conférence, qui se réunit en principe deux fois par an, est placée sous l'autorité du conseil Atlantique nord, et permet une certaine coopération des pays membres de l'OTAN pour la production d'armements. Nous y retrouvons nos partenaires européens et aussi nos alliés américains.

L'incohérence de cette politique apparaît clairement si l'on sait que l'Euronad se réunit avant les travaux du C.N.A.D. ; les Européens essaient de se mettre d'accord avant de *rencontrer les autres alliés de* l'OTAN. Nous, Français, nous nous trouvons dans la même situation que les Américains, hors de l'Eurogroupe, *mais, bien entendu, avec des moyens* inégaux.

« A la carte »

Dans la négociation actuelle du remplacement des avions F-104 qu'ont *décidé la* Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège, n'aurions-nous pas des arguments plus valables pour vendre le F-1-M-53 si nous *faisions partie du cadre institutionnel* qui réunit nos alliés européens ?

En ce qui concerne l'avion de combat futur, on peut craindre que les exportations soient très limitées en raison de son coût, d'autant plus que la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie construisent le M.R.C.A., ce qui va influer évidemment sur l'avenir de la coopération internationale dans le domaine aéronautique.

La politique de la *« chaise vide »* ne mène à rien. La coopération est, à l'heure actuelle, un impératif. Toutefois, il ne convient pas de s'engager dans une telle politique d'une manière irréaliste. C'est pour cela qu'il semble opportun d'agir par étapes. Nous pourrions désigner un observateur à l'Euronad ; nous pourrions ne participer aux réunions ministérielles de l'Eurogroupe que si l'ordre du jour porte sur un problème industriel ; ces réunions pourraient ne pas se tenir toujours à Bruxelles, mais *dans l'une des capitales européennes*. Nos alliés sont prêts à nous permettre une collaboration sélective au sein de l'Eurogroupe, une participa*tion « à la carte »*. *Ainsi, au fil des* mois, en tenant compte des résultats obtenus, nous déterminerions une politique réaliste et pragmatique.

En l'occurrence, celle-ci doit être conçue en vue de soutenir notre industrie d'armement, qui ne pourra *se maintenir sans une harmonisation* des politiques des matériels conventionnels. Ainsi une industrie européenne d'armement s'instaurerait, *prélude à l'harmonisation des forces* militaires elles-mêmes, et étape nécessaire de la construction de l'Europe.

(*) Député de la Sarthe (rép. ind.) et rapporteur de la commission de la défense nationale au Palais-Bourbon.

(1) L'Eurogroupe réunit : la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Turquie. *A ce jour*, la France, *le* Portugal et l'Islande n'en sont pas membres.



MÉDECINE

A L'ACADÉMIE

L'euthanasie entre la rigueur des principes et le laxisme des jugements

L'euthanasie a été mardi 8 octobre au centre de débats à l'Académie de médecine pour sa séance de rentrée. Après avoir entendu le professeur Gutmann (Paris) demander l'*« humilité »* des médecins, face aux erreurs possibles de diagnostic et de pronostic, les académiciens ont applaudi les réflexions du professeur Jacques Bréhant (Paris), à propos du manifeste sur l'euthanasie qu'avait publié au début de l'été *The Humanist* (*le Monde* du 19 juin).

Se référant au travers des siècles à Francis Bacon, Ambroise Paré, Nietzsche, Platon (dont les propos dans *la République « eussent conduit en d'autres temps la maître d'Aristote sur les bancs de Nuremberg »*) le professeur Bréhant a défini les deux pôles vers lesquels l'euthanasie peut s'orienter : *« Ou éviter à l'agonisant la déchéance et les souffrances, ou profiter de cette licence pour atteindre des buts d'intérêt collectif. Il y a une singulière distinction à établir entre les premières motivations qui n'ont pour fin que l'individu et les secondes qui ont pour fin la société (...). Mais qui tracera les frontières entre l'euthanasie agonique et l'euthanasie eugénique ? »*

Quatre points paraissent *« très préoccupants »* au professeur Bréhant :

« Ces courants d'idées s'inscrivent dans l'orientation d'une ligne de pensée extrêmement vigilante et dont on ne peut certainement pas contester la générosité d'intention puisqu'elle va du respect de l'objection de conscience à la légalisation de l'avortement, en passant par la suppression de la peine de mort, pour ne prendre que les grandes têtes de chapitre.

» — De tels courants d'idées s'expriment précisément à une époque où les techniques médicales permettent le meurtre idéal, sans violence, sans douleur et sans angoisse, on serait tenté de dire le meurtre sans histoire, sinon sans problèmes.

» — On ne peut qu'être effrayé par l'abîme qui paraît séparer certains médecins parmi les plus éminents du monde, mais habitués à se pencher sur leurs appareils, de ceux, beaucoup plus humbles, dont la vocation n'est que de se pencher sur des lits.

» — Les partis politiques se sont emparés de ce cheval de bataille alors que le débat demande avant tout à être dépassionné. Or, à cet égard, il n'y a pas de position de droite et de position de gauche, c'est là un faux problème. Il y a seulement celui de savoir si le respect de la vie est un absolu ou non. »

Toujours selon le professeur Brehant, *« d'après les plus récentes statistiques des instituts de sondage, 53 % des Américains sont actuellement favorables à ce qui est appelé outre-Atlantique « la mort dans la dignité », comme si l'autre ne l'était pas. L'évolution de l'opinion apparaît assez inquiétante à cet égard, puisqu'on n'en recensait dans le même pays que 36 % il y a vingt-cinq ans. Mille sept cents médecins de la seule ville de New-York viennent de signer une pétition réclamant une modification législative qui permettrait de légaliser l'euthanasie, tout en l'assortissant de clauses de sauvegarde. » (...)*

En France, *« l'euthanasie est toujours assimilée au meurtre. Mais, en ce qui a trait à l'euthanasie, la matière à légiférer est bien trop subtile pour être enserrée en des textes contraignants qui prévoient tout. Mieux vaut un certain « laxisme », qui permet aux magistrats d'apprécier. Je ferai remarquer que si la jurisprudence est sévère au niveau des principes, elle a été jusqu'ici fort clémente dans leur application.*

» Condamner fermement le principe, témoigner de l'indulgence pour les situations particulières, absoudre les cas les plus justifiés, c'est ainsi que les tribunaux se sont presque toujours et partout prononcés. Notre législation aboutit au fait qu'en accomplissant un geste qui est proscrit, celui qui l'exécute prend un risque. Je crois que cette notion de risque est salutaire. (...)

» La décision doit être laissée à la seule conscience du médecin, sans qu'il soit nécessaire d'interdire ou de permettre. Faisons seulement remarquer qu'il n'est sans doute pas de domaine où le caractère libéral de notre profession demande à être autant défendu », a conclu le professeur Bréhant.

Le médecin hospitalier en accusation

Organisée par six associations catholiques (1), la première Rencontre nationale des chrétiens des professions de santé vient de réunir à Paris environ six cent cinquante participants (médecins, dentistes, pharmaciens, infirmières, sages-femmes, assistantes sociales) et avait pour thème général : « La santé, une question pour l'homme et pour la société ».

D'inégale qualité, ce colloque a eu au moins un mérite : celui de la franchise. Les divergences, les conflits, qui existent entre les diverses professions de la santé, n'ont pas été tus et, en conclusion, l'ensemble des participants ont souhaité que *« la foi* (les) *aide à dépasser les clivages, à se reconnaître les uns les autres »*. Le dialogue amorcé au cours de cette rencontre, notamment dans les carrefours pluridisciplinaires, qui ont occupé la majeure partie des deux journées, doit être poursuivi, selon le vœu des congressistes, *d'abord au niveau local*, dans des groupes interprofessionnels.

Le médecin, et principalement le *médecin hospitalier*, a été souvent mis, au long des débats, en position d'accusé : les autres techniciens de la santé, surtout le monde *infirmier, lui ont essentiellement* reproché son « autoritarisme » envers le personnel et son « paternalisme » envers le malade. *« Je suis venue à ce congrès*, disait une infirmière, *pour voir comment est fait un médecin chrétien. »* Apparemment, elle n'en avait jamais rencontré... Différent des autres praticiens ?

D'entrée, le docteur Jean-Pierre Etienne, professeur agrégé, avait précisé qu'il *n'y* avait pas, *à son avis*, de *« doctrine chrétienne de la santé »* et que les chrétiens n'avaient pas *« le monopole des réflexions »* sur *ce thème*.

Mais il posait aussi la question de savoir si, *« au cours de notre vie de professionnels de la santé, nous reconnaissons en chaque homme, en chaque femme, un frère, une sœur en Jésus-Christ »*. Le docteur Barrière, représentant du Centre catholique des médecins français, qui déplorait d'abord le faible nombre des praticiens (quelques dizaines) présents à ce congrès, estimait que le médecin, même croyant, se contentait trop souvent d'un *« regard technique au moment de la maladie »* délaissant *« la reconnaissance de la personne humaine et spirituelle, difficile mais nécessaire raison d'être des chrétiens »*. *« Notre seul patron à tous*, assurait-il, *c'est le malade. »*

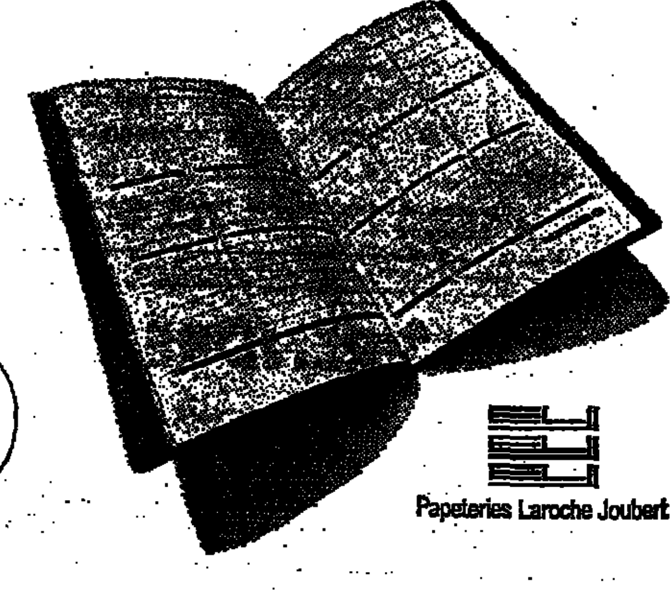
Assumer la mort d'autrui

Auparavant, deux malades avaient justement apporté leur témoignage, mettant principalement l'accent sur l'*« inhumanisation »* des hôpitaux, *« monde étranger et inquiétant »*, l'état d'*« isolement »* de *« dénuement moral »* des patients, l'absence d'*« accueil chaleureux, humain »*, le sentiment pour le malade d'être *« un objet d'expérience »* entre les mains de médecins *« toujours pressés et avares d'explications »*.

Mais le grief le plus grave adressé aux médecins chrétiens était leur *« fuite devant la mort des autres »*, *« peur inavouée*, soulignait le Père Sales, professeur au Centre d'études et de recherches philosophiques de Paris, *de regarder sa propre mort en face »*. *« Il s'agit*, précisait-il, *d'assumer, d'écouter, la mort d'autrui »*, responsabilité trop souvent laissée, dans les hôpitaux, aux seules infirmières. — M. C.

(1) Centre catholique des médecins français, Association française des pharmaciens catholiques, Centre chrétien des professions de santé, Centre chrétien des sages-femmes, *Mouvement chrétien des professions* sociales, Religieuses dans les professions de santé.





SOCIÉTÉ

M. Poniatowski fait fermer le Théâtre des Saints-Innocents

pour pornographie sans alibi artistique

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, fait savoir par un communiqué qu'il vient d'ordonner la fermeture d'un théâtre parisien (le Théâtre des Saints-Innocents) sans préjudice des poursuites judiciaires qui sont engagées.

« Depuis quelques semaines, précise le communiqué, se déroule un spectacle pornographique, allant au-delà de ce que produisaient jusqu'ici quelques autres scènes spécialisées... délibérément dépouillé de tout alibi artistique. Le respect de la personne humaine, fondement de notre démocratie, ne permet pas d'étendre les limites de la tolérance à l'exhibitionnisme et à la présentation des rapports sexuels sur scène. »

Le Théâtre des Saints-Innocents, d'abord situé face au square du même nom, puis rue de la Ferronerie, existe depuis plusieurs années. Il a présenté des spectacles « *érotiques* » dans la tradition française, c'est-à-dire avec un argument linéaire qui permettait à des comédiens et comédiennes de mimer, dans des éclairages artistiques et sur des musiques dramatiques, les délices de l'amour physique. Les titres et la publicité promettaient des perversités inouïes. Vaines promesses.

Depuis l'été, à 20 h. 15, sous le titre *le Rendez-vous*, le Théâtre des Saints-Innocents annonçait un « *live-show* » et ne mentait pas. Chaque soir, de 20 h. 15 à 21 h. 30, sur des airs d'opérette chantés par Yvonne Printemps, sur des airs de musette et sur des chœurs d'enfants où il était question de poupée jolie, un couple marié depuis quinze ans offrait sans la moindre tricherie, et avec une joie visible, ses habitudes conjugales devant des spectateurs qui acceptaient de payer 100 francs très exactement. Il ne s'agit pas de comédiens — elle était vendeuse, lui ingénieur, — mais ils s'aiment, sont heureux, et souhaitent, disent-ils, faire partager leur bonheur en le montrant. Pour eux, « *la sexualité n'est rien sans le sentiment* », et c'est le sentiment qui leur a donné la force d'écarter certains tabous.

La preuve ? Ils affirment qu'avec d'autres partenaires, ils n'auraient pas la même aisance.

La sexualité, présentée pour ce qu'elle est, est interdite. L' « exhibitionnisme » d'un couple est condamné. Il reste aux voyeurs les théâtres « érotiques » à alibis « artistiques ».

COLETTE GODARD.

UNESCO

Le conseil exécutif fixe à près de 170 millions de dollars les dépenses de l'organisation pour 1975 et 1976

Le conseil exécutif de l'UNESCO, réuni à Paris depuis le 18 septembre, a décidé le mardi 8 octobre de proposer à la conférence générale de l'Organisation, la somme de 169 992 000 dollars comme « plafond » de dépenses pour les années 1975 et 1976. Ce chiffre est supérieur de 26,6 % aux crédits adoptés pour 1973 et 1974 (134 206 000 dollars), mais il ne permettra qu'une croissance de 3 % des activités de l'UNESCO. Celle-ci se trouve dans une situation délicate : l'inflation et les fluctuations du dollar (qui sert de monnaie de compte à l'Organisation) obligent à accroître les dépenses, au moment même où les finances des pays contributeurs sont en difficulté.

Aussi les discussions traditionnelles entre les représentants des Etats « gros payeurs » (les grands pays industrialisés) et les « consommateurs » (les pays en voie de développement, qui sont en majorité) ont-elles été vives. M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, avait, à la suite de deux réévaluations successives, fixé à 173 517 000 dollars le montant des crédits nécessaires à la réalisation du programme de l'Organisation, cette progression de 29,3 % des crédits ne permettant qu'un accroissement de 5,9 % des activités. Le conseil exécutif a finalement décidé, avec l'accord du directeur général, de recommander un montant inférieur de 3 525 000 dollars, sur la proposition d'un groupe de travail qui s'était efforcé de dégager un « consensus ».

Le conseil exécutif a, d'autre part, proposé de tenir à Nairobi (Kenya) la réunion de la conférence générale qui doit avoir lieu en 1976. Il a aussi rendu un hommage solennel à M. René Maheu, qui va quitter la direction de l'UNESCO après douze ans de « règne ». — G. H.

FAITS DIVERS

UN IMPORTANT TRAFIQUANT DE DROGUE ARRÊTÉ A MARSEILLE

Les policiers de la brigade des stupéfiants ont arrêté, mercredi 9 octobre, dans le centre de Marseille, Joseph Marro, cinquante-sept ans, l'un des trois « financiers » de l'un des plus importants réseaux de trafic de drogue démantelés en 1973. En fuite depuis l'arrestation, le 23 janvier 1973, à Marseille, de ses deux principaux complices, Jean-Baptiste Croce, cinquante-quatre ans, et Joseph Mari, cinquante-sept ans, il a été condamné par défaut, le 12 juillet dernier, devant le tribunal correctionnel de Marseille, à dix-huit ans d'emprisonnement (*le Monde* du 13 juillet). Après avoir échappé aux policiers en janvier 1973, Joseph Marro séjournait en Suisse et en Italie. Il semble, toutefois, qu'à plusieurs reprises il ait réussi à revenir à Marseille. C'est à l'occasion de l'un de ces voyages qu'il a été appréhendé. On estime que le réseau a « exporté » en 1972 plus d'une tonne d'héroïne aux Etats-Unis.

Dans le golfe de Suez

DIX-HUIT TECHNICIENS SE NOIENT LORS DU NAUFRAGE D'UNE PLATE-FORME

Le Caire (A.F.P., Reuter). — Dix-huit personnes ont péri noyées lors du naufrage d'une plate-forme de forage pétrolier, le 8 octobre, dans le golfe de Suez. Selon le quotidien égyptien (« Al-Ahram »), douze techniciens américains et six Egyptiens sont au nombre des victimes.

● *Après le séisme du 3 octobre qui a frappé la région de Lima-Callao (Pérou)*, provoquant la mort de soixante-trois personnes, en blessant mille sept cent soixante-deux, endommageant cinq mille bâtiments et détruisant quatre cent vingt-trois maisons, les autorités péruviennes ont fait savoir que si les vivres et les médicaments ne manquent pas, elles ne disposent pas, en revanche, d'un nombre suffisant de tentes et de couvertures pour venir en aide aux sans-abri.

SCIENCES

LES SYNDICATS EUROPÉENS S'INQUIÈTENT DU SORT DE LA FUSÉE ARIANE

A la veille de la décision que le gouvernement français devait prendre ce jeudi 10 octobre (*le Monde* des 9 et 10 octobre) sur le sort de la fusée Ariane, des organisations syndicales belges, françaises et allemandese se sont réunies pour demander au gouvernement français de débloquer les crédits prévus pour ce programme.

Cette réunion regroupait des représentants des sociétés allemandes Erno, Messerschmitt-Bolkow-Blohm, Dornier, IG-Metal et Dag, et des représentants du syndicat belge des employés techniques et cadres de l'aéronautique (SECTA), des syndicats F.O. et C.G.C. pour la France.

Pour ces organisations, le lanceur est indispensable à l'Europe pour son indépendance politique et économique, en matière de télécommunications, de télévision, de navigation, de prospection de ressources terrestres et de météorologie.

Elles demandent que le gouvernement français, conformément aux décisions prises à l'unanimité en 1973, procède au déblocage des crédits nécessaires à ce programme.

De son côté, la fédération de la métallurgie C.G.T. et l'Union des cadres et techniciens s'élèvent, dans un communiqué, « *contre toute mesure pouvant porter atteinte au programme de développement du lanceur lourd Ariane* » et « *souligne l'importance capitale de ce programme spatial pour l'emploi de plus de deux mille travailleurs essentiellement des ingénieurs, des cadres et des techniciens* ».

RELIGION

CORRESPONDANCE

Les chrétiens et le droit

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Jacques Madaule :

La dépêche d'Henri Fesquet sur les travaux du synode (*le Monde* du 4 octobre) appelle quelques réflexions. Maximos V, patriarche melkite d'Antioche, fait l'éloge de Mgr Capucci, qui se serait fait le champion du droit des Arabes sur Jérusalem et souffrirait pour cela, car « *le droit n'est pas toujours où se trouve la force* ». Triste vérité que nul ne songe à contester. Un peu plus loin, nous voyons Mgr Donald Lamont, évêque d'Umtali, en Rhodésie, s'élever au nom des droits de l'homme contre la discrimination raciale dans son pays.

Je voudrais dire que ce droit-là et ce droit-ci ne sont pas de même nature. On peut, en effet, discuter à l'infini sur le point de savoir si ce sont les Arabes ou les Juifs qui sont davantage chez eux à Jérusalem. J'ai mon opinion là-dessus, dont je ne fais pas mystère, mais je n'ai pas l'intention de l'imposer à qui que ce soit. Ce que je crains seulement, c'est que, sous prétexte de rendre justice aux Arabes, qui sont aujourd'hui riches et puissants, tandis que l'isolement des Juifs est ce qu'il a presque toujours été au cours de leur longue histoire, on ne soit induit à méconnaître les droits des Juifs. Ils n'auront peut-être pas toujours la force, et alors que deviendront leurs droits ? Je n'ai cessé de répéter depuis des années que ce qui rend tragique et presque insoluble le conflit du Proche-Orient, c'est qu'il existe des deux côtés des droits légitimes, mais incompatibles. Si les chrétiens veulent s'y faire les champions du droit, qu'ils le soient donc du droit des uns aussi bien que de celui des autres. Je n'ai pas le sentiment que tout le monde au Vatican pratique cette difficile équité, et c'est pourquoi les propos de Maximos V au synode m'ont inquiété sans me surprendre.

En revanche, on ne peut qu'applaudir à ceux de Mgr Donald Lamont, car il s'agit ici non pas du droit des uns ou des autres sur une ville ou sur un territoire, droits qu'on peut apprécier différemment, mais des droits de l'homme en général. Ici, l'Eglise a le devoir de prendre parti et de le faire avec la plus extrême énergie. Voilà pourquoi il ne faut pas mettre sur le même plan l'intervention de Maximos V et celle de Mgr Lamont. Le premier est, en tant qu'Arabe, partie dans la querelle. Le second, quelle que soit sa couleur, parle au nom d'une loi qui s'impose à tous et que la vocation de l'Eglise est de faire respecter.

Ce sont là, me semble-t-il, des notions très simples, évidentes même et qu'il ne vaudrait pas la peine de rappeler si elles n'étaient sans cesse méconnues ; si l'on ne confondait perpétuellement des droits historiques toujours discutables avec des droits naturels qui s'imposent par eux-mêmes.

Au Chili

LE CARDINAL SILVA ENRIQUEZ SE DÉFEND D'ÊTRE L'OBJET DE PRESSIONS POLITIQUES

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — Le cardinal Raul Silva Henriquez, archevêque de Santiago et président de la conférence épiscopale chilienne, a démenti, le 9 octobre, des rumeurs qui circulent à Rome, selon lesquelles son absence au synode serait due à des pressions politiques (*le Monde* daté 6-7 octobre).

« *Des raisons d'ordre uniquement pastoral m'ont fait rester au Chili* », a expliqué le cardinal, pour écarter l'hypothèse d'une pression de la junte militaire sur lui. « *Pour les nécessités de l'Eglise chilienne les évêques ont décidé librement qui devait assister au synode* », poursuit Mgr Silva Henriquez. Les représentants de l'Eglise chilienne au synode sont l'évêque d'Osorno, Mgr Maximiliano Valdes Subercaseaux, et l'évêque auxiliaire de Concepcion, Mgr Sergio Contreras.

Espace Meubles

Le Printemps ouvre son nouvel "Espace Meubles"

Au Printemps Haussmann, 2.000 m² de meubles dans leur décor.

Roset, Steiner, Fero, Airborne, Schneider, Guermonprez. Tous les grands du meuble contemporain sont là. Dans les 2.000 m² climatisés que le Printemps a recréés en 100 petits espaces aménagés et décorés comme de vrais intérieurs. Pour vous donner des tas d'idées.

2.000 m² de styles de vie.

Le Printemps vous offre maintenant un choix unique de meubles. Du rustique au contemporain, en passant par le Louis XVI. Avec un coin réservé aux petits meubles. Et aussi un coin brocante, où vous trouverez des meubles anciens, de toutes les régions de France et de toutes les époques.

Des décorateurs pour vous aider à choisir et à composer votre intérieur.

Nos décorateurs et nos vendeurs-spécialistes vous attendent. Avec leurs conseils, leurs suggestions. Ils vous diront comment mettre en valeur un meuble ancien dans un décor moderne. Et sur votre demande, ils vous fourniront études et devis.

Notre cadeau d'ouverture : 20% de réduction sur tout le rayon.

Du 9 au 19 Octobre, le Printemps vous offre une réduction de 20% sur tous les articles de son nouvel "Espace Meubles"*.

L'autre cadeau du Printemps : une réduction de 20% dans les rayons meubles de tous les Printemps de la périphérie.

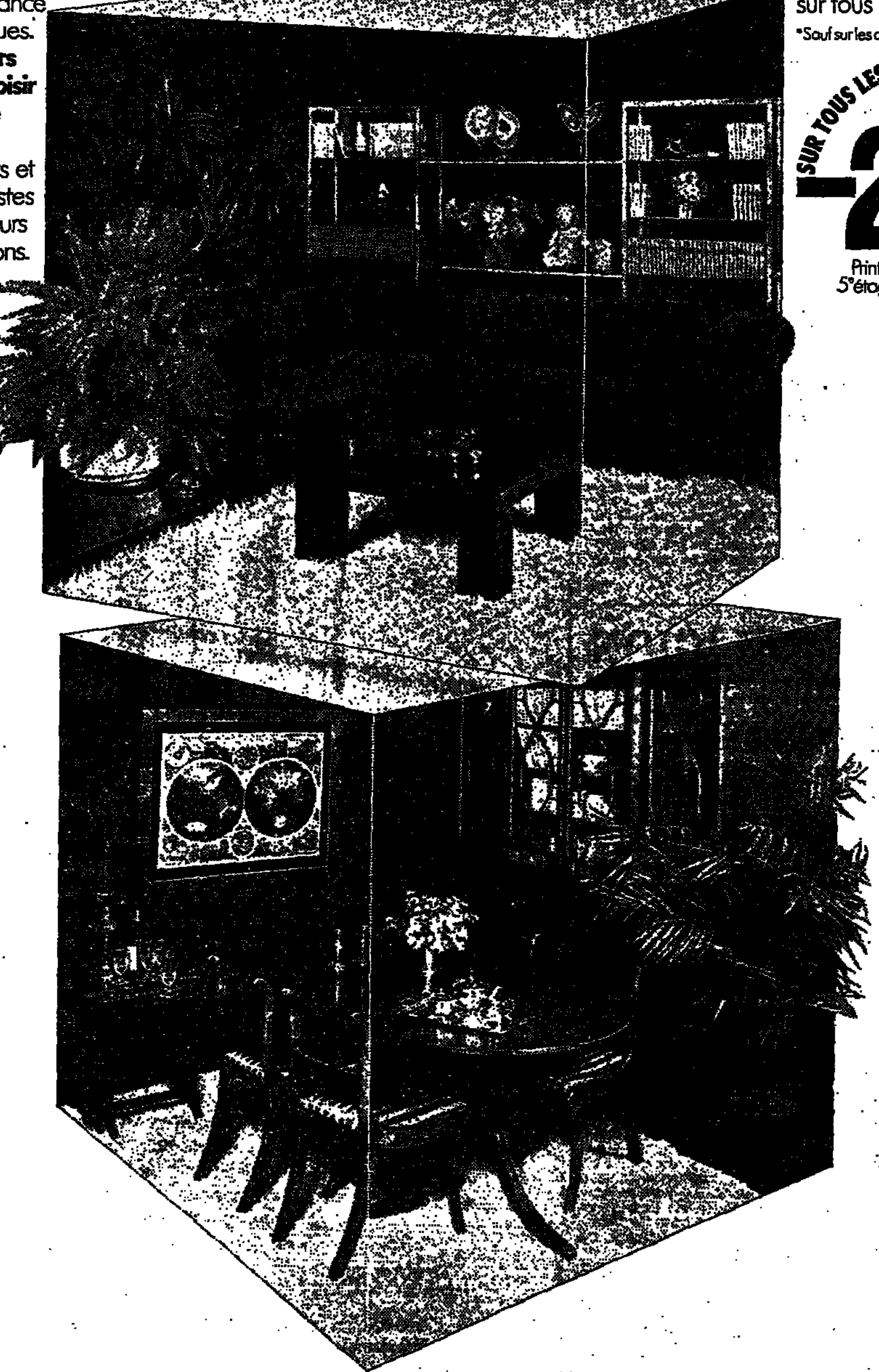
Spécial Créteil.

Le Printemps Créteil a ouvert lui aussi un nouvel "Espace Meubles". 1.400 m² d'ambiances-décors, un rayon entièrement climatisé et 20% de réduction sur tous les articles.*

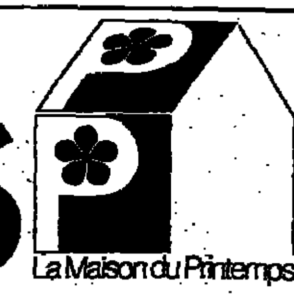
*Sauf sur les articles marqués d'un point rouge.



Printemps Haussmann
5ᵉ étage Magasin Havre



Printemps



La Maison du Printemps

Haussmann
Nation
Parly 2
Vélizy 2
Et aussi au nouveau Printemps de
Créteil

Young & Rubicam

CARNET

Naissances

— Le professeur Patrice Gélard et Mme, née Marie-Louise Haas, ont la joie de faire part de la naissance de

Sophie.

Sainte-Adresse, La Roseraie, le 7 octobre 1974.

— M. Dominique Bernet et Mme, née Colette Paepegaey, sont heureux d'annoncer la naissance

d'Olivier.

Le 1er octobre 1974.
62 187 Dannes.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Monique Lesage,

fille de M. Michel Lesage, décédé, belle-fille et fille de M. André Prache et de Mme, née Campet,

avec Thierry Granjon,

fils de M. Henry Granjon et de Mme, née Held.

Mariages

— Le docteur et Mme Michel Carmignac,
M. et Mme Fernand Maitrot,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Dominique et Philippe,

célébré en l'église de Royaucourt, dans l'intimité familiale, le 25 septembre 1974.
Hirson, Romilly-sur-Seine.

— Le colonel Yves Faury et Mme, née Jeannine Chevrel, sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Brigitte

avec M. Jean-Claude Romand,
directeur de la Galerie
Sagot - Le Garrec,
président de la Chambre syndicale
de l'estampe.

Le mariage a été célébré dans l'intimité à Saint-Prix (Val-d'Oise).
1, rue d'Ouessant, 75 015 Paris.
24, rue du Four, 75 006 Paris.

Décès

Rolf NORDLING

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Rolf NORDLING,

survenu à quatre-vingt-un ans, le 9 octobre 1974, à l'hôpital américain de Neuilly.

De la part de sa sœur, Mme Axel Giesecke, de ses neveux et nièces, petits-neveux et arrière petits-neveux nièces, des familles Fiévet, de Loës, Merleau-Ponty, Meynot, Giesecke, Hutchings et Guignard.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu au cimetière de Cepoy (Loiret) le samedi 12 octobre, à 10 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né le 12 octobre 1893 à Paris, Rolf Nordling vécut en France, où il se consacra à l'industrie et fut notamment conseiller du commerce extérieur.

En 1944 il se chargea, à la place de son frère Raoul, consul général de Suède à Paris, malade, de la mission de traverser les lignes allemandes avec les délégués du Comité national de la Résistance pour aller demander au général Bradley de hâter la marche des troupes américaines vers Paris.]

— Mme Jean Baurand, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BAURAND,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
au lycée Saint-Louis
et à l'Ecole supérieure d'électricité,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 octobre, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Dole (Jura).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 7 octobre, à Santans (Jura).
62, rue Claude-Bernard, 75 005 Paris.

— Le comité directeur des Francs et Franches Camarades, les délégués et tous les membres des Francs et Franches Camarades, ainsi que le personnel de la Fédération nationale, ont le regret de faire part du décès de leur président

René DURAND,
enseignant,
chevalier du Mérite,
président de COGEDEP
(Association de cogestion
pour les déplacements
à but éducatif des jeunes),
président
des Francs et Franches Camarades,
vice-président du CODEJ
(Comité pour le développement
des espaces de jeu),
membre du Conseil supérieur
de la jeunesse, sports et loisirs,
membre du conseil d'administration
de la Jeunesse au plein air,
trésorier du C.J.C.F.
(Comité jeunes contre la faim),
membre du comité exécutif
du C.N.A.J.E.P.
(Comité national des associations
de jeunesse et d'éducation populaire),
membre du bureau de la C.N.J.D.
(Commission nationale de la jeunesse
pour le développement).

Il a consacré toute sa vie à la jeunesse et à l'enfance.

René Durand a été inhumé le 8 octobre 1974 dans la plus stricte intimité, selon ses volontés.

— Dans Sa tendresse, il a plu à Dieu notre Père de rappeler à Lui, le 7 octobre, à Tours, 26, rue Emile-Zola,

Mère Marie-Véronique,
Jane FISCHER,

âgée de soixante-dix-neuf ans, consacrée au Seigneur dans la vie religieuse depuis cinquante-neuf ans, où elle L'a servi comme supérieure générale pendant vingt-quatre ans.

— Mme François Fort, son épouse ;
M. Pierre Fort, son frère ;
Mme Jeanne Badard, sa sœur ;
M. Jean-Pierre Fort, son neveu ;
Mme André Lepeigneux, sa nièce ;
M. Thierry Fort, son neveu ;
M. Edouard Holzschub, son beau-frère ;
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François FORT,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de l'Aéronautique,
fondateur et président honoraire
des Applications du roulement,
fondateur et gérant
de la Société SIDERGIE,

vice-président du Syndicat national des importateurs d'aciers spéciaux, survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 7 octobre 1974.
9, place Greffulhe, 77 810 Thomery.

— Le directeur et le personnel de la Société SIDERGIE ont le regret de faire part du décès de

M. François FORT,
fondateur et gérant de la Société,
survenu le 4 octobre 1974.

SIDERGIE, 27-33, Champs-Elysées, 75 008 Paris.

— Le président-directeur général,
Le conseil d'administration,
Le personnel de la Société A.D.R. (les Applications du roulement),
ont le regret de faire part du décès subit de

M. François FORT,
président d'honneur,
survenu le 4 octobre 1974 à Thomery.

— Mme André Guyonnet,
M. et Mme Adolphe Guyonnet,
M. et Mme Jean-Claude Thomas,
MM. Bernard et Jean-Jacques Guyonnet,
Les familles Guyonnet, Marcilloux et Cazenave,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GUYONNET,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 octobre 1974 à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 octobre courant, à 14 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel (4, rue Saint-Christophe, Paris-15e), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

74, rue Sébastien-Mercier,
75 015 Paris.

— Le directeur et le personnel du SETRA (Service d'études techniques des routes et autoroutes) ont la tristesse de faire part du décès de

M. André GUYONNET,
chef de service administratif,
secrétaire général,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 octobre 1974 à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 octobre courant, à 14 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel (4, rue Saint-Christophe, Paris-15e), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille
46, avenue Aristide-Briand,
92 220 Bagneux.

— Le président et les membres de l'UPCASSE (Union professionnelle du corps des administratifs supérieurs de l'équipement) ont le regret de faire part du décès de

M. André GUYONNET,
leur secrétaire général,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 octobre 1974 à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 octobre courant, à 14 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel (4, rue Saint-Christophe, Paris-15e), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Georges LABROSSE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
King Medal of Courage,
ancien déporté,
ancien chef du service
des relations avec l'étranger
d'Electricité de France,

décédé le 8 octobre 1974, dans sa soixante-quatorzième année.

De la part de :
Mme Lina Labrosse, son épouse ;
M. Gérard Labrosse, son fils ;
Et de toute la famille.

Les obsèques auront lieu le samedi 12 octobre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

On se réunira à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.
62, rue Cortambert, Paris-16e.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André NETTER,
ingénieur civil de l'aéronautique,
secrétaire général
de la S.F.P.B. BITULAC,

survenu le 4 octobre 1974.

De la part de :
Mme veuve Georges Netter,
Mme André Netter,
M et Mme Jean-Jacques Netter et leur fils,
M. et Mme Robert Netter et leurs enfants,
Mme Houpert et ses enfants,
Et toute la famille.
De la part de :
Tous ses amis de la Société française de peinture BITULAC.

Les obsèques ont eu lieu le 7 octobre 1974, dans la plus stricte intimité.

— Mme Joseph Sarfati et son fils Philippe,
M. et Mme Claude Attia et leurs enfants,
M. et Mme Claude Hazan,
Les familles Lumbroso, Sfez, Zeitoun,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 8 octobre 1974, de

M. Joseph SARFATI.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 octobre 1974.

Départ à 16 heures précises de l'amphithéâtre de l'hôpital Bichat.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

— Le président de l'Association psychanalytique internationale, le professeur Serge Lebovici, a le regret d'annoncer le décès du

professeur René A. SPITZ,

dans sa quatre-vingt-huitième année, à Denver (Colorado).

[Spécialiste de la psychanalyse, le professeur Spitz était né en Hongrie en 1886. Après avoir, pendant la guerre, fui l'Allemagne, où il travaillait, il a séjourné à Paris. Il a été professeur à l'université de Genève et fut, jusqu'à sa mort, professeur à l'université de Colorado.

Le professeur Spitz est surtout célèbre pour ses travaux sur les relations entre la mère et l'enfant et est à l'origine de la notion d'« hospitalisme ».]

— Mme Jean-Louis Rigaud,
Mlle Odile Rigaud,
M. et Mme René-Paul Rigaud,
Olivier et Virginie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis RIGAUD,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 octobre 1974.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 12 octobre, à 10 h. 30, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12e.

5, place Félix-Eboué, Paris-12e.
85, boulevard Montmorency, Paris-16e.
41, avenue Duquesne, Paris-7e.

— Mlle Gisèle Taubert, sa fille ;
M. Félix Grymberg, docteur en droit, et Mme, née Taubert, ses beau-frère et sœur ;
M. et Mme Georges Taubert, ses frère et belle-sœur ;
M. Guy Grymberg, son neveu ;
Le docteur Odette Weiler, sa nièce ;
Le docteur Julio Marmorek, son cousin, et sa famille (Buenos-Aires) ;
M. Juan Marmorek, son cousin, et sa famille (Buenos-Aires) ;
M. Enrico Taubert, son cousin, et sa famille (Milano) ;
M. Jacques Severin Kurz, son cousin (Marseille),
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Bertoldo Bertrand TAUBERT,
artiste peintre,

sociétaire des Artistes indépendants, survenu subitement le 8 octobre en son domicile.

L'inhumation aura lieu le vendredi 11 octobre, à 16 h. 30.

Réunion devant l'entrée principale du cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).

Ni fleurs ni couronnes.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

21, rue de Prony, 75 017 Paris.
9, rue de Lota, 75 116 Paris.

[Peintre, Bertoldo Taubert fut l'élève de son père Guglielmo Tauberti et de Marinetti, figure de proue du futurisme. Né en Italie en 1915, Bertoldo Taubert a vécu en France, où il a exposé régulièrement au Salon des indépendants une peinture attentive aux images de la rue et à la poésie des paysages.]

(Voir la suite du carnet en p. 18.)

CARNET

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis VILLENEUVE,

survenu le 8 octobre 1974, à l'âge de cinquante-deux ans.

De la part de :
Mme Louis Villeneuve, son épouse ;
M. et Mme Philippe Villeneuve,
M. Hervé Villeneuve,
ses enfants ;
Et toute la famille.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18e, le vendredi 11 octobre, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Vachy (Yonne).

Rectificatif

— Mme Marie COUETTE, décédée le 5 octobre dernier (carnet du « Monde » daté du 9 octobre) n'avait pas été député à la seconde Assemblée constituante, mais déléguée à la seconde Assemblée consultative provisoire (nomination au « J.O. » du 8 novembre 1944).

— La Société des amis de Jean Launois, profondément attristés par la disparition de

André DUNOYER de SEGONZAC,

son prsident, s'associe au chagrin de tous ceux qui l'on connu, admiré et aimé.

Remerciements

— Mme Marcel Davenat, ses enfants, petits-enfants et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Marcel DAVENAT,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Jacques CHIROUZE, H.E.C.,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 15 octobre, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle Haute, boulevard Jean-Mermoz.

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Robert LABBÉ,
décédé le 27 août 1974,

en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, à Paris, le lundi 14 octobre, à 18 h. 30.

De la part de :
Mme Robert Labbé,
Ses enfants,
Sa famille,
Et des associés-gérants de MM. Worms et Cie.

Messes anniversaires

— Ses amis de la Roue tourne demandent à tous ceux qui ont *admiré et aimé*

Florelle

de venir assister à la messe qui sera dite à sa mémoire le dimanche 13 octobre, à 12 heures, en l'église Saint-Roch, 296, *rue* Saint-Honoré, par le R.P. Langer, aumônier des artistes.

— Le dimanche 20 octobre, à 10 heures, sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, la messe traditionnelle des Ailes brisées, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire tombés en service aérien.

Distinctions

— Le 8 octobre 1974, à la maison des anciens de la 2e D.B., le général d'armée A. de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, a remis les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à M. Serge Borochovitch, ancien officier des Forces françaises libres et de la 2e D.B.

Communications diverses

— L'association Les Amis des oratoires tiendra son assemblée générale annuelle samedi 19 octobre, à 15 heures, dans la salle des réunions de la Caisse d'Epargne, 42, cours Mirabeau, à Aix-en-Provence.

— Une soirée commémorative est organisée, sous la présidence de M. Alain Poher, par le comité Alliance France-Israël, à l'occasion du quatrième anniversaire de la mort du général Pierre Kœnig.

Mercredi 16 octobre, à 20 h. 30, au Grand Hôtel, salon Berlioz, 1, rue Auber, à Paris (9e).

— Le Groupe protestant des *artistes du spectacle se réunit à* Pentemont, 106, rue de Grenelle, 75 007 Paris (métro Bac ou Solférino), tous les deuxièmes lundis du mois, à 10 heures, et tous les quatrièmes jeudis, à 17 heures. L'aumônier en est le pasteur Pierre Fath.

— L'exposition des œuvres de Marie Lemaitre « En Morbihan » se tiendra du 11 au 27 octobre, à la Maison de la Bretagne, centre commercial Maine-Montparnasse (1er étage), 17, rue de l'Arrivée, à Paris (15e). Vernissage le 16 octobre, de 18 à 20 heures.

JUSTICE

Au conseil des ministres

L'ÉLABORATION DU CODE DES LIBERTÉS

Au cours du conseil des ministres du mercredi 9 octobre (nos dernières éditions datées 10 octobre), sur la proposition du *ministre d'Etat, ministre* de l'intérieur, et du garde des sceaux, ministre de la justice, un projet de décret portant création d'une commission chargée de proposer un code des libertés fondamentales de l'individu a été approuvé.

Cette commission devra codifier tous les textes, épars dans le droit français, relatifs aux libertés individuelles ; proposer au gouvernement des mises à jour et des dispositions nouvelles concernant notamment les modes d'expression qui étaient inconnus au dix-neuvième siècle ; examiner la jurisprudence administrative et judiciaire et proposer des avant-projets de lois notamment en ce qui concerne l'informatique et les écoutes téléphoniques.

La commission devra remettre son rapport au gouvernement avant le 15 octobre 1975. Composée de seize membres, cette commission sera présidée par le vice-président du Conseil d'Etat et aura comme vice-président le premier président de la Cour de cassation. Y participeront un député et un sénateur, membres de la commission des lois de leurs assemblées, un membre du Conseil d'Etat, un de la Cour de cassation, un de la Cour des comptes, un représentant du ministère de l'intérieur et un représentant du ministère de la justice, ainsi que six personnalités qualifiées. Le secrétariat en sera assuré par un membre du Conseil d'Etat.

● *Mme Edouard Dega* a été condamnée, le 9 octobre, à verser 5 000 F de dommages-intérêts à M. François Missoffe, ancien ministre, ancien député (U.D.R.) par la première chambre civile du tribunal de Paris. Lors d'une conférence de presse, la femme de l'ancien inspecteur central des impôts déclarait, le 1er février 1973, que plusieurs personnalités gouvernementales avaient commis de graves fraudes fiscales. Elle citait, entre autres personnalités dont les comptes méritaient d'être revus, le nom de M. Missoffe.

La polémique entre le barreau de Lille et le Syndicat de la magistrature

La justice et ses auxiliaires sont souvent plus proches des exploiteurs que des exploités

DÉCLARE LA C.F.D.T.

De notre correspondant

Lille. — Dans un communiqué, le syndicat C.F.D.T. de la région du Nord s'étonne de l'indignation exprimée par l'avocat de la société Stein-Industrie et par le conseil de l'ordre des avocats au barreau de Lille pour la participatio nd'un représentant du Syndicat de la magistrature à une conférence de presse sur les contrats médicaux au service des entreprises (*le Monde* du 6-7 octobre). Après avoir rappelé les faits, la C.F.D.T. déclare : « *Le Syndicat de la magistrature a envoyé à la conférence de presse l'un de ses responsables qui n'aura pas à s'occuper professionnellement du litige. On voit mal les risques que cela pourrait faire courir à la justice. On voit mal ce que ce nouveau comportement pourrait avoir de gênant pour certains. En effet, les magistrats entretiennent généralement des relations d'amitié et même des relations familiales avec la bourgeoisie dont ils sont issus pour la plupart.*

» *On a jamais vu le conseil de l'ordre des avocats s'indigner de la partie de chasse, de bridge ou de golf qu'un magistrat a pu faire avec un patron. Dans les milieux dirigeants, ces pratiques sont courantes et considérées comme normales. Cela explique que des juges comprennent généralement mieux le point de vue patronal que le point de vue des ouvriers.* »

La C.F.D.T. ajoute : « *Lorsqu'une pratique nouvelle commence à s'instaurer, lorsque des magistrats s'informent de la condition ouvrière et du point de vue des travailleurs, les défenseurs des causes patronales s'émeuvent et alertent le conseil de l'ordre des avocats. (...) Les syndicalistes, croyant que les avocats sont les défenseurs du justiciable, se sont étonnés de ces réactions. Ils s'attendaient que les avocats, défenseurs des libertés, s'émeuvent de voir des organisations syndicales attaquées en justice pour avoir usé de leurs libertés d'informer les travailleurs. En fait, la réaction du conseil de l'ordre des avocats ne fait que renforcer la conviction de la C.F.D.T., que, sous couvert de neutralité, la justice et ses auxiliaires sont souvent plus proches des exploiteurs que des exploités.*

DEUX SURVEILLANTS AURAIENT TIRÉ SUR LE DÉTENU TUÉ A LA TALAUDIÈRE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. André Viangalli, juge d'instruction à Saint-Etienne, a ordonné une expertise balistique pour établir les circonstances exactes de la mort de Gilbert Besnard, un jeune détenu tué au cours de l'émeute du 28 juillet dernier à la maison d'arrêt de La Talaudière (Loire). L'enquête a prouvé que deux surveillants au moins ont tiré. Il n'est donc pas certain que l'auteur du coup de feu mortel soit M. Vergnaud, qui avait été hospitalisé à la suite d'un infarctus. Les parents de Gilbert Besnard ont déposé une plainte pour homicide volontaire avec constitution de partie civile (*le Monde* du 7 septembre).

[Lors de l'assemblée générale qu'il avait organisée les 21 et 22 septembre à Lyon, le Comité d'action des prisonniers (CAP) avait affirmé : « *Nous avons la certitude que ce fut bel et bien un meurtre et de surcroît que le surveillant qui a tiré n'est pas celui dont on avait dit le nom au début* » (*le Monde* du 25 septembre).]

L'affaire de Bruay-en-Artois

LA DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ DU JEUNE JEAN-PIERRE EST REJETÉE

La chambre d'accusation de la cour de Paris, présidée par M. Alain Jégou, a rendu mercredi 9 octobre un arrêt qui rejette la demande de mise en liberté dont elle a été saisie par Mes Emile Pollak et Georges Pinet, *les défenseurs du jeune* homme, au cours de l'audience du 25 septembre.

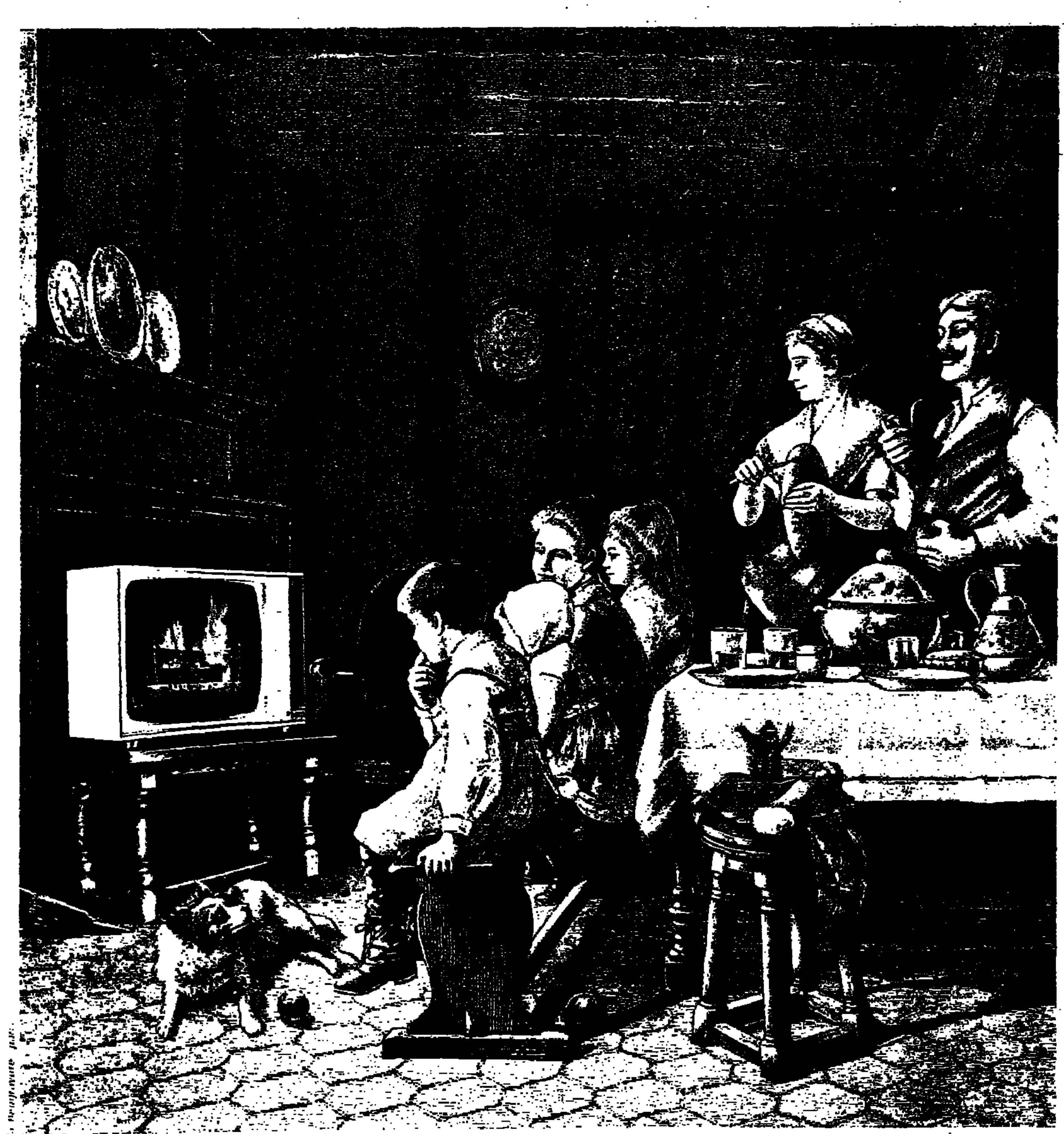
Les magistrats de cour estiment qu'il existe une très lourde présomption de culpabilité contre Jean-Pierre, malgré ses rétractations et en dépit de ses protestations d'innocence, et que sa détention s'impose pour préserver l'ordre public du trouble grave causé par ce crime, ainsi que pour assurer le maintien de cet inculpé à la disposition de la justice.

La chambre d'accusation se prononcera le 30 octobre sur le renvoi éventuel de Jean-Pierre devant le tribunal pour enfants et sur *les* non-lieu que M. Desmonts, avocat général, a requis en faveur de Me Pierre Leroy et de son épouse, née Monique Mayeur.

Jean-Pierre, incarcéré depuis le 18 avril 1973, reste détenu au centre d'observation des mineurs à la prison de Fresnes.

● *Le tribunal correctionnel de Vannes* a condamné, mercredi 9 octobre, pour banqueroute, escroquerie et complicité, et abus de biens sociaux, MM. Serge Sougère, agent commercial à Tours, à deux ans d'emprisonnement, Georges Bourlaud, directeur de société, à un an d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende, Noël Martin, conseiller juridique à Paris, à six mois d'emprisonnement et 4 000 F d'amende, et Mlle Claire Coulon, secrétaire, à six mois d'emprisonnement avec sursis. Les Constructions de Bretagne, société constituée en 1968 à l'instigation de M. Serge Sougère, avait été déclarée en état de cessation de paiement le 5 décembre 1972.

● *L'Union des jeunes avocats de Paris a réuni*, mercredi 9 octobre, son assemblée générale de rentrée. Me Yves Tournois, président sortant, a passé ses pouvoirs à son successeur, Me Michel Gout.



Le Monde DES LIVRES

BACHELARD entre le rêve et la science

★ COLLOQUE DE CERISY. U.G.E. « 10-18 », 448 p., 9,95 F.
★ BACHELARD, LE JOUR ET LA NUIT, de Dominique Lecourt. Grasset, coll. « Théoriciens », 184 p., 25 F.

« LE paradis, à n'en pas douter, n'est qu'une immense bibliothèque. » Non, ce n'est pas une phrase de J.-L. Borges. C'est une réflexion, inattendue, de Gaston Bachelard. Son paradis à lui était modeste : rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, un petit logis tapissé de livres, où il a passé toutes les dernières années de sa vie. Pourtant, le philosophe à la barbe fleurie avait fini par ressembler à Dieu le Père, étonnamment. Du moins pour l'apparence extérieure, le regard profond et les cheveux d'argent...

Toute cette imagerie d'Epinal n'est pas une légende vaine. Bachelard, c'est vrai, fut ainsi, pour ceux qui l'ont connu, l'ont approché à sa table de travail — sa « table d'existence », disait-il. Et ils sont nombreux à évoquer, au passage, leurs souvenirs personnels tout au long de ce colloque qui s'est tenu en juillet 1970 au centre culturel de Cerisy-la-Salle, sous la présidence de MM. Henri Gouhier et René Poirier. A travers les exposés disparates se dessine, à petites touches, le portrait d'un personnage hors série. On connaît sa destinée exemplaire : employé des postes avant la guerre de 1914, il passe le concours d'ingénieur des télégraphes tout en achevant sa licence de mathématiques. Après l'armistice, il se retrouve professeur de physique au lycée de Bar-sur-Aube, et décide, à trente-cinq ans, d'entamer de nouvelles études. 1922 : il est agrégé de philosophie. 1928 : il publie sa thèse, *Essai sur la connaissance approchée*, qui marque un changement capital dans la réflexion sur la science. 1940 : Bachelard est professeur à la Sorbonne. Il meurt il y a juste douze ans, le 16 octobre 1962, ayant écrit, avec une fausse bonhomie, l'une des plus importantes œuvres philosophiques de ce siècle.

« Gaston le magicien »

Certes, les contributions à ce colloque sont loin d'être dominées par l'anecdotique. La place, dans la pensée bachelardienne, des mathématiques, de la chimie ou du langage y est longuement discutée. Marie-Louise Gouhier esquisse une intéressante mise au point sur les rapports fluctuants de Bachelard à la psychanalyse, Clémence Ramnoux s'interroge sur son ontologie. Michel Serres, scrutant avec un humour glacé *la Formation de l'esprit scientifique*, y découvre un nouvel ascétisme, une « éthique purgative du savoir » qui entend sauvegarder la pensée des sept péchés capitaux chers aux anciens confesseurs.

Malgré tout, c'est bien la présence, presque « physique », de Bachelard qui domine ce volume. Son enseignement vibrant, imagé, si « lumineux », même quand il expliquait les géométries non euclidiennes, que ses élèves l'avaient surnommé « Gaston le magicien » ; ses relations avec les poètes et les artistes ; ses jeux de mots (la « *schola quantorum* ») ; son rayonnement « personnel » de vieux Neptune émergeant d'un océan de papier, tout cela est évoqué avec parfois tant de chaleur que l'on oublierait presque que derrière l'homme se cache une œuvre. C'est dire que l'on n'a pas su, ou pas voulu, à Cerisy, affronter la pensée de Bachelard, et notamment cette « énigme » que constitue la dualité profonde de sa réflexion.



★ Dessin de Julem

Le jour et la nuit

Entre les ouvrages d'épistémologie et les essais consacrés à la poétique, le travail de Bachelard semble en effet irrémédiablement scindé en deux univers que tout oppose : le jour et la nuit, pour reprendre ses propres termes. Côté jour, les concepts : une analyse de la pensée scientifique, qui s'attache à montrer comment la science n'est pas un édifice bâti patiemment, pierre à pierre, progressant de façon continue et linéaire, mais au contraire un perpétuel chantier, remaniant jusqu'à ses propres fondations, à travers des ruptures et des discontinuités. Côté nuit, les images : l'eau, l'air, la terre, la flamme d'une chandelle, les puissances évocatrices qui nourrissent les songes, et les charmes de la rêverie.

ROGER-POL DROIT.

(Lire la suite page 24.)

Littérature de l'excès ou excès de littérature ?

★ L'ABIME, de Patrick Grainville. Gallimard. 368 pages, 46 F.

IL faut d'abord se souvenir de « la Lisière », ce beau livre flamboyant qui projeta l'an dernier Patrick Grainville sur le devant de la scène littéraire, même s'il n'obtint que quatre voix au Goncourt dès le premier tour de scrutin contre les six qui devaient, au terme de la joute, couronner « l'Ogre », de Jacques Chessex. Cet éclatant échec était salué peu après par Michel Tournier (1), son plus fervent défenseur au sein du jury, en ces termes : « J'avais fait un rêve. Pour la troisième fois en soixante-dix ans, l'académie Goncourt rompait avec une tradition littéraire de fondation. Une faction « précieuse » fomentée en son sein l'emportait sur la vieille garde néo-naturaliste, et, après Marcel Proust et André Pieyre de Mandiargues, elle distinguait un romancier pour lequel les mots ont plus de poids que les choses. » L'hommage était de taille, mais, pour tourner en qualité le défaut que certains reprochaient à Grainville, Michel Tournier n'hésitait pas à confondre la préciosité avec l'esthétique baroque.

Or c'est du baroque que relève Patrick Grainville et très, peut-être trop, volontairement. La préciosité, art mondain par origine, excelle dans le raffinement de l'expression, de la pensée ou du sentiment, alors que l'outrance, le paroxysme, le violent contraste entre le trivial et le sublime, une vision unitaire du monde qui confond les genres, les règnes, les éléments, le ciel et la terre dans une tourbillonnante métamorphose — tous traits reconnus du baroque — marquent « la Lisière » et « l'Abîme ». Les deux esthétiques, il est vrai, se rejoignent dans l'usage, voire l'abus, de la métaphore. Mais par cet emploi l'une tend à la quintessence, l'autre à un expressionnisme foisonnant qui ne fait pas fi du réel.

Tandis que la préciosité conserve encore en France une résonance péjorative, au point qu'on qualifiera facilement de « précieuse » une œuvre « baroque » qu'on supporte mal, le baroque, lui, jouit de prestige. Il s'oppose au classicisme, dont on prétend aujourd'hui ne plus rien attendre. Mais cette étiquette, pas plus qu'aucune autre, ne garantit la qualité de la création qui en procède. Sans quoi, de « la Lisière » à « l'Abîme », pourquoi ressentirions-nous cette amère différence ?

« L'Abîme » poursuit cette « autobiographie mythique où le passé, mi-souvenir, mi-rêve, est contemporain d'un futur prévu, conjuré, où le présent n'est rien », que Patrick Grainville avait inaugurée dans « la Lisière ». Ce roman, somptueuse composition, portait sur les trois premiers âges de l'homme : l'enfance, la jeunesse dans sa plénitude, la maturité et ses premières fissures. Trois couples se découvraient, s'ébattaient, se déchiraient dans trois décors qui renforçaient ces oppositions : la nature champêtre, le jardin, la ville. La ville, c'était Nancy et la place Stanislas, les gravures de Jacques Callot au Musée lorrain. Inoubliables. L'œuvre surgissait charpentée, dramatisée même par les échos et les contrastes, savamment accordés, entre ces trois lieux, ces trois états de l'âme et du corps.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 21.)

(1) *Le Figaro littéraire* du 24 novembre 1973.

LES « GRANDS CORPS » ONT-ILS UNE AME ?

« MÉMOIRES SECRETS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE CE SIÈCLE » de Pierre-Jean Rémy

Par **Bertrand Poirot-Delpech**

IL y a un phénomène Rémy ! Jeune loup le jour, lionceau le soir, cet énarque huppé trouve encore le temps de se réveiller écrivain le plus fécond de sa génération : au moins huit livres avoués depuis son Renaudot 1971 (*le Sac du palais d'été*), dont quatre en un an, plus de cent pages par mois, dix feuillets chaque nuit. Balzac au meilleur de sa forme, un fou du stylo, quoi ! Et pas du genre à débagouler ses fantasmes en amateur ; de la race artiste dont les abîmes intimes se font jeux de miroirs et reflètent les mythes présents à la lumière de l'art passé. C'est ainsi qu'après avoir éclairé de ses songes le drame moderne de la femme-spectacle — *Ava, la Mort de Floria Tosca*, — il met toute son expérience de technocrate et de romancier proliférant à cerner un des autres mystères d'aujourd'hui : le secret, et peut-être le néant, de l'homme d'Etat style *Cinquième République* (1).

La cinquantaine sportive, une rosette sur canapé et flanelle sombre, *le Monde* ouvert dans sa DS façon ministre, Jean-René Pallas a tous les signes extérieurs de l'élite au pouvoir, telle qu'on peut la surprendre aux feux rouges du faubourg Saint-Germain. Il en a aussi la biographie de Bottin mondain : père médecin lettré place Saint-Sulpice, un frère fonctionnaire et l'autre prêtre, Oxford à dix-sept ans, préfet résistant à vingt-cinq, ENA achevée dans un « grand corps », carrière de négociateur discret à la défense nationale et à l'OTAN, puis patron d'une firme aéronautique.

LE cadre et le style de vie sont à l'avenant : Klee et Poliakoff aux murs, photos dédicacées de Charles de Gaulle et de Pound en évidence, une épouse délaissée, une maîtresse mannequin parmi d'autres, une vie de rendez-vous feutrés avec le Gotha d'Europe, le bourbon servi dans la baignoire par un butler et les vacances dans le Lubéron avec conversations sur l'art moderne, ou virées au Festival d'Aix. Il ne lui manque même pas le gadget culturel qui vous classe aux oraux de concours ou aux bridges d'ambassadeurs : une collection de romans du dix-huitième et l'érudition incollable allant avec.

Tout en méprisant les socialistes à moustaches de la Quatrième République, Pallas se dit apolitique libéral. Il ne croit guère qu'à la réserve du fonctionnaire, à la bonne gestion et à sa supériorité. Cela lui a réussi, mais sans le satisfaire. Au fond, il se sent fatigué, blasé, impuissant, ailleurs. Il déteste la société qui l'a fait ce qu'il est, solide au-dehors et vide au-dedans.

Si ce témoignage sert un jour à l'histoire du siècle, comme son titre l'ambitionne, les « grands corps » de l'Etat dont Pallas fut un fleuron passeront pour avoir manqué singulièrement d'âme !

ET même pour avoir cultivé le cynisme. Le roman d'espionnage à travers lequel l'auteur s'interroge sur les motivations secrètes de Pallas le tire en effet vers la marionnette dépourvue de conviction et de sensibilité.

Sur l'offre d'un inconnu rencontré avant la guerre, il aurait décidé à pile ou face de « jouer l'U.R.S.S. » jusqu'à la fin de ses jours. Du choix de l'ENA aux moindres missions, il n'aurait fait qu'obéir, non sans les abattre le cas échéant, à des agents soviétiques camouflés à travers l'Europe en libraires férus du dix-huitième. Agent du contre-espionnage, son propre frère aurait fini par le confondre et par le blesser à mort en l'arrêtant.

Le cas n'est pas totalement invraisemblable. On a vu des préfets et des normaliens se laisser recruter à vie par l'Est. Mais l'auteur cherche moins à fouiller le portrait d'un traître à la Gorz qu'à pasticher son homonyme, le colonel Rémy, Le Carré ou Arsène Lupin. Tout au plus projette-t-il dans cette parodie — car avec lui rien n'est jamais aussi simple qu'il y paraît — le monde de l'intelligence pure où il se compte et celui du subterfuge qui le fascine chez les romanciers du dix-huitième siècle. « Tout y est jeu d'intrigues à plusieurs niveaux, est-il dit quelque part de ces derniers, tout y est artifices pris pour tels auxquels la convention donne force de signes du réel. » Nous y sommes en plein.

MAIS l'explication par la « taupe » n'est qu'une hypothèse. Au cœur du livre, l'auteur imagine qu'au lieu de tomber sous ses balles Pallas entraîne son frère, devenu le double frileux de lui-même, au musée du Louvre, et qu'il s'y révèle le contraire d'un espion venu du froid. Ce n'est plus le coffre-fort de son bureau qui contiendrait le mystère du personnage, mais la gravure de nymphes accrochée près de là. Pallas n'aurait changé que par accident sa *libido* en plaisir de dominer. Toute sa vie, il n'aurait été que le plus obsédé, le plus raffiné, le plus enragé des érotomanes.

Sa lointaine mission en Chine ? Avant tout des nuits inoubliables contre le corps dru d'une nommée Nanh. Son réseau d'agents-libraires ? Tous flanqués de filles ou filleules d'autant plus douces à violer au milieu des reliures que leur protecteur, ô symbole ! baigne dans son sang. Il n'a rien négocié à Venise, ni vraiment admiré, qu'une pauvre vierge de quatorze ans et sa famille, bientôt installée à Londres pour y tenir un lupanar. Car le sommet britannique de sa carrière n'a pas été une négociation machiavélique lors de la guerre de Suez, comme on nous l'a fait subodorer, mais l'ouverture d'une fabuleuse maison de passe avec circuit intérieur de télévision pour guetter les plaisirs des autres, ainsi que l'eussent goûté ses maîtres Restif ou Sade.

Car Pallas est surtout un voyeur. Tout en reprochant à sa femme de ne pas cacher ses émotions — plus on se sent coupable, plus on est injuste — il n'a de cesse de surprendre la jouissance de ses partenaires, de préférence prostituées. Sa vie et la seconde partie du livre, ne sont plus qu'un défilé de ventres en rut, de sexes offerts, de spasmes suspendus.

NOTRE « grand corps » ne se réduit pourtant pas plus à cette fringale qu'à son pari secret pour l'U.R.S.S. Une autre couche de motifs affleure dans sa folie charnelle même, lorsqu'il rêve de pages blanches à la place des peaux pâles qui s'ouvrent, et qu'il assimile l'orgasme à l'envie d'aligner des mots. Ce qui fait courir Pallas ? L'écriture sur le papier, là, irrattrapable comme le désir.

Ce vertige l'a pris dès l'enfance. Il en aurait bien fait sa vocation, selon le souhait de son père, lui-même écrivain à ses heures, mais le demi-échec d'un premier roman sur sa guerre l'a vexé. Comme beaucoup de ses pairs énarques, il a tiré son ambition administrative d'un dépit d'artiste. Après quoi, il n'avait que faire, sur son complet à rosette, du « bijou en toc » des fonctionnaires lettrés. Il s'est contenté d'aimer ce rêve chez les autres, notamment chez une espèce de Virginia Woolf tondue, dont l'écriture, cet onanisme, le console de son impuissance.

Mais là encore sommes-nous certains d'avoir le fin mot de Pallas ? Il ne restera vraiment de lui que deux orbites creuses et une tache de sang sous son bureau. Le reste est abyssal, inconnaissable. Ses amis eux-mêmes en seront réduits, sur son compte, à des jacasseries d'entractes ou à des thèses fumeuses. Et leur impuissance à concevoir la sculpture ou la musique de l'avenir — sans parler du pouvoir, cette « roue dentelée accrochée sur le vide », — fera écho à l'échec de la littérature. Car les mots ne sont pas toute la vérité du monde. Ce sont autant de « phares éteints ». Les reliures bronzées, aussi, finissent par se flétrir, comme les femmes les plus lisses, et les livres nous tuent...

Pallas n'a cependant rien trouvé à mettre au-dessus de cette foi douteuse. Il a beau y voir un aveu de faiblesse, une torture plus qu'un apaisement, une promesse sans cesse démentie, sa seule raison de survivre est de tisser de phrase en phrase ces certitudes chimériques, d'agiter un instant ces poupées, semblable au violoniste de ses cauchemars d'enfant, dans les excréments jusqu'à mi-corps, et continuant de jouer à ravir un quatuor de Beethoven !

CETTE rédemption par la littérature, l'auteur prouve par son style même qu'il en partage l'espoir sans illusions. Ce n'est d'ailleurs pas son seul point commun avec Pallas. D'un livre à l'autre, il prête à chacun de ses personnages tout un réseau d'obsessions et de références dont il est le lieu géométrique à peine masqué : goût des glaces sans tain qui se brisent et autres subtilités telles que les ont glorifiées les romans du dix-huitième siècle, fascination de l'échec à travers une ambition farouche, miroirs humides de Venise, terrasses sèches du Lubéron, briques mouillées de Londres, musées et bouges, opéras et pets, prêtresses immaculées et putains obscènes. Les *Mémoires secrets* ouvrent moins sur le siècle que sur ce monde intérieur fiévreux, et en renouvellent moins les thèmes que les variations. Après Dos Passos — *le Sac du palais d'été* — et Thomas Mann — *la Mort sale*, — le modèle pris ici combine les classiques de l'espionnage et de l'érotisme avec la construction en facettes des romans du dix-huitième siècle, sans cesse évoqués, et jusque dans le titre. Il en résulte une accumulation de rebondissements policiers et de prouesses sensuelles, éclatés en séquences où l'identité des personnes est aussi malmenée que l'ordre chronologique.

Le lecteur qui s'en tient à la surface des faits risque d'être décontenancé et même irrité qu'après six cent soixante-dix pages et plus de vingt heures de suspenses zigzagants on l'abandonne avec des marionnettes pantelantes et des dédoublements invérifiables du tireur de fils. Le public plus avisé pourra regretter aussi que, à force de tromper par la quantité sa peur de ne pas compter en qualité, l'auteur néglige les vertus du resserrement et de la simple relecture. La parodie voulue du roman de gare ne justifie pas tout à fait la hâte et la banalité vulgaire de certains passages.

MAIS après tout c'est le défaut de toutes les fictions de se bâtir sur du vide : autant faire voir l'abîme où se meut notre curiosité et où sombre toute parole. Quant à la forme un peu bâclée, elle a au moins le mérite d'être aussi claire que la construction d'ensemble peut paraître savante, et on ne chipote pas le mauvais goût d'une volute dans un monument baroque, par ailleurs si maîtrisé. C'est à prendre ou à laisser.

Moi, je prends. Parce que Rémy est le seul auteur à penser encore nos crises de toutes sortes en termes de fiction foisonnante, qu'il arrache aux constats de faillite la jubilation d'inventer, et aux fausses hontes le luxe des cultures crépusculaires, qu'il édifie un univers assez époustouflant et finalement très actuel dans ses chagrins d'enfant gâté, bref qu'il est, jusqu'aux limites de la présomption et de la perdition qui ont souvent fait les œuvres durables, la plus grosse tête romanesque du moment.

(1) Gallimard, 672 pages, 53 F.

LES ROMANS

Deux débutants

Enfants en deuil et merveilleuses images

★ LUDO, de Conrad Detrez. Calmann-Lévy. 192 pages, 22 F.

S'AVANCE vers nous un livre écrit sous le double signe du feu et de l'eau. On pourrait dire encore écrit sous le signe de l'horreur et de l'enfance, de la poésie et de la fantasmagorie.

L'eau, le feu. Une eau lente, muette, qui s'insinue partout, qui enserre les corps et les âmes, une eau qui pourrit tout, menaçante. *Elle surgit soudain du sombre des terres et se rue sur les habitations ;* les crues succèdent aux crues ; dans les maisons, on patauge ; on roule dans le flot glacé. Le feu, celui terrible de la guerre, celui qui embrase de grands oiseaux de métal qui vont déchiqueter les arbres de leurs ailes mutilées.

Dans le roman de Conrad Detrez, l'eau et le feu *forment* les quatre murs d'un univers au sein duquel se débattent une poignée d'êtres, une humanité tour à tour cruelle, loufoque, odieuse, rachitique, animale. Deux enfants vont devoir faire face aux périls : entre périr brûlés vifs ou noyés, il reste un mince filet de terre par où s'échapper et rejoindre « la grande maison de vitres encore *ruisselantes* » où « les enfants en deuil » regardent « les merveilleuses images ».

Un réalisme magique

C'est cette profonde voix des « illuminations » que l'auteur a placée en exergue à son livre. Il ne pouvait pas mieux choisir que « le passant considérable » habitué des forêts de l'Ardenne, des hameaux mouillés, transis, calfeutrés dans le brouillard, pour introduire un roman qui n'est pas vraiment un roman mais plutôt et tout simplement un récit plein de ce réalisme magique qui semble depuis toujours être une qualité majeure chez les écrivains originaires de Belgique, du Hainaut ou des Flandres.

Le narrateur raconte au présent, comme dans un reportage en direct. Que raconte-t-il ? Bien sûr les eaux qui montent, jouent avec les humains, assassinent, puis le feu, ce feu mystérieux qui tombe du ciel. « *C'est quoi la guerre ?* » Mais surtout il raconte Ludo, le copain, le frère de sang. Ils ne sont pas nés au village, les parents de Ludo ; autrement dit, ce sont des étrangers que la mère du narrateur voue aux gémonies. Mais le narrateur s'en moque. Ludo c'est un soleil, il sait faire des tas de choses étonnantes, par exemple a n i m e r une sorte de culotte blanche prolongée par des bas de même couleur et de même tissu. Le poing fermé à l'intérieur de l'étoffe, Ludo peut mimer un sexe mâle orgueilleux. Un artiste. Le narrateur est lié à Ludo par la corde indestructible d'une amitié passionnée. La mère du narrateur n'aime pas ça. C'est pourquoi elle assomme régulièrement son « gamin de merde » avant de se c o u c h e r sur lui comme une bête, quand la guerre franchit les haies. Hystérique, violente, pitoyable, la mère du narrateur.

Par-delà le déluge et l'incendie scintillent les « merveilleuses images » que récoltent les deux enfants lors de leurs échappées, de leurs évasions sans cesse recommencées, chèrement payées. La famille de Ludo ne vaut pas mieux que celle du narrateur.

On ne peut pas parler sèchement du livre de Conrad Detrez, écrivain de trente-sept ans connu comme spécialiste de l'Amérique latine (il est notamment co-auteur avec Carlos Marighela — depuis lors tragiquement disparu — du pamphlet : « Pour la libération du Brésil »). Et il convient de saluer son coup d'essai dans *la littérature romanesque*. Detrez a écrit son livre en emboîtant les uns dans les autres une succession de « flashes » qui nous font basculer en permanence — et dans une remarquable unité de ton — du grotesque au lyrisme, de la tendresse à la violence, de la peur à la jubilation.

De tous lieux, de tous temps

Mais ce n'est pas tout. Par la *magie évocatrice des mots*, par le recours à un certain flou, qui s'accompagne d'une étonnante capacité de cadrer un décor, d'enraciner *un langage*, un *geste*, Detrez donne à son livre une résonance symbolique, car, peu à peu, insidieusement, telle l'eau qui ruisselle, nous nous posons la question : « Sommes-nous quelque part dans le Nord en 1940 ou dans un hameau du Vietnam ? » Et alors l'odyssée de Ludo et du narrateur prend une signification de tous les lieux, de tous les temps : l'enfance agressée, assassinée par les grandes personnes, les cruautés des adultes, qui, d'ailleurs, sont aussi des victimes à ce jeu du fer et du feu.

Il est impensable que ce livre ne soit pas enraciné dans la propre expérience de Conrad Detrez. Il y a trop de détails qui viennent, frémissants, d'un « vécu » sauvegardé. Il y a une certaine misère dite trop douloureusement. Et cette mort de Ludo, qui clôt l'ouvrage, me semble trop vraie pour avoir été totalement inventée.

ANDRÉ LAUDE.

LE JEUNE HOMME ET LA MORT

★ UN REVE DE GLACE, par Hubert Haddad, Albin-Michel, 219 pages, 27,50 F.

IL s'agit d'un premier roman, doublement i n s o l i t e, *et d'abord par son écriture même. Cela ne m'étonnerait pas que Hubert Haddad ait lu les romans d'Alfred Jarry, et s'en soit nourri : il y a là comme un écho du symbolisme véritable, celui qui est dans* les Jours et les Nuits *et dans* l'Amour absolu. *Ensuite,* Un rêve de glace *surprendra par la bizarrerie du songe qui le soutient.*

L'anecdote est simple et relève du fait divers : un ancien interne devenu gardien dans une morgue, et morphinomane, est hanté par la scène capitale qui a marqué son enfance. Sa mère, dans la grande maison qu'ils habitaient seuls au rivage de l'Atlantique, est morte électrocutée. L'enfant, ne sachant ce qu'est la mort, est resté plusieurs jours à veiller le cadavre, à le voir vivant. De cela, l'adulte ne s'est jamais guéri. Il est devenu tout de bon amoureux de la Mort.

Sa passion l'a mené à mettre au point une « glacière » plus puissante que les autres, capable de maintenir indéfiniment intacts les corps qu'il dérobe. Ces grands fantômes glacés témoignent pour ses certitudes imaginaires : ce sont, dans leurs linceuls de gel, les témoins de ce qu'il nomme l'Ordre des glaces. *Les doses de morphine font glisser sans cesse le héros du réel au rêve — et nous avec lui, à sa suite, nous perdons pied, ne sachant plus où commence et finit l'imagination. Une belle morte lui paraît soudain incarner la mère retrouvée. Il veut sauver le corps d'une autopsie que le soupçon d'un meurtre rend inévitable. Il l'enlève, s'enfuit, gagne la maison à flanc de falaise, y reconstruit sa prodigieuse « glacière », et choisit de rejoindre la morte-vivante dans son empire de gel et d'absence.*

Un rêve de glace *et la très étrange construction poétique sur qui repose le propos de Hubert Haddad sont avant tout un refus du cérémonial de la mort, qui, par l'inhumation, conduit au pourrissement et aux défaites de la chair. Mais ce qui, manifestement, dans l'arrière-texte de ce livre, éclate en images très belles et très distances, c'est un hymne au froid, c'est-à-dire à la pureté.*

*Le langage de Hubert Haddad, qui a quelque chose d'un peu hiératique, d'un peu lointain, contribue étonnamment aux effets d'étrangeté d'*Un rêve de glace. *Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas un roman fantastique. C'est une songerie hautaine, qui est faite de désespérance.*

HUBERT JUIN.

JEAN RAMBAUD

QUAND LES HÉROS SONT ROUGES

★ *FREDERIC ARNAUD, 1851-1974*, de Jean Rambaud. Stock. 228 pages, 35 F.

DES l'ouverture de la saison synégétique, qui se confond presque avec celle du roman, Jean Rambaud, chasseur averti, a *levé un lièvre de taille : la cécité* volontaire de l'Histoire sur certaines de ses pages glorieuses, mais peu orthodoxes.

Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, la Provence paysanne républicaine, se dressa unanimement contre l'usurpateur, prit les armes, s'empara des villes, institua un gouvernement provisoire, mais, non appuyée par le reste du pays, fut finalement défaite, ses chefs fusillés ou déportés.

Cet épisode, qui ne rassembla pas moins de dix mille hommes en armes et s'étendit sur plus d'une semaine, se réduit dans les manuels à quelques lignes rapidement expédiées.

« *Paris, terrorisé, ne bougea plus. En revanche, des soulèvements éclatèrent dans une quinzaine de départements et des paysans eux-mêmes* (sic) *prirent les armes.* »

Pourquoi cet ostracisme alors que la Commune de Paris, vingt ans plus tard, ne cessera d'inspirer la chronique ? Pourquoi, surtout, la gauche, à quelques commémorations *locales près, fit-elle le silence sur* cet antécédent ? Notre romancier Nemrod nous en donne les raisons.

D'abord parce que Paris n'avait pratiquement pas bougé et qu' « il n'est de bonne révolution, même manquée que de Paris ». Ensuite, parce que l'hypothèse d'une révolution paysanne contredisait les thèses de Marx, selon lesquelles la révolution communiste ne pouvait se déclencher *que dans les pays industriels avancés*. Or les ouvriers des grandes villes étaient restés silencieux. Enfin — et ce n'est pas l'un des moindres mérites de Jean Rambaud que de l'avoir mis romanesquement en lumière par l'opposition entre les deux personnages de Frédéric Arnaud, le libertaire, et Tistet, le méthodique — cette révolte paysanne spontanée, lyrique, utopique, *était plus proudhonienne dans son* esprit que marxiste, plus parente de l'anarcho-syndicalisme que du socialisme scientifique.

Bref, elle *contrariait la gauche* sans enorgueillir la droite.

Jean Rambaud — à travers son porte-parole Frédéric Arnaud, arrière-petit-fils de celui qui fit le coup de *feu en 1851 — a choisi pour illustrer* son propos une méthode dont je ne suis pas certain qu'elle aide au mieux à la lisibilité du récit, mais présente cet avantage de se situer au point de convergence entre le souci de réhabilitation historique qui anime l'auteur et sa démarche de chasseur flairant et remontant les pistes, au *gré* des pentes.

Le narrateur et son double

Il imagine que ce Frédéric Arnaud de notre temps, poète vivant aux crochets d'une famille opulente, est mis en demeure par celle-ci de justifier son privilège. Il devra rechercher et écrire l'histoire de cet homonyme ancestral dont la légende familiale veut que, *royaliste*, il ait tout *sacrifié* : biens, famille et vie, dans la lutte contre l'usurpateur. Patatras ! Dès les premières traces, la vérité apparaît : ce Blanc était Rouge. Au plaisir de sa chasse — que Jean Rambaud nous fait partager, à travers sentiers et halliers de la Haute-Provence, aux noms aussi odorants que chaleureux — le narrateur ajoute la jubilation d'une nasarde à la bonne conscience familiale. *Il est aidé dans son enquête*, qui est en même temps une quête par un bon chien flaireur, un petit journaliste de province qui a consacré sa vie à rassembler précisément tous documents, informations, indices, sur cette période et qui lui fait office de rabatteur.

Il est aisé de voir dans ce couple de personnages le narrateur romancier et l'érudit compilateur, ou le chasseur et son chien, un dédoublement de l'auteur : poète lorsqu'il évoque les longues marches des insurgés en armes, leur combat sans espoir, leur fuite sans refuge ou leur fin sans sépulture, et historien lorsqu'il met au jour des documents *volontairement enterrés*.

Je ne suis pas sûr que, pour ma part, je n'eusse pas préféré une épopée plus ample et plus classique, du genre *Autant en emporte le vent* (le sujet, bien que plus ramassé, s'y prêtait). Mais cette méthode brisée, réfractée et réflexive du passé sur le présent a son intérêt : ne serait-ce que de rapprocher cette jacquerie du temps des princes de nos modernes révoltes paysannes.

Et si c'était là ce que Rambaud journaliste avisé, avait voulu implicitement nous dire ?

PAUL MORELLE.

MARCEL SÉGUIER

Une fête de l'écriture

★ LA REDDITION, de Marcel Séguier. *Fayard, 185 pages, 29 F.*

IL nous est arrivé à tous de nous trouver un jour, au soleil, dans un *fourré*, au bord d'une haie, parmi un bruissement de perceptions montant de la terre, des feuilles, des tiges, des insectes, des couleurs, des ombres. Murmure torrentiel, que rien sans doute ne peut épuiser, même pas le travail d'écriture qui consiste à le fragmenter, à en saisir, indéfiniment, les moments, les éclats, les *détails*.

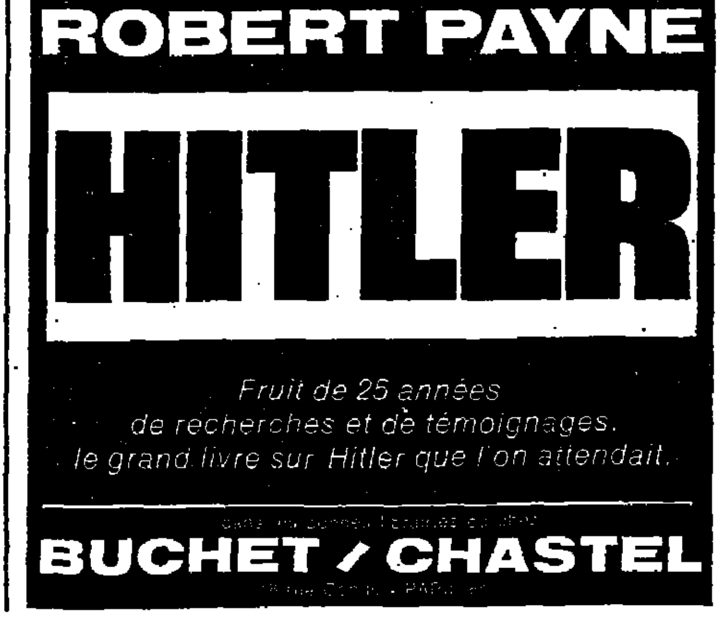
C'est ce bruit qu'on entend d'abord dans le livre de Marcel Séguier. Plus foisonnant que celui qu'on percevait dans le clair récit du *Noyer d'Amérique*. Rien d'étonnant à cela d'ailleurs, puisque le sujet du roman est l'espèce de parole, à la fois radieuse et confuse, qui traverse un homme, un déserteur, sur le point de mourir et de se rendre, allant au-devant de la « reddition » (« *offert dans l'attitude de reddition muette des bêtes à merci ne dérobant de la mortelle blessure que ce regard voilé, inaccessible, du dedans empourpré* »), fuyant à travers une lande et des bruyères mauves, atteignant une maison aux tuiles rouges.

Cette fuite est en réalité une marche, une progression. Vers tout un « lointain intérieur », pour parler comme Michaux, qui se reconstitue devant nous, bribes à bribes, et où les images de la mémoire s'accrochent aux rumeurs des labours, des bois mouillés, des feuilles sèches, du soleil rouge, du noir de la nuit, traversent des paysages à la Van Gogh : « *Son itinéraire, c'est celui des fourmis, des corbeaux en bandes ondulantes descendant des montagnes, mais il va seul. Bientôt, par les champs calcinés, longeant les blés, à la corne des sarrasins, enjambant des sillons, il est en vue de la tour.* » Au milieu de tout cela, se lèvent à tout moment, du fond du souvenir, des mots, des phrases, sortis de livres lus autrefois, des grands albums de l'enfance, le *Livre de la jungle* ou *Gulliver*, qui jalonnent, ponctuent cet itinéraire.

La Reddition est un livre exigeant, sans facilité, un travail de peintre-tapissier, coupé dans une étoffe riche, construit dans une matière serrée, compacte, sans blancs, sans paragraphes. Il doit à Faulkner à qui il emprunte son exergue — « *Cette reddition dure et terrible comme la désagrégation d'un squelette spirituel dont les fibres, en craquant, rendraient un son presque perceptible à l'oreille* » — et à Claude Simon. *Mais la fête de l'écriture qu'il* offre y est autrement créatrice que dans la grande moyenne des productions actuelles. Il importe de le dire, pour que le lecteur qui ne refuse pas un certain effort sur le texte sache qu'il y trouvera son profit et sa récompense. *Certes pas en termes d'anecdote*, d'intrigue, d'action. Mais au niveau même de ce qui fait, essentiellement, l'acte de lire.

Le pronom interrogatif *quoi* claque à plusieurs reprises, avec une brutalité provocante, dans le livre de Marcel Séguier. Dire *quoi*, écrire *quoi*, peindre quoi ? La réponse est à trouver dans ces pages, à prendre plutôt, à saisir, comme une gerbe, une moisson de choses jaillies d'une *blessure* de la mémoire, d'une rencontre avec la mort, d'une marche à travers le temps, les champs, les landes, les buissons, le bourdonnement multiplié de la nature.

RAYMOND JEAN.



ELVIRE DE BRISSAC

Confession d'une innocente

★ LES REGLES, d'Elvire de Brissac. Gallimard, 146 pages, 23 F.

LA confession, certes, est un mode romanesque riche de ressources et donc fort pratiqué. Mais attention. Ici, c'est une « vraie » confession : coulée dans une oreille sacerdotale. Et elle emplit tout le temps du roman. C'est que — autre singularité — elle repasse une vie entière. D'habitude, cela arrive plutôt quand la vie est à sa fin, laquelle abrège le discours. Mais Zélie, elle, est au commencement de la sienne. Aussi, quel souffle !

Il est vrai que l'auteur est là pour la relayer. C'est même un des charmes de ce récit qui en a tant. Insensiblement, on glisse d'une voix à l'autre. Zélie parle comme pour donner le ton, puis l'auteur reprend et développe l'antienne. Parce que lui sait ce que son personnage ne sait pas, ou ne sait pas dire. C'est si subtilement musical que, par moments, les voix à l'unisson se confondent pour l'oreille ravie du lecteur. Un peu voyeur, et pas seulement par l'oreille, ce lecteur introduit au secret du confessionnal.

Si Zélie y est, elle, les genoux à la dure, ce n'est pas par l'effet d'une pression intérieure irrésistible. Non : simplement parce qu'il faut bien se mettre en règle. Au singulier. Car Zélie a commencé sa vie de femme — n'entendez pas qu'elle a « connu » l'homme, non, non ! — la veille. Impure coïncidence. Mais symbolique. Sans doute faut-il se laver, être lavée, de cet arriéré trouble, tumultueux, « monotone » qu'est l'enfance, avant de partir sur de nouveaux frais.

Alors, devant le pauvre prêtre barbu, écarquillé, stupéfié, accablé, encoléré, épouvanté — il découvre soudain l'enfance du monde et l'abîme féminin miniaturisé, — fasciné, troublé, séduit (diable !) et bouleversé d'avoir à se poser des questions sur Dieu, voilà que Zélie défile quatorze années — car elle a commencé quasi en naissant — de péchés naturels, de crimes ingénus, d'horreurs innocentes, s'épanouissant dans un bain de mal, le seul où l'on soit vraiment bien.

Le « mal », il va sans dire, est né dans la bouche du confesseur. La confessante, elle, devait nommer ça autrement, ou ne pas le nommer du tout. « Vous n'avez donc jamais le sentiment de mal faire ! *gémit le prêtre.* — Il dit ça comme si on lui ôtait le pain de la bouche. » *Ma foi, non. Le péché, si on ne lui en avait pas parlé, elle ne saurait pas qu'il existe. En tout cas, pas dans ses jeux fous avec les garçons. Elle n'est sensible, douloureusement, qu'aux péchés de l'âme : renier, fût-ce un instant, l'être aimé. C'est une vraie spirituelle. Bien entendu, le confesseur ne s'en doute pas. Lui, il ne pense qu'à une chose : Combien de fois ? Sur quelles parties du corps ? Dans quelles positions ?*

Une spirituelle, oui. A preuve, ce mot mystique : « J'avais peur de le voir *(Dieu)*. Et d'avoir la face brûlée par sa contemplation comme les survivants d'Hiroshima. » *Alors, compensation :* « Je lui demandais qu'il m'arrive quelque chose au ventre. » *De trop petites choses pour qu'elle se croie exaucée. Et puis, un jour, en jouant au croquet,* « une bombe explose dans (son) ventre ». *Le sang.* « Ça a fini par m'arriver. » *Naturellement. Eh bien ! pas du tout. Non, c'est plus terrible. Et terriblement symbolique : sans qu'elle s'en rende compte, elle s'était empalée sur le piquet du but, cette espèce de mât totémique multicolore. Mais, en attendant — interminablement, — ce qui devait arriver n'arrive pas. Sauf aux autres. Elle en meurt d'angoisse et de honte.*

Rassurez-vous, lecteur : ça arrive enfin, — à la fin du livre et de la confession. C'est-à-dire la veille de la confession. Puisqu'elle confesse ça aussi : « C'est ma faute, c'est ma très grande faute... » *Pauvre petite Eve innocente, pauvre petite chèvre émissaire. Et voilà que le vieux prêtre songe :* « Qui t'a révélé que tu étais nu ? » demande Dieu... Un jour *Zélie* se posera la même question et l'homme scandaleux de sa vie aura été un prêtre. » *Alors, il lui dit :* « Comme pénitence, je vous demande de prier pour moi. »

C'est le dernier mot. L'œil du lecteur tombe sur une ligne hors-texte : « Imprimé à Ligugé. » Divine rencontre. Dès la première page, on sentait déjà que ce petit livre avait la grâce avec lui. Le difficile est de la garder jusqu'au bout. Ça aussi, c'est arrivé.

YVES FLORENNE.

— LES TOMES X ET XI des « Œuvres complètes » d'Antonin Artaud viennent de paraître chez Gallimard. Ils comprennent les lettres écrites de Rodez de 1943 à 1944 pour le premier tome, et de 1945 à 1946 pour le second.

— CHEZ ROUGERIE, viennent de paraître, *de Pierre-Albert Birot :* « Long Cours » ; de Victor Segalen : « Siddhartha », drame en cinq actes préfacé par Gabriel Germain ; de Saint-Pol-Roux : « Les Traditions de l'avenir » ; de Roger Vitrac, enfin : « Le Voyage oublié », précédé de « Roger Vitrac et le théâtre surréaliste », par *Jean-Pierre Han.*

DE LA RENTRÉE

Littérature de l'excès ou excès de littérature ?

(Suite de la page 19.)

« L'Abime » s'étend seulement au quatrième et dernier acte de la vie, la vieillesse et la mort. Etant donnés les vingt-sept ans de Grainville, l'imagination y a plus de part que le souvenir. Il se déroule dans une maison de retraite, non loin de Deauville. Quelques pensionnaires, des femmes pour la plupart, et, parmi eux, un étrange bonhomme surnommé le Mage, à demi-confesseur, rebouteux, psychanalyste, qui s'efforce, par d'étranges pratiques et de belles phrases, d'adoucir les misères qui l'entourent et d'exorciser la peur de la mort. Un héraut de l'espérance. Ses soixante-douze ans et une jambe de bois n'ont atténué ni sa verdeur ni son pouvoir d'aimer. Il chasse, se baigne, et comble au mieux les désirs et le cœur d'une jeune fille de vingt ans qui fut, autrefois, son élève. Quitte à rêver son grand âge, mieux vaut le parer ainsi, même si le lecteur a du mal à croire au rêve !

Le Mage et le Comte

Autour de cet amant philanthrope, des pantins, des loques, de doux dingues qui embellissent leur passé ou tentent de se sauver par l'art, un joli sourire de vieille dame. Un seul pensionnaire, le Comte, échappe au Mage et raille l'opium des bonnes paroles qu'il distribue. Le Comte veut et sait regarder la mort en face. Ce qui le conduit à se tuer et provoque, dans la pension, des suicides en chaîne, puis le discrédit du Mage dont les pouvoirs et les forces s'épuisent. Le livre s'achève comme prévu, par l'extinction successive des vieux.

« La Lisière » non plus n'avait pas d'histoire, de nœud, de drame à proprement parler. Mais son architecture en tenait lieu. On voit de quelles oppositions Patrick Grainville a voulu jouer dans « l'Abime » : il y a Laura, fleur de chair et de jeunesse plantée au milieu des vieillards, il y a le Mage et le Comte, deux attitudes face à la mort dont on ne sait trop à laquelle l'auteur, dans ses vociférations ambiguës, se rallie ; il y a la déchéance des corps que conjure la musique des mots ou à l'inverse la dérision des phrases devant la fatale échéance ; il y a la halte de ce « mouroir » au bord duquel glisse, le dimanche, l'étincelante et meurtrière procession des voitures sur l'autoroute. Symbole de vie. Il y a la mer omniprésente et ses houles aux crinières d'écume à quoi répondent, sur le champ de courses, d'autres crinières soulevées elles aussi par le vent. Il y a le doux marais où se posent les sarcelles...

De très réelles beautés qui auraient pu s'articuler, fournir au livre son armature, donner une nécessité interne à la succession des motifs, tantôt souvenirs, tantôt scènes ou spectacles. Mais, tenté sans cesse par le poème en prose ou, hélas ! par le morceau de bravoure, l'auteur noie tout sous des cataractes de noms, d'adjectifs, de verbes, de phrases en lambeaux où les métaphores sexuelles, biologiques ou cosmiques s'entrechoquent. Un langage tellement abondant qu'on le dirait nourri de dictionnaires !

Autant la composition du livre est lâche, autant est travaillé dans le détail ce déluge soumis à des rythmes de quatre ou de huit syllabes, à des assonances, à des allitérations. Il n'en anesthésie pas moins le lecteur, qui se hâte vers des plages plus calmes et plus simples (il y en a, Dieu merci !) mais qui risque de rester finalement insensible à cette « féerie infernale du monde », à cette « furie de l'art » et à l'horreur de la mort qu'elle veut exorciser. Et il arrive que ce tintamarre hyperbolique tombe dans le ridicule.

« Un nationaliste baroque »

Patrick Grainville rappelle volontiers qu'un de nos écrivains les plus classiques, Montherlant, fut le premier à reconnaître ses dons. « Vous êtes un naturaliste baroque », lui disait-il. Cette juste définition, « la Lisière », « morceau de roi » de la saison dernière, écrivions-nous, l'illustrait splendidement, dans son exubérante richesse maîtrisée, contrôlée. « L'Abime » offre cette année un curieux mélange de complaisance, de recherche et d'effort. Un talent s'y est forcé, et la grâce est absente.

JACQUELINE PIATIER.

JOSÉ-LUIS DE VILLALONGA
Là religieuse et le poète

★ **FURIA**, de José-Luis de Villalonga. 224 pages, 29 F.

LE monde romanesque de Villalonga est plein de bruit et de fureur, nous le savions déjà. Pénétrant à sa suite dans ces palais espagnols aussi rudes que somptueux où s'affrontent des fauves, nous savourions la violence de leur exotisme. Mais trop d'épices gâte le goût. Avec *Furia*, aujourd'hui, José-Luis de Villalonga cultive à pleines pages le paroxysme Il y a la guerre civile en Espagne, un massacre en Afrique, plusieurs assassinats (politiques ou passionnels), des viols en série, une religieuse enceinte et d'autres mangées par des cannibales. Notre sensibilité se fatigue de tant d'excès qui, finalement, se neutralisent l'un l'autre.

L'argument de *Furia* est double. Une jeune religieuse espagnole, Sor Luz del Amor Hermoso, enceinte, vient de quitter l'Afrique pour être recueillie dans un couvent romain. La mère supérieure lui fait raconter son aventure, et l'interroge sur sa vocation. Sor Luz est amenée alors à évoquer la figure de son père, Fonseca, qui traîne le remords d'avoir été de ceux qui exécutèrent Federico Garcia Lorca.

La mort de Lorca

Les derniers moments du poète sont racontés de façon assez touchante, mais trop souvent le style de Villalonga s'épuise en clichés ; les personnages ont « *un beau profil, racé, impitoyable ; de grandes mains, nobles elles aussi* ». Ou bien : « *Les mains étaient belles, féminines.* » Le gitan a « *une gueule fine, sournoise, racée* ». En dépit du sang et des flammes, Delly n'est pas loin.

Peut-être un jour José-Luis de Villalonga se donnera-t-il la peine d'insuffler à son écriture la fièvre des sujets qu'il choisit de traiter ? Depuis *Allegro barbaro*, en 1967, il semble tendre plutôt vers la facilité. C'est dommage, car il semblait avoir une élégance vraie, et parfois un peu d'humour.

JOSANE DURANTEAU.

Nous avons lu

Louis Jou
de Stéphane Cordier

A quatre siècles de distance et dans une proximité parfaite, Stéphane Cordier, biographe de Christophe Plantin, a trouvé un modèle exactement symétrique en Louis Jou. L'un comme l'autre ont ressuscité l'art du livre et affirmé cette œuvre de paix par excellence dans des époques démentes qui les chasseront de leur atelier, briseront leur outil, tenteront, en vain d'ailleurs, de détruire leur effort.

Venu pauvre de Catalogne, Louis Jou, qui s'est cultivé lui-même avec acharnement, se fait vite un nom à Paris comme illustrateur, redonne vie à la gravure sur bois par la taille directe, se lie avec Apollinaire, Cocteau, Carco, Cassou (ceux-ci seront ses premiers biographes), Suarès surtout. Le condottiere toujours démuni va jusqu'à offrir le peu d'argent qu'il a, pour une entreprise qui en demande beaucoup. Commence alors sa recherche de créateur de livres : typographie, mise en pages, illustration.

Dans le beau format qui est celui de *l'Arc*, sa revue, Stéphane Cordier donne à son tour à Jou la seule illustration possible : en reproduisant en fac-similé une page de chacun de ses livres, de Ronsard à Bossuet, au *Cantique des cantiques*, etc. Louis Jou croyait au durable, tout ce qu'il a fait et dit en porte l'empreinte. Une seule parole de lui le signe, et nous concerne : « Il y a de la fierté à créer en un temps de destruction. » — Y. F.

★ Louis Jou, artisan du livre, Nouveau Quartier latin, 78, boulevard Saint-Germain, 56 p., 30 illustr., 18 × 23, 20 F.

Les images animées de Nella Bielski

La Russie au temps des «illusions»

★ **LE TRAMWAY D'OSIER**, de Nella Bielski. Robert Laffont. 210 pages, 23,40 F.

C'EST le début d'une chronique en forme de récit, qui prend son départ à l'aube du dix-neuvième siècle, « *ce siècle*, comme dit Nella Bielski par personnage interposé, *qui venait de naître et promettait, pourquoi pas, une femme nouvelle* » Premier volume de cette saga mise au féminin, *le Tramway d'osier* a pour décors Odessa et Saint-Pétersbourg entre 1910 et 1917 — mais les circonstances historiques sont peu soulignées, se trouvent exilées hors du tracé romanesque qui se veut, manifestement, proche des voix du cœur et dans l'intime de ce qui a été perçu à ras de vie.

Comme dans son premier ouvrage, *Voronej*, Nella Bielski écrit avec une retenue légère qui refuse l'emphase et laisse au sentiment vrai le soin de paraître Ses héros n'occupent pas le devant de la scène du monde — mais, plutôt, persistent dans les douleurs et les joies communes.

Le visage dominant de cette geste, c'est Jeanne, la fille d'une Française, Marie-Aynard Forestier, venue à Odessa comme gouvernante. Il y a, de la mère à la fille la permanence d'un identique détachement : elles ont en commun de frôler la vie pour n'y plonger avidement qu'à certains instants, l'espace d'un bonheur : « *Jeanne ne savait pas vivre, durer, elle en mettait un coup, un paquet d'énergie, se projetant vers l'extérieur, et le marquant, et puis, elle avait besoin de se replier sur elle-même, comme un nénuphar dans une vague dont on eût soudain vidé l'eau.* »

Marie-Aynard, née dans une loge de concierge à Limoges, est aimée par son premier employeur, l'avocat Yves Seyn et se dérobera à cet amour, écoutera les mots d'un étrange visiteur, de passage à Paris, Anton Tchekhov, et partira pour la Russie, et cette ville fascinante qu'est Odessa. Elle sera séduite par Serge, un écrivain dont elle aura Jeanne, et qu'elle quittera, ne songeant plus, dès lors que la rupture est consommée, qu'à le retrouver, mais à le retrouver par hasard, jusqu'au jour où elle saura qu'il est mort dans les premiers combats : « *Ce n'est que dans les romans que les femmes, les hommes, se recroisent en chemin. Dans la vie jamais.* »

Jeanne, elle, laisse à la vie, dont elle s'absente volontiers, le soin de la porter. Des circonstances fortuites feront d'elle l'une des grandes vedettes des débuts du cinématographe, ce que l'on nommait alors, en Russie, « les illusions ». C'est un peu le résumé de ce livre, tout en pétillements vifs : « les illusions ». Dans le *Tramway d'osier*, un univers se défait sans qu'on le sache. La vie continue alors que l'Histoire se déchire, et rares sont ceux qui perçoivent cette révolution redoutable. Dans un tramway de Saint-Pétersbourg, Jeanne rencontre un jeune chirurgien qui sera au front dans deux jours, Alexandre, et cet instant de bonheur, cette bascule soudaine dans ce qu'il y a d'éperdu dans l'amour, ressemblera à ces frêles nacelles d'osier que les flots hostiles emportent et brisent : d'où le titre donné par Nella Bielski au premier tome de son entreprise. Et ce premier tome se referme en juin 1917, au moment des grandes manifestations, sur une image fugitive et incertaine : la silhouette d'Alexandre dans une rue d'Odessa, inondée de soleil.

Le livre de Nella Bielski, ce sont des images animées.

HUBERT JUIN.

L'auteur précise son projet :
« C'est Octobre 17 qui me requiert »

« *Savez-vous déjà jusqu'où cette entreprise vous mènera ?*

— Je possède le début, c'est le livre. Et j'ai également l'idée de la fin. Entre ceci et cela, l'écriture et les personnages — lesquels vous échappent souvent — jouent et s'imposent. Je crois qu'il y aura un ou deux volumes encore, et que mon roman se terminera en 1937... à moins que les héros de papier ne poussent plus avant dans le temps.

— *Pensez-vous à une fresque comme celles d'Henri Troyat ?*

— Roman-fleuve, oui ! Il y a là des personnages nombreux, des époques diverses, des pays différents : la Russie, la France, mais aussi l'Amérique (où je vais aller bientôt). Au fond, ce qui me requiert, c'est Octobre 1917, c'est cette rupture totale, ce changement brusque de civilisation. De cette civilisation de la Russie d'avant 1917, il ne demeure, et ce n'est pas un paradoxe, des traces que dans le vieux monde occidental, où cette cassure, cette brisure, ne s'est pas produite...

» Cependant, si mon entreprise s'apparente au roman-fleuve, le style de mon ouvrage diffère absolument du style habituel du roman-fleuve. Je crois beaucoup à une écriture, et, aussi bien, à une *lecture*, mieux accordées à la vitesse de notre temps...

— *Ecrivant ce premier volume, vous travailliez parallèlement à un essai sur des proses d'Ossip Mandelstam qui ont pour objet les problèmes du langage. Une partie de cet essai est parue dans le dernier numéro de la revue* Change. *Cette réflexion parallèle à votre travail romanesque vous a-t-elle influencée ?*

— Grandement. Il y a dans ces textes théoriques de Mandelstam une approche fondamentale de ce qu'il nomme l'espace poétique, et qui lui fait dire que la poésie est un espace monstrueusement concentré. J'ai cherché dans cette voie, et j'ai tenté de faire paraître les idées et les sensations par le truchement des seules images. J'écris un roman-fleuve en étant hantée par l'économie et la brièveté de l'écriture.

— *Ce roman met en scène des femmes. Les hommes ne font que passer...*

— Mais c'était la même chose dans *Voronej*. Les hommes n'y étaient que des spectateurs...

— *Ici, il est cependant question d'une « femme nouvelle » ?*

— C'est ce que je ressens. Et je suis assurée que la femme dominera la fin de ce siècle. Je n'ai cependant aucune théorie à ce sujet. Ici, c'est mon écriture qui parle pour moi ! »

Propos recueillis par
H. J.

JEAN FRAPPIER
Historien des lettres

« *LE MONDE* » *a annoncé le 1er septembre la mort de Jean Frappier, professeur honoraire à la Sorbonne, décédé à l'âge de soixante-quatorze ans. Yves Lefèbre, président de l'université de Bordeaux-III, lui rend hommage aujourd'hui :*

LA disparition de Jean Frappier laisse un grand vide parmi les historiens de la littérature française Il avait suivi une carrière exemplaire. Né en 1900, fils d'instituteurs girondins, il fut d'abord professeur agrégé au lycée de Strasbourg, puis il enseigna dans cette ville à la faculté des lettres, qu'illustre une grande tradition dans les études romanes et médiévales. En 1936, il soutenait en Sorbonne une thèse remarquée et éclairante sur *la Mort Artu*, un fragment de l'énorme *Lancelot en prose*, qui constitue un chapitre des plus difficiles et délicats de notre ancienne littérature. Peu après la libération, il prenait la succession de Gustave Cohen à la Sorbonne. Par ses cours, par la direction de nombreux disciples, par son action au comité consultatif, il exerça des années durant sur l'enseignement de la littérature médiévale en France une influence primordiale, tenant un rôle de conseiller et d'organisateur, et il dirigea, un temps, la section de français à la Sorbonne avec habileté et courtoisie, avec une autorité que tous admettaient, à Paris et en France, parce qu'on la voyait juste et efficace.

Son action s'est étendue à l'étranger : il a tenu une place importante dans l'Association internationale des études françaises et il a fondé et longtemps présidé la Société internationale arthurienne.

Par un travail continu, par son érudition et grâce à une vive intelligence étayée d'un grand bon sens, il fut un maître et un savant incontesté. Sa bibliographie, figurant en tête des *Mélanges* réunis en son honneur et publiés en 1970, ne compte pas moins de quatre-vingt-dix-neuf ouvrages et articles et quarante-trois comptes rendus Il a touché à presque tous les aspects de la littérature française du Moyen Age et à quelques grands auteurs du seizième siècle, mais il était le spécialiste du roman français médiéval, de Chrétien de Troyes et aussi de la *Geste de Guillaume d'Orange*.

ÉDITION

ENTRETIEN AVEC ROGER CARATINI

Une encyclopédie écrite par un seul homme

COMMENCEE en 1968, la publication de *Bordas Encyclopédie*, en vingt-trois volumes de 160 à 200 pages chacun (1), est sur le point de s'achever. Le dernier tome est annoncé pour novembre. Cette œuvre mérite de retenir l'attention pour plusieurs raisons.

Première encyclopédie créée par Pierre Bordas, elle témoigne de la volonté de cet éditeur, spécialiste du livre scolaire, d'élargir le champ de son activité. Il est vrai que *Bordas Encyclopédie* s'adresse, en premier lieu, aux élèves et aux étudiants.

C'est une encyclopédie thématique, ce qui n'est pas ordinaire.

Elle s'intéresse beaucoup plus au présent qu'au passé. Elle consacre autant de place à la IVe et à la Ve République qu'à la période allant de Clovis à Louis XVI. Il n'y a que trois lignes sur Jeanne d'Arc.

Elle ne fait pas la part trop belle aux gloires nationales. Il y a deux pages sur Gengis Khan.

Elle porte des jugements. Elle dit du mal de Cocteau, de Camus, de Gide. Elle fait l'éloge de Joyce, de Proust, de Céline.

Elle se lit agréablement, ce qui n'est pas ordinaire non plus.

Mais ce qui est vraiment exceptionnel, c'est qu'elle est l'œuvre d'un seul homme.

Avez-vous visité Bagdad

Roger Caratini, cinquante ans, fait partie de ces érudits dont Mark Twain disait qu'ils peuvent oublier en un seul jour plus de choses que nous ne pourrions en apprendre au cours d'une vie.

Agrégé de philosophie, licencié de mathématiques, il a fait des études partielles de médecine, il a appris le sumérien et publié de nombreux travaux sur l'astronomie et les mathématiques babyloniennes. Il a étudié la musique et il s'est intéressé au cinéma d'assez près pour écrire une histoire du cinéma français pendant la guerre.

« *Puisque vous savez tout*, lui a dit Pierre Bordas en 1966, *pourquoi n'écrivez-vous pas une encyclopédie ?* »

Il cherchait justement du travail. Il venait d'abandonner la psychanalyse, qui avait été son métier pendant dix-sept ans. Il éprouvait le besoin de s'adresser à un public plus vaste que celui qui fréquentait son cabinet.

« *Lorsque Bordas m'a fait cette proposition*, dit Roger Caratini, *j'ai tout de suite pensé à une encyclopédie thématique, non seulement parce qu'il existait sur le marché plusieurs encyclopédies alphabétiques mais surtout parce que je trouve un peu idiot de séparer l'âne et le zèbre et de faire succéder Charles X à Charles IX. Dans les encyclopédies alphabétiques, les détails masquent l'essentiel. Je voulais précisément faire ressortir ce qui me paraissait être l'essentiel dans chaque discipline, quitte à sacrifier certains détails. J'ai voulu fournir au lecteur un fil qui lui permette de circuler dans le labyrinthe des connaissances.* »

L'homme, plutôt petit, trapu, aux mains carrées, ne ressemble guère à l'image qu'on se fait de l'intellectuel. Son discours est abondant et vif.

« *Quand j'étais jeune*, dit-il, *j'étais très attiré par l'Orient. J'étais fasciné par toutes les choses merveilleuses qu'on racontait sur l'Orient. Mais qui racontait cela ? Des marins bretons qui n'avaient jamais quitté leur petite commune avant d'aller en Orient. Forcément, ils ont été émerveillés par les villes qu'ils ont trouvées là-bas. Avez-vous visité Bagdad ? C'est Aubervilliers !*

» *Notre savoir est encombré de légendes. Je me suis efforcé d'en détruire quelques-unes. Il m'a semblé nécessaire aussi de bousculer certaines valeurs consacrées. Dans le* Larousse *il n'y a que quinze lignes sur Max Stirner et une colonne sur Mauriac. Je crois que Stirner a bien plus à dire aux hommes d'aujourd'hui que Mauriac. Dans certains cas je n'ai pas hésité à entamer un début de polémique. Pierre Larousse le faisait bien. Je me sens beaucoup plus proche de lui que des rédacteurs du* Larousse *actuel.* »

Un succès mérité

On sera déçu, irrité ou ravi de lire, par exemple, qu'*Orange mécanique* est un film artificiel, que l'œuvre de Louis Malle est « froide et pleine de concessions commerciales », que Truffaut réalise des films « délicats, qu'on oublie sans doute très vite », que Tati est un des plus grands cinéastes français de l'après-guerre. En vérité, cette encyclopédie ne laisse presque jamais indifférent. Elle suscite la réflexion, elle appelle le dialogue. C'est une œuvre vivante.

« *J'ai voulu répondre principalement aux questions que l'homme d'aujourd'hui est amené à se poser. C'est ce qui m'a incité, par exemple, à consacrer un volume entier à la linguistique. J'ai adopté le point de vue transformationniste et génératif, non par goût du modernisme, mais parce qu'il s'agit là d'une démarche à laquelle le grand public n'est pas habitué. D'une manière générale j'ai limité au minimum les informations qu'on peut facilement trouver ailleurs, notamment dans les manuels scolaires.*

» *Pour traiter les sujets que je connaissais mal, comme la botanique, la technologie, l'histoire de l'Amérique du Sud, je me suis adressé à des spécialistes, qui m'ont donné les orientations générales et qui m'ont conseillé sur la bibliographie. Ma femme et un secrétaire m'ont aidé dans la recherche de la documentation. J'ai dicté au magnétophone la plupart des textes. Chaque volume représente de mille à mille cinq cents feuillets dactylographiés...* »

L'encyclopédie est diffusée en librairie et par correspondance. Bordas en a vendu trois millions d'exemplaires. C'est déjà un très beau succès. C'est aussi — ce qui n'est pas, hélas, le cas de toutes les encyclopédies qui connaissent les faveurs du public, — un succès mérité.

VASSILIS ALEXAKIS.

(1) *La Vie animale* ; *Astronomie* ; *Philosophie et Religions* ; *Histoire universelle* (3 vol.) ; *Visages de la Terre* (géographie) ; *les Lois de la nature* (physique) ; *l'Aventure littéraire de l'humanité* (2 vol.) ; *la Vie des plantes* ; *les Nombres et l'Espace* (mathématiques) ; *Sciences sociales* (sociologie, économie politique, droit) ; *Linguistique* ; *Beaux-Arts* (2 vol.) ; *Matière inerte, matière vivante* (géologie, paléontologie, biologie) ; *Jeux, divertissements, sports* ; *Médecine* (2 vol.) ; *Art de l'ingénieur* ; *Techniques et Métiers*. Index général. Les illustrations occupent le tiers environ de chaque volume. Prix du volume : de 36 F à 45 F.

Vient de paraître

Romans français

FRANTZ-ANDRE BURGUET : *les Meurtrières*. — Après six romans chez Gallimard l'auteur passe chez Grasset avec ce roman tiré d'un fait divers : deux adolescentes en java tuent pour se défendre. (Grasset, 310 p., 34 F.)

HERBERT LE PORRIER : *le Médecin de Cordoue*. — Le roman d'une maturité par l'auteur des *Hommes dans la ville* ; romancier, dramaturge, essayiste, chroniqueur. (Le Seuil, 290 p., 42 F.)

PIERRE MERTENS : *les Bons Offices*. — Spécialiste de droit international et chroniqueur au *Soir* de Bruxelles, l'auteur traite ici, après : *la Fête des Anciens* (prix Del Duca 1972), de la médiation dans les conflits contemporains. (Le Seuil, 360 p., 39 F.)

Humour

ANDRE HALIMI : *Paris, hélas ! Paris*. — Tentative d'élimination du Tout-Paris. Il faut le reléguer en province. Par l'auteur de *Tous candidats à l'Elysée*. (La Table ronde, 175 p., 24 F.)

Littérature

HELENE CIXOUS : *Prénoms de personne*. — Une nouvelle entreprise subversive de l'auteur de *Dedans*. (Le Seuil, « Poétique », 540 p., 48 F.)

Société

GEORGES ELGOZY : *le Bluff du futur ou Demain n'aura pas lieu*. — Par l'auteur du *Paradoxe des technocrates* et du *Désordinateur*. (Calmann-Lévy, 250 p., 30 F.)

Sciences humaines

PIERRE CLASTRES : *la Société contre l'Etat*. L'auteur, qui a déjà publié une *Chronique des Indiens Guayaki*, s'interroge ici sur les problèmes du pouvoir dans les sociétés primitives. Quelle est *l'origine* de l'Etat ? (Les Editions de Minuit, Coll. « Critique », 187 p., 25 F.)

LUCE IRIGARAY : *Spéculum, de l'autre femme*. — Une réflexion sur la sexualité féminine, « tache aveugle » de la psychanalyse, conduit à un réexamen de l'histoire de la philosophie. (Minuit, coll. « Critique », 468 p., 37 F.)

JOHAN TURI : *Récit de la vie des Lapons*. — Préface d'Asbjorn Nesheim. Traduit et présenté par Christian Mériot. (François Maspero « Voix », 300 p., 45 F.)

Essais

JEAN ROUSSELET : *l'Allergie au travail*. — Médecin, pédiatre et psychologue, l'auteur cite les différents aspects de la désaffection croissante des adolescents. (Seuil, 288 p., 38 F.)

FRANCIS AUDREY : *Chine, vingt-cinq ans, vingt-cinq siècles*. — Une tentative originale de synthèse des analyses de la Chine contemporaine. (Seuil, « l'Histoire immédiate », 288 p., 52 F.)

MOUSTAPHA SAFOUAN : *Etudes sur l'Œdipe*. — De nouvelles réflexions sur cette question clef de la psychanalyse, par un membre de l'école freudienne de Paris, que dirige Jacques Lacan. (Seuil, « le Champ freudien », 224 p., 29 F.)

JEAN-PIERRE COT et JEAN-PIERRE MOUNIER : *Pour une sociologie politique*. — Une initiation à une discipline en voie de développement. (Seuil, « Politique », 2 vol., 256 et 192 p., 9,90 et 8 F.)

Présenté cette semaine

● *Heidegger*, par Jean-Pierre Cotten. Dans la collection « Ecrivains de Toujours ». (Le Seuil, 182 p., 9,90 F.)

Dans les poches

● AOUT QUATORZE, d'Alexandre Soljenitsyne. Deux tomes, traduits du russe par Alpeda et Michel Aucouturier, Georges Nivat, Jean-Paul Sémon. (Folio. 470 pages. 8 F.)

● LE MONDE DU SEXE, d'Henry Miller, paru en 1968 aux Editions Buchet-Chastel, est réédité dans le Livre de poche. 160 pages, 4F.

● RECOURS A L'ABIME, de Jules Romains, tome 11 des « Hommes de bonne volonté ». (Livre de poche. 320 pages. 6,50 F.)

● LE SOCIALISME DANS UN SEUL PAYS, de Boukharine, présenté par J.-L. Dallemagne. (10/18. 440 pages. 9,95 F.)

● LA MORT BLANCHE, de Pierre Kyria. (Livre de poche. 260 pages. 5 F.)

● LES MONTAGNARDS DE LA NUIT, de Frison-Roche. (Livre de poche. 500 pages. 8 F.)

ECHOS ET NOUVELLES

— LE PRIX VOLTAIRE a été attribué au général Claude Clément pour son livre « Oufkir » (Jean Dullis). Le résultat a été acquis au premier tour.

— LE PRIX LITTERAIRE DE LA NOUVELLE BREVE dédié à Katherine Mansfield, organisé par la ville de Menton, a été décerné pour 1974 à Yvonne Escoula, auteur de « la Peau de la mer », édité chez Gallimard. Les nouvelles de Robert André et de Maurice Toesca ont retenu l'attention des membres du jury. Une motion de félicitations a été adressée à Marcel Arland pour sa publication « Trente Nouvelles du monde entier », sélectionnées par la Nouvelle Revue française, ainsi qu'aux éditions Stock, qui, sur la demande d'André Bay, ont réédité deux brochures sur l'œuvre de Katherine Mansfield.

— JEAN-EDERN HALLIER fait savoir que, contrairement à ce qui avait été prévu, « Chagrin d'amour », tome second de « la Cause des peuples », ne paraîtra pas aux Editions du Seuil, mais à ses propres éditions. La raison invoquée est que le livre ne paraissant pas pouvoir être imprimé par le Seuil avant le 10 octobre, date limite pour concourir aux compétitions de fin d'année, l'auteur a préféré s'instituer son propre éditeur.

— ARTHUR CRAVAN, JACQUES RIGAUT, JACQUES VACHÉ, ont été réunis dans le même volume par 10/18, sous le titre « Trois suicidés de la société ». Ce volume ne présente aucun texte inédit, mais il est intéressant de lire ensemble ces trois marginaux de l'aventure dadaïste et surréaliste (317 p., 00 F).

— M. PAUL GRANET, SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE, chargé de la formation professionnelle et de la coordination des activités de l'Etat dans le domaine du livre, a reçu récemment MM. Etienne Gilion et Chotard, respectivement président et vice-président du Syndicat national de l'édition, ainsi que M. Roger Seydoux. Le secrétaire d'Etat a passé en revue avec ses interlocuteurs l'ensemble des problèmes de la profession, et a été informé, en particulier, de *la très grave situation dans laquelle* se trouvent les éditeurs du fait des hausses très importantes, en ce qui concerne aussi bien les fabrications que les services, tandis que la législation sur les prix, par son manque de souplesse, les oblige, pour maintenir les ouvrages anciens au catalogue, à répercuter ces hausses sur les seules nouveautés, au risque de bloquer complètement le marché de la lecture en France.

— UN COLLOQUE CONSACRE A L'ACTUALITE DE SIMONE WEIL se tiendra au centre « les Fontaines » à Chantilly, le 19 et le 20 octobre prochains, avec la participation du Père Perrin, qui fut à Marseille l'ami et le confident de Simone Weil.

Le Courrier

Des cathares à Hitler

★ LA COUR DE LUCIFER, d'Otto Rahn. Tchou, 272 pages, 38 F.

UN livre étrange, troublant, magique et inquiétant, moins encore par son texte que par *son contexte, vient mêler* la grande aventure cathare et l'entreprise nazie. Synthèse de vérités occultées, grossier amalgame pour des fins trop claires, rêveries chimériques mais fascinantes ? Il y a de tout cela dans *la Cour de Lucifer*, le second des deux livres qui font l'œuvre d'Otto Rahn.

Le premier, *Croisade contre le Graal*, plus pur, fut publié en 1934. Il eut du succès en France, surtout dans le Midi (1). Le titre illustre bien la thèse sur la raison profonde qui aurait été celle de la croisade albigeoise : détruire l'esprit du Graal. Pour Rahn, la légende était « venue de Provence en pays allemand » (il oublie simplement les origines bretonnes de l'itinéraire et Chrétien de Troyes). Construction fantaisiste, que les *idées du jeune romaniste sur* la parenté des troubadours et des *Minnesänger*, et sur le « catharisme » allemand, avaient orientée et qui trouvèrent leur *matière dans* les légendes, les croyances, les traditions et les théories recueillies par lui (trésor des cathares, dépôt de l'Evangile de saint Jean « non falsifié par Rome ») et dans les réelles découvertes qu'il fit, au cours de longs séjours où s'enflammèrent son imagination et son enthousiasme.

La Cour de Lucifer est d'abord le journal ou le mémorial de ces séjours qui conduisent l'auteur par toute l'Occitanie, puis en Italie, le ramènent en Allemagne et finalement en Islande. Le nouveau livre reprend les thèmes du précédent — cela que René Nelli définit excellemment comme un « syncrétisme germano-occitan plus illusoire que véritable », — accrus à la fois d'apports nouveaux et d'éléments plus que suspects.

Les instruments de la propagande nazie

Passionnant, le récit de la vie de Rahn parmi les paysans et les bergers ; de tout ce qu'il apprend des docteurs locaux en catharisme ; plus passionnantes encore sa propre quête du Graal, l'évocation des châteaux *ruinés, de la montagne neigeuse*, de l'exploration dangereuse des grottes, de la découverte d'objets, de signes, de peintures, tel ce « *bateau des morts qui a pour voile un soleil* ».

L'élaboration, certes, est beaucoup moins scientifique que poétique, mais justement la poésie est ce qui sauve *l'auteur et le livre, avec les connaissances* précises, précieuses, qu'il apporte de l'hérésie médiévale et de l'Inquisition en Allemagne. A cet égard, c'est l'« *un des plus terribles pamphlets contre le christianisme en général et le catholicisme romain en particulier* », note René Nelli, qui souligne en contrepartie la méconnaissance totale, chez Rahn, du christianisme originel, puis purifié, à commencer par celui des cathares.

Pourtant, le revers et les ombres sont ailleurs. Nul n'ignore et ne conteste que les thèses de Rahn ont intéressé l'intelligentsia nazie, Goebbels, peut-être Himmler ; que *l'auteur a été enrôlé, bon gré mal* gré, dans les SS, choyé, payé pour écrire d'autres livres, puis, ceux-ci ne venant pas, mis en demeure de *s'exécuter (le mot, ici*, n'est pas sans prendre un sens sinistre). Toujours est-il que, dans *la Cour de Lucifer*, une exploitation politique de ces idées éclate violemment : le nietzschéisme de l'auteur, la mythologie nordique, deviennent les instruments de la propagande nazie, le racisme et l'antisémitisme apparaissent brusquement, avec la tentative d'assimiler le catharisme à un néo-paganisme hitlérien. Or ces thèmes sont constamment contredits, de l'intérieur, *par des illuminations poétiques* et mystiques qui retrouvent la vérité cathare. Dans la philosophie et la théologie de Rahn, René Nelli relevait déjà de surprenantes rencontres avec Simone Weill (2).

La dernière victime

Il y a donc un « mystère Rahn ». C'est ici qu'intervient, ouvrant le livre, le témoignage de Paul Ladame. Descendant de cathares émigrés en Suisse, ami de Rahn, il entend le réhabiliter. Il évoque de façon dramatique l'atmosphère de terreur que lui-même a vécue à Berlin et montre comment Rahn l'a subie. Or il avait eu entre les mains le manuscrit, qu'il ne reconnaît qu'en partie dans le texte imprimé dont a disposé René Nelli. Selon lui, tout ce que Rahn ne *peut* avoir écrit, ou bien l'aura été sous la contrainte, presque la dictée, ou bien fut ajouté, de son vivant ou après sa mort.

Dernier mystère, cette mort. Paul Ladame croit à l'exécution, au poète assassiné. René Nelli penche pour le suicide romantique et hyperboréen. Ainsi, Otto Rahn aurait été la dernière victime cathare. Cependant que la dernière torture, la dernière ignominie spirituelle infligée aux cathares l'a été par Hitler, dans son entreprise pour se les annexer et faciliter, justifier ainsi, d'autres annexions moins intemporelles.

YVES FLORENNE.

(1) Stock.

(2) Voir *les Cathares* (Grasset), dont nous avons rendu compte dans « Le Monde des Livres » du 5 mars 1973.

de l'Histoire

Le témoignage de Francis-Louis Closon

(Suite de la première page.)

Etrange polémique, qui dresse l'un contre l'autre, en frères ennemis, deux hommes dont le rôle fut également grand dans le même combat et dont le témoignage pèse d'un poids comparable ! Il en demeure une sorte de malaise, et comme l'impression que ce qui se discute sur ce sujet porte un peu « *à côté de la plaque* ».

Plus substantiel est le débat sur l'organisation et le commandement de la Résistance elle-même, qui ne fait d'ailleurs que prolonger, pour l'histoire, les controverses nées sur le terrain en 1942.

A l'époque, prenant pour la première fois contact avec les réalités clandestines, F.-L. Closon (1) vivait concrètement les contradictions qui opposaient les mouvements au gaullisme officiel. De ses rencontres d'alors avec Claude Bourdet, second de Frenay, puis avec celui-ci, il retient « la vivacité du ton, un fond d'opposition », qui l'ouvraient à un monde qu'il ne soupçonnait pas. C'est que de Gaulle « n'était pas ressenti comme le ciment unique entre tous les Français, le seul espoir pour la libération... La confiance et l'amitié n'étaient pas acquises au départ ».

On aurait tort de ne voir ici que le reflet d'une simple rivalité entre les réseaux organisés depuis Londres, voués essentiellement au renseignement, et les mouvements surgis de la nécessité nationale à l'intérieur, en dehors des préoccupations de de Gaulle et de ses services. Il s'agit d'une véritable divergence politique.

Francis-Louis Closon rappelle fort opportunément la lettre écrite par Frenay à Moulin le 8 avril 1943 (2), qui disait notamment : « Vous semblez méconnaître ce que nous sommes vraiment, c'est-à-dire une force militaire et une expression politique révolutionnaire. Si sur le premier point... nous nous considérons aux ordres du général de Gaulle, sur le second nous nous considérons un peu, si vous le voulez, comme un parti qui soutient un gouvernement, mais qui n'est pas pour autant aux ordres de ce dernier. »

Le charisme du chef

Pour Moulin, et pour Closon, l'optique est tout autre. Leur position est explicitée dans un long document, celui-là même que Moulin avait chargé Closon de remettre directement à de Gaulle en mai 1943 et que l'auteur du « Temps des passions » publie intégralement en même temps que ses propres commentaires. Pièce capitale, qui situe avec toute la clarté désirable les positions en présence. Après avoir fait le point de la situation des mouvements dans les deux zones, nord et sud, Jean Moulin récapitule en un tableau détaillé les points qui l'opposent à Frenay et revient sur la prétention de ce dernier de se considérer comme un chef de parti en face d'un chef de gouvernement : « Tel n'est pas mon avis. Qu'il en soit un jour ainsi, lorsque vous (de Gaulle) serez réellement à la tête des destinées de la France, c'est possible. Mais à l'heure actuelle j'estime que vous devez vous considérer bien plus comme un chef de parti que comme un chef de gouvernement. De quoi s'agit-il, en dehors de la libération du territoire ? Il s'agit pour vous de prendre le pouvoir contre les Allemands, contre Vichy, contre Giraud, et peut-être contre les Alliés. Dans ces conditions, ceux qu'on appelle très justement les gaullistes ne doivent avoir, et n'ont en fait, qu'un chef politique, c'est vous. »

Dans cette perspective, l'opération est cousue de fil blanc, qui consiste à rejeter du seul côté de Frenay et de l'ensemble des dirigeants de mouvements les ambitions personnelles et de reprocher à ces derniers de vouloir « s'approprier » des organisations auxquelles ils sont liés par la dialectique même de la lutte, et dont on ne sait plus qui a produit l'autre, eux ou elles ! La prétention des mouvements qui « fournissaient les hommes » à « exercer la direction » doit évidemment être déconsidérée. Le charisme des chefs sacrés dans la bataille doit être remplacé par un autre charisme, celui du chef.

Les jeux clairs-obscurs de la politique

Jamais les objectifs du parti gaulliste dans la Résistance n'auront été plus clairement exprimés que dans l'ouvrage de Francis-Louis Closon. Une autre citation, extraite cette fois du commentaire de ce dernier au rapport de Jean Moulin, nous en convaincra. Elle concerne la conception du rôle de l'armée secrète. Celui-ci devait être « essentiellement, le jour de la prise du pouvoir, d'occuper un certain nombre d'objectifs qui peuvent être déterminés dès maintenant : occupation des arsenaux, des préfectures, des bureaux de postes, des gares et centres de communications, etc. Cette action au moment de la libération sera étroitement liée à l'action politique proprement dite. Il est donc indispensable que les hommes appelés à commander les soldats de l'armée secrète soient non seulement les ennemis déterminés de l'Allemagne, mais encore des représentants de la France nouvelle non suspects de tendances vychistes ou giraldistes ».

Le lecteur du « Temps des passions » remarquera sans doute une petite anomalie. Le Francis-Louis Closon d'aujourd'hui affirme qu'aucun des courants de la Résistance française n'échappait « à la grande question : qui, des communistes ou de de Gaulle, prendrait le pouvoir ? ». Mais précisément, il ne semble pas que le Francis-Louis Closon de 1942-1943, ni Jean Moulin à la même époque, aient été préoccupés par ce problème, tout au moins dans les documents qui nous sont fournis et dont l'un est présenté comme le véritable testament politique du fondateur du C.N.R., qui devait être, peu de temps après l'avoir rédigé, arrêté et assassiné. Serions-nous, par ce biais, ramenés à l'insidieuse question de Frenay ?

Le point — c'est en tout cas l'impression que donne « le Temps des passions » — ne paraissait pas faire problème, soit que les gaullistes du sérail aient été convaincus que les déclarations du parti communiste clandestin à cet égard correspondaient à une détermination réelle, soit que des assurances aient été, d'une manière ou d'une autre, données.

Dans le petit groupe de la Délégation générale gaulliste en France, et toujours avec le même souci d'assurer le passage à un pouvoir nouveau, F.-L. Closon fut chargé à partir de septembre 1943 de mettre sur pied des comités de libération qui grouperaient à l'échelon de la région les organisations représentées au C.N.R., c'est-à-dire, outre les mouvements de résistance proprement dits, les syndicats et les partis qui n'avaient pas sombré dans la collaboration. En quelques pages d'une grande pertinence, il décrit « l'anarchie française », la véritable décomposition dans laquelle les comités allaient prendre naissance et se développer. Puis il dit ce que fut sa tâche, complexe et subtile, dans l'indifférence du gouvernement provisoire d'Alger.

Ce faisant, il apporte une contribution de première main à l'étude d'un phénomène jusqu'ici assez négligé, mais qui allait de nouveau révéler les mêmes heurts entre le profond courant qui remuait le pays et les institutions qui tendaient à le coiffer, les mêmes jeux clairs-obscurs de la politique.

PAUL GILLET.

(1) *Le Temps des passions*, de Francis-Louis Closon. *De Jean Moulin à la libération*, 1943-1944. Presses de la Cité, 252 pages, 29,95 F.

(2) Publiée intégralement par Henri Ingrand : *Libération de l'Auvergne*. Hachette.

Trois documents sur la déportation

TROIS livres viennent de sortir simultanément sur la déportation : « les Enfants de Terezin » de Michael Jacot (1), « Mauthausen ou la comptabilité de l'horreur » d'Evelyn Le Chêne (2), « la Casquette d'Hitler ou le temps de l'oubli » d'Annie Lauran (3). Charlotte Delbo qui a écrit elle-même plusieurs ouvrages sur les camps — notamment une pièce, « Qui rapportera ces paroles ? » — commente ces trois documents.

« *CE récit est vrai : Terezin était un camp sous le contrôle de la Croix-Rouge, à soixante kilomètres de Prague...* » La seule vérité dans cette phrase du *prière d'insérer*, c'est que Terezin était un camp à soixante kilomètres de Prague. Même si la Croix-Rouge a pu y pénétrer, Terezin n'était pas sous son contrôle. Ce récit « vrai » est largement un produit de l'imagination. Sur une réalité connue, dans un lieu réel, le camp de Terezin — la ville fortifiée de Marie-Thérèse où les nazis rassemblaient les familles juives en attendant de les acheminer vers les chambres à gaz d'Auschwitz, — l'auteur crée des personnages et broche une action possible qui s'achève en western. Il y a sur Terezinstadt des documents remarquables ; ce livre n'y ajoute rien.

L'éditeur Pierre Belfond présente ainsi *l'Histoire au présent* : une collection, qui « se propose d'inventorier et d'expliquer toutes les démesures de notre temps, du nazisme concentrationnaire aux sociétés multinationales »... et « de prendre date ». Prendre date en publiant, en 1974, un ouvrage sur Mauthausen, le camp sur lequel on possède justement les plus nombreux documents... L'auteur fournit-il *des documents inédits, des statistiques jamais encore rendues publiques*, comme l'annonce la quatrième page de couverture ? Ce n'est pas le cas. Cet ouvrage manque d'appareil historique solide et l'on y relève des lacunes et des fautes assez gênantes. L'auteur cite, par exemple, le *Catalogue des camps et des prisons en Allemagne et dans les territoires occupés par l'Allemagne, septembre 1939-8 mai 1945 (première édition ; Service international de recherches, Allemagne, 1949)*, alors que cette édition fourmille d'erreurs. Il affirme, d'autre part, que ce Service international de recherches, situé à Arolsen, en Allemagne, « possède dans ses dossiers tous les documents originaux de Mauthausen », alors que le registre original de Mauthausen, manuscrit, est à Paris, au ministère des anciens combattants.

Un parler semblable

La bibliographie est sommaire et l'on s'étonne de ne pas y voir figurer des titres qui font autorité, comme *Mauthausen Mahnt*, article du doyen de Bouard (in numéro spécial de *la Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, consacré aux camps de concentration, 1955) ; *l'Etat SS*, de Kogon ; *l'Univers concentrationnaire*, de David Rousset et *le Système concentrationnaire nazi*, d'Olga Wormser-Migot, pour ne rappeler que les plus importants. On reprochera encore à l'auteur d'avoir fait l'histoire de Mauthausen comme si ce camp était le seul, sans distinguer ce qui était général, existait dans tous les camps en vertu du système et de son règlement central (l'arrivée, l'immatriculation, les couleurs des triangles, la hiérarchie des capos, etc.), et ce qui était particulier à Mauthausen. Disons que ce livre mérite le respect parce qu'il a été écrit par une femme dont le mari a été déporté à Mauthausen.

Autre document : *la Casquette d'Hitler*. On enregistre des témoignages au magnétophone, mais le magnétophone est un curieux instrument qui restitue tout dans un parler semblable, de sorte que la tzigane, le professeur d'anglais, le militant communiste, s'expriment de la même manière, expliquant dans le même style parlé, monotone et répétitif, comment ils vivent et ressentent, trente ans après, le temps de leur déportation. Et l'on voit que le langage quotidien, vrai peut-être quand il est parlé, n'atteint pas la vérité quand il est mis tel quel en écrit.

Les documents sont l'œuvre des historiens et des poètes.

CHARLOTTE DELBO.

(1) Traduit de l'anglais par W. Morganes. Flammarion. 252 pages. 28 F.

(2) Traduit de l'anglais par Paul Alexandre. Pierre Belfond ; 254 pages, 38,50 F.

(3) Editeurs français réunis. 209 pages. 29 F.

GEORG LUKACS

Du romantisme au marxisme

★ L'AME ET LES FORMES, traduit de l'allemand par *Guy Haarscher. Gallimard, 353 pages, 46 F.*
★ ÉCRITS DE MOSCOU, traduits de l'allemand par Claude Prévost. *Editions sociales, 290 pages, 20 F.*

DEUX livres fondamentaux de Georg Lukacs, « l'Ame et les Formes » et les « Écrits de Moscou », *récemment traduits en français,* soulignent l'étrangeté de l'itinéraire politique et théorique de ce philosophe hongrois dont les écrits ont marqué la pensée *marxiste,* l'esthétique et la critique littéraire. Quoi de commun, en effet, entre *ce recueil d'essais réunis sous le titre* « l'Ame et les Formes » (paru en hongrois en 1909, en allemand en 1911), d'inspiration néo-romantique, qui cherchent à saisir le malheur de la vie, la déchirure que certains poètes semblent ressentir dans leur rapport avec le monde, et ces « Écrits de Moscou », rédigés au cours des années 30, et *principalement consacrés aux problèmes du réalisme ?* Peu de chose assurément, en dehors de la référence à l'esthétique et une certaine problématique qui, tout au long de l'itinéraire de Lukacs, change quant au contenu mais non quant à la forme. Souhaitons que la traduction de ces deux livres soit le signe d'un renouveau des études lukacsiennes en France auxquelles Lucien Goldmann *avait donné un premier* essor.

Proche du courant *romantique* allemand, rencontrant *parfois certains aspects* des premiers écrits de Heidegger dominés par le même kantisme tragique, « l'Ame et les Formes » est, *sans* doute, l'œuvre la plus profonde et la plus belle du jeune Lukacs. A *l'époque, le jeune aristocrate hongrois,* qui *signe encore* Georg von Lukacs, vient de quitter la vie tumultueuse de Budapest où il a été étroitement lié aux milieux théâtraux. A Berlin, puis à Heidelberg, il va se lier avec Simmel, Lask, Rickert, Max Weber, toutes les figures du néo-kantisme, de la philosophie de la vie, et de la phénoménologie qui *dominent* alors *l'Université allemande.* Si ses écrits ultérieurs marquent le triomphe de l'influence de Hegel et de Lask *sur sa* problématique, « l'Ame et les Formes » est entièrement marqué par le climat de décomposition du romantisme qui règne encore en Allemagne.

Le refus absolu

Ayant brûlé ses premières œuvres, animé par une « nostalgie *insondable* », Lukacs tente de se faire connaître, d'abord en Hongrie, puis en Allemagne, comme critique littéraire. Influencé par Alfred Kerr et son style impressionniste, il s'efforce de faire de l' « essai » un genre autonome, qui réconcilie l'exposé théorique et la poésie. Ces « Formes », *qu'analyse Lukacs, sont* des attitudes esthétiques à l'égard de la vie *et* du monde, dominées par le refus, l'exaltation du déchirement. Qu'il oppose le platonicien au poète, qu'il étudie le geste de Kierkegaard voulant entrer en contact direct avec l'Absolu, par la rupture de ses fiançailles, qu'il aborde les œuvres poétiques de Schlegel et de Novalis, le lyrisme de Stefan George, l'exaltation de la grande solitude, c'est pour y découvrir autant de variations sur la conscience malheureuse, dont la plus authentique expression s'incarne pour lui dans *la tragédie, c'est-à-dire le refus absolu.*

Les œuvres ultérieures de Lukacs, « la Théorie du roman » (1) et « Histoire et conscience de classe « (2) *apporteront, certes, d'autres réponses,* moins idéalistes, aux questions posées ici pour la première fois. Mais « la Théorie du roman » ne fait *souvent que développer les intuitions de* « l'Ame et les Formes » en analysant les conflits entre l'âme *tantôt trop large, tantôt trop étroite* par rapport au *monde.* La conscience malheureuse, qui éprouve le sentiment aigu de la limitation de la vie, est l'ébauche de cet « individu problématique » dont Lukacs *ne cessera de suivre les métamorphoses* dans le *roman bourgeois. Ce n'est qu'avec la révolution* hongroise, son adhésion au parti *communiste, que* Lukacs *trouvera la réponse aux questions* qu'il pose dans ses premiers écrits. Les concepts de « totalité », de « conscience possible » et de « possibilité objective » esquisseront une solution politique que Lukacs avait d'abord cherchée dans l'esthétique.

La querelle du réalisme

Si les écrits de jeunesse de Lukacs ont éveillé, en France, grâce à Lucien Goldmann, un intérêt certain, il n'en va pas de même de ses écrits plus *tardifs, souvent qualifiés, à tort, de « staliniens ».* Il ne saurait être question de défendre des livres comme « la Destruction de la raison » (3), ouvrage médiocre qui amalgame toute la philosophie post-hégélienne à l'idéologie fasciste. Mais ses écrits sur le réalisme sont un apport considérable à l'esthétique et au marxisme. Ainsi les « *Écrits de Moscou* » *aident-ils à comprendre les polémiques qui* marquèrent les années 20 et 30. D'où l'*importance* de leur traduction.

Lukacs *séjourna à Moscou comme émigré anti*-fasciste, et c'est au cours d'une douzaine d'années qu'il *élabora* quelques-uns des concepts-clés de son esthétique et de sa méthodologie littéraire. Ami de Lifschitz — esthéticien marxiste dont *l'œuvre reste* à redécouvrir — et collaborateur de l'institut *Marx-Engels,* Lukacs propose une relecture des textes de *Marx et Engels sur l'art et la littérature, mais aussi* des écrits de Lafargue, de Lassalle et de Mehring. Sans doute ces écrits sont-ils difficiles, sans référence historique précise aux querelles esthétiques au sein du parti communiste *allemand,* concernant la littérature prolétarienne, les premiers écrits de Brecht, les thèses de l' « Agitprop » et, en général, les questions débattues dans l'organe communiste « Linkskurve ». Aussi faut-il souligner l'intérêt de l'introduction critique de Jean Prévost qui fait surgir les interlocuteurs invisibles et partout présents de Georg Lukacs.

Ces écrits annoncent le grand débat qui éclatera plus tard, en 1937-38, parmi les écrivains allemands émigrés groupés autour de la revue « Das Wort », éditée à Moscou, et qui opposera, après la célèbre lettre de Klaus Mann à Gottfried Benn, partisans et adversaires de l'expressionnisme. Lukacs ébauche déjà des grands thèmes qui domineront ses ouvrages parus après son retour d'émigration. Sans tomber dans le sociologisme vulgaire et la seule *analyse formelle, il tente de poser les problèmes fondamen*taux d'une approche marxiste de la littérature. Quarante ans après leur rédaction, ces « Écrits de *Moscou* » surprennent par leur actualité. Loin de donner une *réponse dogmatique* aux questions qu'ils posent, ils invitent à une prise de position et ouvrent la voie à de nouvelles discussions.

JEAN-MICHEL PALMIER.

(1) Gonthier-Médiations, 1963.
(2) Récemment rééditée avec une préface nouvelle de Lukacs. Editions de Minuit, 1974.
(3) L'Arche, 1959.

BACHELARD ENTRE LE RÊVE ET LA SCIENCE

(Suite de la page 19.)

D'un type de livre à l'autre, en alternance dès 1940, Bachelard refuse toute continuité, voire toute relations. Tout se passe comme si les deux versants hétérogènes de sa pensée ne se rejoignaient en aucun sommet. Les *commentateurs, habiles ou maladroits, ont chacun buté* sur cette *difficulté* centrale.

Dominique Lecourt, qui a déjà publié plusieurs essais consacrés aux problèmes de l'épistémologie contemporaine, entend pour sa part résoudre l'énigme. Elle trouve son origine, selon lui, dans la réponse, à la fois originale et ambiguë, apportée par Bachelard à la question des rapports de la philosophie et de la science. Réponse originale, parce que Bachelard rompt avec le spiritualisme dominant de l'entre-deux-guerres en affirmant que c'est de la *science* que *la philosophie doit* tirer son enseignement. Par là, il abandonne toute la problématique de la fondation — c'est-à-dire, en fait, de la *domination* — de la science par la philosophie. Mais sa position demeure équivoque, car il persiste à « annoncer » une philosophie nouvelle qui serait enfin adéquate à l'esprit des *sciences contemporaines — comme la philosophie de* Kant pouvait être « adéquate » à la physique de Newton.

Or cette nouvelle philosophie, toujours projetée, n'apparaît jamais. Et pour cause, explique Dominique Lecourt : Bachelard ne voit pas que cette adéquation postulée entre les philosophes classiques et la *science* de leur temps — adéquation qu'il entend rétablir, *mutatis mutandis,* pour les *temps présents* — est précisément destinée à justifier la « prise du pouvoir » du philosophe sur les savants ; bref, cette *domination* que Bachelard a commencé par refuser.

Le discours de Bachelard sur les sciences est donc, si l'on peut dire, bancal ou en porte à faux : il prend appui sur des thèses matérialistes, affirmant le primat de l'être sur la *pensée,* mais les buts qu'il poursuit sont encore idéalistes. Sans le savoir, il hésite entre les deux « camps » qui se partagent l'histoire de la philosophie.

Cette analyse permet *finalement* à *Dominique* Lecourt de rendre compte de l'irréductible dualité de l'œuvre et de la nécessité pour Bachelard de maintenir séparés les deux versants de sa propre pensée.

Alerte et suggestif, ce bref essai, pour pertinent qu'il soit, n'épuise pas toutes les questions. La forme particulière prise par *les méditations* de Bachelard sur la rêverie demeure, entre autres, étrangère à ses préoccupations.

L'« énigme » garde donc, en partie, son opacité. La destinée aussi : Bachelard, on le sait, aimait les surréalistes. A-t-il su que le médecin, l'« homme de science » qui prit soin de lui en ses derniers moments, s'appelait — l'énigme en vaut une autre — le docteur Mallarmé ?

ROGER-POL DROIT.

A L'ÉCOUTE DE LA CULTURE POPULAIRE ARABE

Tatouage, calligraphie, proverbe...

★ LA BLESSURE DU NOM PROPRE, par *Abdelkébir Khatibi. Ed.* Denoël, coll. « Lettres nouvelles », 256 pages, 55 F.

DU nouveau dans l'« aventure sémiologique » (1) : Abdelkébir Khatibi, écrivain et sociologue marocain, a réuni autour de la fêlure de l'identité (une identité vacillante) cinq systèmes de signes appartenant à la culture populaire arabe et plus particulièrement marocaine.

Les cinq systèmes choisis par l'auteur sont autant de miroirs dont le Coran est le centre. Ils sont une traduction du corps et de sa jouissance. Ainsi, le tatouage, refoulé par les grandes religions monothéistes, est une écriture. Le corps tatoué exige d'être lu, désiré et aimé. En ce sens, le tatouage, dans la culture populaire arabe, n'est pas signe d'humiliation et d'exclusion comme en Occident, où il a été réservé aux déportés, aux prisonniers, aux mauvais garçons, etc.

Ainsi la calligraphie. C'est une écriture souveraine, car elle *subvertit et renverse* la *langue, qui* se trouve doublée, voire trahie par le tracé qui a fonction de l'exprimer. Le tracé calligraphique désapprend le *sens et existe* pour lui-même. Il ne fixe plus la parole (ici le Coran) ; il fonde l'immotivation du signe. L'ordre de la langue est éclaté et décroché de son registre. A sa place est installé le plaisir de l'œil (la rhétorique dessinée).

Un des autres systèmes déchiffrés est le langage proverbial qui se maintient dans la culture populaire pour lutter contre l'usure de la parole. Certes, on a abandonné l'art de la bagatelle, on ne parle plus en proverbes, on se méfie même de leur *savoir* répétitif et tautologique. Khatibi va à l'encontre des *linguistes qui rangent* dans le stock des locutions toutes faites cette parole sociale. Il démontre que sa tautologie est trompeuse ; il en révèle la dynamique et la violence têtue. C'est en « lutteur de classe » lassé par les idéologies stériles qu'il analyse quarante-huit proverbes qui circulent depuis des siècles au Maroc. S'apparentant au poème par sa scansion rythmique, le proverbe par sa structure remonte *au récit primitif.*

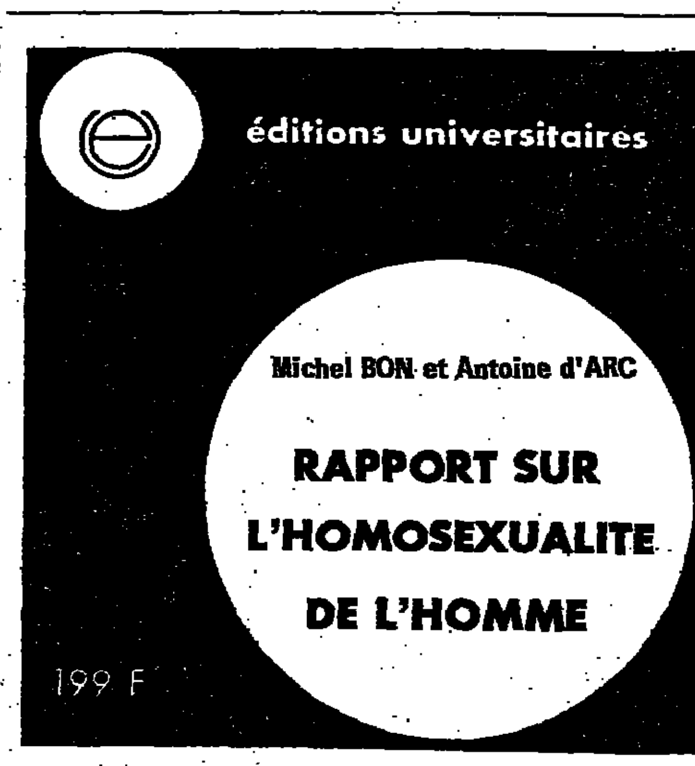
De là l'auteur aborde le système du conte. L'important dans le conte, c'est le récit, le grain de la voix, la musique. Khatibi reproduit un conte, *l'Oiseau conteur,* qui a été dit à Douar Jdid (Maroc) par une femme analphabète d'une cinquantaine d'années.

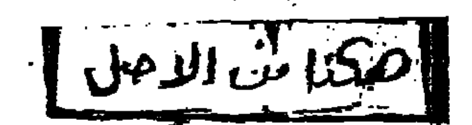
On dit, d'après le cheik Nafzâwi, originaire du Sud tunisien et qui a vécu au milieu du XVI[e] siècle, que la lecture du Coran prépare à la copulation. Le Coran serait ainsi le prétexte au coït. En effet, quand on lit le petit livre de Nafzâwi *le Jardin parfumé pour le plaisir de l'esprit,* véritable ouvrage d'érotologie, on relève le lien entre la parabole coranique et la jubilation du coït.

Face à la blessure de l'identité s'élève donc le chant d'un « lutteur de classe » venu d'une autre durée, mais avec des matériaux d'analyse pris à Marx, à Freud, à Derrida et à Barthes. Cette intersémiotique à trois axes (graphique, oral, érotique) restitue une écoute perdue, celle de la culture populaire.

TAHAR BEN JELLOUN

(1) Voir l'article de R. Barthes « L'aventure sémiologique », *le Monde* du 7 juin 1974.





HUMAINES

« L'Unité de l'homme » en question

EN septembre 1972, un colloque sur le thème de « *L'Unité de l'homme : invariants biologiques et universaux culturels* » réunissait à Royaumont des biologistes, des anthropologues, des sociologues, des mathématiciens, des cybernéticiens, des spécialistes du comportement humain, tels que le célèbre psychiatre américain Léo Eisenberg, et d'autres ayant passé leur existence à étudier les sociétés animales. Des physiologistes du système nerveux, comme les professeurs Changeux, Jouvet ou Gastaut, et des observateurs des sociétés humaines, de leur histoire passée (Le Roy Ladurie) ou de leurs structures actuelles (Godelier).

Ceux qui ont étudié la logique des structures moléculaires ou bactériennes (comme F. Jacob, S. Luria ou J. Monod) se sont vus confrontés aux données infiniment complexes de la diversité vivante, du fait socio-culturel ou des observations psychologiques ou historiques.

Le gros ouvrage que publient aujourd'hui les éditions du Seuil (1) réunit les contributions ainsi apportées au rêve d'une anthopologie fondamentale, d'une unité de concepts, de langage, de pensée ou même de méthode, disparue depuis la Renaissance et que rendait à première vue inaccessible l'extrême spécialisation des connaissances actuelles.

L'effort pédagogique accompli par ses auteurs en raison même du contexte dans lequel il leur fallait exposer leur pensée donne à « *L'Unité de l'homme* » une richesse et une diversité exceptionnelles.

Du langage des singes à la genèse de l'homme, des fondements neurophysiologiques de l'apprentissage à l'observation ethnologique, de la préhistoire à la responsabilité moderne du savoir et du pouvoir, une mosaïque d'informations sous-tend une pensée cohérente, convergente, reflétant à la fois la richesse d'une infinie diversité, la puissance des similitudes et la possibilité de jeter entre les sciences dites exactes et les sciences humaines ces ponts qui seuls pourront conduire à une meilleure compréhension de l'humanité en crise.

Nous avons demandé à Edgar Morin, qui a joué dans cette tentative de synthèse et de rapprochement un rôle essentiel, d'en commenter ici la signification. — Dr E.-L.

(1) 832 p., 150 F.

Un voyage à travers les multiples disciplines

AU dix-neuvième siècle, les sciences de la vie avaient abandonné sur le berceau des sciences humaines naissantes ce qui dans l'homme était *sapiens, loquax, faber, socius,* et les sciences humaines avaient brisé les ponts entre nature et culture, se détournant du même coup de tout ce qui demeura biologique dans l'anthropologique.

Nous pensons que ce divorce séculaire ne peut plus se justifier. Les progrès des sciences biologiques au cours des vingt dernières années, les nouvelles interrogations naissant au sein des sciences sociales, permettent d'envisager une reformulation approfondie et générale de la problématique bio-anthropologique.

C'est selon cette orientation que fut créé, en 1970, le Centre Royaumont pour une science de l'homme (C.R.S.H.), dont le livre qui paraît aujourd'hui sous le titre *l'Unité de l'homme* dessine bien le visage.

Un dialogue avec le singe

Le lecteur est convié à un voyage à travers les disciplines qui concernent l'homme. Ce voyage (animé principalement par Jacques Monod, questionneur à la curiosité infatigable, par Salvador Luria et François Jacob — c'est-à-dire trois pionniers de la biologie moderne) commence par un dialogue avec le singe. Dialogue au sens littéral du terme : le livre s'ouvre sur les comptes rendus d'Allen et Beatrice Gardner, puis de David Premack qui poursuivent des expériences pour entrer en communication avec leurs chimpanzés. Les premiers utilisent un langage de sourds-muets, le second use de signes inscrits sur des plastiques de couleurs et de formes différentes, dont chacun signifie un mot.

A partir de là s'amorce une première exploration sur tout ce qui établit la continuité ou marque les ruptures entre le primate et l'homme, tant du point de vue sémiotique qu'ethnologique, sociologique que génétique. Ce cheminement permet d'aborder le problème central que pose le cerveau humain.

Le cerveau ici n'est pas considéré seulement comme un « organe » : c'est la plaque tournante de ce qui est biologique, psychologique et sociologique. Il nous pose le problème de ce qui est inné et de ce qui est acquis chez l'homme, de la nature et de la fonction du rêve (beaucoup plus riche, complexe et incertaine qu'on avait pu le croire), de la connaissance, et, comme le montre déjà à ce niveau von Foerster, de la connaissance de la connaissance.

Dès lors, et dès lors seulement, *on* aborde enfin les terres classiques de l'anthropologie, en observant que celle-ci avait entièrement laissé dans l'ombre la partie obscure et immergée de l'homme, non seulement biologique mais cérébrale. Mais ce domaine classique est traité de façon non classique, c'est-à-dire ouverte. Les portes sont ouvertes sur les acquis et les propositions d'une nouvelle anthropologie bio-sociale et bio-culturelle (S. Katz), d'une bio-histoire (E. Le Roy Ladurie), et sur les possibilités d'une application de la théorie des systèmes et de la théorie de l'information (Buckley).

Et le voyage s'achève, non pas sur un chant de victoire, mais sur la prise de conscience de l'immense labeur à entreprendre sur le plan du savoir, mais aussi et surtout peut-être sur celui de la théorie du savoir : le développement de la biologie et de la science de l'homme, loin de résoudre, *ipso facto,* les problèmes fondamentaux que se pose l'humanité en notre siècle, va les aggraver et les porter en un point extrême de crise. Comme il est dit en conclusion : « *On ne peut plus dire que la science est bonne, que la technologie est neutre, que la politique est mauvaise. On ne peut plus scientiliser innocemment, on ne peut plus scientiliser pontificalement.* » La science ne peut plus désormais seulement étudier des « objets » : elle doit aussi s'auto-étudier, s'auto-analyser, s'auto-critiquer. Elle doit se hisser au niveau des concepts du second degré, ceux qui comportent nécessairement le préfixe « auto ». Car il ne s'agit plus, comme l'a dit Michel Serres, « *de maîtriser la nature, il s'agit désormais de maîtriser la maîtrise* ».

Tel est donc ce voyage incertain, lacunaire, errant, qui passe à travers les multiples disciplines et se poursuit très loin, puisqu'il revient se boucler sur ce qu'on mettait traditionnellement hors de toute recherche, le sujet chercheur lui-même.

Au cours de ce voyage ressuscite le thème de l'« *unité de l'homme* ». Desséché, il semblait disparu aux oubliettes. Ce n'était plus qu'une notion a b s t r a i t e, qui opposait l'*homo sapiens* à la nature, qui éliminait toute transformation historique, qui donnait comme un idéal l'uniformité pseudo-rationnelle.

Ce livre nous fait voir tout d'abord l'unité d'une espèce qui se différencie des autres parce qu'elle exagère certains traits remarquables de sa souche. Effectivement, l'homme est non pas un antimammifère, mais un supermammifère, qui développe et hypertrophie, jusque dans l'âge adulte, les relations affectives qui apparaissent chez les mammifères dans le rapport mère-enfant. L'homme est un superprimate qui développe et hypertrophie, non seulement les aptitudes manuelles et bipèdes, mais l'intelligence propre aux primates supérieurs. Cette unité se fonde sur un cerveau original, commun à tous les hommes, mais qui, précisément, permet une extraordinaire diversification des individus, des cultures, des sociétés. De même que les « compétences » linguistiques, fondées sur des structures cérébrales universelles (innées dans ce sens), permettent l'infinie diversité des langages et des discours ainsi que leur créativité, de même les compétences organisationnelles du cerveau humain permettent l'infinie diversité des comportements et des réponses à l'environnement, sur le plan tant individuel que socio-culturel. Aussi le principe d'unité doit-il impliquer le principe de diversité.

Une notion péninsulaire et non plus insulaire

Or cesser d'opposer unité et diversité de l'homme, comme cesser d'opposer l'homme à la nature, mais au contraire lier ces notions, sans escamoter les antagonismes et les ruptures que cette liaison implique, cela suppose une transformation au cœur même de la « vulgate » théorique régnante, une révolution scientifique. Il ne s'agit pas de ramener l'anthropologique au biologique, mais d'ouvrir ces notions l'une sur l'autre et de les faire communiquer. Si quelque chose est mort — doit mourir — ce n'est pas le concept d'homme, c'est l'homme en tant que concept fermé et autosuffisant. L'homme doit être désormais une notion ouverte, et non close, péninsulaire et non insulaire. Cette nouvelle théorie, cette nouvelle science de l'homme permettrait d'affronter la crise gigantesque dans laquelle nous sommes entrés, et peut-être entraîner une nouvelle naissance de l'humanité.

EDGAR MORIN.

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S. Codirecteur du centre d'études transdisciplinaires (anthropologie, sémiologie, sociologie) de l'Ecole pratique des hautes études. Président du comité scientifique du Centre Royaumont pour une science de l'homme.

LETTRES ÉTRANGÈRES

UKRAINE 1870

La saga de « la Famille Machber »

★ « La Famille Machber », de Der Nistor. Traduit du yiddish par Esther et Joseph Fridman. Jean-Claude Lattès, 406 pages, 39 F.

DESTINEE tragique et, hélas, exemplaire que celle de Der Nistor (pseudonyme de Pinhas Kaganovich, qui signifie en hébreu celui qui se cache), l'un des grands de cette littérature yiddish qui s'est épanouie à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle et dont on a pu dire, à juste titre, que Hitler avait exterminé ses lecteurs, Staline ses créateurs.

Né à Berditchev (en Ukraine) en 1884, Der Nistor a écrit des poèmes et des récits, certains pour enfants (un volume, illustré par Chagall, a paru en Russie en 1920) et des pièces de théâtre. Il a vécu à Berlin, en émigration, entre 1921 et 1926, est revenu en Russie pour retrouver des lecteurs susceptibles de « communier » avec lui dans sa langue. Années difficiles à Moscou, une chambre misérable sans fenêtre. Travail acharné. Certains manuscrits furent publiés, d'autres perdus. On présume qu'il est mort dans un camp sibérien en 1950 — victime de cette campagne « anticosmopolite » lors de laquelle furent notamment liquidés vingt-six écrivains d'expression yiddish — les derniers Mohicans de la littérature juive en U.R.S.S. — dont plusieurs étaient des communistes fanatiques. Der Nistor, lui, ne l'était pas. Il serait en tout cas abusif de réduire à la perspective marxiste son œuvre majeure — cette épopée intitulée *la Famille Machber*, écrite en 1937, et publiée en U.R.S.S. en 1939, dont la première partie vient de paraître en français, dans une bonne traduction d'Esther et Joseph Fridman.

Aussi sensible que soit Der Nistor aux injustices sociales, aussi lucide, parfois impitoyable, que soit son analyse de la société juive (et, partiellement, non juive) d'une bourgade ukrainienne dans les années 70 du siècle passé, *la Famille Machber* apparaît avant tout comme imprégnée par un mysticisme puisé aux sources de l'ancienne tradition hassidique. Marquée visiblement par le courant symboliste, elle frappe aussi par la profondeur de l'exploration psychologique. Dostoïevski et Freud ne sont pas loin. Et si la descente aux enfers s'effectue dans un contexte social et historique déterminé (le pouvoir excessif de l'argent, la discrimination juridique, la misère des laissés-pour-compte sous le régime tsariste), elle demeure, en fin de compte, « la grande affaire » de chaque âme humaine.

Deux héros collectifs du roman : la ville de N. d'abord (il s'agit, en fait, de la ville de Berditchev) — un peu comme Alexandrie dans le *Quatuor* de Durrell. Pour faire saisir la réalité topographique, sociale, voire métaphysique de la ville, l'auteur se sert de l'image des cercles concentriques. Cercle intérieur : le marché, les grandes affaires, les gros marchands autour desquels gravite une faune de commis, clients et hommes à tout faire. Cercle intermédiaire : places et ruelles avec leurs maisons misérables, leurs boutiques, leurs ateliers, leurs synagogues... Là grouille, au rythme imposé par les fêtes du calendrier juif, un petit peuple d'artisans, de commerçants, d'instituteurs. Les faubourgs enfin, avec leurs mendiants, bandits, voleurs, prostituées, voués à la misère et à la violence. Les trois cercles s'interpénètrent, ce qui nous vaut le tableau panoramique d'une société ritualiste, où l'âpre recherche du gain et la course désespérée après un quignon de pain côtoient des passions puissantes tantôt adoucies tantôt exaspérées par la religion.

Les trois frères...

Le second « héros collectif » du livre et qui lui donne son titre, c'est la famille Machber. Issue d'une lignée d'érudits, de rabbins et de mystiques parfois hétérodoxes, elle est représentée par trois frères. Voué corps et âme à ses affaires, Moché vit dans une demeure seigneuriale au centre de la ville, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants, jouissant du respect dû à un grand bourgeois cultivé. Le volume traduit narre essentiellement la chute mouvementée et tragique de Moché et de sa maison. Le sort s'acharne sur lui comme sur Job. Est-ce là le châtiment du ciel contre un homme qui ne pratique la charité qu'avec tiédeur ? Est-ce le résultat « normal » du jeu inexorable des forces sociales qui dépassent Moché et dont il est incapable de percer le mécanisme ?

Le plus jeune frère, Alter, qui vit dans la maison de Moché, est atteint du « haut mal » et fait penser à Aliocha Karamazov ou au prince Mychkine... Il a fait des études talmudiques brillantes interrompues par une maladie douloureuse qui l'a plongé dans un état semi-conscient mais n'a pas étouffé les germes de la sainteté qui l'habitent. Curieusement, l'épilepsie lui rendra ses capacités intellectuelles et provoquera un épanouissement inespéré.

Le troisième frère est un « chercheur de Dieu ». Dédaigneux des biens de ce monde, il cherche la vérité successivement auprès des nombreux rabbis-chefs spirituels de sa génération. Il pense l'avoir trouvée dans une petite secte hassidique fondée il y a un siècle, dont les fidèles sont de pauvres gens qui ne brillent nullement par leur érudition talmudique mais qui se « laissent porter » par la foi et la ferveur. Malgré lui, il devient leur chef spirituel, au grand dam de son frère aîné. Parviendra-t-il à sauver Moché de la catastrophe imminente ?

Beaucoup d'autres personnages hauts en couleur traversent le roman comme le misérable instituteur de la Torah-Mikhl, membre de la « secte » de Bratzlav. La « confession » où il fait part à Lousi, en détail, de ses obsessions sexuelles — message du Diable — et de sa foi chancelante est un morceau d'anthologie. Emerge aussi la forte figure de Srouli — clochard, bâtard, érudit — qui terrorise les bourgeois de la ville par ses critiques dénonciatrices ; vêtu de haillons, il cache sa grande fortune, mais l'emploie à faire la charité aux pauvres — juifs et non-juifs — avec une délicatesse infinie et de façon anonyme. Il finira par devenir le disciple dévoué de Lousi.

Dans sa préface l'auteur souligne le mal qu'il s'est donné *« pour faire connaître les temps d'autrefois, pour faire mesurer à la jeune génération le prodigieux bond qui a été le nôtre... et qui sépare notre réalité de celle-là. »*

Ce *« prodigieux bond en avant »*, il nous laisse supposer que c'est la révolution d'Octobre. Ne serait-ce pas là un clin d'œil destiné à la censure ? Car la dimension historique du livre n'est certainement pas essentielle : *la Famille Machber* est une œuvre d'art d'une haute spiritualité, intemporelle.

PIOTR RAWICZ.

DANS LES BAS-FONDS CHILIENS

« LE RIO MAPOCHO » d'Alfredo Gomez Morel

★ LE RIO MAPOCHO, d'Alfredo Gomez Morel, traduit de l'espagnol par André Camp, préface de Pablo Neruda, Gallimard. 306 pages, 42 F.

LE rio Mapocho est le fleuve qui, descendu des Andes, traverse Santiago-du-Chili. Sur ses rives, sous ses ponts, dans les égouts qui y débouchent, vit tout un peuple marginal qui considère la ville environnante comme un univers hostile et étranger qu'il s'agit de piller sans vergogne. Ces forfaits accomplis, la faune du Mapocho revient — sauf si la police l'arrête et l'envoie (pour quelques jours ou pour quelques années) en prison — au fleuve et à ses lois, à sa hiérarchie, à ses coutumes, à sa dureté mais aussi à son sens profond de la solidarité. Le premier aspect du livre du Chilien Alfredo Gomez Morel, plus proche de l'autobiographie que du roman, c'est cette dichotomie violente entre le monde du fleuve et « notre » monde. On est là en présence d'un microcosme fermé, homogène et brutal, régi par le traditionnel « code d'honneur », traversé de fulgurances homosexuelles qui trouvent leur prolongement dans le monde carcéral, complément « logique » aux activités criminelles des gens du Mapocho.

Ce livre est donc d'abord un témoignage sur l'immersion volontaire d'un adolescent dans le monde de la délinquance, dont il reproduit les règles mais aussi le langage, hermétique aux non-initiés. Ces « Mémoires » de Gomez Morel furent en grande partie rédigés en prison, à partir de 1961, et ils connurent un énorme succès lorsqu'ils furent publiés au Chili en 1969. Ce succès s'explique en premier lieu par le côté spectaculaire du livre, lorsqu'il évoque les règlements de comptes dans les prisons, les combats au couteau, la brutalité et l'iniquité des gardiens, les exploits de quelques truands célèbres. Cependant Gomez Morel refuse tout excès de pittoresque et dans certaines scènes il est plus proche, par la simplicité dépouillée de ses évocations, des célèbres « duels » rapportés par Borges que des évasions sensationnelles de Papillon.

Gomez Morel refuse également tout moralisme tendant à instaurer une « supériorité » quelconque de notre société sur l'univers de la délinquance. L'entrée dans le monde des truands est pour lui l'occasion de satisfaire le double besoin de marginalité et de fraternité qui l'étreint au sortir d'une enfance passée entre une mère qui entretient avec lui des rapport érotico-sadiques, et un père issu de la bourgeoisie, prêt à l'aider matériellement mais hésitant à le reconnaître totalement comme son fils. La marginalité de Gomez Morel est constamment justifiée par la révolte première qui l'a engendrée. Les rares fois où le monde extérieur intervient, il le fait de façon négative : fonctionnaires corrompus, policiers prompts à torturer les suspects, « matons » hypocrites et brutaux, etc. L'auteur-narrateur ne cache pas non plus ses propres faiblesses ; mais, avec l'âge et le recul, il atteint à une sorte de lucidité à la fois froide et frémissante : « Ce qui importait, pour moi, c'était agir dans la haine de la société et non pour tirer vanité, devant les autres, de ce que j'étais capable de faire. Il fallait que je fasse en sorte de ne pas dramatiser ni de me poser en héros. » Il a souhaité se « réaliser comme malfaiteur » ; mais il est resté sans cesse conscient de la distance qui le séparait de la pègre.

L'ascèse par l'écriture

A force de braver une société qui le rejette et un microcosme qui ne l'admettra jamais totalement, il finit par découvrir sa voie véritable : parvenir à l'ascèse par l'écriture. Du même coup, le malfaiteur-écrivain s'exclut de ce « milieu » auquel il avait si longtemps désiré s'intégrer. Comme Genet, Gomez Morel veut que sa vie devienne légende, « c'est-à-dire lisible » et que sa propre existence disparaisse en quelque sorte derrière son œuvre. L'expérience accumulée doit conférer à son écriture une « authenticité » plus grande, dégagée de tout manichéisme et de tout moralisme implicite. D'où les deux questions essentielles posées dans les dernières lignes du livre : « J'ai voulu raconter l'histoire d'*un* fleuve ; jusqu'à quel point coïncide-t-elle avec l'histoire de *n'importe quel* fleuve du monde ? J'ai voulu raconter un moment de *ma* conduite d'homme ; jusqu'à quel point coïncide-t-elle avec la conduite de *tous* les hommes ? Je voudrais le savoir... »

CLAUDE FELL.

Les origines du conflit de l'O.R.T.F.

MISE EN « POSITION SPÉCIALE » OU LICENCIEMENT DÉGUISÉ ?

Après trois jours de grève générale avec programmes minimaux sur les chaînes nationales de la radio-télévision, il semble que les syndicats de l'O.R.T.F. s'orientent vers de nouvelles formes d'action et de sensibilisation de l'opinion. Les téléspectateurs, en effet, comprennent mal cette grève — incompréhension qui a d'ailleurs affecté tous les conflits à l'O.R.T.F. Il ne s'agit pas — il ne s'agit plus — de défendre l'O.R.T.F. dont l'éclatement entre dans les faits, mais de défendre les intérêts matériels et moraux de nombreux agents de l'Office dont la loi votée cet été a peu (ou mal) pris en considération le reclassement ou la réinsertion sociale : les « pré-retraités », par exemple. M. Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département de droit du travail à l'université de Paris-Assas, expose ici les difficultés juridiques créées par le texte de la nouvelle loi.

Par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

L'O.R.T.F. est supprimé, plusieurs organismes prennent la relève : opération classique de scission. Si on appliquait les principes de base du droit du travail, le personnel serait réparti entre les nouveaux organismes, avec continuation pure et simple des contrats de travail. Malheureusement, l'affaire est beaucoup plus complexe, et ce pour deux raisons essentielles.

D'abord, les membres du personnel de l'Office ont des situations juridiques très variées. Le manteau d'Arlequin comporte ainsi une manche uniquement couverte par le droit public : certains agents sont de purs fonctionnaires qui, bénéficiant du statut de la fonction publique, ne sont en rien concernés par le droit du travail. A l'inverse — autre manche du manteau qui, elle, semble s'effilocher, — diverses catégories extrêmement composites risquent de se voir refuser les garanties du droit du travail parce qu'elles sont rémunérées sur des crédits de piges ou parce que la nature exacte des conventions qui les lient à l'Office sont trop floues : bonnes ou mauvaises raisons, car il s'agit sans doute le plus souvent d'authentiques contrats de travail...

Reste le corps du manteau, le gros bataillon des statutaires de droit privé, agents liés à l'Office par des contrats de travail, dans le cadre de statuts fixés par décret. Normalement donc, ces contrats devraient continuer de s'exécuter, un nouvel employeur étant simplement substitué à l'ancien. Mais le législateur a justement voulu associer à l'éclatement de l'Office la mise à l'écart d'un certain nombre de personnes. D'où la crise actuelle.

Dans toute entreprise, la perspective d'une compression des effectifs suscite l'émotion la plus légitime, surtout quand la nécessité de cette compression n'est pas démontrée : faut-il rappeler que les effectifs de l'O.R.T.F. sont très inférieurs à ceux de la B.B.C. ou à ceux de la T.V. allemande ? Mais l'émotion provoquée par la loi du 7 août est d'autant plus violente que des collaborateurs de services publics n'ayant nullement démérité se voient frappés de plein fouet par des mesures votées dans la précipitation et souvent marquées au coin d'une regrettable désinvolture.

Une distinction de base a été faite entre les statutaires de plus de soixante ans sans parent ni enfant à charge et les autres. Les premiers sont mis en « position spéciale » (article 30 de la loi), les seconds se voient reconnaître vocation à une réaffectation dans l'un des nouveaux organismes ou — *de crescendo* — à un reclassement dans le secteur public, mais on ne sait dans quelles conditions, ou enfin — *de crescendo* — à une indemnité de licenciement (article 29).

Une disposition ahurissante

Les plus de soixante ans sont placés, à compter du 31 décembre, dans une curieuse « position spéciale ». Aux termes de l'article 30, cette position « *leur assure une rémunération assimilée à un salaire (...), équivalant au total de la pension et, le cas échéant, de la ou des retraites complémentaires auxquelles ils auraient pu prétendre s'ils avaient poursuivi leur activité jusqu'à la limite d'âge prévue par les textes qui leur sont actuellement applicables* ».

Il n'y a qu'un ennui, c'est que les textes auxquels se réfère la fin de cette ahurissante disposition n'existent pas. Excusez du peu ! Le Parlement est donc condamné à se repencher sur le métier pour faire le sien plus sérieusement, car c'est son propre texte qui n'est pas « actuellement applicable ».

Mais admettons que l'on ait visé l'âge de soixante-cinq ans, puisqu'il paraît que c'est ce que l'on a voulu faire. Un problème grave serait alors posé : ceux qui vont percevoir, du jour au lendemain ou presque — et tant pis pour ceux qui se sont endettés, par exemple pour l'achat d'une maison de campagne pour leurs vieux jours, — des sommes très inférieures aux salaires légitimement escomptés, ont-ils au moins vocation à bénéficier du régime de « garantie des ressources » institué pour les travailleurs sans emploi, âgés de plus de soixante ans par l'accord interprofessionnel du 27 mars 1972 ?

Ce régime, géré par l'UNEDIC et les ASSEDIC, est fort avantageux, ses bénéficiaires obtiennent des allocations représentant 70 % de leurs salaires. Ils doivent toutefois pour cela justifier de dix années d'affiliation à la Sécurité sociale, mais, surtout, aux termes de l'article 2 de l'accord, avoir été « licenciés ». Les personnes visées par l'article 30 sont-elles « licenciées » ?

Réponse négative. A supposer que les contrats de travail des intéressés soient rompus, ce qui n'est pas certain, ils le sont par « le fait du prince », c'est-à-dire par la force majeure : si ni l'O.R.T.F. ni les nouveaux organismes ne peuvent conserver ces agents à leur service, c'est parce que le législateur y fait obstacle : on chercherait en vain une seule *décision de licenciement* imputable à l'O.R.T.F. ou à ses successeurs.

Mais le problème est mal posé. En réalité — toujours si l'on suppose que les contrats sont rompus, — il importe peu, à notre sens, que cette rupture soit la conséquence de licenciements ou de la force majeure pourvu qu'il s'agisse de chômeurs *involontaires*. Pourquoi ouvrirait-on les portes du régime à ceux qui ont fait l'objet d'une décision de licenciement et les fermerait-on à ceux qui se retrouvent sur le pavé parce qu'un arrêté préfectoral a ordonné la fermeture de leur entreprise ? D'ailleurs l'UNEDIC l'a expressément admis chaque fois que le problème s'est posé. Ainsi il a été décidé que les travailleurs de plus de soixante ans se trouvant sans emploi à l'expiration d'un contrat à durée *déterminée* — donc pas de licenciements — avaient vocation à bénéficier du régime.

Les véritables difficultés ne se situent donc pas au niveau des *causes* de la privation d'emploi : en revanche, le régime est extrêmement strict sur cette privation elle-même : il écarte tous ceux qui seraient encore liés à un chef d'entreprise par un quelconque lien contractuel de travail, si ténu soit-il.

Or lorsqu'un employeur — et ceci devient de plus en plus fréquent avec une variété quasi-infinie de formules — n'exige plus aucun travail d'un salarié âgé, mais continue, provisoirement ou à titre viager, de lui verser régulièrement certaines sommes, il est souvent extraordinairement difficile de préciser la nature exacte de la situation juridique de ce dernier. Problème à la fois classique et névralgique d'un droit nouveau, en forme de châteaux de cartes dressés entre le droit du travail et celui de la sécurité sociale : le *droit des pré-retraités*.

Qu'en est-il ici ? L'article 30 a expressément qualifié de *salaire* les avantages qui seraient versés aux agents placés en position spéciale. Cette qualification ne sous-entend-elle pas la survie de relations contractuelles de travail, le maintien des intéressés dans la zone d'attraction d'une entreprise et, corrélativement, l'inévitable exclusion du bénéfice de l'accord de 1972 ? Non. Car ce n'est pas le *salaire* qui fait le salarié (la Cour de cassation a assimilé à un salaire soumis à cotisation des indemnités de non-concurrence échelonnées versées après licenciement), c'est l'existence d'une relation employeur-employé. Où trouver cet employeur dans le cas des personnes visées par l'article 30 ? Si ce sont les nouveaux organismes qui les prennent en charge, on peut encore hésiter. Mais si, comme il est probable, c'est le ministère des finances, à l'évidence, toute espèce de contrat de travail disparaît et, de ce fait, *rien n'interdit plus aux intéressés de bénéficier de la garantie de ressources à 70 % aménagées par l'accord de 1972*.

Mieux, à la différence des avantages viagers assurés par une entreprise, les indemnités de licenciement, elles, ne s'imputent pas sur ces 70 % : donc, elles s'y ajoutent. De sorte que si l'on considère les sommes dues au titre de l'article 30 comme des indemnités de licenciement échelonnées — ce qu'elles sont *en réalité*, — les bénéficiaires du régime spécial de garanties de ressources ne subiraient aucun préjudice financier.

Trop pressé d'en finir n'importe comment, le législateur n'en a pas réfléchi si long. L'important n'était-il pas d'éviter comme la peste le mot licenciement ? La qualification « salaire » ne permettrait-elle pas aux intéressés de continuer de cotiser ici et là (y compris — humour noir — aux ASSEDIC...) et d'augmenter, ce faisant, leurs droits définitifs dans leurs régimes de retraite ? Manœuvre *inutile* dans la mesure où le jeu d'un régime de chômage permet de toute façon cette augmentation (assimilation des périodes de chômage à des périodes d'assurance, attribution de points gratuits) ; manœuvre *dangereuse* dans la mesure où, loin de faciliter sa tâche, elle met des bâtons dans les roues de l'UNEDIC.

Pour éviter toute discussion, un correctif législatif serait particulièrement opportun.

Au musée des horreurs juridiques

Le sort fait cette fois aux « moins de soixante ans » appellerait bien des critiques de pure technique. Ainsi, la réglementation de l'indemnité de licenciement — dont l'application soulèvera de sérieuses difficultés — recevra une place de choix au musée des horreurs juridiques. Mais, pour l'instant, les intéressés se posent des questions beaucoup plus graves : qui va « rester » ? Dans quelles conditions les autres pourront-ils être reclassés ?

Ces questions suggèrent une remarque en forme de principe général : les salariés de l'O.R.T.F. ne doivent pas être plus maltraités que ceux d'une quelconque entreprise du secteur purement privé.

D'abord, dans ce secteur purement privé, la leçon de Lip a été largement entendue : on admet de plus en plus que les licenciements collectifs doivent donner lieu à une négociation générale entre syndicats, employeurs, pouvoirs publics, etc., de façon que toutes les données du problème soient clairement étalées sur la table et fassent l'objet d'une réflexion commune. Est-il impossible, ici, de procéder de même ?

D'autre part, et de façon plus précise, les modalités de sélection des élus — ceux qui vont rester — sont-elles satisfaisantes ?

Les affectations dans les nouveaux organismes doivent être décidées, en fonction des demandes et des besoins de ces derniers, par le P.-D. G. de l'O.R.T.F. sur avis d'une commission spéciale. Pour les agents d'exécution, priorité sera donnée aux plus anciens, critère objectif. Mais pour les agents supérieurs on tranchera en fonction des « *aptitudes professionnelles* » : critère des plus subjectifs, donc risque d'arbitraire. Par ailleurs, rien n'empêche, semble-t-il, un nouvel organisme de limiter ses demandes immédiates pour se réserver la possibilité ultérieure d'embaucher qui il lui plaît sans devoir puiser dans le vivier constitué par le personnel de l'O.R.T.F. Il serait donc normal, pour assurer une meilleure protection des « anciens » contre ces deux risques, de leur reconnaître une *priorité de réembauchage* : n'oublions pas que le grand accord interprofessionnel du 10 février 1969 sur la sécurité de l'emploi a prévu que *les salariés compris dans un licenciement collectif bénéficieraient pendant un an d'une telle priorité*. Il serait inconcevable que soit refusée aux salariés sous statut une garantie fondamentale maintenant acquise par les autres.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un *supplément radio-télévision* avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 10 OCTOBRE

Programme minimum à l'O.R.T.F.

En raison de la grève du personnel, un programme minimum sera diffusé à la radio et à la télévision.

● TÉLÉVISION : Programme unique sur les trois chaînes

20 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).

20 h. 30 Film : « L'Egyptien », de M. Curtiz (1954), avec Ed. Purdom, J. Simmons, V. Mature et G. Tierney.

Dans l'Egypte antique, sous le règne du pharaon Aknaton, un enfant trouvé, devenu médecin célèbre, est mêlé aux intrigues de la cour de Thèbes contre le pouvoir royal. Reconstitution historique imposante, aventures à grand spectacle.

22 h. 5 Documentaire artistique : « Claude Monet inconnu », de Jean Roques.

TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., la Feuille d'érable ; 21 h., « le Partage de Catherine », *film de L. Comencini.*

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., « Tous en scène », film de V. Minelli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, « la Lettre du Kremlin », film de J. Huston ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 35, La voix au chapitre ; 22 h., Tragédie américaine.

● RADIO :

Programme unique de musique ininterrompue. Bulletin d'information à 19 heures.

EUROPE 1 : 19 h., Europe-soir ; 19 h. 45, Radio 2 ; 22 h. 30, Europe-panorama.
R.T.L. : 18 h. 30, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L.-digest.
RADIO-MONTE-CARLO : 18 h. 45, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 21 h. 15, Flash-back.

TRIBUNES ET DÉBATS

RADIO-MONTE-CARLO : 19 h., Le professeur Hanoun, virologue ; les docteurs Jullien, cardiologue, et Cohen, gynécologue : « Après les entretiens de Bichat. »

VENDREDI 11 OCTOBRE

Les personnels de l'O.R.T.F. devant décider ce jeudi de la suite à donner à leur mouvement revendicatif, les programmes de vendredi sont donnés *sous réserves.*

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : A la recherche de.
20 h. 15 Feuilleton : *Les Fargeot.*
20 h. 30 Série : Cimarron. « Désertion ».
21 h. 35 Portrait de Bruno Bettelheim (3). « Vivre à l'école orthogénique ». Réal. D. Karlin.
La vie quotidienne des cinquante enfants et du personnel de l'école orthogénique de Chicago.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel (1), d'après le roman de D. Piett. Adaptation R. Gillioz. Réal. R. Gillioz.
Ce feuilleton tourné avec le concours des membres du Para-Club de Savoie et de l'Aéro-Club de Sion relate les aventures sportives et sentimentales d'une jeune fille passionnée de cascades et d'aviation.
20 h. 35 Hommage à Anna Magnani : « Une rencontre ». Réal. A. Gianetti. Avec A. Magnani, E.-M. Saleno.
Dans l'Italie en déroute de 1943, un soldat et une infirmière unissent leurs solitudes. Ils seront séparés par la déportation.
22 h. 15 Emission littéraire : Italiques.
Le dernier livre de E. Ajar, G. Borgeaud, F. Burguet, Madeleine Chapsal, A. Chédid, C. Delarue, M. Gallo, M. Larneuil, R. Mauriès, R.-V. Pilhes, P.-J. Rémy, A. Revel, P. Viallet et de notre collaboratrice Yvonne Baby.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
Casimir va à la pêche. Bonjour Sésame
19 h. 40 Feuilleton : *John l'intrépide.*
20 h. 10 Reportage : Lourdes. Réal. K. Russell.
20 h. 40 Théâtre : « le Nuage amoureux », de Memet, d'après un conte de N. Hikmet. Par la troupe du Théâtre de la Liberté. Réal. D. Georgeot.
L'histoire de la création du monde. Un spectacle très réussi.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... René Lenoir. — 21 h., Entretiens avec M. Béjart. — 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne. — 21 h. 50, En son temps, l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode. — 23 h., Le petit conservatoire de la chanson. — 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs (session 1973). La Radiodiffusion-télévision allemande (Sender freies Berlin) présente : « Dharana, pour orchestre, voix solo et bande magnétique » (Peter Michael Hamel).

● FRANCE-MUSIQUE

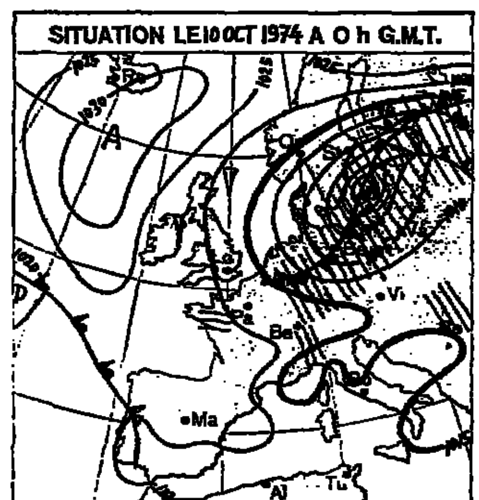
20 h. 30 (S.), En direct du studio 105. Musique à découvrir. Trio Lenavel : « Trio en ré majeur » (de Beriot), « Trio en la majeur » (Bennett), « Trio en la majeur », opus posthume (Brahms). — 22 h. (S.), Jardins à la française : « Elégie pour violoncelle et piano » (Fauré), « Quatuor à cordes » (Nikiprowetsky), « Fanfares et poème dansé » (Dukas). — 23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

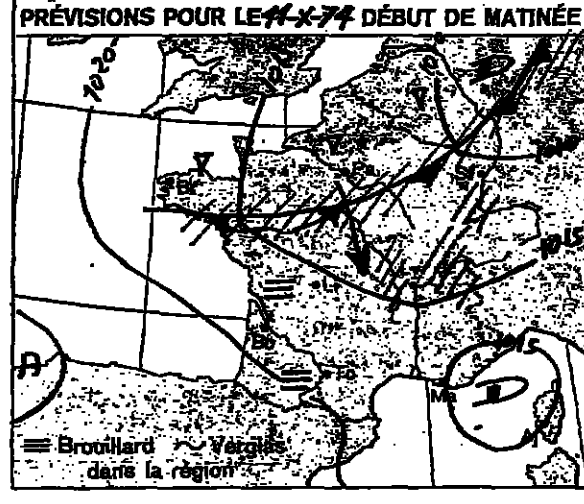
FRANCE-CULTURE : 20 h., M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 OCT 1974 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-X-74 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 octobre à 0 heure et le vendredi 11 octobre à 24 heures :

Un flux de vent de secteur nord-ouest à est persistera sur la France entre les basses pressions de la Baltique et les hautes pressions du proche océan. Des masses d'air froid persisteront donc sur notre pays, où le temps sera encore assez instable avec des pluies passagères ou des averses, qui semblent devoir épargner relativement les régions voisines de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Vendredi, le temps sera très variable selon les régions. Le matin, on notera des brouillards assez nombreux ou des nuages bas sur la moitié sud de la France, à l'exception des régions méditerranéennes, où l'on notera des éclaircies. Plus au nord, le temps sera assez nuageux avec des pluies éparses ou des averses, parfois orageuses : ces précipitations éparses gagneront dans la journée vers le sud pour atteindre, après la dissipation des formations brumeuses, les régions comprises entre le Bassin aquitain et le nord des Alpes. Elles se produiront sous forme de neige vers 1 000 mètres environ.

Les températures resteront basses pour la saison. De faibles gelées blanches seront probablement observées au lever du jour dans l'intérieur, surtout sur l'ouest du Massif Central.

Jeudi 10 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget, de 1 018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Biarritz, 16 et 0 degrés ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 13 et 4 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 5 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 12 et 3 ; Lille, 12 et 3 ; Lyon, 14 et 6 ; Marseille, 16 et 8 ; Nancy, 10 et 5 ; Nantes, 16 et 1 ; Nice, 19 et 9 ; Paris-Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 16 et 4 ; Perpignan, 19 et 8 ; Rennes, 14 et 2 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 13 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 5 degrés ; Athènes, 25 et 18 ; Bonn, 8 et 6 ; Bruxelles, 13 et 4 ; Le Caire, 27 et 21 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 9 et 4 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 20 et 17 ; Londres, 13 et 4 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 12 et 3 ; New-York, 11 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 13 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 8 et 5 ; Téhéran, 30 et 18.

VAGUE DE CHALEUR A MOSCOU

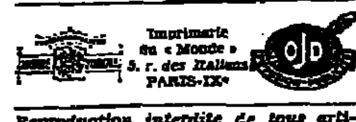
Moscou (*A.P.*). — Il n'a jamais fait si chaud en octobre depuis cent ans à Moscou et en Russie centrale. Les températures y atteignent en effet 20 ou 22 °C, ce qui est bien supérieur à la normale pour cette époque de l'année. En général, il pleut au début du *mois d'octobre à Moscou et les* teignent en effet 20 ou 22° C, ce 11 à 14° C.

● *Le Salon du champignon* organisé par le Museum national d'histoire naturelle (1), présente jusqu'au 16 octobre, une importante variété de champignons frais que les visiteurs pourront à leur gré toucher et sentir.

En annexe de ce Salon est présentée une intéressante exposition destinée à rester ouverte en permanence au public.

(1) Salon du champignon, de 9 h. 30 à 17 heures, 16, rue Buffon, Paris-5e (331-35-21). Prix (avec l'exposition permanente) : 4 F.
— Exposition permanente : tous les jours, sauf mardi, de 13 h. 30 à 17 heures. Dimanche de 10 h. 30 à 17 heures. Prix : 4 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Loterie nationale

TRANCHE DE L'AUTOMOBILE

Les billets portant le numéro 3132 gagnent 250 000 F (gr. 20, sér. A), 5 000 F (autres groupes, sér. A) et 500 000 F (gr. 20, sér. B), 5 000 F autres groupes, sér. B).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro *3132* gagnent *2 000 F* ou 2 050 F (gr. 20, sér. A) et 2 000 F ou 2 050 F (gr. 20, sér. B).

Les billets portant le numéro 0520 gagnent 500 000 F (gr. 15, sér. A), 5 000 F (autres groupes, sér. A) et 250 000 F (gr. 15, sér. B), 5 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets dont le numéro reproduit au chiffre des unités près le numéro 0520 gagnent 2 000 F ou 2 050 F (gr. 15, sér. A) et 2 000 F ou 2 050 F (gr. 15, sér. B).

Les billets portant le numéro 4031 gagnent *100 000 F (gr. 10, sér. A)*, 1 000 F (autres groupes, sér. A) et 20 000 F (gr. 10, sér B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 4973 gagnent *100 000 F (gr. 18, sér. A)*, 1 000 F (autres groupes (sér. A) et 20 000 F (gr. 18, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 9073 gagnent 20 000 F (gr. 4, sér. A), 1 000 F (autres groupes, sér. A) et 100 000 F (gr. 4, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 7213 gagnent 20 000 F (gr. 5, sér. A), 1 000 F (autres groupes, sér. A) et 100 000 F (gr. 5, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 6634 gagnent 100 550 F (gr. 11, sér. A), 1 550 F (autres groupes, sér. A) et 20 550 F (gr. 11, sér. B), 1 550 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 0614 gagnent 100 050 F (gr. 22, sér. A), 1 050 F (autres groupes, sér. A) et 20 050 F (gr. 22, sér. B), 1 050 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 8596 gagnent 20 000 F (gr. 21, sér. A), 1 000 F (autres groupes, *sér.* A) et 100 000 F (gr. 2, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 1857 gagnent 20 050 F (gr. 12, sér. A), 1 050 F (autres groupes, sér. A) et 1 050 F (gr. 12, sér. B), 1 050 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 9448 gagnent 20 000 F (gr. 18, sér. A), 1 000 F (autres groupes, sér. A) et *100 000 F (gr. 18, sér. B)*, 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 7579 gagnent 100 000 F (gr. 6, sér. A), 1 000 F (autres groupes, sér. A) et 20 000 F (gr. 6, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 9919 gagnent 20 000 F (gr. 20, sér. A), *1 000 F* (autres groupes, sér. A) et 100 000 F (gr. 20, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 0618 gagnent 100 000 F (gr. 10, sér. A), 1 000 F (autres groupes, sér. A) et 20 000 F (gr. 10, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 8410 gagnent 100 000 F *(gr. 19, sér. A)*, 1 000 F (autres groupes, sér. A) et 20 000 F (gr. 19, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

Les billets portant le numéro 3170 gagnent *20 000 F (gr. 18, sér. A)*, 1 000 F (autres groupes, sér. A) et 100 000 F (gr. 18, sér. B), 1 000 F (autres groupes, sér. B).

LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR		GAGNENT SERIE A	GAGNENT SERIE B
1	51	100	100
2	572	500	500
	442	500	500
	0142	2 000	2 000
3			
4	4	50	50
	634	550	550
	2574	2 050	2 050
5	75	100	100
	7745	1 000	1 000
	9365	2 000	2 000
	3925	2 000	2 000
6	9236	2 000	2 000
7	7	50	50
	67	150	150
	107	350	350
8			
9	359	500	500
0	40	100	100

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Le prochain tirage (tranche des Signes du zodiaque) aura lieu le mercredi 16 octobre, à 19 h. 45, au marché couvert, à Thiers (Puy-de-Dôme).

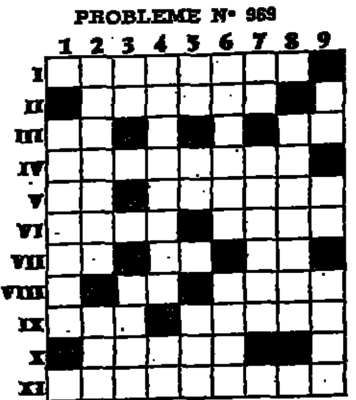
ÉCHECS

LA RENCONTRE ENTRE KARPOV ET KORTCHNOI REPREND

Après l'indisposition de Kortchnoi, qui s'est en fait accordé deux jours de repos, comme le règlement lui en donne le droit, la dixième partie de la rencontre qui oppose les deux *grands maîtres soviétiques* Karpov et Kortchnoi a débuté à Moscou. Elle a été ajournée au quarante-deuxième coup. Korchnoi, plus calme et moins pressé par le temps que lors des dernières rencontres, bénéficie d'un léger avantage qui ne semble pas suffisant pour forcer le gain.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 969



HORIZONTALEMENT

I. Conseil de famille. — II. Monte un bateau. — III. Terme musical ; Invite à s'éloigner. — IV. Prenait pratiquement tout au tragique. — V. Titre abrégé ; Passe pour avoir été un spécialiste de travaux laborieux. — VI. Attira irrésistiblement en un endroit déterminé ; Cours d'Autrichiens. — VII. Désinence verbale ; Article ; Symbole chimique. — VIII. Précède le nom du patron ; Est froid et distant. — IX. Emet *un cri ; Doivent leur nom* à leur taille particulière. — X. Rapides moyens de communication. — XI. Tardifs, dans l'œuvre de Carné.

VERTICALEMENT

1. Fait partie de l'académie. — 2. L'inventeur de la courte échelle ; Tête à battre. — 3. Langue ; Bon, il manque à l'huître. — 4. Mathématicien et astronome ; Deux voyelles. — 5. Un berceau tiendrait tout juste dans son lit ; Coule en Italie ; L'époque des amours animales. — 6. Se retire après une chute ; Son temps dépend d'une certaine sensibilité. — 7. Fin de participe ; Figure mythologique. — 8. Infime élément d'un réseau de communication. — 9. Se reflétait dans les eaux du Nil ; Points opposés ; Avait l'habitude de jeter de l'huile sur le feu.

Solution du problème n° 968

HORIZONTALEMENT

I. Temps ; Usa. — II. Amarante. — III. Balise ; Ir. — IV. Li ; Estime. — V. Elire ; Sep. — VI. Serre. — VII. Asa ; Ras. — VIII. Or ; Ilets. — IX. Redite ; Ee. — X. Aisé ; Orle. — XI. Cl ; Songes.

VERTICALEMENT

1. Tableau ; Rac. — 2. Email ; Œil. — 3. Mal ; Isards. — 4. Prières ; Ies. — 5. Sasserait. — 6. Net ; Léon. — 7. Ut ; Isère ; RG. 8. Seime ; Atèle. — 9. Repassées.

GUY BROUTY.

Armée

RECENSEMENT

Le ministère de la défense communique :

« Il est rappelé que les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1956 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 octobre 1974. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal. Une documentation succincte relative aux conditions d'accomplissement du service national est donnée dans les mairies au moment du recensement.

» Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux de recrutement. »

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 octobre 1974 :

UN DECRET

● Portant publication de la convention universelle sur le droit d'auteur (avec deux protocoles), signée à Genève le 6 septembre 1952 et revisée à Paris le 24 juillet 1971.

UN ARRETE

● Relatif au programme du baccalauréat de technicien sciences médico-sociales.

DES LISTES

● Des magistrats proposés pour une nomination à la commission d'avancement et à la commission de discipline du parquet ;

● D'aptitude des officiers du cadre spécial de l'armée de terre pour l'année 1974 ;

● Des élèves de l'Ecole supérieure d'agriculture de Purpan-Toulouse ayant obtenu le diplôme d'ingénieur.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 10 octobre publie un décret portant attribution de la médaille pénitentiaire et des arrêtés portant attribution de la médaille de la jeunesse et des sports et de la médaille d'honneur du travail.

Visites, conférences

VENDREDI 11 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux : « François Mansart au Marais ». — 15 h., 26, avenue du *Président-Roosevelt à Clamart*, Mme Chapuis : « Directoire rénové, de l'abbé Déville à Stendhal ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Détrez : « Manufacture des Gobelins ». 16 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « L'impressionnisme ».

11 h. musée de l'Orangerie : « Cézanne » (Mme Angot). — 15 h., 37, square Montsouris : « Atelier du sculpteur Diem Phung Thi » (l'Art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus). — 15 h., 39, quai d'Anjou, Mme Just : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Hager). — 15 h., métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 18 h. 15, auditorium FNAC-Montparnasse, 136, rue de Rennes, MM. Servoz-Gavin, J.-C. Hallé, J.-P. Beltoise, J. Rives, Grégoire : « L'automobile, rêve ou outil ? ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie : philosophie religieuse appliquée ; méthode de libération personnelle » (Eglise de Scientology de France), entrée libre. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. J.-P. Gaillard : « La méditation, clé de la vie éternelle » (l'Homme et la Connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 2 - Bons meubles. Mes Jacques Ribault-Ménetière, Marlio.
S. 6 - Tableaux, bijoux, beau mobilier, monnaie. Me le Blanc.
S. 7 - Estampes anc. et des XIXe et XXe, gravures de décor. XVIIIe et début du XIXe. Mlle Rousseau. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8 - Livres anciens et modernes. M. Legueltel. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 10-11 - Meubles et objets d'art du XVIIIe, porcelaines, faïence. MM. Dillée, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 13 - Meubles. Me Thuillier.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

« SALOMÉ » interrompue par un malaise de Grace Bumbry

La déception fut grande au Palais des congrès quand on comprit que Georg Solti, qui avait quitté la scène pendant l'audition de *Salomé*, de Richard Strauss, ne reviendrait pas (*le Monde* du 10 octobre). Mais l'on pressentait ce dénouement : la voix de Grace Bumbry, dès le début, était méconnaissable, sans cesse couverte par l'orchestre, d'une étoffe pincée même dans le médium, poussant dans l'aigu de véritables cris qui la mettaient au bord de la déchirure irrémédiable (« *Lass mich ihn berühren, deinen Leib* ») ; avant l'entrée d'Hérode, la cantatrice regagnait les coulisses, sans un regard vers Solti qui poursuivait le concert (onze répliques supprimées) jusqu'à la *Danse des sept voiles* après laquelle il aurait été absurde de continuer ainsi sans la principale protagoniste.

L'Orchestre de Paris affirme dans un communiqué que Grace Bumbry, souffrante samedi, avait cependant tenu à interpréter le mardi 8 le rôle de « Salomé », « prenant ainsi l'entière responsabilité de remplir son contrat jusqu'au bout ».

A jouer les sopranos dramatiques avec une voix de mezzo, Grace Bumbry prend de grands risques contre lesquels les critiques anglais, lors des représentations de *Salomé* à Covent Garden, en 1970-1971, l'avaient mise en garde. Samedi dernier, elle avait à grand-peine franchi les obstacles de ce rôle terrible qui exige une Nilsson ou une Rysanek. Dommage que mardi elle ait fait cette périlleuse impasse. Mais l'erreur est aussi de l'avoir engagée.

Dommage, car l'œuvre atteignait à une très haute intensité dans l'interprétation souverainement maîtrisée de Georg Solti, soutenu par un Orchestre de Paris qui a rarement mieux joué, notamment les bois et les cuivres rageurs et splendides, avec une très belle distribution : Gerhard Stoltze, dont le timbre, mielleux et étrange, et la présence dramatique, révèlent jusqu'à la moelle cet Hérode englué dans la décadence, subtil autant que brutal, affolé par la chair et reculant devant le sacrilège ; Ruth Hesse, Hérodiade exaltée jusqu'à la folie par sa sombre haine ; l'extraordinaire Heribert Steinbach, qui prête à Narraboth la voix claironnante et naïve de ce jeune homme fasciné et désespéré par la princesse perverse ; Ingvar Wixell, Jean-Baptiste aux superbes éclats vaticinants, et d'excellents seconds rôles, parmi lesquels Franz Mazura se contentait de chanter un Nazaréen !

Reste le problème de la salle dont l'acoustique n'est pas encore au point. Les voix souffrent au voisinage d'un grand orchestre et le contact avec le public s'avère difficile à établir, surtout dans une œuvre d'un équilibre déjà problématique.

JACQUES LONCHAMPT.

[Un voyage d'études à Hambourg, Berlin ou Salzbourg ne serait pas inutile aux responsables du Palais des congrès qui semblent prendre plaisir à rebuter le public : contrôles tâtillons, absence de signalisation claire, vestiaires classiques aux longues attentes, obligation de recourir aux ouvreuses (abandonnées dans toutes les salles modernes à l'étranger), numéros de sièges soigneusement dissimulés, et par-dessus tout un parking où l'on piétine vingt-cinq minutes durant pour reprendre sa voiture, avec un seul caissier qui risque quelque jour de se faire écharper par les clients furieux... Veut-on vider le Palais des congrès ?]

En bref

Danse

Andrew de Groat

Andrew de Groat n'est pas un danseur ; il a participé aux spectacles créés par Bob Wilson. Depuis trois ans, il travaille et perfectionne l'acte de tourner qui, pratiqué longuement, devient un sensibilisateur exceptionnel pour ses adeptes, dont les relations spatio-temporelles et les réactions normales se trouvent modifiées. Seulement cette expérience n'est pas transmissible et, pour le public, elle paraît plutôt relever du canular.

Andrew de Groat ne se cantonne pas exclusivement dans le « spinning ». Il a organisé un atelier cet été à Paris avec une Argentine, Julie Busto, et un petit groupe d'amateurs. Leur travail sur le mouvement est intéressant ; il atteint une certaine beauté dans une improvisation collective où le changement de rythmes, d'attitudes, de trajectoires, s'établit par relais successifs entre les individus. Mais ceci ne peut en aucune façon être considéré comme un spectacle organisé : à peine une petite réunion de cénacle.

M. M.

★ **Prochaine démonstration, vendredi 11, 3, rue du Dragon. 18 h. 30.**

Betty Jones à la Cité

Betty Jones fut, dans les années 50, la merveilleuse et fragile Desdémone de *la Pavane du Maure*. Formée à l'école de José Limon, elle possède un art de la danse fait d'un heureux contraste entre la précision du geste et un charme de blonde évanescente. Depuis dix ans, elle danse avec Fritz Ludin, un jeune Suisse bien découplé qui est devenu plus qu'un partenaire, un complice. Ils ont choisi d'interpréter les œuvres de chorégraphes américains, pour la plupart inconnus en France : Dan Wagoner, un puriste et un classique de la Modern Dance ; Shirley Ririe et Joan Woodburg, plutôt portées vers le comique ; Martha Wittman, à l'humour cocasse, et surtout Carl Wolz. Installé à Hawaï, il leur a composé un pas de deux, *le Guerrier et la veuve*, dépouillé et linéaire comme un dessin japonais, qui est le meilleur moment de la soirée.

On Dancing et *Play it as it rings* se réfèrent à une tradition chorégraphique dont les Américains ont pratiquement le monopole : celle du ballet-gag. Le premier est une illustration parodique des préceptes du Maître à danser de Rameau, le second une charge loufoque de film sentimental où l'on peut voir Betty Jones gonfler des ballons aux formes ridicules, tandis que ce coquin de Fritz, vêtu en légionnaire romain, traverse la scène sur une planche de « surf ». Tout cela date un peu, mais le jeune public de la Cité applaudit très fort. — M. M.

★ **Cité universitaire, jusqu'au 12 octobre, 21 h.**

■ **Le saxophoniste baryton Harry Carney, qui avait fait toute sa carrière dans l'orchestre de Duke Ellington, est mort mardi à New-York, à l'âge de soixante-quatre ans.**

Cinéma

« Chair pour Frankenstein » et « Crapauds »

Le nez chaussé de lunettes spéciales, j'ai vu *Chair pour Frankenstein* en relief. Pour ce qui est du relief, nous sommes gâtés : les personnages semblent séparés les uns des autres par des espaces sidéraux, et le moindre cagibi a des profondeurs de hall de gare. Qu'une chauve-souris se dirige vers nous et nous retrouvons les réflexes des spectateurs du Salon indien devant le train de La Ciotat : instinctivement, nous baissons la tête. Mais c'est dans les scènes polissonnes que le procédé m'a paru avoir le plus d'avenir : en gros plan, les appas des comédiennes crèvent littéralement l'écran.

Le réalisateur du film est Paul Morrissey (*Flesh, Trash, Heat*). On connaît le goût de ce cinéaste warhovien pour le répugnant. Avec *Frankenstein*, il s'en donne à cœur joie, et même à cœur ouvert. Un aristocrate gominé, aux yeux de tortionnaire nazi, raboute tant bien que mal des morceaux de viande humaine afin de former le couple d'où naîtra une race de demi-dieux. Une tête par-ci, un bras par-là, les poumons de l'un, le pancréas de l'autre : ça glougloute et dégouline de toute part, la troisième dimension nous permettant de recevoir en pleine figure cette triperie. L'épouse du baron (qui est aussi sa sœur) reproche à son mari de la délaisser et vampe les paysans des environs.

L'humour (particulier) de Morrissey s'exerce à tous les stades de cette facétie grand-guignolesque et jusque dans sa « moralité » : sur le corps très aryen de son géniteur idéal le savant-charcutier a greffé le cerveau d'un monsieur qui n'aime pas les femmes. Fatale erreur ! Voilà l'œuvre compromise. A grand renfort de piques, de scalpels, de tenailles et de cordes, le film s'achève sur une tuerie shakespearienne.

Paul Morrissey, qui s'exprime un peu comme Salvador Dali, a déclaré : « *Nous avons parsemé l'ensemble de petites bombes... Je veux pervertir le récit... J'atteins alors une véritable superficialité qui me satisfait énormément.* »

Cette « superficialité » a beau être contredite par le relief, à voir *Chair pour Frankenstein* on se paie, si j'ose dire, une pinte de bon sang.

Cardiaques, végétariens et âmes sensibles s'abstenir.

Beaucoup plus éprouvant pour les nerfs, parce que directement lié à des terreurs tapies dans notre inconscient collectif, est le film de George Mac Cowan, *Frogs (Crapauds)*. Un scénario mal fichu, des personnages ridiculement conventionnels (Ray Milland dans le rôle d'un patriarche richissime et atrabilaire), un dialogue puéril, ne parviennent pas à altérer le pouvoir de fascination de certaines images.

Dans une petite île colonisée et polluée par une famille américaine, les bêtes se mobilisent et partent en guerre contre l'homme. Tandis que les crapauds investissent lentement la belle demeure, serpents, araignées, iguanes, lézards, pangolins, alligators, tortues, crabes et mouettes attaquent et mettent à mort l'un après l'autre les membres de la famille. Certains meurtres sont particulièrement atroces, comme celui du garçon momifié vivant par d'énormes araignées ou celui de l'homme qu'un crocodile déchiquette après un spectaculaire corps à corps.

Ne sont finalement épargnés qu'un gentil photographe-écologiste, deux gosses innocents et la demoiselle que le photographe va certainement aimer. Quant au patriarche, il meurt victime de son obstination et des batraciens chargés de l'assaut final.

L'invraisemblance du postulat et les niaiseries du scénario font parfois sourire. Mais on les oublie vite pour ne plus voir que ces yeux immobiles sous leurs paupières d'écailles, ces goitres palpitants, ces chairs pustuleuses, ces corps lovés qui, soudain, se détentent, ces dards, ces langues, ces becs, ces crocs, ces dentures acérées — pour ne plus entendre que cet obsédant tintamarre qui monte comme un chant de victoire de la forêt et des étangs.

Ce film de zoo-fiction provoque par moments un réel malaise. Comparé au *Bufo calamita* (notre crapaud), King-Kong était un brave oncle débonnaire et Frankenstein n'est plus qu'un galopin dément.

JEAN DE BARONCELLI.

★ **« Chair pour Frankenstein », Gaumont-Champs-Elysées, Quartier-Latin, Gaumont-Théâtre, Gaumont-Convention (v.f. en relief). Hautefeuille (v.o. version normale).**

★ **« Crapauds » (« Frogs »), Elysées-Point-Show (à partir de 20 h.).**

Théâtre

« TROTSKI A COYOACAN »

Dans la maison de Coyoacan, Trotski, plus ou moins protégé contre les tentatives d'assassinat, vit ses dernières heures. Il est à table, il mange du poulet que vient de découper avec maestria Ramon Mercader, qui, tout à l'heure, va le tuer avec un piolet. Natalia Sedowa est là, les Rosmer, Otto Rühle, Sylvia Ageloff.

Trotski est un peu fatigué. Il est allé chercher des cactus d'une espèce rare, très loin dans la montagne. Une discussion politique s'engage. Elle est menée par Otto Rühle, qui estime que Trotski fait acte de démission dans la mesure où il s'en remet à la soi-disant conscience révolutionnaire du prolétariat. On cite Boukharine, on cite Staline, à qui Trotski reproche avant tout la terreur, reproche d'avoir anéanti la vieille garde bolchevik, mais dont il admet qu'il poursuit les objectifs de la révolution socialiste. La discussion fatigue son monde ; les derniers fidèles vont se coucher ; Trotski reste seul ; Mercader revient et le tue.

La pièce de Hartmut Lange, traduite dans une langue très sobre et forte par Sylvie Muller et Jean Jourdheuil, a de l'étoffe. Bien sûr, elle est un peu handicapée par la simplification inévitable de toute pièce politique historique. Il y a aussi une part de suspense un peu naïf dans l'approche de l'assassinat, et une mise en place un peu trop pittoresque des éléments de l'ambiance. Mais les citations politiques sont bien choisies, clairement découpées et montées.

Tout l'intérêt de Trotski *à* Coyoacan *repose sur les qualités de la représentation. La charge névrotique du décor de Nicky Rieti est violente ; c'est, à part cela, un très beau décor, qui décompose le temps, l'espace, qui indique les chemins internes des personnages, qui pose nettement, en images, en relief, en lumières, les inconséquences même idéologiques.*

Les comédiens appartiennent d'évidence à ce nouveau courant de jeu, réfléchi et responsable, qui oblige le spectateur à percevoir les choses avec attention, à faire marcher ses facultés d'entendement, d'imagination. Henri Virlojeux est un Trotski complet. Dans le rôle de Rühle, Gérard Desarthe, comme d'habitude, sculpte personnellement la figure entière de la pièce parce que l'originalité et la violence de ses inventions envahissent la salle, exorcisent ce que le spectacle pourrait avoir d'ordinaire, catalysent l'action, conduisent les autres comédiens à une réserve et à un calme qui confirment la très haute tenue du « mystère dramatique ».

Il y a dans ce Trotski à Coyoacan *un petit peu trop de pièges et de naïveté à la fois. Mais c'est une soirée que n'importe qui sera heureux d'avoir vécue.*

MICHEL COURNOT.

★ **Théâtre Mécanique, nouvelle adresse : 34, rue Monge. 20 h. 45.**

PRESSE

P.-D.G. de la Chaudronnerie lorraine

M. Boileau devient le principal actionnaire de « l'Est républicain »

De notre correspondant

Nancy. — La crise qui a éclaté cet été à *l'Est républicain* s'est dénouée le mercredi 9 octobre. M. Charles Boileau, déjà administrateur du journal, porteur de 12 % du capital (*le Monde* du 8 octobre), a obtenu l'agrément du conseil d'administration de *l'Est républicain*, par 7 voix contre 1 et 2 abstentions, pour le rachat des 50 372 actions de la société, acquises fin juillet par *le Républicain lorrain*.

M. Boileau, président-directeur général de la Grande Chaudronnerie lorraine, devient ainsi le principal actionnaire de la société avec 33 % du capital. Il a pris un certain nombre d'engagements devant le conseil d'administration : le maintien de la ligne d'orientation générale du journal, l'absence de contrainte au niveau de l'information et du commentaire et l'engagement de ne pas céder tout ou partie des actions en sa possession à la concurrence ni à quiconque sans le consentement du conseil d'administration. Cet engagement sera respecté, par disposition testamentaire, par ses héritiers.

D'autre part, M. Boileau accepte que soit maintenue la primauté de la fonction journalistique dans l'activité et la finalité de l'entreprise : « *A titre de garantie, et conformément à une tradition historique, le directeur général du journal sera obligatoirement un journaliste professionnel.* »

Enfin, M. Boileau prend à son compte les garanties de maintien de l'emploi et les conditions de rémunération dont bénéficie le personnel de *l'Est républicain*.

[Né le 27 mars 1915, au Thillot (Vosges), M. Charles Boileau est docteur en médecine et a exercé à Nancy jusqu'en 1961. Gendre de Raymond Pinchard, sénateur et maire de Nancy, décédé en 1961, il a repris alors l'entreprise dont son beau-père était président-directeur général en même temps qu'il héritait de ses actions de « l'Est républicain ».

M. Charles Boileau ne doit pas être confondu avec M. Roger Boileau, président du conseil général, qui a été élu sénateur de Meurthe-et-Moselle, le 22 septembre dernier.]

Dans un communiqué, l'intersyndicale du personnel de *l'Est républicain* indique notamment que « *depuis le début de cette crise elle s'est fermement refusée à prendre position au niveau du capital, donc de choisir son patron* ». « *Aujourd'hui*, ajoute le communiqué, *elle prend acte de la décision du capital, la mettant devant le fait accompli. Son action ne s'arrête pas pour autant. Elle présentera à la direction de l'entreprise, en exigeant leur signature dans les plus brefs délais, le contrat d'entreprise et le contrat de rédaction, seules garanties véritables de l'emploi, des rémunérations, des avantages acquis et de l'indépendance réelle des journalistes.* »

L'intersyndicale conclut : « *Cette affaire ayant une nouvelle fois montré la vulnérabilité des entreprises de presse, considérées comme des entreprises commerciales, l'intersyndicale de* l'Est républicain *continuera son combat, en commun avec les salariés des autres journaux, pour l'obtention d'un statut de la presse.* »

[Le capital de 4,8 millions de francs est divisé en 240 000 actions réparties entre huit cents actionnaires environ. Porteur de 18 % du capital, le groupe Vilgrain décide, au début de l'année 1974, de les vendre. A la faveur d'une opération en bourse, les 42 986 actions sont rachetées par le concurrent direct, « le Républicain lorrain », quotidien édité à Metz. Mais le conseil d'administration, que préside M. Léon Chadé, oppose à cette opération le droit de préemption.]

SPORTS

AUTOMOBILISME

D'UNE SAISON A L'AUTRE

Les pilotes français en formule I

Trois pilotes français, Patrick Depailler, Jean-Pierre Jarier et Jacques Lafitte sont, en principe, certains de participer, l'année prochaine, au Championnat du monde des conducteurs. Tous trois conduiront, sinon les mêmes voitures, du moins pour les mêmes constructeurs. Ainsi, dans l'hypothèse où la firme italienne Iso cesserait son activité sportive, Frank Williams, le directeur de l'équipe de formule 1 utilisant ces monoplaces, aurait recours à une autre solution mais garderait ses deux pilotes, Arturo Merzario et Jacques Lafitte.

Nouveau venu à la formule 1, Jacques Lafitte a démontré en quelques courses qu'il était à même de supporter la comparaison avec la plupart des pilotes de grands prix. Débuts réussis.

Aucun problème de voiture ne se pose pour Depailler et Jarier. Depailler reste chez Tyrrell, qui a encore plus prouvé sa compétence que par le passé en formant aussi vite et aussi bien Jody Scheckter et Patrick Depailler. Ken Tyrrell, qui a un goût prononcé et intéressé pour ce qui vient de France — son budget de compétition est, pour l'essentiel, supporté par la société française Elf, — aimerait aussi un jour ou l'autre donner sa chance à Patrick Tambay, qui fait ses classes en formule 2. Tambay est dans la bonne filière, la seule d'ailleurs qui permette en France d'aborder le sport automobile à son plus haut niveau, dans les meilleures conditions. Il existe cependant quelques exceptions et Jean-Pierre Jarier peut se prévaloir d'être dans ce cas. Il court pour le pétrolier américain U.O.P. (Shadow) et sa saison 1975 est assurée.

En revanche, Jean-Pierre Beltoise, Henri Pescarolo et François Migault sont en quête d'un volant. Ils ont tous trois fait la plus mauvaise expérience possible, en 1974, en confiant leur sort et, pour une part, leur réputation, au plus médiocre constructeur actuel de formule 1 : B.R.M. On a voulu, chez B.R.M., rejeter la responsabilité des mauvaises performances sur le trio français alors que nul n'est jamais parvenu à transformer un âne en pur-sang. Ce sont, bien sûr, des poussives voitures britanniques dont il est question. Toujours est-il que Beltoise, Pescarolo et Migault sont à la recherche d'une voiture pour 1975. Beltoise fait de l'œil à Hesketh (1). Pescarolo et Migault n'ont rien, pour l'instant, dans leur champ de vue.

Au gré des épreuves, d'autres pilotes français ont tenté leur chance en formule 1. Essai non transformé si l'on s'en tient aux seuls résultats pour Dolhem et Jaboulle. Il est vrai qu'ils n'ont jamais eu le matériel pour que l'on puisse vraiment les juger avec équité. Gérard Larrousse en sait quelque chose pour s'être lancé dans une aventure du même genre.

Retour de Matra ou « location » de moteurs ?

L'un des plus doués des jeunes pilotes français, René Arnoux, pourrait être appelé à passer un test chez Lotus. Ce serait un premier pas remarqué. Dans l'immédiat, cependant, Lotus conserve pour 1975 son équipe de pilotes, Peterson et Ickx. Il en est de même pour Tyrrell (Scheckter, Depailler), Shadow (Jarier, Price), Brabham (Reutemann, Pace), March (Stuck, Brambilla), Williams (Merzario, Lafitte), Ferrari (Regazzoni, Lauda). Chez Mac Laren, l'Allemand de l'Ouest Jochen Mass prendra la suite de Dennis Hulme et deviendra le coéquipier de Fittipaldi. Les nouveaux constructeurs américains Parnelli et Penske ont annoncé leur intention d'effectuer une saison complète avec Mario Andretti et Mark Donohue.

Reste l'éventuel retour de Matra à la formule 1, ou même la vente ou la « location » de moteurs Matra à d'autres constructeurs. Si une telle décision était prise, la construction d'une voiture demanderait au moins neuf mois ; pour ce qui concerne la « location » ou la vente de moteurs — solution à laquelle Matra était encore opposée l'année dernière, — rien ne sera rendu officiel avant un mois.

FRANÇOIS JANIN.

(1) **La venue de Beltoise chez Hesketh est liée, entre autres choses, à un financement qu'apporterait le pilote français.**

FOOTBALL

LA VICTOIRE DE BARCELONE

La symphonie inachevée

Toujours à la recherche d'un bon spectacle de football, le public parisien n'hésite pas, quand l'occasion se présente, à venir plus nombreux qu'il ne faudrait au Parc des princes. Le plateau qui lui était présenté, mercredi 9 octobre, par l'Union syndicale des journalistes sportifs, justifiait cet engouement. L'équipe de Reims reste l'enfant chéri de la capitale, et qu'on lui ait adjoint quelques éléments du Paris-Saint-Germain n'était pas pour déplaire au public de la porte d'Auteuil. La venue du F.C. Barcelone en guise de partenaire garantissait le succès, d'autant plus que le club catalan a acquis à prix d'or celui qui reste certainement le meilleur joueur au monde, Johan Cruijff.

Avec sa désinvolture apparente d'éternel adolescent, le footballeur néerlandais fait le spectacle à lui seul. Chef d'orchestre aux mimiques étonnées, il a joué sa partie comme l'espéraient les cinquante mille spectateurs, marquant deux buts en première mi-temps et préparant le troisième avec une clairvoyance surprenante.

Mais nous n'eûmes droit qu'à une symphonie inachevée. En début de seconde mi-temps et sans que l'enjeu en vaille le risque, l'arrière espagnol Costas arrêta irrégulièrement l'avant-centre rémois Bianchi. Des tribunes, on put entendre le craquement de la double fracture du tibia et du péroné dont venait d'être victime le joueur argentin.

Dès lors, le ressort se détendit. Cruijff lui-même ne fut plus qu'un numéro parmi les joueurs décontenancés. Les assauts répétés des Rémois ne pouvaient donner le change ni les deux buts que Barcelone ajouta à son crédit, gagnant finalement le match par 5 à 1.

Certes, les jeux du cirque ne s'arrêtent pas sous prétexte que le trapéziste a manqué sa réception, mais les applaudissements de la foule ont tout de même bien du mal à couvrir le bruit d'une ambulance qui s'en va dans la nuit.

F. S.

ARTS ET SPECTACLES

Variétés

« GOMINA »

La représentation et le succès à New-York de comédies musicales nostalgiques du rock'n'roll ont incité les Français à écrire et à monter un modèle correspondant à l'Hexagone.

C'est à la fin des années 50 que le rock'n'roll touche en France les *jeunes des couches sociales qu'on appelle* pudiquement modestes. James Dean et le Marlon Brando de *l'Equipée sauvage* hantent encore les écrans. La musique exempte de toute sophistication de Chuck Berry, d'Elvis Presley, de Jerry Lee Lewis, de Buddy Holly et d'Eddie Cochran, c'est pour des jeunes types habitués à l'esprit de la bande comme une autre manière de flanquer une volée de coups, c'est un nouvel exutoire, une « défonce » et un mythe. *Le* rock'n'roll envahit littéralement la vie de ces jeunes avec son sentimentalisme, ses fétiches et ses rituels. A Paris, on va au Golf Drouot écouter les classiques, *Be bop a Lula, Johnny B. Good, Maybellene*, tandis que les aînés vont se faire casser la gueule en Algérie et que d'*autres parmi ceux qui ont* eu la chance de faire des études désertent plutôt que de se battre contre la naissance d'une nation ou d'utiliser, comme on dit alors, par impératif d'efficacité, des moyens « quelque peu illégaux ». Au Golf, on donne dans le *wa ba ba coo ma, be la ban boo* et, pour se procurer les disques, les *nouveautés, on* fait des petits « coups », la chasse aux vieux « pédés », par exemple. Et puis quelques-uns prendront la guitare et mordront dans les mots et prendront des noms américanisés, ou bien encore se grouperont en Chats sauvages et en Chaussettes noires.

Gomina (écrit par François Wertheimer), malheureusement, ne restitue pas l'époque, ne l'analyse pas *a fortiori*. *Gomina* raconte de la façon la plus anecdotique, le plus à ras le sol, l'histoire d'une « bande » du Golf Drouot projetée brusquement dans le show-business.

Ce n'est pas désagréable à voir. Il y a même de la couleur dans la reprise de certaines images-clichés de l'époque, il y a des petits croquis réussis dans la satire, il y a incontestablement un rythme qui court tout le long du spectacle et qui n'est pas seulement dû à *une musique plaquée avec bonheur sur* celle de la fin des années 50, il y a des jeunes comédiens-chanteurs qui jouent nature et qui chantent d'époque, même s'ils ont pris des « plans » à droite et à gauche. A noter dans la troupe Hector, le « Chopin du twist », qui, autrefois, se promenait en baignoire à roulettes.

A la « première », Paulo et Freddy, au balcon, n'étaient pas contents du sort que l'on faisait sur scène à ses aînés de quinze ans. A l'orchestre, Aldo et Tony avaient resquillé, s'étaient mis au premier rang. Le « Tout-Paris-frelaté » n'a pas admis le voisinage, a exigé *qu'on les déloge. Aldo et* Tony se sont dit qu'il n'y avait aucune raison de bouger. Il n'y avait pas le feu. Alors la police est venue, plutôt ennuyée d'ailleurs d'être là. Mais le « Tout-Paris-frelaté » s'excitait, c'était à qui se proposait comme supplétif. Ecœurés, Aldo et Tony n'ont pas insisté...

CLAUDE FLÉOUTER.

★ L'Européen, 20 h. 30.

Culture

LE PROJET DE BUDGET POUR 1975

Le secrétariat d'État accorde la priorité à la diffusion

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, présentera au Parlement un projet de budget en tous points conforme à ses déclarations d'intention (« le Monde » des 27 et 28 septembre).

L'achèvement prochain des travaux du centre Beaubourg marque un net ralentissement des dépenses d'investissement (où aucun grand projet n'apparaît), tandis que l'augmentation des crédits de fonctionnement *profite principalement* aux musées, à la création dramatique, à la diffusion théâtrale et musicale, ainsi qu'à l'architecture. Les dépenses en capital ne s'élèvent en effet, au titre des autorisations de programme, qu'à *514 460 000 F*, contre *556 728 000 F en 1974*, tandis que les crédits de fonctionnement (services et subventions) progressent de 759 842 193 F à 919 518 311 F, soit une majoration de 16,5 % environ. Le budget total du secrétariat d'Etat s'élève à 1 452 818 311 F et progresse de 15 % environ par rapport à 1974.

• *BEAUBOURG* : La subvention en capital pour la réalisation du musée Georges-Pompidou, en cours de construction, passe de 126 millions à 85 millions, soit une réduction de près du tiers, alors que la subvention de fonctionnement de *l'établissement public que dirige* M. Pontus Hulten, plus que doublée, augmente le 23 millions.

• MONUMENTS HISTORIQUES : Les monuments, les palais nationaux et les espaces protégés sont le seul secteur en augmentation notable du côté des dépenses en capital : 172 700 000 F (+ 25 millions).

• MUSEES : Les subventions des musées de France seront de 8 millions 168 900 F, en progrès de 50 % environ sur 1974. Cette augmentation concernera notamment le renforcement des *effectifs* et *les musées* de province. Cette majoration coïncide également avec la restructuration des musées nationaux, dont M. Jean Chatelain vient de quitter la direction.

• THEATRES NATIONAUX : Les conséquences de la réorganisation des théâtres nationaux apparaissent au chapitre des dépenses nouvelles. La Comédie-Française reçoit une *somme supplémentaire de 4 280 000 F* pour compenser son exil de la salle Richelieu ; le Théâtre national de Chaillot, 3 230 000 F de plus, notamment pour faire face « aux dépenses de production et d'exploitation entraînées par la réouverture de la grande salle, à la fin des travaux » ; le Théâtre de l'Odéon (+ 1 045 000 F) pour l'augmentation des activités de production ; le T.E.P. (+ 950 000 F) pour augmenter ses activités de création et de diffusion ; le Théâtre national de Strasbourg (+ 1 235 000 francs), notamment pour faire face aux charges de l'école, dont Jean-Pierre Vincent veut développer les activités.

• *DECENTRALISATION DRAMATIQUE* : l'augmentation de 4 250 000 F de ce titre doit permettre de financer la nouvelle politique du secrétariat d'Etat dans ce secteur, lors du renouvellement des contrats, qui doit intervenir, pour la plupart des centres, le 1er juillet 1975.

• ACTIVITES THEATRALES : 5 550 000 F supplémentaires serviront à la dotation de certains festivals comme Avignon, ou Nancy, qui n'étaient pas pris en compte jusqu'à maintenant. L'aide aux théâtres privés progresse de 902 500 F.

• DIFFUSION : 1 500 000 F supplémentaires seront consacrés à la circulation des spectacles — à travers l'office dont la responsabilité a été confiée à Philippe Thiry. — tandis que 5 millions de francs de plus doivent permettre de multiplier les *échanges Paris-Province, dans le secteur* de la musique et de la danse.

• MUSIQUE : On remarque essentiellement un accroissement de l'aide aux jeunes compositeurs (plus 1 200 000 F) et aux festivals et formations subventionnés (plus 2 600 000 F).

• LETTRES : un crédit suplémentaire de 532 500 F permettra la prise en charge publique du Centre national des lettres.

• CINEMA : 550 000 F supplémentaires pour l'aide à la création, et le centre de recherches de Beaubourg : 1 297 021 F de plus destinés notamment à améliorer le fonctionnement du Musée du cinéma et de l'I.D.H.E.C.

• ARCHITECTURE : un crédit nouveau de 628 490 F doit permettre la création de cinq agences des bâtiments de France dans les départements qui n'en sont pas encore pourvus.

La plupart des autres augmentations (*Fonds d'intervention culturelle* compris) représentent des « ajustements aux besoins ». — M. E.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : ballets (la Bayadère, acte III, l'Après-midi d'un faune, Agon, le Fils prodigue).
Comédie-Française, 20 h. 30 : Hernani.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : *Nikolais Dance Theatre.*

Les autres salles

A.C.T.-Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Et à la fin était le Bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12 rouge pair manque carré cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur *Amilcar.*
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : le Colt interrompu.
Charles-de-Rochefort, 21 h : Les portes claquent.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h 30 : Chansons à dix balles ; *20 h.,* Appelez-moi maître ; 21 h. 30 : Boulouschka song, Gueule de tabouret ; 23 h. Caush' reves
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; *la Leçon*
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphaé ; 22 h. : Molly *Bloom* ; 24 h. : *Super-8 de brasserie.*
Madeleine, 20 h 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Question de virilité ; 22 h. : Rétrospective Marcel Hanoun (cinéma).
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.

Jeudi 10 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Studio 14, 21 h. : le Pain des autres.
Théâtre de la Cité internationale. — La Jardin, 21 h. : Hommes de toutes les couleurs. — Grand Théâtre, 21 h. : Dances we dance.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.L.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : *Mougnou-Mougnou.* — Salle II, 20 h 30 : Phèdre.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : Trotsky à Coyoacan.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Baal.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut ! ; 22 h. : Voyage sous hypnose.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin prend la mouche.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 15 : A Letter for Queen Victoria.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 14 h. 30 et 20 h. 30 : don Juan.
Clichy, A.R.C., 20 h. 30 : Louis Ludwig.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : concert.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'*Alcazar*
Caf' Conc' de Paris, 20 h. et 23 h. : Coluche.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi je t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère : 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h 30 et 0 h. 45 : Grand jeu
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q un
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : *Claude Nougaro*, Baden Powell.
Renaissance, 21 h. : Mouloudji.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : les Aventures de Tom Jones.

Les comédies musicales

Européen, 20 h 30 : Gomina.
Henri Varna-Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h : La p'tite bal-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du père et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur

La danse

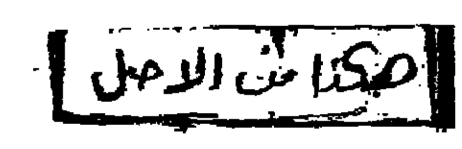
Palais des Congrès, 20 h. 45 : Ensemble national de Hongrie.
Palais des Sports, 21 h. : Ballet polonais Mozowsze.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Betty Jones et Fritz Ludin.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : les Compagnons d'Akati (Côte-d'Ivoire).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

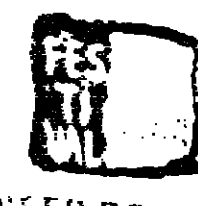
Les concerts

Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30 : Orchestre lyrique, dir. J.-P. Marty (« Manon Lescaut », d'Auber).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : N. Zabaleta, harpe (Bach, Bacarisse, Beethoven, Fauré, Granados, Albeniz, Halffter, Salzedo, Viotti).
Théâtre Montansier (Versailles), 21 h. : Orch. de chambre, dir. B. Wahl (Corelli, Haendel, Boccherini, Rossini, Hindemith).

Les festivals

Théâtre : Variétés, 20 h. 15 : A letter for Queen Victoria.
Danse : voir Théâtre de la Ville.
Musée Galliera, 20 h. 30 : Sonic Arts Union, musique électronique.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Champagne Charlie, d'A. Cavalcanti ; 18 h. 30 : Mouchette, de R. Bresson ; 19 h. : le Complot des généraux, de D. L. Wolper ; 20 h. 30 : Au feu les pompiers, de M. Forman ; 21 h. : Fine Manners, de Robson ; 22 h. 30 : les Biches, de C. Chabrol ; 23 h. : Love'em and Leave'em, de F. Ttuttle ; 0 h. 30 : The Great McGinty, de P. Sturges.

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : le Chevalier mystérieux, de R. Freda ; 21 h. : l'Evadé du bagne, de F. Freda.

Les exclusivités

ALLEZ ON S'TELEPHONE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques (589-68-42).
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 2e (322-57-97), Helder, 9e (770-11-24).

Les films nouveaux

LA MARCHANDE DES QUATRE SAISONS, film allemand de R. Fassbinder. — v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04).
COUP D'ETAT, film japonais de Yoshida. — v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
ANNA ET LES LOUPS, film espagnol de Carlos Saura, avec Géraldine Chaplin. — v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE SECRET, film français de Robert Enrico, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret, Marlène Jobert. — Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Maxéville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, film français de Claude Zidi, avec Pierre Richard, Jane Birkin. — Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan-Pathé, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN, film d'Andy Warhol, réalisé par Paul Morissey, avec Joe Dalessandro. — v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. en relief : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

A PARTIR DU 11 :

POURVU QU'ON AIT L'IVRESSE, film français de Reynald Bassi, avec Alain Noury. — Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Maxéville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CANARDEUR (A., v.f.) : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) (*) : Templiers, 3e (727-94-56), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) (jusqu'au 10), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) (jusqu'au 10), Diderot, 12e (343-19-29).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio-Cujas, 5e (033-89-22), Ciné-Halles, 2e (236-71-72).
ERVINKA (Isr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
FROGS (A., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GOLD (A., v.o.) : France-Elysée, 8e (225-19-73) ; v.f. : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Petits-Poucets - Champs-Elysées (225-67-29) ; Petits-Poucets-Rive droite, 9e (770-63-40).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52).
LARRY LE DINGUE, MARRY LA GARCE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75).
MAHLER (An.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29).
LES MILLE ET UNE NUITS (It.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
MOLIERE COTE JARDIN (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A.) (**), v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS VOULONS LES COLONELS (It.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OUT ONE SPECTRE (Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
LA POURSUITE IMPLACABLE (A.), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).
RAPT A L'ITALIENNE (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Capri, 2e (508-11-69) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
SOLEIL VERT (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).
SPYS (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRE PROMISE (Chili), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIVE LA FRANCE ! (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97), ts l. j., sauf mardi, à 20 h.
ASTERIX LE GAULOIS (Fr.) : Petits-Poucets-Rive gauche, 7e (551-04-55), les mer., sam., dim., à 14 h., 16 h. et 18 h.
LA CHINE (It.-Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), ts l. j. sauf dim., à 12 h.
FESTIVAL TEX AVERY FOLLIES (A.), v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), ts l. j. à 0 h. 15.
FLESH (A.) (**), v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h 30 et 0 h 15.
FIVE EASY PIECES (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JOHN MAC CABE (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE MARIAGE A LA MODE (Fr.) : Studio Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
PEAU D'ANE (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97), les mer., sam., dim., à 14 h., 16 h. et 18 h.
PERFORMANCE (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Studio Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
PSYCHOSE (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE SAUVEUR (Fr.) : Studio Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
THE LAST PICTURE SHOW (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

Les festivals

HOMMAGE A MAG BODARD. — La Pagode, 7e (551-12-15) : Rendez-vous à Braye.
FRED ASTAIRE (v.o.). — Studio Marigny, 8e (225-20-74), 20 h. et 22 h. : Parade de printemps.
INGMAR BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : le Silence.
ROBERT ALTMAN (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Brewster Mac Cloud.
HUMPHREY BOGART (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Echec à la Gestapo.
KANE KONG. — Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : King-Kong ; 16 h. et 22 h. : Citizen Kane ; 18 h. : la Splendeur des Amberson.
JAMES BOND (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Goldfinger ; 16 h. : Au service secret de Sa Majesté ; 18 h. 15 : James Bond contre Dr. No ; 20 h. 15 : Bons baisers de Russie ; 22 h. 15 : Les diamants sont éternels.
QUINZE ANS DE CINEMA ANGLAIS (v.o.). — Olympic, 14e (743-67-42) : Poor Cow.
LES MEILLEURS POLICIERS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Soupçons (v.o.).
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.). — Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : les Damnés.
PAUL NEWMAN (v.o.). — New-Yorker, 9e (770-63-40), 20 h. : l'Arnaqueur.
JEAN RENOIR. — New-Yorker, 9e (770-63-40), 22 h. : le Fleuve.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Société Industrielle leader du marché français des moyens de stockage, 30% de progression par an, recherche dans le cadre de ce développement son

CONTROLEUR DE GESTION

De formation supérieure comptable et financière (D.E.C.S., E.S.C., I.C.G., ...) il aura au moins 5 années d'expérience de la fonction acquise en milieu industriel.

Rattaché à la Direction Générale il sera chargé de la mise en place du contrôle des résultats des différents centres de responsabilités, de l'élaboration des tableaux de bord, de l'établissement des budgets.

Ce poste évoluera à terme vers une Direction Financière.

LIEU DE TRAVAIL PARIS 10ème.

Adresser C.V. et rémunération actuelle sous référence 143 PG à notre Conseil



algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils Boite Postale 25 — 69130 ECULLY.

création de poste

Le développement de notre Bureau d'Etudes et de Constructions nous conduit à solliciter les candidatures d'ingénieurs de 30 ans minimum, de formation grande école, et spécialisés en matière de béton armé et précontraint, afin de pourvoir un nouveau poste

d'INGENIEUR chargé d'affaires

Bâtiment et Génie Civil

La fonction requiert à la fois les compétences d'un généraliste qui conçoit, distribue et coordonne les travaux d'études, d'un technicien, prenant une part prépondérante aux recherches et études et d'un gestionnaire responsable à tous les niveaux des missions qui lui sont confiées.

Une expérience réussie dans le pilotage d'affaires est un avantage apprécié.

La rémunération non inférieure à 80.000 F peut-être sensiblement augmentée suivant la valeur du candidat.

Adr. lettre manus. CV détaillé, photo sous référence 240 à A.S. CARME EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

RESPONSABLE COMMERCIAL

Biens d'Equipement

à haut niveau

85.000 +

Résidence Paris ou Banlieue

Ce poste à l'avenir brillant est offert à un homme dynamique

30 ANS MINIMUM
DIPLOME ECOLE DE COMMERCE

- *Un Meneur d'Hommes qui sait déléguer aussi bien que décider par lui-même.*
- *Un Gestionnaire qui sait négocier et vendre à tous les niveaux.*
- *Un Homme de Terrain (3-5 ans) qui depuis a exercé des responsabilités.*
- *Un Formateur qui accepte d'être formé à l'étranger comme en France.*
- *Un Parisien qui ne craint pas de passer un an en Province*

ou

- *Un Provincial qui ne recule pas devant Paris.*

C.V. manuscrit + photo à No 76149 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

C&C

De la recherche opérationnelle à l'emballage des cir-clips

Lichau s.a.

Vous êtes diplômé d'une grande école « Ingénieur » ou « Commerce » et vous possédez une réelle habitude de l'Anglais professionnel, car vous serez en liaison avec le Siège international et les filiales du groupe.

Depuis au moins 4 ans dans une fonction logistique, vous êtes confronté aux problèmes de rotation rapide des stocks, des nombreux points de distribution et des négociations avec les entreprises de transports.

Au sein de la Direction Distribution, vous dirigerez le Service :

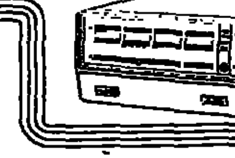
Stratégies et méthodes de distribution physique

Vous gérerez un budget très important et développerez les réseaux de distribution. Vous concevrez des méthodes de manutention, de stockage et d'emballage. Une équipe de spécialistes vous attend.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. C. 48 à Jean Pierre BRUN - Service Recrutement.

RANK XEROX *B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois.*

INTERTECHNIQUE



multi4 multi 20

recherche

CHEF DE PRODUIT

Cet Ingénieur, diplômé grande école, doit avoir une sérieuse connaissance des problèmes de saisie et de gestion en temps réel sur mini-ordinateurs. Rattaché au Directeur du Département Informatique, il assurera la coordination des tâches entre les Etudes, la Production et le Commercial. REF. 500.

INGÉNIEURS ANALYSTES EXPÉRIMENTÉS

De formation universitaire, ils doivent avoir une bonne expérience de gestion temps réel et organisation de fichiers sur mini-ordinateurs.
Plusieurs postes sont à pourvoir :
- au groupe d'Analystes de la Direction des Etudes ;
- au groupe technico-commercial de la *Direction Commerciale (France et réseau international)*.

REF. 501.

INGÉNIEURS DE VENTE

Ingénieurs expérimentés, ayant habitude des relations avec sociétés de service et ingéniérie en matière d'Informatique.
Bonne connaissance technique des applications temps réel à base de mini-ordinateurs exigée.
Plusieurs postes à pourvoir :
- pour la France ;
- pour le réseau international (Anglais apprécié).

Voiture personnelle indispensable. REF. 502.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ayant de sérieuses connaissances du logiciel de base des mini-ordinateurs (assembleurs, moniteurs, applications temps réel). REF. 503.

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

Techniciens électroniciens, de formation DUT ou BTS, ayant expérience interventions sur mini-ordinateurs et systèmes de gestion associés.
Voiture personnelle indispensable pour déplacements en France et étranger. REF. 504.
Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., avec prétentions, en précisant référence annonce à : Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE 78370 PLAISIR

Vous êtes dans les PR et vous piaffez.

Voici pour vous l'occasion rêvée de prouver que vous êtes aussi fort que vous le pensez.

Burson-Marsteller, l'un des premiers conseils en relations publiques dans le monde, cherche quelqu'un, comme vous, qui soit prêt à assumer d'importantes responsabilités à Paris. Notamment pour un certain nombre de nos clients internationaux.

Pour cela, il est tout d'abord essentiel que vous sachiez rédiger parfaitement en Français, tout en parlant et écrivant couramment l'anglais (pour communiquer plus facilement avec nos différents bureaux). Il va sans dire, ensuite, que vous devez avoir une expérience confirmée des relations publiques - côtés conseil ou client, peu importe.

Si vous réunissez toutes ces qualités, eh bien, vos perspectives d'avenir sont pratiquement illimitées. Ce qui est plutôt rare dans notre métier.

Cela vous intéresse ? Alors envoyez-moi votre C.V.

Philippe Roché
Burson-Marsteller International
32, rue Poussin - 75016 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN TÉLÉINFORMATIQUE

recherche

UN PROGRAMMEUR COBOL CONFIRME

(référence DSO 108)

- Niveau BAC et 4 ans d'expérience, ou D.U.T. et 2 ans d'expérience.

Le poste est à pourvoir pour PARIS 7ème.
Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur C.V. et leurs prétentions à

telesystemes

117, rue du Bac - 75007 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.
recherche pour **ALGER**

1 PROGRAMMEUR ANALYSTE

26 ans minim. - Formation I.U.T. ou équivalent

- 2 à 3 ans de pratique en programmation GAP-COBOL.
- Capable d'assurer une grande diversité de tâches concrètes dans le cadre de la mise en place et du démarrage d'un service informatique.
- Logement et avantages importants assurés en ALGERIE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Entreprise RAZEL Frères, 17, rue de Tolbiac, 75640 PARIS CEDEX 13.

Centre public d'études et de recherches recrute
HOMME ou FEMME
pour son service Informatique

Il ou elle devra :
- avoir une expérience de Chef de Projet en Informatique de gestion d'au moins 3 ans. — Précédée d'une expérience d'au moins 2 ans d'analyse programmation ;
- être âgé(e) d'au moins 28 ans ;
- connaître *le matériel I.B.M. 370 DOS/VS et OS* ;
- dominer les techniques statistiques et les techniques de gestion de fichiers de population ;
- formation universitaire ou grande école.

Ce poste peut permettre une évolution vers la fonction de chef de service.

Envoyer curriculum vitae détaillé au CEREQ, 58, boulevard du Lycée. — 92170 VANVES.
Réponse sera faite à toutes les candidatures.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

secteur **CHIMIE**

recherche

CHEF de SERVICE INFORMATIQUE

pour son centre de traitement en création MATERIEL IBM 3.

Poste d'avenir dans société en pleine expansion.

Adresser lettre man. photo, C.V. et prét., n° 74.980, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante Société Américaine, Installations de dépoussiérage industriel, recherche, dans le cadre de son expansion :
UN INGENIEUR DEBUTANT
diplômé en mécanique, électricité, si possible, avec allemand *et connaissance anglais*. Poste évolutif et situation d'avenir. Envoyer curriculum vitae à : n° T 061.077, REGIE PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

SOCIETE PARIS
recherche
UN COMPTABLE QUALIFIE
Débutant s'abstenir.
Téléph. 073-82-41.

STE PROMOTION IMMOBILIERE
recherche
RESPONSABLE QUALIFIE
pour création et direction filiale étrangère. Anglais indispensable. Envoyer C.V. manuscrit, photo, à SETAG, 46, avenue Kléber, 75116 PARIS.

emplois régionaux

INGENIEUR ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

BSN Gervais Danone souhaite confier à un ingénieur mécanicien la responsabilité du service entretien et travaux neufs de son usine de Ferrières-en-Bray, en Normandie.

Au sein de cet établissement (500 personnes) qui fabrique des fromages frais, il aura, sous l'autorité du Directeur, la responsabilité du maintien en bon état de fonctionnement de l'ensemble des matériels de fabrication, de l'entretien des bâtiments et installations existantes et devra étudier, proposer et mettre au point tous les perfectionnements techniques visant à l'amélioration de la productivité. Son autorité s'exercera sur un effectif d'environ 50 personnes.

Ce poste convient à un ingénieur âgé de 30 ans minimum, spécialiste des problèmes de chaufferie, d'électricité, de froid industriel et ayant une bonne expérience du commandement.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé sous la réf. E22 à Etienne Huchet BSN Gervais Danone 126/130, rue Jules Guesde 92302 Levallois Perret.

bsn. gervais danone

IMPORTANTE SOCIETE
GROUPE **PECHINEY UGINE KUHLMANN**
recherche pour USINE
RÉGION RHONE-ALPES

JEUNE INGÉNIEUR ENTRETIEN

ou MEME DEBUTANT
FORMATION SOUHAITEE : A.M.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 4735, LEVI-TOURNAY, *5, cité Pigalle, Paris-9e*, qui tr.

ALSTHOM
Division NEYRPIC
Grenoble
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

A.M., ICAM, STRASBOURG ou équivalent en début de carrière, ayant connaissances mécano-soudage, pour assumer, après période de formation, la responsabilité de chantiers d'installations de centrales turbines hydrauliques.

Déplacement de longue durée : longs séjours à l'étranger. Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo à NEYRPIC, Service Personnel, B.P. 75, Centre de tri, 38041 Grenoble Cedex.

TIOXIDE S.A. — **CALAIS**

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
2e PRODUCTEUR MONDIAL
D'OXYDE DE TITANE
recherche pour son

DÉPARTEMENT ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS
2 INGÉNIEURS Grande Ecole (Mines - Centrale - Arts et Métiers)

- L'un prendra en charge l'ensemble des réalisations (tous travaux effectués par l'Entreprise ou par sous-traitance).
  Ce poste, qui nécessite une expérience industrielle de 5 à 10 ans, comporte des responsabilités *importantes, tant sur le plan technique que sur* le plan humain (effectif du service 140 pers.).
- L'autre se verra confier la responsabilité du bureau des méthodes.
  2 à 3 années d'expérience sont souhaitables mais non indispensables.

NOUS OFFRONS POUR CES DEUX POSTES :
- une rémunération intéressante dès le départ,
- des possibilités d'évolution dans une société jeune et dynamique en rapide expansion.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre C.V. manuscr. et prétentions au Chef du Service du Personnel TIOXIDE S.A. - B.P. 89 - CALAIS (62102).

Hôpital public, moderne, en pleine expans., situé dans ville de l'Est de la France, de résidence agréable, rech. 2 jeunes chirurgiens plein temps, chef de clinique, assistant de faculté. — Écr. n° 7.371, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

I.M.P. LA FAISANDERIE
Internat de semaine, 60 enfants.
1 heure de Paris,
CHERCHE URGENT :
1 EDUCAT. CHEF (Internat) ;
3 EDUCATEURS SPECIALISES (Externat).
Prendre contact par téléphone au : 440-89-94. — COMPIEGNE.

B.R.E.D.
BANQUE REGIONALE d'ESCOMPTE et de DEPOTS PARIS et Région Parisienne

Nous recherchons

JEUNES COLLABORATEURS

- libérés du service national,
- niveau bac minimum,
- permis de conduire B,
- ayant, si possible, une expérience commerciale.

Nous offrons
- fonctions commerciales de développement de clientèle,
- perfectionnement et recyclage (formation continue),
- traitement de départ selon diplômes et expérience.
  Progression rapide suivant résultats.

Nous demandons
- le sens de l'efficacité,
- du caractère et de la combativité,
- le goût de la vente.

Ecrire avec C.V. et photo à BRED 8122/V 18, quai de la Rapée, Paris (12e).
Entretien immédiat.

CFMK

(Cie FERGUSON MORRISON-KNUDSEN)
- Ingénieurs - Constructeurs,

recherche pour son Bureau d'Etudes

PROJETEUR INSTRUMENTATION

Expérience confirmée en chimie ou pétrole, lisant l'anglais, libre rapidement.

Prière d'écrire en envoyant C.V. et prétentions à l'Ingénieur en Chef : CFMK 13-15, rue Jean-Pierre Timbaud 92136 - Issy-les-Moulineaux

C&C

HYPERMARCHÉ

REGION PARISIENNE
recherche
pour engagement immédiat

CADRE ADMINISTRATIF COMPTABLE

Tél. pour rendez-vous : 287-12-20.

Bureau d'études départemental des ouvrages d'art de la Direction départementale de l'équipement de SEINE-SAINT-DENIS, *65, avenue Faidherbe,* 93310 LE PRE-SAINT-GERVAIS, recherche

UN INGENIEUR

d'études de structure T.P. ou équivalent (C.H.E.C. apprec.), même *débutant*. Equipe jeune, dynamique et dotée de moyens modernes de calculs : ouvrages très variés B.A. *et* B.P.
Lieu de travail :
près Mo Porte et Mairie LILAS.
Envoyer C.V. et prétentions à *adresse ci-dessus.*

Important bureau d'études - région parisienne EST recherche

UN INGENIEUR ELECTRICIEN

2 à 3 ans d'expérience souhaitée dans les techniques infrastructures : électricité, éclairages publics, gaz, téléphone.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 75.021, CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Urgt. Cours privé rech. professeur mathématiques cl. term. C (petit effectif). Hor. approx. : lundi 14-17 h., mardi 9-11 h., mercredi 9-12 h., vendredi 9-11 h. Salaire hor. brut : 35 F. Tél. : 878-09-61.

Régisseur - Secrétaire dem. par P.D.G. pr ses affaires personnelles. Bon niveau, actif, not. comptabilité. Bon salaire, cadre, possib. avenir bancaire ou éditions. Ecr. seul. : B.G.E., 22, place *Madeleine*, Paris-8e.

DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT D'UNE ORGANISATION COMMERCIALE, rég. parisienne *le recherche*

2 COLLABORATEURS

de niveau secondaire, sérieux et dynamiques, désirant faire carrière dans une profession *indépendante*.
FORMATION TECHNIQUE ET COMMERCIALE ASSUREE.
Ecrire avec C.V. et photo réc., n° 75.970, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Labo pharmaceutique Paris-Sud, recherche :
PERFOS-VERIFS
sur 54/96. — Téléphoner pour rendez-vous : 655-27-10, P. 936.

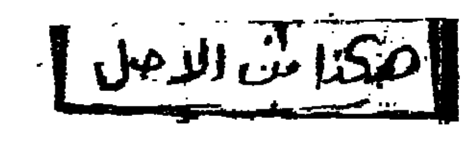
SOCIETE SURESNES
recherche

ACHETEUR EN SOUS-TRAITANCE

- spécialités mécanique et métaux ;
- expérience souhaitable ;
- qualités d'ordre et méthode exigées.

Avantages sociaux.
Journée continue.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à n° 8.790, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Rech. remisier, H. ou F., niv. général élevé, pr contact. opérateur bourses. Formation assu. Téléphone : 231-46-74.



offres d'emploi

• La Ville de Pierrefitte-s.-Seine (93380) recrute pour sa bibliothèque :
• 1 bibliothécaire de 2e catég. titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire.
Age limite : 40 ans, diminué du temps de service militaire et d'une année par enfant à charge. Traitement net de début : 2.002,82 F + éventuellement avantages familiaux.
Adresser candidatures à M. le Maire de Pierrefitte-sur-Seine (93380).

Importante Sté expertise compt. Paris recherche

Expert Comptable stagiaire

D.E.C.S., format. commerc. sup. appréciée. Anglais ou allemand souhaité. 1 à 2 ans expér., missions diversifiées sur dossiers importants. Larges possibilités développement de carrière.
Ecrire : BEFEC
12, r. Marguerite, 75017 Paris.

Société de distribution moyenne importance région Versailles recherche 1 Chef Comptable. Env. C.V. + prét., nº T 61.111, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ORGANISME de SECTEUR AEROSPATIAL recherche pour son Département « PRESSE-RELATIONS PUBLIQUES »

UN JEUNE
COLLABORATEUR

Pour la rédaction de textes, l'organisation de conférences et de manifestations, la production de films.

Le candidat, diplômé de l'enseignement supérieur (études commerciales de préférence), devra bien connaître les structures socio-économiques vers lesquelles l'organisme désire développer les actions d'informations et de relations publiques.

Seules les candidatures justifiant d'une réelle expérience seront retenues.

Env. C.V. et photo à Nº 75.716, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

C.E. Ac. CLICHY recherche pour son bureau d'études

DESSINATEUR PETITES ETUDES

Avant. sociaux, restaur. entrepr. Se présenter 18, quai de Clichy, 92-CLICHY.

Groupe français recherche pour filiale néerlandaise

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

chargé de la trésorerie des services comptable et personnel, du contrôle budgétaire, des problèmes administratifs. — Ecrire sous nº 3.548 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94-Vincennes, qui transm.

Ministère de l'Industrie rech. pour bureau des statuts et réglementation concernant le personnel

REDACTEUR

30 ans min., expér. profess. dans cabinet avocat, banque ou compagnie d'assurances de 4 a. minimum (licence en droit). Adr. C.V. au Bureau du Recrutement, 113, rue de Grenelle, PARIS (7e).

COMPTABLE H., très qualifié, pour Sté Electronique. Tél. à GINECO : 225-11-94 ou 95.

I.M.P. LA FAISANDERIE internat de semaine, 60 enfants, 1 heure de Paris cherche, URGENT :
1 EDUCAT. CHEF (internat) ;
2 EDUCATEURS SPECIALISES (Externat).
Prendre contact par téléphone au : 440-09-94. — COMPIEGNE.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCE INTERNATIONAL (matières premières) OFFRE POSTE DE

CADRE RESPONSABLE DE PRODUITS

à ELEMENT EXPERIMENTE
28 ans minimum
Formation Sup. de Co. ou équiv. Parlant Anglais.

Ecr. av. C.V., prét. et photo, Nº 76.325, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ministère de l'Industrie recherche
1 ANALYSTE-PROGRAM.
Tél. : 555-93-00, poste 3892 M. Bourgeois.

VENDRE DES ORDINATEURS DE BUREAU

VOTRE METIER OU VOTRE AMBITION

GESSIX FRANCE

vous en donne la possibilité. Large gamme et prix très compétitifs. Conditions intéressantes. Plusieurs secteurs Paris à pourvoir avec portefeuille et affaire en cours.

Adr. d'urgence C.V. et photo à Brilland R. Y. GESSIX FRANCE 48, rue de Douai, PARIS-9e, ou tél. pour rendez-vous : 874-78-79 ou 280-00-42.

SOCIETE D'ENGINEERING thermique et mécanique

recherche

INGENIEURS et AGENTS TECHNIQUES

pour supervision de montage et assistance technique dans le cadre de ses réalisations à l'étranger. (Les séjours sont de l'ordre de l'année.)
Qualités requises : dynamisme, esprit d'équipe, bonne formation technique.
La connaissance d'une langue étrangère — anglais, allemand ou arabe — sera appréciée.
Envoyer C.V. à SIDEM, 54, r. de Clichy, 75009 PARIS.

Pr recherches psychométriques enfants d'âge scolaire dans différentes villes de province cherchons
PSYCHOLOGUE EXPERIM.
Vacation temps partiel, 18 à 30 mois.
Ecrire C.V. nº T 60.905, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr. Réponse assurée.

ENTREPRISE POLLET recherche
COMPAGNONS COUVREURS
hautement qualifiés
Se prés. 20, rue Richemond-Desbassayns, 92150 Suresnes, ou Tél. : 506-12-65.

représent. offre

Très importante
STE INTERNATIONALE D'EDITION
cherche pour développer son réseau courtage :
REPRESENTANTS SERIEUX
— Dynamiques.
— Ambitieux.
— Niveau baccalauréat.
— Bonne présentation.
Nous offrons :
— Une situation d'avenir.
— Une rémunération en fonction de votre travail.
— Des possibilités de déplacement.
— Des promotions rapides, si capables.
Adresser curriculum-vitae détaillé et photo.
Nous répondrons à toute candidature.
Ecrire nº R. 5.812 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

proposit. com. capitaux

Possédant mag. centre Evreux av. hall exposit. et réseau de rvie matériel, rech. ts produits industriels à diffuser. Ecr. BP 52 27002 EVREUX.

Sté de Rénovation Marchand d'Immeub. et Appartem. sur Paris uniq. rech. CAPITAUX privés garant. par hypothèq. 1er rang s/imm. et appts. Frais financiers à déb. en fonction du marché actuel. Tél. 307-55-36, 346-60-86 et 72 et 255-06-33 après 20 heures.

Importante Société recherche capitaux privés à court terme. Fortes rémunérations. Garanties importantes. Tél. : 285-17-40, M. Hoffmann.

Rech. CAPITAUX, bne garantie 18 %. LECIEN, 21, av. Georges-Clemenceau, 78 VILLENNES.

PRETS HYPOTHECAIRES 14 à 16 %.
Sélection Immob. Tél. 982-94-97.

boxes-autos

Vds parking pour grde voit, 17-19, rue Orfila, 20e. Tél. 548-35-98.

occasions

ACHAT BIJOUX, or, brillant, argent, 22, rue Danielle-Casanova. Métro OPERA.

ACHAT BIJOUX, or brillant 24, fg Montmartre, 1er étage.

demandes d'emploi

15 ANS D'ÉDITION

...et 43 ans d'âge (seulement), formation littéraire et artistique mais expérience polyvalente : avec référence et réputation, niveau direction éditoriale et production, promotion et publicité, V.P.C., exploitation droits annexes, relations, cinéma-télévision, etc... Disponibilité immédiate. Que me proposez-vous (Edition, Presse, Publicité) ?

Ecrire sous le numéro 81.479. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ASSISTANTE DIRECTION

J.F., 34 ans, excell. présentat., expér. secrétariat administr. et contacts haut niveau, parl. couramm. anglais portug. Efficacité, organisation, Initiative et disponibilité. Ecr. nº 76.338, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

H., 31 a., Etudes universit., ch. situat. Libre de ste. Ecr. Fondio, 30, r. Grégoire-de-Tours, Paris-6e Tél. le soir : 325-29-11.

DIRECTEUR TECHNIQUE (études - exécution) dans carrelages, moquettes, marbres 42 a., 25 a. expér., suite à licenciem. collectif, rech. poste simil. sur Paris ou banl. (mens. X 13). Etudie toute autre proposition. Ecr. nº 6.583, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., licences angl. et lettres, 2 a. sc. éco., tril. angl.-ital. Dactylo, ch. emploi. 945-62-34.

Secrét. sténodact., 6 a. d'expér. Libre suite. 2.500 x 5 x 8 x 13. Tél. : 845-20-99.

J.H., 28 a., licence lettres, expér. tourisme, ch. poste Mexico. Lib. imméd. Ecr. M. Anterrieux, 7, rue N.-D.-de-Lorette, Paris-9e.

JOURNALISTE
27 a., sér. réf. Fr.-angl.-allem.-arabe, ch. sit. Ecr. Nº 81.369, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr.

J. F., 30 a., célib., art. peint. étud. supér., angl., esp., aimant cont. hum., excel. réf., recherche poste galerie antiquaire. Paris. Ecr. Nº 16.152 P.A. SVP, 37, r. général-Foy, Paris 75008.

J. H., célibat., libéré O. M., possédant C.A.P. Mécanicien, cherche place chauffeur VL-PL. Tél. 336-48-82.

J. F. néerl., 26, ét. sup. franc., bonnes conn. angl. et allem., dactylo, ch. poste intér., de préf. traduction ou enseignement. Ecr. Nº 1.545 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme, 26 ans, licence lettres, maîtrise cinéma, photographe audio-visuel et réalisat., cherche emploi réalisateur-concepteur en audio-visuel. 583-41-06.

J. F., 25 a., diplôm. enseignem. supérieur anglais, russe, ch. empl. stable dans la traduction ou relations publiques possédant notions sténodactylo. Ecrire : Nº T 061.064, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ATTACHEE DIRECTION

expérimentée, excell. connaiss. anglais commercial et techniq., capable assumer responsabilités administratives, rech. situation PARIS ou ORLEANS
Ecr. nº 6.572, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTEUR diplômé, référ. édition, ch. collaboration dans entreprise mi-temps pr traductions techniq., juridiq. allem., néerlandais, danois, russe vers le français. Angl. dans les deux sens. Téléph. matin 950 - 78 - 11.

Lic. chimie, 31 a., dipl. Chambre com. brit., ch. sit. en rap. Paris. Ecr. nº 1.543, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris-9e.

CADRE quarant., dynam., efficace, imaginatif, sens commercial, qualités d'organisat. Expérience administr. des ventes, transit, transp. distrib., commerce international, anglais courant, recherche poste responsab. impliquant négociat., commerc. et exigeant tempérament actif. Région parisienne.
Ecrire nº 75.969, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

ANALYSTE FINANCIER (dame) spécialiste industrie chimique et études économiques générales. 10 ans expérience, ch. SITUATION active à vocation FINANCIERE, JURIDIQUE, INTERNATIONALE, D.E.S. DROIT et université U. S. A. recyclée 1974 gestion et politique financière. — Ecrire nº T 61.048, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Dir. gén. moy. entrepr. comm., 52 a., gest. de form, compt. sup. rompu aux aff. en génér., au cour. législ. soc., fisc, droit des stés, off. ses serv. 120.000-150.000. Ecr. nº 1.485, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETUDIANTE en maîtrise d'histoire cherche travail mi-temps répondant à cette qualification. Ecr. nº 6.571, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIEE SC. ECO. cherche emploi temps partiel. Téléphone : 532-27-43.

INGENIEUR, 25 A., diplôme E.N.I.M. + I.A.E., ch. place fabrication mécanique. Ecr. à nº 81.430 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Journaliste profess., lic. droit, lang. étrang., plus. ann. expér. presse quotid. et écon., ch. poste SECRETAIRE DE REDACTION ou rédacteur dans presse quotidienne, périod. ou profession. Ecr. M. D. Duault, 31, rue TOURNEFORT, 75005 PARIS. Tél. : 331-19-60.

CHEF COMPTABLE
38 ans, format. B.P., gde exp. ds imp. soc., Cotés gén., analyt., expl. et financ., prév. et contr. budg., bilans et ttes décl. fisc., ch. sit. banlieue Sud-Est Paris. Ecr. à 7.376, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 41 ans, 16 ans d'expér. SECRETARIAT MEDICAL et GESTION DU PERSONNEL, recherche sur Paris Centre SECRETARIAT de DIRECTION ou poste d'ASSISTANTE à DIRECTEUR DE PERSONNEL. Ecr. à 76.195 CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

EN ANGLETERRE, lors de vos voyages d'affaires, aurez-vous besoin d'une interprète à la fois secrétaire bilingue française résidant sur place, service personnalisé. Tapera, traduira et vous informera de ce qui se passe autour de vous. Notez ou écrivez : Mrs. HILY, 35 Dewsbury Road, London NW10.

Opérateur débutant s/matériel M.D.S. 6401. Téléph. 957-41-00.

Secrétaire bilingue expér. Libre immédiatem. (14e). - 566-85-25.

Contrôleur de gestion
9 a. expér. profess. dans sect. d'activité variée, rompu aux techniques de contrôle budgétaire, aux analyses économ. et financières, sens de l'organisat., bonnes connaiss. jurid., anglais courant. ch. poste adjoint D.G. Paris ou banlieue.
Ecr. à 61.092 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme., bil. anglais, cherche secrétariat mi-temps banl. Sud. Ecrire : Mme FAUQUET, 42, avenue du Mal-Leclerc, (A3) 92340 BOURG-LA-REINE.

J. H., 27 a., B.T.S. comptab. 3 a. expér. comptab. T. P. + 3 a. expér. comptabilité clients, recherche situation stable dans société jeune et dynamique. Libre rapidement. Accepte déplacement. Ecr. Nº T 061.044, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr. ou tél. 277-45-36.

JEUNE JOURNALISTE professionnel, expérience rédaction et secrét. de rédaction, ch. poste à responsabilité, province. Ecr. HOUBART, route de Besançon, 39600 ARBOIS.

30 a., responsable départ. poids lourds et matériel T.P. Afrique cherche situat. province métropole. S'adr. C.P.E., B.P. 1137, DOUALA, CAMEROUN.

Cadre administratif et Ccial, gestion financ., Français, 33 a., formation technico-commerciale et équivalent D.E.S.-C.N.A.M., informatiq. de gestion, gestion financière et urbanisme (expérience), cherche à s'intégrer dans une équipe de direction de société, Direction des ventes, Direction commerciale, Adjoint conseil de gestion. Ecr. à T 061.139 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 26 a., doctorat métallurgie, cherche situation France. Etudie toute proposition. Ec. à T 61.090 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Lectrice, Correctrice, Rewriter, 27 a., étud. supér., Sc. éco., anglais, allem. parlés, écrits, ch. situation de salariée dans Edition, Presse, Publicité ou Marketing.
Ec. à T-61.076 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 37 a., D.E.S. DROIT
leasing, Contentieux, cherche travail intéressant. Sal. 5.500. Ecr. nº 1.405, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente



BMW Paris 12e
24, avenue Michel Bizot
tél. 343.28.31 - 628.57.96
BMW La Varenne
78, avenue du Bac
tél. 883.16.59 - 883.18.08
BMW Mons Alfort
153, av. du Général Leclerc
tél. 368.59.78

L'ORGANISATION LA MEILLEURE et la PLUS DYNAMIQUE de la REGION PARISIENNE

100 BMW occasion
présentation des modèles 1975
Conditions spéciales du 3 au 13 octobre
UNE VISITE S'IMPOSE

Vend R-5, type R-1220. Modèle 1974, 6.000 km. Tel. : 747-78-00.

CADILLAC SEDAN de ville
1973 - 39.000 km. Excell. état, crédit poss. Prix à débattre. Ecr. Savelme, 19, r. La Pérouse, 75016 PARIS. Tél. : 577-33-87.

Cadre Citroën Vd G.S. 1220 Club 6 mois, 4.000 km. M. Alexandre. 578-61-61, poste 2620 (hres bur.).

MERCEDES - GL PLANSON
350 SE - 280 SEL, état neuf.
Tél. : 737-81-22 et 533-16-01.

emplois féminins

J. F. SECRETAIRE B.T.S. ou BAC, même débutante, dactylo indispensable, pour emploi secrétariat et administratif. — Formation assurée. Téléphone : 345-87-80.

Société productrice d'audiovisuel recherche Attachée Commerciale pour prospection. Tél. : 073-56-74 ou 073-85-72.

DEPARTEMENT VENTE DE MATERIEL PUBLICITAIRE

recherche pour
— Gestion administrative ;
— Suivi des commandes ;
— Contrôle de la fabrication ;
— Tenue et mise à jour des fichiers.

UNE ASSISTANTE AU CHEF DE DEPARTEMENT

Envoyer C.V. et photo à M. MEUNIER, A.A.P., 12, rue Sainte-Anne, Paris-1er.

REGIE-PRESSE
recherche pour équipe commerciale grand quotidien national
UNE STENODACTYLO
expérimentée
Se présenter ou téléphoner aux heures de bureau.
REGIE-PRESSE
TOUR MAINE-MONTPARNASSE 33, av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15. Tél. 538-24-22, p. 1745.

PRES NANTERRE
recherche de toute URGENCE
SECRETAIRE STENODACT.
EXPERIMENTEE
Tél. pr r.-v. : 204-08-74.

EUROMARCHE RECRUTE SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS pour sa centrale d'achats : SECRETAIRE CONFIRMEE pour son département recrutement relations sociales. Envoyer C.V. et photo EUROMARCHE, Service Recrutement, 180, route Nationale-7. - 91200 Athis-Mons.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE l'organisation mondiale des milieux d'affaires av. des membres dans plus de 80 pays recherche
SECRETAIRE
sténodactylo anglais/français experim., mi-temps apr.-midi. Ecr. à : CCI, 38, crs Albert-1er, 75008 Paris. Tél. : 359-05-92.

IMP. GROUPE ASSURANCES QUARTIER BOURSE recherche
PERFORATRICES
Confirmées IBM 029 59
Avantages sociaux, cantine. Se présenter Chef du Personnel, 42, r. N.-D.-des-Victoires, (2e).

DIRECTEUR COMMERCIAL D'UNE DES PLUS IMPORT. SOCIETES IMMOBILIERES rech. d'urgence pr PARIS
ASSISTANTE
Le poste conviendrait à une excellente secrétaire de 25 ans minimum, rédigeant très bien, excellente présentat., parlant anglais si possible.
Adr. C.V. + photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 54.797.

SOCIETE COMMERCIALE PARIS (16e) recherche
SECRETAIRE
pour assister cadre commercial dans opérations de négoce d'importation.
Connaiss. de la dactylo et de la gestion des stocks nécessaire.
Anglais souhaitable.
Horaire flexible base 40 h. sem. Restaurant, 13e mois + primes.
Adr. C.V. et prét. à nº 76.202, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

travaux à façon

Demande

Petites démolitions, gravats et transports. Téléph. : 337-83-71.

propositions diverses

Univers. assum. repr. en Suisse (à titre total. bénév.) Sté fr. culturelle (philo., art, sc., etc.). Dr M. Engelson, rue Madame-de-Staël, 1207 GENEVE (SUISSE).

cours et leçons

MATH RATTRAPAGE rapide par Prof. PHYS Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

enseignem.

ART DRAMATIQUE
Préparation au Conservatoire. Reprise des cours le 15 octobre. Renseig. : 602-68-45, le matin.

L'immobilier exclusivités

appartem. vente

Paris

12e Mº DUGOMMIER
Dans magnif. imm. P. de T., 3 P., tt cft, sur rue et jardin : 213.000 F. Téléphone : 343-62-14.

NATION, av. Ph.-Auguste
Ds bel imm. P. de T., récent, liv. dble, 3 ch., tt cft, tél., sur avenue et jardin. Tél. 628-79-40.

R.-POINCARE
Sur petit jardin privatif appartement de 88 m², tout confort. CIABA : 720-66-66.

Part. à Part. vend studio, tout conft, téléph., rue Guy-Moquet, Paris. 98.000 F. Tél. : 506-53-15.

IDEAL POUR PLACEMENT MARAIS - BEAUBOURG : Rav. duplex, 70 M2, caractère, terras., poutr., moqu. 704-88-18.

VIIe, VERNEUIL — BEAUNE appt. lux. rénové 5 P., asc., tél. Cour - Jardin - Calme - Soleil. ODE. 95-10.

Maison Partic., 2 séj., 4 chbres, grand jardin privé. XIVe, Moulin-Vert. ODE. 42-78.

BROCA. Bel imm. 3/4 P. princ. Chff. central. impeccab., 85 m², 270.000 . DEGOVE : SEG. 55-31.

DENFERT. Propr. vend duplex, indép., av. jard., cft KLE. 93-15.

MAISON XVIIIe SIECLE 280 m. Saint-Eustache, 4 P., tt cft, ambiance except., conv. à artiste. — CIABA : 720-66-66.

19e, av. Jean-Jaurès, propriét. vend direct. beau 3 P., 84 m², tout confort, 180.000 F, 205-60-89.

18e M.-DORMOY. 5 P., loggia, vue SACRE-CŒUR, tt cft, 8e ét., asc. imm. réct. 320.000 F. Tél. 607-72-05.

PL. VOSGES (pr.) - Part. vd grenier tt conft, poutres. Prix intéres. - 627-67-01.

NATION Excellent placement Stud. imm. réc. Stand. Prix très intéressant. - 343-32-67.

5e Tout confort. 5 P., 150 M2. 3.950 F le m2. - 285-46-46.

PASSY 4 PIECES, tt confort. 330.000 F. - 285-46-46.

MARAIS Dans immeuble classé
SPLEND. 125 m2 EN DUPLEX Gde récept., 2 ch. Poss. Terras. CALME - SOLEIL - STANDING. EXCLUSIVITE Cab. DAUCHEZ 720-94-95 (poste 354)

PLACE du **TERTRE** Coquet studio cuis., wc, dches, ptres. S/place mercredi-jeudi, de 14 à 18 h : 7, r. de NORVINS. Tél. 285-16-07.

DUPLEX 13e - Part. vd 85 m². stand. + 46 m² terras. Tél. 707-27-45.

16e P. de T. 2 p., cuis., wc, bs. 145.000 F. - 285-46-46.

SAINT-MICHEL
TRIPLEX 80 M2 conft poutres. bar, cave aménagée 420.000 F **278-39-71**

17e COQUET STUDIO tt conft 89.000 F. - 285-46-46.

Région parisienne

INVES. : chb., stud, Neuilly-Saint-James. — Tél. : 722-99-35.

FONTENAY-LE-FLEURY, résid. Parc Montaigne, appt 2/3 p. 44 m², s. verd. Cave parg., tél. Prix 130.000 F. Tél. 460-31-22.

Part. vd appt, tt cft, pr. R.E.R., 4 P., gd liv. + 3 ch. + box. Téléphone : 885-44-24.

constructions neuves

si vous cherchez
un studio ou un 2 pièces
à des prix fermes
et définitifs
HABITABLES JUIN 1975
parmi les moins chers du 15e
LE CHARLES MICHELS
place Charles Michels
APPARTEMENT MODELE
ouvert tous les jours
(sauf Mardi et Mercredi
toute la journée
et Vendredi matin)
de 10 h à 13 h - 14 h à 19 h

SEERI
22, rue Violet - Paris 15e
Tél. 734.32.80
ambassade publicité

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une documentat. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 PIECES 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERME ET DEFINITIF
Finitions - Livraison début 75
Bur. de vente s/pl. ouvert ts les jours 14 h-19 h (sf merc. et dim.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

JOUY-EN-JOSAS
(Cottages de Montebello)
Exception. dans parc boisé 9 ha. Maisons gd standing, 5-6 Pièces, cuis. équipée, S. de B., douche, double gar., chauff. électriq., à partir 360.000 F. Visite sur place tous les jours, 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi. Chemin du Cordon. — 78350 JOUY-EN-JOSAS/LES METZ (946 - 21 - 16).

appartem. achat

Rech. d'urgence APPTS gdes surfaces 7e-8e-16e-17e, faire off. KIJOXSON. — LAB. 13-09.

Rech. 3-4 P., conft ou possib., 17e, 18e. Tél., heures de bureau, HUSSON : 255-66-18.

Sté rech. à acheter appt près Nation. - Téléphone : 343-62-14.

propriétés

Rés. Pacy-s/Eure, mais. normande, parf. état, 3 P., cuis., fr. b. gren. amén., 900 m² terr. clos murs. Prix 120.000 F avec 24.000 F. AVIS. — CHAIGNES. Tél. : (16-32) 36-94-77 - 278-09-51.

VESINET Très RESIDENTIEL
DEMEURE classique s/2 niveaux. Récept., 5 chbres, 250 m², gar. 2 voit. Jardin 900 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

locations non meublées

Offre

GARE LYON. B. APPT 6 P., TEL. B. état, imm. stdg, prof. libér. autor., 2.650 F. 704-88-18.

16e SUCHET 1er ét., 6 P., 217 m², tél., 2 CHB. SERV. - Loyer 5.000 F.

17e PLACE PEREIRE 2e ét., 6 P., 180 m², poss. profess. lib. 3.500 F. - 265-77-98.

locaux commerciaux

A VENDRE brut de décoffrage
PARIS (16e)
4 bis, rue de l'Assomption : LOCAL 77 M2, rez-de-chaussée + réserve 23 m², FACADE 11 m. LIVRAISON IMMEDIATE. Renseignem. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu. RIC. 56-78.

A VENDRE brut de décoffrage
PARIS (14e)
angle 23, rue Tombe-Issoire et 26, rue Emile-Dubois : LOCAL DE 90 M2, rez-de-chaussée + 2 sous-sols de 170 m². LIVRAISON AUTOMNE 1974. Renseignem. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu. RIC. 56-78.

chasse-pêche

AUXERRE. Etang 4 ha boisés, construct. poss., viabilité, pêche. Prix : 190.000 F. SPY, 25, rue Brochant. — 75017 PARIS, ou Téléphone : 627-78-52.

bureaux bureaux

CHATOU



BUREAUX TERMINÉS A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE m2 H.T.
H. LE CLAIR - ÉLY. 69-36

Au 17, av. GEORGE V

Il reste à louer
1920 m² de bureaux divisibles
lots à partir de 190 m²
Prestations luxueuses.

Richard Ellis s.a.
17, rue de la Baume - 75008
Tél : 225.27.80 et 551.08.54

NOUVEL ORLEANS
PARIS-XIVe
97-99, avenue Général-Leclerc,
135 M2 BUREAUX AV. TEL. A VENDRE OU A LOUER
S'adresser sur place AU BUREAU DE VENTE. Tél. : 588-87-11 [illegible] 589-55-74.

immeubles

Vente à Paris - Monceau - 17e
IMMEUBLE LIBRE
45 studios avec S. de B., w.-c., 1.700 m² bâtis H. O. — R + 7, ascens., conft. Prix 6 millions, crédit. CHAUMENY : 874-22-98.

domaines

A vdre domaine, 65 km. Paris, 2 mais., 9.000 m² terr. à bâtir, spac. bâtim. 180 m², tr. bx arb., gd garage, 4 pet. bâtim., autor. A-10, A-11 et RN 10. 700.000 F.
Ecr. nº 7.357, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villas

ST-GERMAIN-EN-LAYE (près)
Jolie vue
Charmante Maison de Pays à restaurer. Surf. habit. 280 m², Jardin 785 m². Prix 370.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Voir la suite de notre immobilier en page 34

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

15, R. LECLUSE (17e)
Appart. ref. s/rue et cour, au 1er ét., entr., 2 p., cuis. 12 m², w.c., sép., bns, cave, tél., moq., placards. Px s/place - 343-17-74.

CARREFOUR
BAC SAINT-GERMAIN
TRES BEL IMM. CARACTERE CALME ET ENSOLEILLE
SALON, S. à M., 4 CHB.
2 BAINS + chambre service Gde SUPERFICIE, REF. NEUF. PROFESS. LIBER. AUTORIS.
PRIX : 815.000 F
S/pl. vendredi, samedi, 14-19 h. 40, R. DU BAC, ou BAL. 23-83.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
ds imm. ravalé, appart. grand standg 3/4 P., 85 m², av. VUE IMPR. s/JARD. des PLANTES. Direct. propr. vendr. 14-18 h., 1, rue Linné. Tél. : 387-14-63.

RESIDENCE DES ARTS
(métro Saint-Michel)
STUDIOS gd confort balcons
Restauration grand standing Ascenseur-Descenseur. Chauffage central. circuit télév. intérieur. Ventilation mécanique contrôlée. Téléphone possible. Livraison immédiate.
A PARTIR DE 132.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
Sur place, 28, rue St-André-des-Arts (VIe), tous les jours, même le dimanche de 10 à 19 heures. Tél. : 526-99-74.

CHAMBRE DE BONNE. 16e. TEL. : 727-97-35.

(12e) PRES BASTILLE ET MARAIS. DANS BELLE RESTAURATION D'IMMEUBLE STYLE MARAIS 87 STUDIOS ET DUPLEX + POSSIBLE GRANDES SURFACES, GRAND CONFORT + POUTRES APPARENTES, FENETRES PETIT BOIS - ASCENSEUR, INTERPHONES, V.-O., COUR INTERIEURE « STYLE PATIO », AVEC FONTAINE ET ARBRES D'ORNEMENT. LIVRAISON 15-12-74. EXCELLENT PLACEMENT. LOCATION ET GESTION ASSUREES. GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

SAINT-MICHEL
VUE S/SEINE : élégant et confort. 6 P., 2 sanit., cuis. amén. + ch. serv. MED. 97-40.

BD MONTPARNASSE
2 PCES, cuis., w.c., poss. bs, TEL. - 150.000 F. - MED. 99-80.

2e. BOURSE
GIRPA PROPRIETAIRE VEND DANS BEL IMMEUBLE DE CARACTERE RESTAURE AVEC GOUT STUDIOS DUPLEX 2 PIECES, CERTAINS AVEC PLAFOND 4 METRES. TRES GRAND STANDING. PLEIN CENTRE PARIS. INVESTISSEMENT SOLIDE ET SUR. GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

B. placem. pr. GUY-MOQUET, stud. 6e ét., asc., chff., im. bns, w.c., cuis., cave, calme. Px rais. 553-34-24 mat. - 231-04-16 ap.-m.

ST-LAZARE, 5e ét. 220 m², 1.900, 7 P. + dép. pl. sol., vue panor., 2 serv. Part. prof. libér., travx. 55334-24 mat. - 231-04-16 ap.-m.

18e AU PIED DU SACRE-CŒUR
DANS RUE CALME ET ENSOLEILLEE PROPRIETAIRE VEND DANS PETIT IMMEUB. RESTAURE STYLE MONTMARTROIS TRES BEAUX STUDIOS ET DEUX PIECES GRAND CONFORT (SALLE DE BAINS, CUISINETTES EQUIPEES, PLACARDS). PRIX FERMES ET DEFINITIFS ENTRE 75.000 F ET 145.000 F. RENTABILITE EXCEPTIONNELLE. LIVRAISON FIN 1974. GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

S/AV. PH.-AUGUSTE
Imm. 70, 2 p. stdg, 6e ét., balc., cave, garage. Prix : 228.000 F. Tél. : 344-43-87.

PONT MIRABEAU
Petit imm. nf, raviss. liv. + ch., bns marbre, cuis. équip., tél., moq., park. 245.000 F. - 577-27-29.

MADELEINE-TRONCHET
Très bel appart. 7e ét., 125 m² + bal. sal. s. à m., 4 ch., tt cft. PROGESCO - 522-24-83.

PARC MONCEAU
Appartem. professionnel 165 m² dans luxueux immeuble récent. S.N.E.C. - 265-73-64.

GARE DE LYON
4 P. conft + ch. serv. 120 m². Poss. prof. libér. - DID. 97-15.

59, RUE CARDINAL-LEMOINE
Propr. vd direct. ds imm. P. de T. beaux stud. et 2 p. tt conft, moq., ascens., cuis. équip., v.o. S/PLACE ou tél. 325-00-71.

19e LAUMIERE
GIRPA LANCE UN NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION A TRES GRANDE RENTABILITE. 40 BEAUX STUDIOS CONFORT ENTIEREMENT EQUIPES : CUISINETTES INSTALLEES, SALLES D'EAU, W.-C. PRIX ETUDIES. POUR PLACEMENT LOCATIF TRES INTERESSANT. LOCATION ET GESTION ASSUREES. LE PROPRIET. : 325-56-78 + 25-25.

Quartier Marais, vd plus. 2 Pces et studios ds imm. caract., tt confort, entièr. rénovés. Pr vis. tél. 272-06-59, heures bureau.

AV. PIERRE-1er-DE-SERBIE
Dans très bel immeuble, 2 P., bs (51 m²), 300.000 F. - 266-32-35.

XVIIe MONCEAU, bel appart. anc. 160 m², 6 p.p., bs, ch. serv. asc. Prix intér. Tél. : 603-01-81.

15e dans immeuble rénové, app. occupés, 1, 2 et 3 p. Joubert et André, 5, rue Alph.-de-Neuville, Paris-17e - Tél. 622-36-63, p. 26.

PORTE D'ORLEANS A 880 mètres
DUPLEX EXCEPTIONNEL
12e et 13e ét. Imm. gd standing, 270 m² hab. + 180 m² terras.-jdin, vue panoram. sur tout Paris, immense et magnif. réception + 5 ch., 3 bs, gar., prof. libér., 1.200.000. Exc. Vernel LAM. 81-50.

15e Pptaire vend duplex tout cft, 240.000 F - 345-07-67.

15e PT MIRABEAU, 115 m², sél. dble, 2 chb. Cuis., bns, imm., tt cft, ch. service. TEL. : 567-22-88.

SEGONDI 874-08-45
17e TERNES dans bel imm. P. de T. GD 4 P., C., bns, wc, 98 m² + chb. serv. Prix total : 330.000 F. Vis. vendredi, 14 h. 30-17 h. 30, 82, AVENUE DES TERNES.

EXELMANS BEL IMMEUBLE STANDING
GD LIVING + CHBR. tt cft. Tél. Px 230.000. VERNEL, LAM. 81-50

P. 9e ST-GEORGES. Bel imm. 3 p., ent., c., cft, c.c. 2e ét. 135.000 av. 13.500 F. TRU. 86-81.

13e TOLBIAC - BEAU 3 PCES cuisine, w.-c., bains, TEL. Bel imm. 148.000 F. ODE. 03-56.

19e BUTTES-CHAUMONT
Immeuble neuf
3 pièces 65 m² + jardin privé 93 m² - 220.100 F. SOVIC - 533-88-90.

15e RUE LECOURBE
Immeuble neuf
4 pièces, 88 m² + loggia, 407.000 F, parking compris, disp. début 75. SOVIC : 533-88-90.

Région parisienne

LE PECQ
LIVR. IMMEDIATE
3 à 5 pièces. 2.950 le m². Box 10.000 F. - Crédit Foncier.
PRIX DEFINITIFS
4, rue d'Estienne-d'Orves, sam., dim., de 11 à 19 h., ou ts les jours CIPA 887-83-06.

MONTMORENCY, près forêt, Libre appart. 90 m² F 5 tt cft. Placem. except., chauff. central indiv. gaz + 2 caves + garage. 130.000 + 20.000 C.F. - 989-31-74.

DEFENSE (3' RER) - Vue imprenable, beau séjour + 2 ch. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

constructions neuves

INFORM. IMMOBILIERE
23, bd des Capucines, PARIS
CONSTRUIT
dans le XVe arrdt
78, rue de la Procession
UN IMMEUBLE DE LUXE ne comportant que 6 appartem.
TERRASSE
PRIX FERMES
Renseignements bureau de vente 22, rue Jacques-Baudry, tous les jours, de 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf dimanche, ou 266-56-50.

CHATOU
R.E.R.-OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE DE LUXE de
1 à 7 PIECES
Ex. : 2 pièces, 48 m², 116.934 F.
PRIX FERME
20 % COMPTANT
Renseignements :
H. LE CLAIR, ALM. 13-72.

URGENT
2.300 F LE M2 TERMINES
4 P. CUIS., BNS. JAM. HAB.
300 m. R.E.R. **NANTERRE**
H. LE CLAIR, ELY. 69-36.

15e
VOUILLE PLAISANCE
56, RUE LABROUSTE
Studios 2, 4 et 5 pièces.
PRIX FERMES.
Renseignem., 3, rue Rosenwald, tous les jrs de 14 h. à 19 h. 30.
SERCO 14, rue Magellan. **720-80-00**

TROCADERO 6 et 8 rue CHARDIN
IMMEUBLE HAUTE QUALITE
Reste 1 duplex 120 m² + terras. 2 beaux 3 pièces 70 m². Livraison janvier 1975.
PRIX FERME ET DEFINITIF.
Appt témoin, vente sur pl. tous les jours 11-19 h., sauf dim. 527-33-20 et 622-14-08.

appartem. achat

PARTICULIER A PARTICULIER CHERCHE
3 PIECES CONFORT
70 m² - 3e étage maxim. dans LEVALLOIS centre Ecr. no 6.585, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. Paris 3/4 p., même sans cft, quartier indifférent. OPE. 40-06.

POUR BANQUIER
rech. 5 à 7 P. tt conft, 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau. Michel et Revi S.A. - 265-90-05.

hôtels partic.

HOTEL PART. 16e AUTEUIL tout confort, état impeccable, 13 p. sur 4 niveaux + logt pers. et garage. Tél., jardin 350 m². Px élevé justifié. UFFI, 522-82-90.

viagers

Rech. viager import. ou nue ppté libre ou occupé. Etude LODEL 35, bd VOLTAIRE. Tél. 700-00-99.

locations non meublées

Offre

A GAGNY. Pavillon 5 p. cuis. tt cft, s./sol, gde terrasse, gar. 2 voit. Très bien situé. Ramier, 11, allée Marc-Sangnier, 93220 Gagny. Téléph. : 927-08-78.

CHARTRES 28
Résidence des Marais
Appt standing 5 pièces - 100 m². Tout confort, placards, ascens., téléphone. Place parking. Renseignements : 496-29-74 (de 9 à 12 h. et de 15 à 17 h.).

RUE MONGE - Bel appartement 5 p. cuis., s. de bns + s. d'eau, 2 w.c., penderies, chauff. centr. indiv., tél. 4e ét. ascens., vue, soleil, possibil. professionnelles. 2.750 F. Tél. gérant : 754-25-68.

8e R. FRANÇOIS-Ier, ds bel imm., 5e étg sans ascens., 5 pièces, tt cft. Tél. chbre serv. 3.200 + charges. **LARGIER** ANJ. 05-06.

Demande

Collaborateur du « Monde » cherche 2 pièces ou studio à partir 1er janvier. Ecr. no 6.584, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées

Offre

ASNIERES (Gare)
Récent 3 p. ppales meublées. 1.000 F/mois charges comprises. Mme Bernard, vendredi à 14 h., 7, rue du Chemin-Vert.

Demande

J.H., 18 ans, sérieux, travaill., ch. chambre avec confort chez particulier. Ecr. no 1.863, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

fonds de commerce

Vds gar. at. rép. appart. Cannes poss. ts com., fds. murs 350.000, Ecr. No 7.361 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A VENDRE HOTEL
grand standing
100 chambres, situé sur plage à Libreville, Gabon. Pour renseignements : écrire DUO/IB Boîte postale 20 847. ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE).

Rech. à acheter Agce VOYAGE licence A et IATA. Préférence banlieue, magasin ou bureau indiffér. Ecrire BON, 3, avenue BEAUREPAIRE, 94 ST-MAUR.

bureaux bureaux

DES BUREAUX EXCEPTIONNELS
UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE
59-65, rue de Courcelles, 75008 PARIS
3, avenue Hoche, 75008 PARIS.
2.400 m2 et 500 m2 à louer sans droit au bail.
COSEMIIC - 772-19-91

GRANDS BOULEVARDS
Building commerc., grand stand. loue bureaux meublés hôtesses tril. secrét., park., télex., salle conférences. 770-90-12.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

Location sans pas-de-porte. TTES SURF. TS QUARTIERS AGENCE MAILLOT, 293-45-65.

CHAMPS-ELYSEES
Reste à louer : 236 m2 de bureaux neufs sur 1 étage. Grand standing, nbrx parkings. HAMPTON & SONS 225-50-35.

EUROBUILDING
(Paris - porte de Pantin)
à 100 m métro et périphérique. Reste à louer, prix exceptionnels bureaux disponibles : 39, 45, 115, 200 m2, gd standing, park., tél. Loyer depuis 450 F le m2. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

PARIS-IXe
350 à 2.400 m2 de bureaux neufs à louer. ANDRE EICHER. - ELY. 83-90.

LE SAINT-SIMON
à louer : 290 F le m2
CRETEIL (Métro ECHAT)
Tél. : 292-23-18.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
rez-de-chaussée commercial 350 m2 à louer. Situation exceptionnelle. HAMPTON & SONS. 225-50-35.

A louer 300 m2 de bureaux tout aménagés, avec téléphone, télex, photocopie, 200 m du R.E.R. Tél. : 780-71-23, Mme Bernard.

VIIe 450 m² BUREAUX dans immeuble récent tout conft, 10 lign. tél., 4 park., bail. - 225-66-10.

échanges

16e Pompe part. échange appart. 110 m², tr. luxueux, c. appart. 300 m2 à usage mixte (prof. lib.) quart. Etoile, Foch, Trocadéro. Téléphoner : 504-38-46.

villégiatures

Loue authent. Roulottes gitanes attel. rand. Provence J. Moyne 84320 ENTRAIGUES. Tél. (90) 87-00-35 et (90) 83-16-26.

locaux commerciaux

Créteil, placem. murs pressing 130 m2 + appt 4 p. Loy. 22.800. Prix 245.000 F - 283-59-93.

Mo VAUGIRARD, vends ATELIER DE POTERIE entièr. éq., clientèle enseign. céramique. Petit loyer. Prix : 55.000 F.

CRETEIL (métro ECHAT)
2.000 ou 4.000 m² dépôts. 500 ou 1.000 m² bureaux. Loc. — Téléph. 292-23-18.

LE PERREUX
EMPLACEMENT 1er ORDRE VENTE EN TTE PROPRIETE magasin d'angle façade 11 m. + 1er ét., 3 bel. p., cuis., s. eau, 3 lig. tél., moquet., cave, gar., ch. cent. Px 450.000 F. 871-11-83.

POMPE SOL. 39-16
A vendre 280 m² dans imm. en construction. Grand standing.

Grand local à louer pour cours de dessin, de peinture ou conférences. - Le matin ou après 18 heures ou le dimanche. Tél. : 285-23-74, de 14 h. 30 à 16 h. 30. Sam., 14 h. 30 à 19 h.

usines

A VENDRE OU A LOUER
BATIM. MODERNE LIBRE
Type « Laboratoire » R 2
Entre Perpignan et Collioure, plage à 1 km et montagne. Gare S.N.C.F. à 500 mètres. Force élect., tél. à volonté.
Surf. gle bâtie : 2589 m²
sur terrain : 5300 m² parc
100 pièces ou salles, pavillon de gardien, chauffage fuel.
Prix total : 3 millions F
Crédit vendeurs direct...
On traite avec 1.300.000 F compt. Solde à convenir. Sur 3 à 6 ans. Intérêt net : 12 %.
2e location
Bail direct., 9 ans. Sans pas-de-porte. Loyer annuel fixé à 240.000 F. H.T. Exclusif. A. Chauméry, expert, 94, rue St-Lazare, Paris. Tél. 874-22-98.

immeubles

Recherche immeubles ou Hôtels PARIS Résidentiel, NEUILLY, BOULOGNE, VINCENNES. Propositions de confrères apprèc. Paiement comptant. LUC GERALD 99, Champs-Elysées, PARIS-8e. 720-62-06 - 720-64-18 - 720-91-46, poste No 9.

7e - VANEAU-SEVRES
PROPRIETAIRE CEDE 3 MURS DE BOUTIQUE GROUPEES OU SEPAREMENT. EXCELLENT PLACEMENT RAPPORT INTERESSANT GARANTI PAR LOCATAIRE EN PLACE.

15e METRO DUPLEIX MURS SALON COIFFURE EVICTION ET EXPULSION EN COURS. PLUS DE BAIL. QUARTIER EN PLEINE EXPANSION. - 58.000 F. GIRPA. 325-25-25 + 56-78.

Je vends directement
Plein centre Châtellerault
bel immeuble de standing 11 PIECES. GARAGE. JARDIN. Convient toute profess. libérale. Prix 350.000 F. Ecr. HAVAS CHATELLERAULT, no 16.007, qui transmettra.

MARAIS
Immeuble ancien caractère, 1.550 m² environ + 4 terrasses, cour intérieure. — LAB. 84-20.

terrains

DANS L'EURE
Région de TILLIERES et VERNEUIL-SUR-AVRE à mi-chemin de la mer :
1. Grange sur Placette verte au cœur charmant village à proximité de la rivière, gros œuvre et toiture en excellent état. Possib. d'aménager 2 pces au r.-de-ch., 2 p. au 1er. Prix total 15.000 F.
2. Terrains constructibles : routes, eau, électricité à proximité de gare S.N.C.F. ou arrêt de cars Citroën ou correspondances S.N.C.F. Surfaces de : 1.009 m², 1.205, 1.360, 1.824, 2.398, 2.570 m², à partir de 12 F le M2 suivant lieu et surface. Tél. 727-74-37, le matin ou après 18 heures.

BOURG-LA-REINE 700 m du Mo b. terrain, 20 m de faç., 800 m2. A saisir 320.000. Tél. 350-42-45.

Park de préf. à part. proxim. Rambouillet terrain boisé à bâtir, 3.800 m², eau, électricité installées. Prix : 225.000 F. Tél. : 982-85-92, après 20 heures.

VALLEE de CHEVREUSE Face CHATEAU
Terrains 7.400 et 5.800 m². 45 F le m², SITE CLASSE. Permis obtenu pr mais. caract. NEVEU ET CIE, JAS. 51-84.

pavillons

SPECIAL ROISSY
DAMMARTIN, Pav. tt. cft. de 4 p. cuis., bns., w.-c. sur ss gar. Jard. 195.000, av. 20 %. AID, 168, rue du Général-de-Gaulle, DAMMARTIN-GOELE. 436-37-20.

Maurepas, récent dble liv. avec cheminée, 4 ch., cuis. équipée, 2 bns, jdin, gar, 243.000 + CF. 744-73-01.

PLAIN-PIED 4 pces + 1 chbre étage, tout confort, gar., 530 m2, jardin, calme, près du lycée ENGHIEN. Téléph. : 989-31-74.

villas

ANTONY
dans notre petit ensemble Nous avons encore
2 VILLAS NEUVES
165 m² surface utile. Prix : 422.180 F. Chauffage électrique intégré. Cheminée dans salon. jardin, garage, parking. Tél. : 350-33-31 ou sur place. 148, aven. François-Molé, sam., dimanche, de 14 h. à 18 h. 30.

Près VERSAILLES, villa style rustique, sél., 3 ch. tt cft, jdin amén. 1.250 m2. Prix : 370.000, poss. créd. 80 %. JMB970-48-10.

fermettes

90 km Paris, MY RANCH, belle ferm. caract. Bon état, 4 pces + magnif. grange 200 m² ret. équer. 4.000 m² terr. 100.000 F. AVIS, 2, r. du Général-de-Gaulle. T. 65-09-03 à Sens ou 278-02-49.

PAYS BRAY. Magnif. ferm. hab. sans travx, 4 belles pces, bs, très grand cft, cuis., gren., cell., atel., gar., 1.300 m² verg. clos, 140.000 F, avec 30.000. **AVIS** 8, faubourg Cappeville, Gisors. T. (10-32) 405.

domaines

SOLOGNE
Agréable PPTE CHASSE 225 ha seul tenant, 1/3 plaine, 2/3 bois, travers. par rivière. Poss. 2 étangs. M. M. 12 p. + R.D.-V. chasse 8 pièces. Fermette. TOUT LIBRE A LA VENTE. CABINET LA SOLOGNE, ROMORANTIN. T. 76-02-92.

maisons de campagne

BELLE MAISON CAMPAGNE Pierres à 700 m. altitude, 4 p. dt salle commune, 30 m2, chem. rustiq., poutres appar. autour 1.000 m2 ter. env., eau, élect.
PRIX : 42.000 F
Ave. 5.000 F cpt. PROGECO, 20, r. Source de l'Hôpital, 03200 VICHY. Tél. : 16-70-98-39-90 ts les jours sf mercredi. Dimanche sur rendez-vous.

propriétés

CHOIX MAS-BASTIDES. Le TUC, B.P. 14, ORANGE 84.

LYS-CHANTILLY
magn. propriété 4.500 m2, jdin, construct. récente, lux. grandes réceptions, 4 chb., 4 sanit. gar., terrasses. Téléphone : 567-22-88.

50 km aut. Sud : sur 1 ha prairie clos LE DERNIER MOULIN vallée de la Juine, aménagé par maître d'œuvre, véritable roue à aube, bief chute d'eau, entrée, réception, bar, décors rouage, salle mach., salon, séj., rustiq., 5 ch., bns, chauff. centr., tél. + spl. com. + grange 200 m2, cave. Traite avec 110.000 cpt. Long crédit LES PEUPLIERS 27, rue de Vimory MONTARGIS Tél. (15) 38-85-22-92 - 24 h./24.

OREE du BOIS, belle maison bourgeoise, 6 gdes P., poutres, âtre, cuis. tt cft, cave, jardin, 142.000, av. 25.000, ACB, rue Paris, CHAPELLE Serv. 454-60-42.

Ds site except. dominant Val d' **OUANNE** Vue superbe. Près brg ts fourn. méd. pharm. Bel. fermet. 4 p. rust., s. eau, w.-c., grenier amén. 3 p. Garage, 3.000 m² jdin, 155.000 F av. facil. AGENCE DU RELAIS, Rte nat. 7, Mormant. 45200 Montargis. Téléph. 15 (38) 85-34-94.

FORET FONTAINEBLEAU
Stie village résident. Ppté rurale tt pierres. Séjour + salon, gdes baies, C., 4 ch., bns, w.c., chf. cal. Gar., cave. Jd. agrém. clos, 185.000 F. Fac. G.I.M. Face EGLISE à 77 **NEMOURS** TEL. 428-11-74

120 km Paris, 2 km A 6. Unique **PPTE** 4 gdes pièces. Splendides dépendanc. sur 11.000 m², **165.000 F** AFFAIRE RARE CREDIT 80 %. Thyrault, 89, St-Fargeau. T. 108.

50' par autor. Vallée Seine. Ppriété normande. Cachet, 8 bel. pces, âtre rustique, tél., bns, tr. gd conft, cuis. équip., loggia, gar. 2 vt. Bûcher, 5.000 m² parc, av. 25 m. berge. Px 330.000 F. **AVIS** 8, Fg Cappeville. T. 405 Gisors, ou 278-09-51.

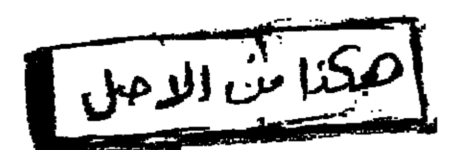
Région **GISORS** Maison NORMANDE, colombages, pft état, sél., chemin., cuis., 2 ch., s. d'eau, gar. Jdin 1.000 m². Prix 150.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, GISORS - Tél. 620.

65 KM. PARIS AUTOR. OUEST PPRIETE ULTRA MODERNE Vaste séjour, 4 chambres, 4 bains, chauff. mazout. IMPECC. JARDIN 7.732 m². VUE PANOR. Prix 425.000 F - Crédit poss. A. DUSSAUSSOY « NADEL ». 073-97-27 - 073-36-93.

PL. ARGENT. Vd bois 19 ha., acc. rte, 30 km. Roanne, bord 2 étgs, chasse, poss. n'acheter que 5 ha. Px int. DUPOYET, Le Grand-Champ, 38870 St-Siméon-de-Bressieux. Tél. 24.

IDEAL pr PROF. LIBERALE HOUILLES (78), 8 km. de La Défense, s/gde artère, pav. 12 p., tél., cft. A vdre 250.000, poss. loc. avec bail. Téléph. : 968-74-85.

40 KM NORD près CHANTILLY, jolie maison ancienne, 3 P. récept., 5 chbr., 2 s. de bs, tt cft, mais. gard. + dépendances. MAGNIFIQUE PARC 1 HA **LARGIER** ANJ. 18-83



La voiture la plus vendue en Europe en 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973.

Pendant un an ou deux, c'était peut-être à cause du prix. Après, il a bien fallu que ce soit à cause de la voiture.

On peut vendre une voiture parce qu'elle n'est pas chère. Mais on ne peut le faire qu'une fois.

Si la voiture, après un certain temps, ne répond plus aux attentes du consommateur, il n'en rachètera pas une autre. Quel que soit son prix.

Si Fiat est la voiture la plus vendue en Europe depuis aussi longtemps, ce n'est pas seulement parce qu'elle est moins chère, c'est parce qu'elle est meilleure.

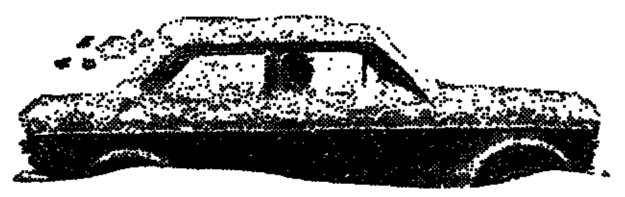


Sans traitement anti-rouille. Avec traitement anti-rouille Fiat.

Pour son prix c'est une meilleure voiture.

A quelques exceptions près, une Fiat vous offre plus de place que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie. Plus de place pour les jambes, plus de place en hauteur, et même plus de place pour les bagages.

Elle vous offre aussi des avantages que vous n'avez pas l'habitude de trouver dans des voitures du même prix.



En Suède, là où les hivers durent 6 mois, les Fiat durent dix ans et demi.

Des freins à disque, la traction avant, une suspension à 4 roues indépendantes sont des équipements courants même sur nos modèles les moins chers.

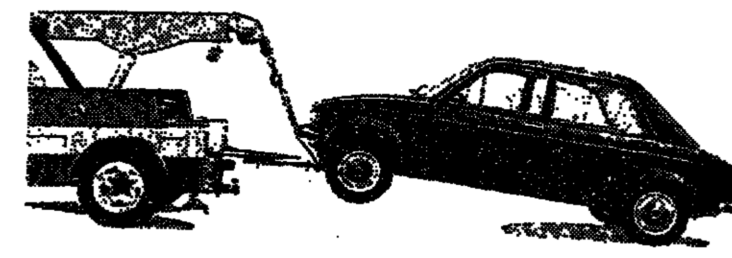
Enfin, les Fiat sont agréables à conduire. Et si l'on devait trouver une explication à leur succès, ce serait celle-là.

Ce sont les principales raisons pour lesquelles beaucoup d'automobilistes achètent des Fiat. Mais il y a d'autres raisons pour lesquelles ils continuent d'en acheter année après année.

Pour son prix c'est une meilleure qualité.

D'après un test effectué par le gouvernement suédois il a été prouvé que les Fiat avaient une durée de vie de dix ans et demi.

(Et comme ce test a été fait sur des routes suédoises, et pendant les hivers suédois, il est probable qu'ici, elles dureront plus longtemps encore).



D'après un test effectué par le Touring Club Suisse, sur 34 marques, il apparaît que 80% des voitures tombent en panne plus souvent que les Fiat.

Dans un autre test, effectué par le Touring Club Suisse, sur 34 marques, il apparaît que 80% des voitures tombent en panne plus souvent que les Fiat.

Dans un autre encore comparant chaque voiture actuellement vendue aux Etats-Unis, la Fiat 128 est considérée comme la meilleure grande routière compacte.

Les résultats de ces tests se sont pas aussi surprenants qu'ils en ont l'air si l'on tient compte des faits suivants :

Fiat est le seul constructeur automobile en Europe qui chaque jour, au hasard, retire de ses chaînes de fabrication des voitures pour les tester sur 50 km.

C'est le seul encore dont les moteurs, avant d'entrer en production, tournent pendant 1000 heures, sans s'arrêter. Ce test mécanique est le plus long et le plus dur du monde.

C'est le premier au monde qui ait rendu chacun de ses ouvriers responsable du contrôle de la qualité. Et le coût de ce contrôle est supérieur à celui de tous ses concurrents.

Nous pourrions encore parler des soupapes spéciales, du traitement anti-rouille, des pots d'échappement en acier inoxydable, des systèmes de sécurité perfectionnés, des essais d'endurance diaboliques. Et nous pourrions devenir ennuyeux.

Aussi, le meilleur moyen de profiter de tous ces avantages, est de faire comme tant d'autres. Ne plus lire les publicités Fiat. Et conduire une Fiat.



Carl Ally

FIAT

Chaque année, depuis 12 ans, la voiture la plus vendue en Europe.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

LE « FRANCE » EST RENTRÉ AU HAVRE

Quand et comment reprendra-t-il la mer ?

Le conflit du paquebot « France » — le navire est rentré au Havre, son port d'attache, mercredi 9 octobre en fin d'après-midi après vingt-huit jours d'immobilisation — entre désormais dans une nouvelle phase. Au cours d'une assemblée générale, l'équipage devait décider ce jeudi matin, quelle suite donner à son action.

Dès ce jeudi après-midi la Transat réunit à la Défense un comité d'entreprise. La compagnie souhaite proposer à ses partenaires syndicaux la constitution de deux commissions paritaires (pour le personnel navigant et pour les sédentaires) qui examineraient les modalités de reclassement ou de départ des agents de la Transat. Selon la compagnie onze cents agents du service hôtelier et six cent quatorze employés dits « sédentaires » sont concernés. Le budget de l'Etat de 1975 prévoit d'ailleurs des crédits importants pour compenser les charges de conversion sociale de la Transat.

Pour les syndicats de marins, le point essentiel demeure celui de savoir quand et sous quelle forme le *France* reprendra la mer. On sait que des études sont en cours à ce sujet mais jusqu'à maintenant aucune n'est « mûre ». Les pouvoirs publics réaffirment d'ailleurs qu'en aucun cas l'Etat ne versera des subventions pour l'exploitation, sous une forme ou sous une autre, du paquebot.

Juridiquement le navire n'est toujours pas désarmé : le désarmement n'interviendra que le jour où le « rôle de l'équipage » sera déposé. D'autre part on confirme que l'enquête diligentée par les affaires maritimes du Havre, après la plainte déposée par la Transat au lendemain de l'occupation du navire par son équipage, sera ouverte mais sans préciser à quelle date elle entrera dans sa phase active.

LA FIN D'UNE AVENTURE

Sur la route de Sainte-Adresse, des voitures avaient allumé leurs phares et sur le bastingage les yeux s'étaient embués alors que le grand bateau glissait vers le quai Joannès-Couvert, sa place réservée, son logis, là, dans ce Havre enfin rallié.

Ni l'allégresse ni l'amertume : la fin d'une grève sur le plus beau bateau du monde, après vingt-huit jours de navigation sans sillage, et la certitude que l'aventure se terminait. Le France *venait d'accoster sous petit pavois, mercredi en fin de journée, et sa course contre la nuit — il lui fallait pour ce retour au gîte au moins la lumière du jour — n'avait pas laissé le temps à tous les parents, à tous les amis, à tous les curieux, de se rassembler en masse pour le recevoir mieux.*

Délégation, discours, « lutte exemplaire » ; derrière les officiels, des femmes qui attendaient leurs maris, et des enfants qui, sans doute, se souviendraient du fameux soir où le fameux paquebot était venu s'immobiliser devant eux.

C'était déjà la fin : deux heures après son arrivée, le France*, dans la pénombre, donnait cette impression d'abandon irréversible. Le Rex d'Amarcord, le bateau de Fellini sans les lumières, sans les yeux illuminés, sans la joie et la fierté. Les fêtes joyeuses, les passages de la ligne, les bals masqués, avaient déserté ; restait une masse sombre, trop haute, trop puissante, dérisoire dans la nuit.*

En ville, ceux des cinq cents marins qui n'étaient pas allés retrouver leurs familles dressaient la petite chronique du bord : l'ambiance, la lutte, les pépins. Des comptes à régler aussi. Ces photos, par exemple, vendues aux agences et reproduites dans la presse, qui montraient comment on passait le temps dans les coursives : les hommes de la houle travestis en danseuses du Moulin-Rouge... Mauvaise impression.

Au Floride, ces dames continuaient à servir du faux champagne à des vrais Anglais un peu tristes. Le France *était à sa place. Le Havre pouvait s'endormir.* — J.-P. Q.

URBANISME

M. GALLEY : les petits lotissements doivent être « traités » aussi bien que les grands.

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a présidé le 9 octobre, à Paris, les cérémonies organisées à l'occasion du *vingtième anniversaire* de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts.

Quelques dizaines de personnes ont manifesté à l'arrivée du ministre. Le personnel de la Caisse des dépôts est en effet en grève depuis le 25 septembre. Les syndicats estiment que 80 % environ des cinq mille employés de la Caisse suivent ce mouvement.

Après avoir rappelé le rôle important de la SCIC (18 600 logements « engagés » en 1973), M. Galley a indiqué les deux grandes orientations qu'il souhaiterait voir prendre à la constructions immobilière : « *1) Une considération toujours plus attentive des besoins des Français au travers, notamment, d'une politique exemplaire de qualité* (c'est ce que le ministre appelle « *l'urbanisme de détail* ») ; *2) une importante contribution au développement d'un meilleur urbanisme faisant plus de place au petit collectif et à la maison individuelle.* »

« *J'attends de vous*, a déclaré sur ce dernier point le ministre, *de façon très concrète, que vous veniez me montrer rapidement comment on peut faire ces petits lotissement de cinquante ou cent maisons qui vont assurer le développement d'une bourgade de mille habitants. Dans ce pays, on a oublié et quelquefois traité par le mépris et la dérision ce type d'opérations. Et pourtant, c'est un développement qui marque profondément la physionomie de notre pays en même temps qu'il répond, j'en ai la conviction, à l'attente de beaucoup de Français.* »

● POUR L'AUTONOMIE DE SAINT-AYGULF. — Une pétition, signée par sept cents des mille cinq cents électeurs inscrits à Saint-Aygulf, dans le Var vient d'être adressée au préfet, pour demander le détachement de la petite station balnéaire de la commune de Fréjus. Le « comité provisoire » fait référence à un précédent : référence à un précédent : celui de la Grande-Motte, qui dépendait jadis de la commune de *Mauguio (Hérault)*, et dont l'autonomie a été accordée par arrêté préfectoral.

ENVIRONNEMENT

NE PAS CRÉER DE RISQUES SUPPLÉMENTAIRES

(Suite de la première page.)

Le second problème de sécurité qui nous est posé est celui des déchets. De toute manière, la radioactivité de la plupart des produits de fission, c'est-à-dire l'émission spontanée de rayonnements dangereux au-delà d'un certain seuil, décroît assez vite dans le temps. Ces divers produits posent des problèmes connus et résolus pendant une dizaine d'années *environ*. La partie réellement nocive de ces déchets qu'il convient de stocker et de surveiller très attentivement représente un faible volume, équivalant à *deux piscines moyennes d'ici* la fin du siècle).

Mais les risques de transport de tous ces produits doivent impérativement être minimisés. Le transport par voie ferrée des combustibles neufs ou usés me paraît *évidemment* indispensable et les ruptures de charge sont à proscrire systématiquement.

La puissance unitaire des centrales est, selon les cas, une cause de pollution et d'échauffement des eaux, d'atteinte aux sites ainsi que de *modification* de l'atmosphère. Mais ces nuisances sont déjà provoquées par des centrales thermiques classiques qui utilisent comme source de chaleur la *combustion* du fuel.

Comme les centrales nucléaires, elles polluent les eaux par les produits employés pour éviter les développements d'algues ou de coquillages, les réchauffent par l'eau de refroidissement des *condenseurs*, ou, à un moindre degré, par l'eau rejetée des réfrigérants atmosphériques, portent atteinte aux sites par leurs dimensions, ou sont cause de vapeurs et de *panaches* au-dessus des réfrigérants atmosphériques, enfin, rejettent dans l'atmosphère les produits de combustion du fuel et font du bruit avec leurs turbines *et alternateurs. Mis à part* les questions de sécurité évoquées ci-dessus, les centrales nucléaires ne posent pas à l'environnement de problèmes nouveaux. Seule l'importance *du programme* d'équipement en cours d'étude implique-t-elle une vigilance accrue.

Quant à la radio-activité qui inquiète régulièrement nombre d'entre nous, il importe de rappeler qu'elle est négligeable au voisinage d'une centrale nucléaire. Certains précisent même que la présence d'une centrale fait augmenter la radio-activité naturelle du site d'une quantité de l'ordre de grandeur de l'augmentation de la radio-activité naturelle ambiante lorsqu'on s'élève d'une marche d'escalier !.. La radio-activité naturelle, à laquelle nous ne pensons jamais, augmente en effet légèrement avec l'altitude...

Je ne cite cette comparaison, relativement peu *scientifique*, que dans le but de bien convaincre de l'absence totale de danger à cet égard.

S'agissant de l'esthétique, qu'on le *veuille ou non*, une *centrale* et le cortège de lignes aériennes qui l'accompagnent mangent du terrain et surtout transforment le paysage qu'elles marquent de *leur présence* visible. Aussi, faudra-t-il, à mon sens, dans toute la mesure du possible, les éloigner du bord de mer ou du bord des rivières, les masquer soigneusement dans la nature, quitte à en modifier l'architecture. Il faudra également les placer le plus près *possible de couloirs de* lignes existants. Cela peut parfois coûter plus *cher*, bien sûr ! Mais, compte tenu de ce que nous devons être disposés à dépenser sur l'économie que nous apporte le kilowatt nucléaire pour protéger la nature, l'environnement, *c'est-à-dire les hommes...* mes exigences laissent une marge certaine.

Écologie et démagogie

Notre tâche est ainsi de choisir les sites à la suite d'études approfondies, associant les élus et les responsables locaux et nationaux, pour que prévalent sur toutes autres les contraintes de l'environnement.

Aussi, les sites des centrales nucléaires devant fonctionner après 1912, ne sont-ils pas arrêtés. Bien au contraire, de multiples hypothèses sont env[illegible]gées. Grâce à la concertation approfondie voulue par le président de la République et le gouvernement et à la lumière des études préalables notamment d'écologie, de climatologie, d'architecture du paysage, d'incidence sur l'aménagement du territoire, l'emplacement le plus acceptable et la façon la plus supportable d'insérer la centrale pourront être déterminés dans chaque cas.

Si faire rimer écologie avec démagogie est *tentant*, ce n'est pas, en tout cas, mon propos. Il est inutile de masquer la vérité : les effets des centrales sur les rivières, la mer ou l'atmosphère *locale existeront : l'important est*, dans cette affaire, d'avancer à pas comptés, en informant le public à l'aide de débats clairs, et en utilisant, à chaque étape, l'expérience *donnée* par la précédente.

Pour ce qui concerne le réchauffement des eaux, la pollution et les panaches éventuellement provoqués par les centrales électriques *puissantes : contrairement* à ce que l'on a pu dire, il n'est nullement question de transformer nos rivières en aquariums à poissons tropicaux, de faire disparaître *les harengs de nos côtes* au profit de requins de mers tièdes, ou de noyer la France dans un manteau de brouillards.

Pour sa part, le département de l'environnement veillera comme par le passé à ce que des limites raisonnables ne soient pas franchies dans la dégradation de certains sites ou dans le degré de *pollution thermique locale admissible*.

Le gaspillage d'énergie

Ce département, de création récente, n'a pas encore été amené *à bouleverser le choix de sites* au demeurant relativement peu nombreux et retenus il y a longtemps. Mais mon administration, par les relations qu'elle entretient avec *le ministère de l'industrie* et Electricité de France, a pu infléchir certains projets : par exemple, à Fessenheim, pour réduire l'importance de la centrale à deux groupes à *refroidissement* en circuit ouvert ; ou encore, tout récemment, en proposant des conditions de fonctionnement de la centrale de Creys Malville de *nature à limiter* la hausse de température des eaux du Rhône. De même, dans le complexe de Fos, pour limiter la pollution atmosphérique et pour des *raisons de sécurité*, les *prévisions* d'équipement d'E.D.F. ont dû être sérieusement modifiées.

A cet égard, il convient de souligner l'importance de la confrontation des points de vue et de la concertation que je souhaite voir *se développer* au *moment opportun*, c'est-à-dire, avant même que ne soient lancées les études d'avant-projet. C'est donc au niveau des études préliminaires que les services de l'environnement doivent intervenir de façon privilégiée.

Nous devons aussi employer utilement le temps qui nous reste avant que ne soit décidé l'ensemble du programme jusqu'à la fin du siècle, pour éviter le gaspillage d'énergie.

Les centrales nucléaires rejettent autour d'elles deux fois plus d'énergie sous forme de chaleur qu'elles n'en transforment en électricité. Certes, la technologie s'améliorera et l'élévation de la *température* des cœurs de réacteurs permettra d'améliorer un peu ces rendements. Mais, il faut garder présent à l'esprit que la chaleur dissipée dans les cours d'eau, dans l'atmosphère ou dans la mer pourrait être utilisée à d'autres fins : chauffer des villes, produire de la vapeur *pour les* usines, chauffer les serres ou les terrains pour améliorer les rendements et les productions agricoles. Je ne méconnais pas l'importance du problème que je soulève là. La quantité d'énergie disponible est telle qu'elle ne peut s'utiliser qu'au prix d'équipements considérables. C'est par milliers d'hectares de terre ou par milliers d'immeubles chauffés qu'il faut raisonner. Au surplus, une utilisation rationnelle des deux tiers de l'énergie calorifique produite permettrait une économie qu'il convient rapidement de chiffrer sur les quantités de fuel consommées en France pour le chauffage domestique ou industriel et contribuerait au rééquilibre structurel de notre balance des paiements.

Il se peut donc que nous nous trouvions à la veille de révolutions énergétiques et devant la perspective de travaux énormes pour utiliser au maximum l'énergie libérée par les centrales. Mais la question doit être posée, étudiée, et doit recevoir une réponse complète. Pour ma part, je ne me contenterai pas d'appréciations partielles liées à la difficulté de constituer des groupes d'utilisateurs de cette énergie, suffisamment puissants pour la consommer, ou à l'importance des travaux d'équipement que cela suppose. Après tout, nous ne reculons pas devant le coût énorme des centrales elles-mêmes, puisque d'ici à la fin du siècle *le* programme aura coûté l'équivalent de vingt-cinq fois le complexe de Fos ! Pourquoi hésiterait-on chez nous à étudier et à décider sur ce point !... alors même que l'Allemagne fédérale conduit à ce sujet une réflexion du plus haut intérêt.

En conclusion, je répéterai que l'impératif nucléaire existe. Pouvoir produire en l'an 2000 environ 1 000 milliards de kilowatts-heure pose aujourd'hui des problèmes d'une ampleur inconnue auparavant. Il est normal que l'on s'en inquiète ; mais, cette inquiétude doit être porteuse de réflexion et d'action. C'est là notre devoir.

GABRIEL PERONNET.

● L'AFFAIRE DU *MUTSU*, quarante-trois personnes sur les soixante-cinq se trouvant à bord du navire japonais à propulsion nucléaire *Mutsu* ont débarqué le 7 octobre à Hachinoe, port du nord du Japon. Le *Mutsu* croise dans le Pacifique depuis plus d'un mois. Une fuite s'était produite au début du mois de septembre dans le réacteur nucléaire et les pêcheurs de la ville de Mutsu, port d'attache du navire, ainsi que ceux de Kobé s'étaient fermement opposés à ce qu'ils débarquent dans ces ports. — *(A.F.P.)*

A PROPOS DE...

La desserte routière de l'aéroport Charles-de-Gaulle

L'autoroute pour tous

Le couloir réservé aux autobus et aux taxis sur l'autoroute du Nord, *entre la porte de La Chapelle et Le Bourget*, dans le sens Paris-province est supprimé. Ainsi en a décidé M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, avec l'accord de M. Robert Galley, ministre de l'équipement. « Les travaux nécessaires à la suppression complète du couloir réservé à la desserte exclusive des aéroports du Bourget et Charles-de-Gaulle vont être entrepris sans délai. La circulation normale sera rétablie, le mardi 15 octobre », précise un communiqué de la place Beauvau.

Il fallait éviter de tomber à *nouveau dans le piège d'Orly : autoroutes* bloquées, avions manqués. A la dernière minute, les *pouvoirs* publics admirent que l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France ne saurait vanter sa proximité kilométrique avec Paris — *il est situé à 28 kilomètres* seulement des tours de Notre-Dame — sans *disposer d'une* bonne desserte routière et ferroviaire.

C'est alors que le gouvernement décida d'avancer — de la fin de 1975 à l'automne prochain — la mise en service *complète de l'autoroute B-3 qui* reliera l'antenne de Bagnolet à *l'autoroute du Nord, d'avancer* également — de 1978 à avril 1976 — l'ouverture de la ligne ferrée qui, au départ de la gare du Nord, rejoindra l'aéroport Charles-de-Gaulle. Pour calmer l'impatience des passagers aériens englués dans les embouteillages, on consentit même, le *24 juin* dernier, à « geler » provisoirement une voie de l'autoroute du Nord.

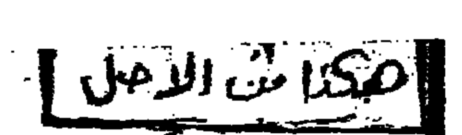
Les banlieusards accueillirent sans joie cette « *mesure discriminatoire* » dont bénéficiait la *clientèle privilégiée des* compagnies aériennes. Faisant écho à *leurs protestations*, les élus locaux demandèrent avec insistance l'abolition de ce « *passe-droit* ».

L'engorgement de la circulation dû au blocage d'un couloir sur l'autoroute du Nord se répercutait, il est vrai, jusque sur le boulevard périphérique. Plus grave encore : cette « *voie royale* » était sous-utilisée. Le jeudi 12 septembre, par exemple, *entre 18 heures et 19 heures*, vingt autobus et cent vingt taxis l'ont empruntée alors que dans les couloirs voisins le débit s'est élevé à mille huit cents voitures. *Un* supplice de Tantale pour les automobilistes...

Avec le transfert de tous les vols long-courriers d'Air France *d'Orly à Roissy à partir du* 1[er] novembre prochain, le nombre *quotidien des mouvements* d'appareils sautera de cent cinquante à deux cent cinquante. L'aéroport Charles-de-Gaulle devrait accueillir, cette année, trois millions trois cent mille passagers. Ceux-ci mettront probablement plus de temps pour gagner la piste d'envol. Mais il était *anormal de faciliter* à ce point leurs déplacements au sol, eux qui *prennent l'avion quelques fois* par an seulement alors que pour les banlieusards *l'autoroute fait* partie du travail quotidien.

« Geler » un couloir de l'autoroute du Nord ne servait à rien. Il fallait supprimer ce privilège. Cela dit, avec toute l'autorité que lui confère son rang de ministre d'Etat, et puisqu'il semble se passionner pour les questions *d'équipement* et de transport, M. Poniatowski serait bien avisé de *s'assurer auprès des services* compétents que l'aéroport Charles-de-Gaulle *ne sera pas pour* autant, et pour toujours, isolé au milieu des labours de la plaine de France.

JACQUES DE BARRIN.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

LA FIN DES TROISIÈMES ASSISES DU C.N.P.F.

M. François Ceyrac : il est essentiel que la politique économique du gouvernement ne porte pas atteinte à la vitalité et à la cohésion des entreprises françaises

Les troisièmes assises nationales des entreprises, organisées par le Conseil national du patronat français à Lille, mardi 8 et mercredi 9 octobre, sur le thème « Portes ouvertes sur le monde », se sont terminées par un recensement des possibilités des entreprises et de leurs difficultés pour travailler à l'étranger. Cette manifestation a pris fin sur une note mêlée d'espoir et de désillusion. « Les réflexions que, deux jours durant, nous venons de mener, nous permettent d'affirmer que la réalisation d'un nouvel équilibre de la France dans le monde dépend de l'efficacité et du succès des entreprises », a déclaré le président du patronat français dans son allocution de clôture. « Cela éclaire l'importance des responsabilités qui nous incombent et auxquelles les chefs d'entreprise sont décidés à faire face. Cela mérite que le gouvernement et l'opinion apprécient plus exactement ce que représentent les entreprises pour le pays. Cela justifie aussi qu'autour des grands objectifs que nous avons définis se rassemblent tous les Français. »

« *Nous devons mettre en place les instructions de notre vocation internationale, c'est-à-dire mieux utiliser nos ressources et développer davantage nos moyens. Les facilités d'approvisionnement que nous avons connues appartiennent au passé. Et il faut adapter en profondeur notre économie à des rapports de prix nouveaux. Cela implique que les entreprises s'équipent pour réaliser des économies d'énergie, organiser la récupération de matières premières jusque-là inutilisées, développer des techniques et des produits indispensables aux nouvelles conditions du marché* », a déclaré M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, en conclusion des assises nationales de Lille.

« *Sur le plan intérieur d'abord*, a-t-il poursuivi, *nos entreprises doivent mieux faire connaître la qualité de leur production. Il est paradoxal, en particulier, que nos biens d'équipement qui obtiennent des succès croissants à l'étranger soient souvent méconnus par les acheteurs français.*

» *Sur les marchés étrangers, ensuite. Ces assises viennent de nous confirmer que beaucoup d'entreprises, surtout petites et moyennes, sont au seuil d'une expansion internationale*, a constaté le président du C.N.P.F. *Nos organisations professionnelles doivent être plus qu'un relais, un moteur de notre implantation dans le monde. Nous nous fixons deux objectifs pour 1975 : faire en sorte que chaque organisation professionnelle mette un ou plusieurs de ses cadres au service des entreprises dans leurs actions à l'étranger ; et lancer un nombre important de programmes professionnels d'expansion. Mais, finalement, nous ne redresserons la situation qu'avec des entreprises fortes. Il est donc essentiel que la politique économique du gouvernement, comme la réforme de l'entreprise dont il a engagé l'étude, ne porte pas atteinte à la vitalité et à la cohésion des entreprises françaises.* »

M. Jacques Ferry, rapporteur général des assises, a de son côté proposé de « *dégager les moyens d'action et de la discipline* » qui doivent permettre aux entreprises d'atteindre l'objectif d'une meilleure ouverture sur le monde. « *Je ramènerai cette action à trois domaines principaux*, a-t-il déclaré, *l'information et la prospection, les techniques opérationnelles, l'incitation et l'appui des pouvoirs publics.*

» *L'accent me semble devoir être mis davantage sur les connaissances pratiques que sur les compétences générales. L'observation vaut pour nos services professionnels ou inter-professionnels comme pour les organismes publics et para-publics. Il faut à ce niveau réhabiliter la fonction commerciale, encore trop souvent mal aimée en France* », a affirmé M. Ferry. « *J'enfonce une porte ouverte en évoquant la multiplicité des départements ministériels, des services et organismes administratifs qui s'occupent de l'exportation. A supposer qu'ils soient tous réellement nécessaires, encore conviendrait-il que la spécificité de leurs missions respectives soient nettement définies.*

» *Je serai peut-être moins volontiers entendu par vous si j'adresse un reproche analogue à nos propres organisations*, a ajouté le rapporteur général des assises. *Je n'en citerai aucune, mais votre devoir est de nous demander si elles sont toutes réellement adaptées aux exigences d'une information et d'une promotion efficaces dans le domaine du commerce extérieur.* »

En outre, pour M. Ferry, « *les préoccupations très concrètes des entreprises se concentrent sur trois problèmes. D'abord, le principe et les modalités de garanties attachées aux risques de change, de prospection ou à certains risques non économiques concernant notamment les investissements à l'étranger. Ces garanties sont soit inexistantes, soit insuffisantes ou incomplètement harmonisées au plan international* », a-t-il déclaré. «*La fiscalité est mal adaptée en ce qui concerne le statut des personnes résidant à l'étranger pour le compte de leur entreprise, la déductibilité de certains frais généraux, le calcul des amortissements, la consolidation des comptes des filiales. Les dispositions en matière de crédit et de financement sont aussi trop restrictives. Les procédures du crédit national ne sont pas également accessibles à toutes les catégories d'entreprises. La cruelle nécessité crée parfois l'arbitraire au niveau de la répartition des crédits bancaires. La notion de références joue à tous les coups contre la créativité indispensable à l'esprit exportateur* », a-t-il conclu.

Mercredi matin, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, avait déclaré :

« *On a tort de trop écouter ceux qui ont intérêt à jouer les Cassandre. On finit par oublier que l'économie française dispose d'atouts certains pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Et je ne citerai que le plus important : la compétitivité de nos prix à l'exportation, qui est actuellement bonne*, a ajouté le secrétaire d'Etat. *Le gouvernement entend respecter l'ensemble de nos engagements internationaux, car nous considérons que la liberté des échanges, à laquelle le monde est parvenu, doit demeurer un facteur essentiel de progrès et d'expansion. Cette nécessité pose des problèmes nouveaux qui appellent, de la part des entreprises, mais aussi des pouvoirs publics et de l'administration, des attitudes et un comportement nouveaux. C'est ainsi que, persuadé de la nécessité d'une réorientation géographique de notre commerce extérieur, je m'emploie à diriger moi-même un effort nouveau de prespection.* »

ATTAQUER POUR MIEUX SE DÉFENDRE

Lille. — « *Ma gauche est enfoncée, ma droite est débordée, j'attaque.* » C'est M. P. Huvelin, ancien président du C.N.P.F. et président de l'Union des industries de la Communauté européenne, qui en rapportant ce mot du maréchal Foch, a résumé, dans une allocution improvisée, les troisièmes Assises nationales des entreprises françaises, organisées à Lille ces mardi 8 et mercredi 9 octobre. Que restera-t-il de ces assises ?

Au plan général, la ferme analyse d'une situation de crise : le refus d'un repliement de la nation sur elle-même et d'une certaine forme de déflation ; l'affirmation qu'il faut chercher le salut dans une plus grande ouverture sur l'extérieur (*le Monde* des 9 et 10 octobre).

Le thème proposé, « Portes ouvertes sur le monde », comportait aussi une dimension technique. On a donc abondamment parlé de la difficulté de mobiliser les créances à court terme à l'exportation, de la mauvaise qualité des assurances souscrites auprès de la COFACE, de l'incompréhension des impératifs du commerce extérieur par la direction du Trésor, etc. A l'issue des débats, une liste d'améliorations souhaitables a été dressée, à propos de laquelle M. Jacques Ferry, rapporteur général de ces assises, a bien précisé qu'« *il ne s'agit pas d'un cahier de doléances* ».

On s'attendait à une forte grogne des P.M.E. Elle a été moins visible que prévu. Malgré l'absence remarquée de M. Léon Gingembre, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises, de nombreux dirigeants de petites sociétés sont venus à Lille.

En fait, c'est probablement parce que les dirigeants des grandes entreprises et les animateurs du C.N.P.F. eux-mêmes sont « *montés au filet* » que les petites et moyennes entreprises n'ont pas trop manifesté leur mécontentement.

En ouverture de la séance plénière, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Norbert Ségard, a prononcé un discours

De notre envoyée spéciale

chaleureux, encourageant les bonnes intentions des industriels à l'étranger et annonçant son projet de présenter, d'ici à la fin de l'année, un train de mesures destinées en particulier à faciliter les procédures préalables à l'exportation.

Peu applaudi, à peine remercié par le président du C.N.P.F., le secrétaire d'Etat n'en a pas moins attiré une certaine sympathie : « *Il n'y peut rien...* », commentait-on bientôt dans les couloirs. Et M. Jacques Ferry de proposer, dès l'après-midi, que le secrétariat d'État au commerce extérieur soit promu au rang de « *ministère à part entière* », à l'exemple de certains pays étrangers.

Un remaniement au C.N.P.F.

Sur le podium se jouait encore un autre jeu, moins visible, entre les présidents de séance.

A Marseille, l'équipe dirigeante du C.N.P.F. était là, au grand complet, et son avenir apparaissait clairement défini. M. Paul Huvelin s'apprêtait à quitter la présidence : M. Ceyrac à le remplacer ; M. Ambroise Roux animait les débats ; M. Jacques Ferry concluait ; M. Antoine Riboud faisait la tête d'affiche. Cette année, il en est allé autrement. De toute évidence, l'équipe en place est à la veille d'un remaniement, qui pourrait intervenir à une date pratique : celle de la prochaine assemblée générale annuelle, en janvier 1975, par exemple.

Ainsi on a pu voir le président de la commission de politique économique générale, M. Ambroise Roux, arriver en retard le deuxième jour seulement et se montrer ostensiblement peu concerné par le déroulement des opérations.

Les trois rapporteurs présentés, quant à eux, n'étaient pas des vedettes habituelles du C.N.P.F. mais, annoncés avenue Pierre-Ier-de-Serbie, comme des « jeunes », Claude-Alain Sarre, P.-D.G. de la Lainière de Roubaix, Jean-Pierre Dumont, P.-D.G. de Dumont et Besson, Alain Chevalier, administrateur directeur général de Moët-Hennessy...), faisant là leur tour de présentation. Ils ont d'ailleurs été invités, à la fin des assises, par M. Jacques Ferry, à devenir membres de la commission des relations internationales du C.N.P.F. qu'il préside.

Au-delà, c'est certainement un remaniement plus profond du C.N.P.F. qui se prépare. Le nombre des vice-présidents pourrait être réduit, et il n'est pas impossible que M. Jacques Ferry succède à M. Ambroise Roux à la présidence de la commission de politique économique générale. Le président de la chambre syndicale de la sidérurgie « trusterait » ainsi les deux grandes commissions économiques du patronat français. On ne serait pas étonné que M. Alain Chevalier (administrateur directeur général de Moët-Hennessy), dont le service d'information du C.N.P.F. a pris grand soin, pendant ces assises, soit appelé à le seconder à la commission économique.

D'ici à la fin de l'année, le C.N.P.F. aura donc fort à faire. Il compte présenter, à la fin du mois, en même temps qu'un projet global d'amélioration des conditions des échanges avec l'étranger, faisant suite aux assises, un plan économique et social qui fait déjà l'objet de controverses dans les milieux patronaux. Comme le montre le joli film projeté à Lille, réalisé par le C.N.P.F. pour encourager ses ouailles à un dynamisme toujours plus grand : « *L'économie de château, c'est fini...* »

JACQUELINE GRAPIN.

● *Précision.* — L'agent pour la France de l'éditeur italien Arnoldo Mondadori nous précise que le chiffre d'affaires de cette firme (81 milliards de lires) publié dans notre dossier d'« Europa » sur l'édition européenne (*le Monde* du 1er octobre) couvre seulement une période de neuf mois, soit du 1er avril au 31 décembre 1973.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	8 3/4	9 3/4	8 1/4	9 1/4	2 1/2	3
1 mois	10 7/8	11 3/8	8 7/8	9 3/8	8 2/8	8 7/8
3 mois	10 7/8	11 3/8	9 1/4	9 3/4	9 3/8	9 7/8
6 mois	10 3/4	11	9 1/8	9 5/8	9 3/8	9 7/8

IMMIGRATION

Tout en prolongeant la suspension des rentrées en France

Le gouvernement présente un ensemble de mesures pour améliorer l'accueil et la formation des travailleurs étrangers

« Je suivrai personnellement la mise en place du programme d'amélioration des conditions de vie et de production, des conditions culturelles et sociales des travailleurs immigrés, qui vient d'être approuvé par le gouvernement », a déclaré le président de la République devant le conseil des ministres qui, le 9 octobre, a adopté le programme présenté par M. Paul Dijoud, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés.

Nécessité économique, l'immigration ne doit pas être subie mais assumée, a dit M. Dijoud, en exposant longuement devant la presse les efforts qu'il comptait déployer et dont il avait indiqué l'orientation dans « le Monde » du 6 octobre 1974. Les pouvoirs publics doivent organiser l'entrée et le séjour des travailleurs étrangers. Un changement d'abord est nécessaire de la part des entreprises. Le coût réel social et économique de l'immigration doit être mesuré et équitablement réparti entre les entreprises et la collectivité. Enfin, l'attitude de la nation doit être modifiée. Les pouvoirs publics doivent lutter contre le racisme. Il n'est pas vrai qu'il y ait un seuil au-delà duquel la tolérance compromet la paix sociale.

Pour l'essentiel, le dispositif adopté comporte le maintien de la fermeture des frontières, assorti cependant de certaines dérogations ; le relèvement de 1 000 F de la redevance versée par les employeurs à l'Office national d'immigration ; la simplification des cartes de travail ; l'amélioration de l'accueil avec deux mille logements de plus en 1975 et, chaque année, la construction de seize mille logements familiaux et trente-cinq mille places de foyers ; enfin le développement de la formation professionnelle.

Bon nombre de ces mesures étaient déjà amorcées. L'effort réalisé est appréciable, mais il peut paraître limité par comparaison aux retards accumulés : il ne faut pas oublier, par exemple, que quarante mille familles d'immigrés sont entrées chaque année, en France.

En présentant de façon groupée l'ensemble de son action, le gouvernement espère convaincre les immigrés eux-mêmes, les gouvernants de leur pays d'origine et, aussi, les organisations syndicales françaises que la France est décidée à avoir une politique globale de l'immigration. — J. R.

Le programme d'action en vingt-cinq points adopté le 9 octobre par le conseil des ministres complète les principales mesures suivantes :

● *Maintenir à titre provisoire la suspension de l'immigration.* Il est nécessaire que la priorité reconnue aux demandeurs d'emploi inscrits dans les agences pour l'emploi joue de façon stricte. Cependant les dérogations nécessaires seront accordées pour les demandes ne pouvant être satisfaites sur le marché national.

● *Négocier avec chaque grand pays d'immigration les modalités de mouvements mieux contrôlés.* Au coup par coup, les frontières seront rouvertes avec un certain contingent.

● *Négocier avec les pays africains et malgache d'expression française les modalités de l'immigration.* Ces conversations s'ouvriront sous peu. Par application du principe de réciprocité, dès maintenant les nationaux des pays qui soumettent nos propres ressortissants à des visas et titres de séjour et de travail devront satisfaire aux mêmes formalités.

● *Réprimer les trafics et les emplois irréguliers de main-d'œuvre étrangère.* Une mission judiciaire auprès du secrétaire d'État aux travailleurs immigrés sera chargée de suivre et de coordonner cette répression. Le contrôle des « faux touristes » sera renforcé.

● *Rétablir progressivement le monopole de l'Office national de l'immigration (ONI)* en matière d'introduction de main-d'œuvre étrangère. Il développera ses interventions dans les domaines de l'accueil, de la préparation à l'immigration et de la formation des travailleurs étrangers dans les pays de départ. Le cas échéant, il s'occupera de leur rapatriement.

● *Accroître les moyens financiers mis à la disposition de l'ONI et du FAS (Fonds d'action sociale).* La loi de finances pour 1975 comportera le principe d'une redevance complémentaire pour tout recrutement de main-d'œuvre étrangère par l'intermédiaire de l'ONI. Elle serait de 1 000 F, s'ajoutant à la redevance actuelle de 250 F. Le produit sera utilisé pour financer les actions sociales de l'ONI et du FAS.

● *Réformer et simplifier les titres de travail et de séjour.* — Leur nombre sera ramené à trois : le premier autorisera le nouvel immigrant à travailler pendant un an dans une région et une profession déterminées. Le second sera accordé au terme de la première année et sera valable pendant trois ans pour l'exercice d'une profession dans une région. Enfin, le troisième autorisera le travailleur étranger, qui fournira un certificat de travail, à exercer pendant dix ans l'activité salariée de son choix sur l'ensemble du territoire. Ce titre sera renouvelable.

● *Loger progressivement tous les étrangers dans les mêmes conditions que les Français* et créer des ressources supplémentaires. En 1975, s'ajoutant aux programmes existants, seront financés sur le budget de l'État deux mille logements supplémentaires pour les immigrés, ainsi que des logements construits à l'aide du produit des deux dixièmes de la participation des employeurs à l'effort de construction. Cette participation, qui est globalement de 0,9 %, sera portée à 1 % du montant des salaires par la prochaine loi de finances : il y aura donc 0,2 % pour la construction de logements pour les immigrés.

● *Accroître et coordonner les actions entreprises pour le logement des étrangers.* Une commission nationale, présidée par le secrétaire d'État aux travailleurs immigrés, devra entreprendre, en année moyenne, la construction de trente-cinq mille places nouvelles pour les travailleurs immigrés isolés, rénover cinq mille places dans les foyers anciens et lancer des programmes nouveaux correspondant à environ seize mille logements pour les familles étrangères. C'est-à-dire environ le double des réalisations programmées en 1974.

● *Mieux contrôler les conditions de logement offerts aux « primo-immigrants ».* — Les comités d'entreprise seront consultés sur la qualité du logement offert lors de toute demande d'introduction du nouveau travailleur étranger.

● *Renforcer le rôle de l'ONI en matière de préformation et de préparation à l'immigration.* — L'ONI organise déjà des stages de formation professionnelle de cinq mois dans quelques pays (environ mille travailleurs par an). Les nouveaux programmes doublent les effectifs en 1975 et atteindront quatre mille travailleurs en 1977.

● *Généraliser à l'ensemble des « primo-immigrants » l'organisation de stage d'adaptation rémunérés lors de leur arrivée en France.* — Ce stage sera obligatoire et il dispensera une initiation linguistique en même temps qu'une adaptation à la vie professionnelle et urbaine. Il est prévu quinze mille places de stages à la fin de 1975 et quarante mille à la fin de 1977.

● *Développer la préformation des jeunes* (mille places créées en 1975 et quatre mille d'ici à la fin de 1977) et la promotion professionnelle. Environ cinq mille étrangers suivent des stages de formation dans les centres de la F.P.A. Ces effectifs doivent être doublés en trois ans.

● *Lancer des actions de coopération-formation avec certains pays d'immigration et accélérer la formation des formateurs* (certains pouvant être, d'ailleurs, pris parmi les immigrés eux-mêmes).

● *Accroître le nombre des places d'initiation et d'adaptation pour les enfants d'immigrés* et accélérer leur scolarisation dans les classes maternelles.

● *Organiser la promotion des femmes immigrées.* — Un comité sera créé à cet effet, et Mme Françoise Giroud interviendra dans cette opération.

● *Achever la constitution du réseau national d'accueil.* — Quarante bureaux ont déjà été ouverts, et le réseau national sera définitivement constitué en janvier 1975.

● *Sauvegarder les liens socio-culturels des immigrés avec leur pays d'origine.* — Des liens privilégiés avec la culture d'origine seront maintenus pour ceux qui le désireront.

● *Assouplir les conditions d'accès des étrangers aux fonctions de membres des comités d'entreprise*, de délégués du personnel et de délégués syndicaux. Le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale depuis octobre 1973 sera examiné lors de la prochaine session. Il établit la complète égalité des droits syndicaux avec les travailleurs nationaux.

● *Codifier les droits et les devoirs des étrangers* (groupe de travail), et élaborer un Livre blanc sur la politique d'immigration dans les années à venir.

● *Coordonner les politiques de l'immigration des pays européens.* — Ils seront conviés à étudier le projet que présentera le gouvernement français.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA FAUSSE SORTIE DES MINEURS DE FAULQUEMONT

De notre correspondant

Nancy. — Le dernier jour de production à la mine de Faulquemont (27 septembre), dans le bassin houiller lorrain, avait donné lieu à un pique-nique sur le carreau et à un défilé, cercueil en tête, sous la pluie glaciale, pour crier : « *Non à la fermeture !* » Cette journée — « *la plus triste que nous ayons jamais connue* », dira le maire de Faulquemont — ressemblait à des funérailles. Et la manifestation à un baroud d'honneur empreint de l'amertume de « *quitter sa mine* ».

Tout le monde pensait l'affaire classée et qu'une fois les larmes séchées les trois cents mineurs du dernier carré quitteraient les bâtiments de brique rouge pour les autres puits, à l'est du bassin (Merlebach, La Houve, Marienau et de Vendel). La démission du *conseil municipal* de Faulquemont, présidé par M. Bastien, un ancien et dynamique délégué mineur *C.F.D.T.*, marque le premier acte d'un revirement.

Le lundi 30 septembre, les trois cents mineurs, descendus au fond, refusent de démanteler l'installation. La *direction générale* du bassin, dans un « *avis au personnel* », rappelle, le lendemain matin, que l'inexécution du travail demandé entraînera la suppression du salaire : « *Le mouvement actuel*, dit-elle, *constitue une grève sur le tas de caractère illégal.* »

« *Ce fut le détonateur* », indique un délégué mineur, dans la vaste *salle d'appel* où une *sainte* Barbe illuminée tient compagnie au piquet de grève. Les mineurs remontés du fond décident à l'unanimité la grève générale avec *occupation du puits au jour*, tout en assurant la sécurité de la mine. Le mouvement est lancé. Il paraît d'ailleurs se transformer en résistance active. « *La crise de l'énergie et la révision du plan charbonnier nous placent en position de force. Nous irons jusqu'au bout* », déclarent les « gueules noires » avec détermination.

Après la démission du conseil municipal de Faulquemont, quatorze autres municipalités du secteur l'imitent. Des élus locaux vont même jusqu'à occuper, par roulement, le bureau du chef de *siège, pour garder le contact* avec les mineurs et les assurer de leur solidarité. « *Nous voulons éviter un crime économique. Il s'agit d'un combat civique, d'intérêt national, de lutte contre le gâchis.* » Ils ont écrit au premier ministre pour réfuter ses arguments, rencontré le sous-préfet de Boulay, et « *adopté une motion pour la reprise immédiate de l'exploitation.* » Des parlementaires sont intervenus à l'Assemblée nationale.

Actuellement, les syndicats C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C. et F.O. entament une campagne de sensibilisation à l'extérieur du bassin et auprès des autres mineurs. En casque blanc orné de la lampe du mineur et costume bleu de travail, les grévistes ont distribué mardi 8 *octobre*, « *pour crever le mur du silence* », cinq mille tracts dans les rues de Metz appelant à la solidarité de la population. « *Si la mine a retrouvé son avenir, pourquoi fermer des installations encore rentables ?* » interrogent-ils en ajoutant : « *On n'enterre pas quelque chose qui a de l'avenir.* » La direction des Houillères, on le sait, estime que l'exploitation ne peut qu'être déficitaire.

L'intersyndicale du bassin a décidé de s'opposer au premier train de mutations, qui doit démarrer lundi 15 octobre. Elle prépare l'organisation d'une collecte auprès de l'ensemble des mineurs — 5 F par semaine et par tête — pour permettre aux *grévistes de Faulquemont* de résister.

Risque-t-on un mouvement généralisé dans le bassin houiller lorrain, secoué à de nombreuses reprises par des conflits au début de l'année ? En tout cas, dit-on clairement chez les grévistes de Faulquemont, on va vers une aggravation du conflit si le gouvernement continue de refuser la réouverture du dossier.

CLAUDE LEVY.

(1) Cent quatre-vingt-six mineurs ont reçu mercredi matin, 9 octobre, un lettre leur signifiant leur mutation dans un autre puits.

● *Dans le bassin houiller* des Cévennes, les mineurs du puits de Saint - Florent - sur - Auzonnet (Gard) intensifient aussi leur action pour s'opposer à la prochaine cessation de l'exploitation. Ils ont organisé, le 9 octobre, un rassemblement à Alès; les commerçants ont baissé leurs rideaux pour exprimer leur solidarité.

COMMERCE

Devant la commission de la production et des échanges

M. ANSQUER ANNONCE LA MISE EN PLACE DU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT A L'ARTISANAT

La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale s'est réunie le mardi 8 octobre, pour entendre M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. Le ministre s'est félicité de l'augmentation de la population active dans les deux secteurs du commerce et de l'artisanat et de l'augmentation du chiffre d'affaires du commerce (200 milliards en 1969, plus de 300 milliards en 1973). Le ministre a *indiqué que la part du commerce* concentré (celui qui cumule les fonctions de grossiste et de détaillant dans des magasins à très grande surface) avait été la même en 1973 qu'en 1969 (soit 23 % de l'activité commerciale). Faisant le point de l'application de la loi d'orientation, le ministre a dressé un bilan des travaux des commissions départementales qui, après examen de deux cent quatre-vingt-onze dessins, ont autorisé des créations de grandes surfaces à concurrence de 633 000 mètres carrés et refusé des demandes correspondant à près de 900 000 mètres carrés.

M. Ansquer a annoncé la mise en place très prochaine du conseil national du crédit à l'artisanat ; la présentation, au printemps 1975, d'un nouveau projet de loi portant création d'une taxe professionnelle en remplacement de la patente et une modification des modalités de l'assiette de la taxe additionnelle pour frais de Chambres de métiers.

● LES ADHERENTS DU CID-UNATI cesseront d'appliquer la baisse de 2 % des prix qu'ils avaient décidée unilatéralement, au moment où le ministre de l'économie et des finances lançait l'opération « Frein sur les prix ». Les responsables du mouvement justifient leur décision par l' « obstination de M. Fourcade, qui n'a toujours pas reçu ses représentants », alors que le CID-UNATI « représente 50 % de la masse électorale des commerçants et artisans ».

CONJONCTURE

M. Ripert devient commissaire au Plan

M. Jean Ripert, qui dirigeait jusqu'à présent l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), a été nommé commissaire général au Plan par le conseil des ministres mercredi 9 octobre. M. Ripert succède ainsi à M. Montjoie.

De tous les planificateurs français, le nouveau commissaire général est probablement le plus connu de ses futurs interlocuteurs. C'est, en effet lui qui pendant quinze ans, a incarné d'une certaine façon la permanence du Plan français, alors que les commissaires se succédaient (MM. Jean Monnet, Pierre Massé, Etienne Hirsch, avant René Montjoie) et que les petits services de la rue de Martignac voyaient modifiées la nature et l'ampleur de leur travail. Sa haute stature, calme et accueillante cachait, derrière la bonhomie, une volonté très ferme de développer l'institution, en dépit des aléas de la politique, qui ballottaient le Plan d'un ministre de tutelle à un autre, d'une conception à une autre.

La plupart des milliers de responsables économiques qui ont défilé au Plan de 1952 à 1967 — fonctionnaires, patrons, syndicalistes — l'ont connu et, pour beaucoup, ont pu engager avec lui le dialogue qu'il affectionnait. Si l'hôtel de la rue de Martignac est devenu le creuset de la « concertation » entre les partenaires sociaux, c'est en grande partie à M. Ripert qu'on le doit

Ingénieur agronome, il devait pourtant suivre au Plan, peu après son arrivée, un dossier que lui confiait M. Jean Monnet, avec qui il avait travaillé dans les services de contrôle économique de l'Allemagne et de l'Autriche après la fin de la guerre, et qui n'avait rien d'agricole : celui de la préparation de la CECA, le « pool » charbon-acier entre les Six, conçu comme la première étape de l'intégration économique européenne.

Coordinateur de la petite équipe du Plaon, M. Ripert a ainsi vu passer la plupart des dossiers et devint logiquement commissaire adjoint en 1963. Sous son impulsion, le Plan a élargi ses perspectives, tenté d'offrir des options aux gouvernements et aux parlementaires (même s'il s'agissait souvent de fausses fenêtres). Mais déjà, la dévitalisation du Plan s'amorçait, sous l'influence de la Rue de Rivoli, prompte à souligner les aléas croissants de la conjoncture, dans une France ouverte à tous les vents par la suppression des frontières économiques due au Marché commun.

M. Ripert acceptait alors la direction générale de l'INSEE, où ses bons contacts avec les « partenaires sociaux » allaient permettre un changement de perspectives. L'Institut de la statistique demande l'avis des syndicats et des patrons pour diversifier ses enquêtes, associa certains de leurs représentants au sein du Conseil national de la statistique, développa les « observatoires économiques régionaux », dialogua sur l'indice des prix avec les contestataires...

Simultanément, la gestion de l'Institut s'améliorait, ses publications se spécialisaient, l'usage de l'informatique se généralisait, les tâches non directement liées à la mission de l'INSEE étant confiées aux ministères ou à des organismes spécialisés. Enfin, l'INSEE faisait construire à Malakoff un grand building, où installer correctement ses services trop à l'étroit pendan vingt ans.

C'est un bon gérant que perd l'INSEE. Le Plan retrouve, lui, un animateur. Mais M. Ripert aura-t-il les moyens d'y poursuivre une politique de planification autre que d'apparence ? La réponse appartient au président de la République. — G. M.

(Avis financiers des sociétés)

Union Corporation Limited

Enregistrée en République d'Afrique du Sud

7 octobre 1974

Cher Actionnaire,

En annexe à cette lettre vous trouverez la réponse réfléchie de vos administrateurs à l'offre que vous avez reçue de Gold Fields of South Africa Limited (GFSA). Cette réponse contient la recommandation que vous font vos administrateurs et conseillers, Hambros Bank Limited et Barclays National Merchant Bank Limited, de rejeter cette offre.

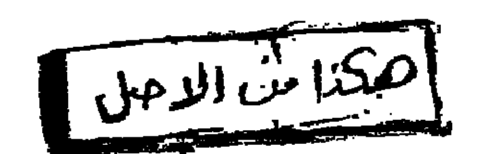
Peu avant l'approbation de ce document par le Conseil d'Administration, General Mining and Finance Corporation Limited (General Mining) a publié un avis au terme duquel, sous réserve, entre autres, de l'approbation du « London Panel on Takeovers and Mergers » (Commission statuant sur les fusions et prises de participation), General Mining se propose d'offrir des actions de General Mining and Sentrust Limited plus une soulte en espèces en échange de la moitié des actions d'Union Corporation qui ne sont pas encore détenues par General Mining. Par cette offre de rachat partiel, General Mining tente de faire une offre concurrentielle à celle de GFSA en vue de s'assurer le contrôle d'Union Corporation. General Mining n'ayant pas encore présenté d'offre formelle, il vous est demandé de ne prendre aucune décision pour l'instant. Les conditions du rachat partiel, tel qu'il est envisagé, ne permettent pas au Conseil d'Administration de recommander aux actionnaires d'y donner suite.

Si cette offre vous est effectivement présentée, vos administrateurs vous donneront l'explication de leur recommandation, comme ils l'ont fait dans le cas de GFSA.

Veuillez agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.

E. Pavitt,
Président.

La lettre ci-dessus a été envoyée aux actionnaires avec le document recommandant le rejet de l'offre de GFSA. Des extraits de ce document sont publiés à la page ci-contre.



UNION CORPORATION LIMITED

Enregistrée en République d'Afrique du Sud

Lettre du Président

Bureau du Président
Union Corporation Limited,
70, Marshall Street,
Johannesbourg.

7 octobre 1974

Cher Actionnaire,

La réponse de vos administrateurs à l'offre d'achat de Gold Fields of South Africa Limited (GFSA) vous est communiquée dans le document ci-joint. J'aimerais vous dire dans les grandes lignes pourquoi vos administrateurs et conseillers vous recommandent de ne pas accepter l'offre de GFSA.

L'OFFRE

Les avantages d'une offre d'achat ne peuvent être jugés uniquement sur la comparaison entre la valeur boursière des actions. Une analyse réaliste doit également prendre en considération les contributions respectives à la nouvelle société résultant de l'offre et la proportion qui reviendrait aux actionnaires de la société objet de l'offre — dans ce cas, GFSA vous offre moins de un tiers de son capital-actions final alors que vous contribueriez à près de la moitié de ses bénéfices. Cette différence est masquée par l'amalgame d'actions privilégiées et ordinaires qui vous sont offertes. En raison du dividende fixe payable sur les actions privilégiées, vous ne bénéficieriez pendant plusieurs années qu'en partie de la croissance sur le dividende des actions ordinaires GFSA. Ceci n'est pas compatible avec l'assertion que vous bénéficieriez de perspectives de croissance plus assurées.
GFSA déclare que votre participation dans l'or serait accrue. En fait, en tant qu'actionnaire de cette nouvelle société, vous n'auriez seulement qu'une augmentation MINIME de votre intérêt dans l'or et perdriez la plus grande partie des actifs provenant des autres participations d'Union Corporation Limited. D'autre part, ceci ajouterait aux actifs des actions existantes de GFSA — avantage substantiel pour les actionnaires actuels de GFSA obtenu à vos dépens.

Les tableaux 1 et 2 ci-dessous illustrent ces points.

POLITIQUE DE DIVIDENDE

Vos administrateurs ont l'intention de déclarer un dividende final pour 1974 de 30 cents par action, représentant un total pour l'année de 42 cents qui, sur la base des prévisions de bénéfices nets de R. 37,8 millions (65 cents par action), sera couvert plus d'une fois et demie. Le report à nouveau sera pratiquement le même que l'année précédente.
Cette augmentation du dividende reflète l'amélioration des bénéfices qui auront été obtenus dans tous les secteurs de notre activité. Elle reflète également la proportion plus élevée du revenu des dividendes provenant des sociétés, y compris Impala Platinum, qui réservent elles-mêmes un pourcentage important de leurs bénéfices à leur auto-financement et à leur expansion. Dans ces conditions, vos administrateurs estiment qu'une distribution importante des bénéfices aux actionnaires est justifiée sans affecter la continuité de la croissance.

QUALITÉ DES BÉNÉFICES ET ACTIFS

Le document de GFSA se réfère à la qualité des bénéfices et tire la conclusion que des mines de basse teneur produisent des revenus de qualité inférieure. Je conteste cela. Les risques miniers normaux s'appliquent aussi bien aux mines de forte que de faible teneur. De plus, si le prix de l'or continue à s'élever plus vite que les coûts, les mines de faible teneur bénéficieront, dans l'ensemble, proportionnellement plus que celles de haute teneur. Nous devons noter qu'aux taux actuels de production, votre participation dans la production d'or est de 18 % environ supérieure à celle que vous auriez si vous acceptiez l'offre de GFSA.
GFSA déclare qu'une surproduction de platine pourrait intervenir dans les prochaines années. Cela est possible, mais la situation contraire pourrait également se produire. Le platine est une industrie fluctuante ; cependant, en tenant compte des bonnes et mauvaises années, cette industrie a été très profitable, comme vous avez pu le constater d'après le rapport annuel de Impala Platinum 1973-1974 qui vous a été adressé récemment. Je pense que ceci ne changera pas.
Nous avons un portefeuille solide dans d'autres investissements miniers, industriels et commerciaux. Avec une prospérité constante de l'industrie minière, l'économie sud-africaine participera à cette prospérité et je suis certain que nos intérêts industriels et commerciaux sud-africains, qui ont eu de bons résultats en 1973, et qui seront encore meilleurs en 1974, continueront dans les prochaines années à contribuer de façon importante au volume de vos futurs dividendes.

POTENTIEL

Notre croissance dépend du développement de l'expansion de nouvelles mines et nous avons toujours investi des sommes importantes dans l'exploration. Depuis 1945 nous avons mis en production cinq mines d'or et réalisé un projet important de platine et nous pensons pouvoir maintenir notre performance. Par exemple, la nouvelle mine de notre groupe, Unised Gold Mines, a reçu récemment son droit au bail ; elle a publié son appel à la souscription publique et pense payer des premiers dividendes à partir de 1979. A plus long terme, nous prospectons dans le domaine de l'or et de l'uranium dans un certain nombre d'emplacements largement répartis géographiquement. Des résultats de sondage ont été obtenus dans sept de ces périmètres et des forages dans le but de les tester sont ou seront entrepris.
Nous avons une participation importante dans une nouvelle mine de zinc et d'étain en Espagne dont la mise en production est prévue pour 1977.
Dans le secteur de l'énergie, les forages ont déterminé une quantité de plusieurs milliards de tonnes de minerai de houille de faible teneur dans la zone Evander, et les possibilités d'exploitation sont actuellement à l'étude. Nous avons une participation dans certaines zones de recherches de pétrole et de gaz dans la mer du Nord où des forages commenceront en 1975 et dans trois zones offshore dans le golfe du Mexique.
Nous étudions, entre autres, les possibilités d'exploitation et de traitement des sables sud-africains pour produire du rutile, du zircon, du rutile synthétique sous forme de scories, et du fer ductile.

CONCLUSION

Nous croyons dans le potentiel de votre société et sa capacité de distribuer une partie importante des bénéfices selon la politique exposée, et nous sommes certains, sous les réserves d'usage, que vos dividendes d'Union Corporation Limited continueront à augmenter dans les années futures.
Il est clair que GFSA n'aurait pas fait cette offre si ses administrateurs ne pensaient pas qu'elle serait bénéfique à GFSA. D'ailleurs, le Président de GFSA déclare à ses propres actionnaires « l'acquisition d'Union Corporation selon les conditions proposées aura un effet bénéfique sur les profits et actifs nets par action existante de votre société ».

POURQUOI FAUDRAIT-IL QUE VOUS AMELIORIEZ LA VALEUR DES ACTIONS GFSA POUR SES ACTIONNAIRES ACTUELS A VOS DEPENS ?

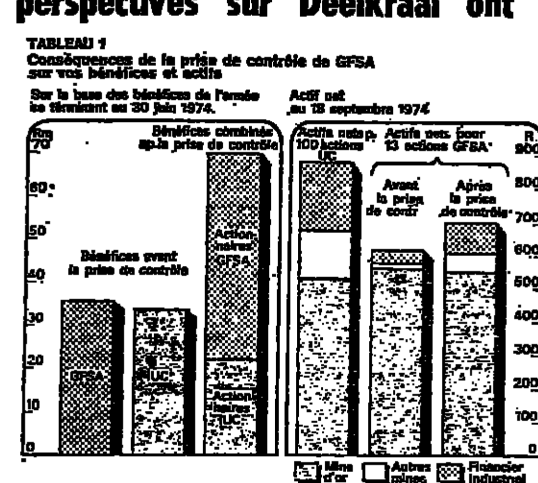
VOTRE INTERET EST DE REJETER L'OFFRE DE GFSA ET DE CONSERVER VOTRE PARTICIPATION DANS UNION CORPORATION.

Sincèrement vôtre,

E. Pavitt,
Président

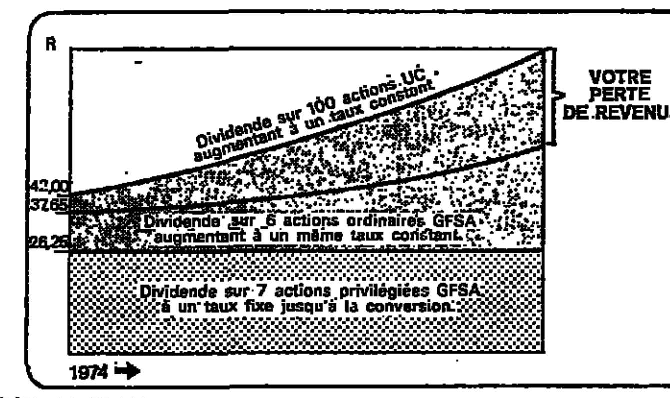
LES RAISONS DE REJETER L'OFFRE DE GFSA

- ★ **On vous demande de contribuer à 40 % des actifs et 48 % des bénéfices de GFSA. Après la conversion totale des actions privilégiées, vous auriez moins de 32 % du capital.**
- ★ **Votre investissement dans l'or NE serait PAS amélioré de manière significative**
- ★ **Vous subiriez une réduction immédiate de vos revenus et une croissance limitée de vos dividendes au moins jusqu'à 1978.**
- ★ **Les perspectives sur Deelkraal ont été exagérées.**



Note : Les deux comparaisons ci-dessus supposent que toutes les actions privilégiées GFSA sont converties et sont en conséquence basées sur l'échange de 100 actions Union Corporation pour 13 actions GFSA.

TABLEAU 2
Conséquences de la prise de contrôle de GFSA sur les perspectives de vos dividendes



ÉVALUATIONS DE DEELKRAAL ET D'ELANDSRAND

Pour amener GFSA et Union Corporation sur une base comparable quant à la valeur de leur actif net et à la participation dans l'or, l'évaluation de Deelkraal et d'Elandsrand faite par les administrateurs de GFSA a été écartée pour les raisons suivantes.
Il est d'usage courant parmi les holdings minières de ne pas incorporer les évaluations des mines en cours de développement dans la valeur de leurs actifs nets avant qu'elles ne soient cotées en Bourse ou qu'elles ne réalisent des bénéfices. GFSA, dans ses états financiers annuels pour l'année se terminant le 30 juin 1974, s'est conformé à cet usage.
Seulement dix-sept semaines après, les participations dans Deelkraal et Elandsrand ont été évaluées respectivement à R. 143 millions et R. 34 millions. La plus grande partie de l'augmentation des actifs de GFSA durant cette période peut être attribuée à l'incorporation de ces évaluations.
La première hypothèse, sur laquelle ces évaluations ont été basées, est un prix moyen de l'or pour 1974 de R. 3 300 par kilo, avec une progression de 2 1/2 % par an en TERMES REELS jusqu'en 1990. Cette base a été révélée dans un avis paru dans la presse et daté du 26 septembre 1974 et publié en relation avec cette offre. Ceci n'a peut-être pas retenu votre attention.
L'évaluation de Deelkraal est un exercice théorique qui a peu ou pas de relation avec l'estimation boursière de mines similaires. Par exemple, Libanon, société proche de et gérée par GFSA dans le même domaine, est une mine de longue vie, entièrement financée, opérationnelle et payant des dividendes. Elle a un taux de broyage et une teneur similaires, mais, parce qu'elle est moins profonde, les coûts d'exploitation sont plus faibles que ceux envisagés pour Deelkraal. Le 18 septembre 1974, la valeur boursière de Libanon s'élevait à R. 159 millions. GFSA a attribué à Deelkraal une valeur de R. 143 millions, bien que la mise en production de la mine en 1980 entraînera des dépenses de R. 85 millions sur la base des prix de 1974, qui s'échelonneront sur une période intermédiaire de six ans ! Des dividendes ne pourront être distribués qu'après 1980.
Puisque l'évaluation d'Elandsrand a été faite sur la même base, elle est sujette à la même critique.
NOUS NE POUVONS ACCEPTER L'UTILISATION PAR GFSA DE SES EVALUATIONS DANS L'ESTIMATION QU'ELLE VOUS A PRESENTEE DE LA VALEUR DE SON OFFRE ; D'AUTANT PLUS QU'UNISEL A ETE ECARTEE.
Le rapport de GFSA met l'accent sur « la valeur du droit » de participation de Deelkraal dont bénéficieront les détenteurs d'actions nouvelles GFSA. Mais ceci ne constitue pas une valeur additionnelle ni un avantage supplémentaire, il est déjà reflété dans la valeur boursière actuelle de l'action GFSA.

VOS ADMINISTRATEURS ET CONSEILLERS, HAMBROS BANK LIMITED, LONDRES ET BARCLAYS NATIONAL MERCHANT BANK LIMITED, JOHANNESBOURG

VOUS RECOMMANDENT INSTAMMENT DE REJETER L'OFFRE DE GFSA

Les documents en anglais et français du rapport complet des administrateurs d'Union Corporation Limited en réponse à l'offre de Gold Fields of South Africa Limited peuvent être obtenus auprès de :

Union Corporation Limited, 74/78 Marshall street, Johannesbourg. Union Corporation (U.K.) Limited, 95 Gresham street, Londres EC2.
Lloyds Bank International (France) Limited, 43, boulevard des Capucines, Paris, et Banque de l'Indochine, 96, boulevard Haussmann, Paris, France.
Lloyds Bank International (Belgium) S.A., 2 et 4, rue Royale, B - 1000 Bruxelles, Belgique.
Crédit Suisse, Paradeplatz 8, Zurich, et Swiss Bank Corporation, 1 Aeschenvorstadt, Bâle, Suisse.

Les administrateurs d'Union Corporation Limited solidairement et personnellement acceptent l'entière responsabilité de l'exactitude des informations contenues dans ce rapport et certifient qu'ils ont effectué toutes les enquêtes nécessaires pour vérifier tous les faits importants. A leur connaissance et selon leur conviction, il n'y a pas de fait important dont l'omission rendrait toute information contenue dans cet avis fausse ou fallacieuse.

Barclays National Merchant Bank Limited, 6th floor, National Bank Building, 84 Market street, Johannesbourg 2001.
Hambros Bank Limited, 41, Bishopsgate, Londres EC2P 2AA. Price Waterhouse & Co., 3rd floor, 74/78, Marshall street, Johannesbourg 2001.

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LA LETTRE AUX ACTIONNAIRES PUBLIÉE A LA PAGE CI-CONTRE.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

Représentant spécial du président Ford
M. Eberlé rencontre le chancelier allemand

M. William Eberlé, représentant spécial du président Ford, effectue une tournée en Europe afin d'informer les responsables économiques du programme de lutte contre l'inflation, présenté le 8 octobre devant le Congrès américain. L'envoyé des États-Unis a ainsi rencontré, le 9 octobre à Bruxelles, M. François-Xavier Ortoli, président de la commission de la C.E.E., puis s'est entretenu à Paris, le même jour, avec M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances. « *Nous n'avons pas l'intention d'instaurer un contrôle de nos exportations, notamment de celles de produits alimentaires. Nous ne demandons rien de particulier à nos partenaires* », a-t-il déclaré, ajoutant toutefois qu'il était en Europe pour accélérer la mise en place de politiques anti-inflationnistes et inviter les gouvernements à une étroite collaboration.

Le 10 octobre, le représentant de M. Ford devait rencontrer les chefs de délégation de l'O.C.D.E., avant de se rendre à Bonn pour s'entretenir avec le chancelier allemand, M. Helmut Schmidt. Cependant, aux États-Unis le programme économique a suscité des réactions favorables dans les milieux industriels et financiers américains, les dirigeants de l'industrie automobile ayant notamment exprimé leur soutien, tandis que M. Ford a indiqué que si le Congrès adoptait ses recommandations une « *réduction substantielle* » du taux d'inflation interviendrait dès le début de 1975.

Dans le domaine de l'énergie, les mesures américaines vont, selon un porte-parole de l'OPEP à Vienne, dans le sens de la politique de cette organisation : « *La réduction des importations devrait favoriser la conservation générale d'une ressource naturelle de valeur, mais non inépuisable.* »

ÉNERGIE

M. SEGARD : rééquilibrer la balance commerciale vers la fin de 1975 ou au début de 1976.

« *Nous nous efforcerons de faire disparaître, avant la fin de l'année, ce qui, dans la détérioration de notre balance commerciale, est dû à l'évolution des échanges sur les produits non pétroliers*, a déclaré M. Norbert Segard, mercredi, devant les assises du patronat français. *Ce mouvement est amorcé, puisque l'on assiste depuis trois mois à un net redressement des échanges hors énergie, qui sont excédentaires. Puis nous commencerons à compenser, à partir du début de 1975, la charge due au relèvement du prix des produits énergétiques, cette opération devant conduire à essayer de rééquilibrer notre balance commerciale vers la fin de 1975 ou au début de 1976.* »

M. D'ORNANO : l'équilibre de la balance des paiements peut être atteint en 1976.

La commission sénatoriale des affaires économiques a entendu, le 9 octobre, un exposé de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, sur le projet de loi relatif aux économies d'énergie qui doit venir en discussion le 15 octobre au Palais du Luxembourg, et dont le rapporteur sera M. Pintat, sénateur (ind.) de la Gironde. Le ministre a notamment apporté les précisions suivantes, en réponse aux questions qui lui étaient posées :

● Aucun rationnement de gaz n'est prévisible pour cet hiver ;

● Le gouvernement laissera le Sénat libre de repousser les dispositions introduites dans le projet par l'Assemblée nationale, et qui étendaient à l'ensemble des produits industriels les pouvoirs de contrôle et de répartition que le gouvernement avait réclamés pour les seuls produits énergétiques ;

● Nos réserves charbonnières, a indiqué M. d'Ornano, ne sont que le millième des réserves américaines. Actuellement, 40 % du charbon que nous consommons est importé. Outre la minceur de nos réserves, un autre obstacle au développement de nos exploitations tient à une main-d'œuvre insuffisante.

● Le chiffre de 51 milliards de francs, fixé comme plafond de nos importations de pétrole, doit permettre de réduire de moitié, à la fin de 1975, le déficit de notre balance des paiements et d'atteindre l'équilibre en 1976.

NUANCES

La seule journée de mercredi a vu deux déclarations ministérielles nuancer les objectifs du gouvernement en matière de commerce extérieur. Le propos de M. d'Ornano pouvait même faire croire à l'abandon de ces objectifs, puisqu'il y était question d'une réduction de moitié seulement du déficit commercial à la fin de 1975, et non plus du retour à l'équilibre promis par M. Fourcade. Renseignement pris, le ministre de l'industrie et de la recherche a voulu dire que la diminution du déséquilibre, évoquée également par M. Ségard, aboutirait à réduire de moitié (par rapport à 1974) le déficit de « l'ensemble » de l'année 1975.

Le discours de M. Ségard à Lille marque, lui, un léger recul par rapport aux ambitions initiales. Le secrétaire d'État au commerce extérieur envisage maintenant l'équilibre pour le début de 1976. Même différé, l'objectif officiel reste d'ailleurs optimiste, puisque si la balance des échanges de produits agricoles s'est améliorée, on n'observe encore rien de tel pour ce qui concerne les produits industriels.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



emprunt convertible octobre 1974

Montant 19.800.000 F

Nombre de titres : 90.000 obligations
Prix d'émission : le pair, soit 220 F
Jouissance : 7 octobre 1974
Taux d'intérêt nominal : 9 %
Taux de rendement actuariel brut : 10,49 %
Durée : 15 ans, 2 mois et 25 jours

Amortissement normal : en 10 ans à partir du 1er janvier 1980 par voie de tirages au sort annuels à des prix croissant, suivant l'échéance, de F 235,40 en 1981 à F 334,40 en 1990 - ou par rachats en Bourse.

Amortissement anticipé : La Société se réserve la possibilité d'effectuer à toute époque des rachats en bourse et le droit de procéder à toute époque, à partir du 1-1-1980, à un remboursement anticipé total si moins de 10 % des obligations émises restent en circulation.

Conversion : une action pour une obligation à tout moment à partir du 1er janvier 1976.

Cotation : ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle de la Bourse de Paris dès la clôture de l'émission.

Souscription : à partir du 8 octobre 1974. Les actionnaires ayant expressément renoncé à leur droit préférentiel de souscription, les titres sont offerts directement au public.

C.M.P. S.A. au capital de F 30.000.000 - Siège social : 6 rue Barbès - 92302 Levallois
R.C. Paris 54 B 10 484 - INSEE 202 92 044 0162

BALO du 7 octobre 1974. Visa COB n° 74-122 du 17 septembre 1974.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES DE PROVENCE

Offre publique d'échange des actions « Astral » contre des actions « Akzo N.V. »

La « **Banque Worms** », agissant pour le compte d' « **Akzo N.V.** », offre aux actionnaires d' « **Astral** », société de peintures et vernis, l'échange de leurs actions contre des actions « Akzo N.V. ».

Durée de l'offre : jusqu'au 8 novembre 1974.

Rapport d'échange : 1 action « Astral » (coupons n° 45 et suivants attachés) contre 1 action « Akzo N.V. » jouissance du 1er janvier 1974.

Une note d'information sera prochainement tenue à la disposition des intéressés aux guichets de la « Banque Worms » (service des titres, 17, rue des Mathurins à Paris-9e) après obtention du visa de la Commission des opérations de Bourse.

(Avis n° 74-807 de la Chambre syndicale des agents de change publié à la Cote officielle du 7 octobre 1974.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TÉLÉPHONES ERICSSON

Pour le premier semestre 1974, le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 317,5 millions de francs hors taxes. Il se trouve en augmentation de 21 % par rapport à celui du premier semestre 1973 qui était de 261,6 millions.

Le bénéfice avant impôts et contribution exceptionnelle de 18 % de l'impôt de 1973 s'élève, pour le premier semestre 1974, à 25,1 millions de francs (38,87 F par action), contre 20,6 millions (31,94 F par action) pour le premier semestre 1973.

Après 11,3 millions d'amortissements (contre 10,9 millions pour les six premiers mois de 1973), 12,6 millions de provisions pour impôts (contre 10,2 millions pour le premier semestre 1973), ainsi qu'une charge de 2,4 millions correspondant à la moitié de la contribution exceptionnelle, le bénéfice net du premier semestre 1974 s'établit à 10,1 millions de francs, contre 10,4 millions pour la période correspondante de 1973.

Les commandes enregistrées au cours des six premiers mois de 1974 s'élèvent à une valeur totale, hors taxes, de 362 millions de francs, contre 289,4 millions pour le premier semestre 1973 (+ 25 %). Le carnet de commandes au 30 juin 1974 était de 710 millions de francs, hors taxes, contre 557,5 millions un an auparavant (+ 27 %).

Pour l'ensemble de l'exercice 1974, les résultats devraient être en sensible augmentation par rapport à ceux de 1973, mais seront amputés de la contribution exceptionnelle de 18 %, soit 4,9 millions de francs.

C.M. INDUSTRIES (anciennement CLIN-MIDY)

La société C.M. Industries rappelle que ses actions sont inscrites à la cote officielle des Agents de change sous la nouvelle dénomination sociale depuis le 2 octobre 1974.

LEGRAND

RÉSULTAT SEMESTRIEL : + 25,7 %

La situation provisoire arrêtée au 30 juin 1974 fait apparaître, par rapport à celle du 30 juin 1973, les résultats suivants (en millions de francs) :

	30-6-74	30-6-73	%
— Bénéfice d'exploitation	39,2	30,8	+ 27,2
— Bénéfice net (1)	15,2	16,1	
— Prélèvement exceptionnel de 18 % (50 % de 4,1 millions)	2,1	—	
— Incidence de la provision pour hausse de prix (6,0 divisé par 2 du fait du jeu de l'impôt sur les sociétés)	3,0	—	
— Bénéfice net ajusté	20,3	16,1	+ 25,7

Ce résultat de 20,3 millions a été déterminé après, notamment, les dotations suivantes :

— Amortissements et provisions 15,8
— Provision pour participation des salariés 1974 (6 mois) 2,0
— Impôt sur les bénéfices 14,7

Les ventes hors taxes, 261,6 millions, sont en augmentation de 25,1 %. Après consolidation des ventes des filiales étrangères, la progression du chiffre d'affaires ressort à 28,6 %.

(1) Provision pour investissement incluse.

SITUATION DE SICAV

	30/06/74	30/09/74
SÉLECTION RENDEMENT		
actif net (millions de francs)	190,60	200,93
actions en circulation	1 694 380	1 770 079
valeur nette par action	112,49	113,52
ÉLYSÉES VALEURS		
actif net (millions de francs)	151,74	129,47
actions en circulation	1 031 503	1 040 592
valeur nette par action	147,11	124,43
SÉLECTION MONDIALE		
actif net (millions de francs)	48,23	38,88
actions en circulation	480 555	476 138
valeur nette par action	100,37	81,66



S FINANCIERS DES SOCIÉ[illegible]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Repli

Il fallait bien s'y attendre : après leur vive hausse de mardi, les valeurs françaises se sont repliées mercredi sur un large front, sans que, toutefois, les écarts revêtent une grande ampleur. L'hésitation de Wall Street après sa flambée du début de semaine, les ventes habituelles par petits paquets sur les valeurs vedettes de la cote et, dit-on, quelques pressantes réalisations d'Anglais affolés par la perspective d'une victoire travailliste : tout ceci s'est conjugué pour déprimer tant soit peu un marché au demeurant fort étroit.

Il faut bien dire que la Bourse de Paris, secouée le mois dernier comme elle ne l'a jamais été depuis vingt ans, est, pour l'instant, sinon en convalescence, du moins en observation.

Cette période intermédiaire, pendant laquelle elle panse ses blessures, risque de durer un certain temps, sauf événement imprévu.

Avance de U.C.B., La Hénin, Chargeurs, Pricel, Olida, SIAS, A.O.F., T.R.T., Primagaz, Printemps.

Repli de B.C.T., C.I.C., Prétabail, U.F.B., Carrefour, Viniprix, Auxiliaire d'Entreprises, Bouygues, Michelin, Poclain, J. Borel, C.G.E., Legrand, L.M.T., Moulinex, Saulnes, Esso, C.F.P., Roussel, Bic, L'Oréal, Skis Rossignol.

Aux valeurs étrangères, repli général, à l'exception d'A.T.T. aux américaines et d'Exxon aux pétroles.

Avance des mines d'or et des mines métalliques. Vif recul de De Beers sur des ventes anglaises.

Sur le marché de l'or, le lingot revient de 24 595 F à 24 285 F, le kilo en barre de 24 300 F à 24 240 F et le napoléon de 268,20 F à 266,50 F, ce qui n'empêche pas la rente 4 1/2 % de se tenir fort bien à 490 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises ..	67,5	66,8
Valeurs étrangères ..	72,8	71,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,8	56,6

LONDRES

La tendance est assez indécise jeudi à l'ouverture. Cependant, après leur chute de la veille, les industrielles esquissent un léger mouvement de reprise et les pétroles effacent pratiquement toutes leurs pertes précédentes. Nouvelle avance des mines d'or. Stabilité des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 158 48 contre 156 70

VALEURS	CLOTURE 9/10	COURS 10/10
War Loan 3 1/2 %	23 1/2	23 1/2
Beechams	132 1/2	132 1/4
British Petroleum	266 ...	282 1/2
Shell	137 ...	138
Vickers	88 ...	88 1/4
Imperial Chemical	161 ...	163 ...
Courtaulds	88 ...	89 3/4
De Beers	154 ...	158 ...
* Western Holdings ...	28 1/2	28 3/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	88 ...	22 ...
* West Driefontein ...	38 ...	38 ...

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	13 1/8 %
Effets privés....	....	11 7/8 %
Moyen terme.....	....	

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Cochery c. 13	13 p. 5	.. ..
Mag. gén. Lyon-Bell., dr.	1 p. 2	20 ..
Vanves-M. Châtillon, c. 15	1 p. 3	o 2 ..
Providence (I.A.R.D.), dr.	1 p. 4	.. ..
Tefinco, c. 28 et dr.	1 p. 18	o 0 10
Ziegler, c. 8	2 p. 3	4 ..

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/10	10/10
1 dollar (en yens) ..	299 175	Clos

NOUVELLES DES SOCIETES

LEGRAND. — Le bénéfice net du premier semestre de 1974 s'élève à 20,3 % (+ 25,7 %), ramené à 15,2 millions de francs contre 16,1 millions, compte tenu, à hauteur de 50 %, du prélèvement exceptionnel de 18 % et d'une provision pour hausse du prix. Chiffre d'affaires : 261,6 millions de francs (+ 25 %).

T.R.T. — Bénéfice net du premier semestre de 1974, déduction faite de l'intégralité de la surtaxe exceptionnelle de 18 % : 4,1 millions de francs contre 5,4 millions.

BERGER-LEVRAULT. — Pour l'exercice clos le 30 avril 1974, le bénéfice atteint 1,07 million de francs et le dividende 7,30 F.

NEW YORK

Très forte reprise

Un brusque accès de fièvre s'est emparé mercredi du marché new-yorkais, où l'indice des industrielles a bondi de 28,39 points pour s'établir à 631,02. C'est la plus forte hausse enregistrée à Wall Street depuis le 24 mai 1973, date à laquelle le « Dow » avait monté de 29,42 points.

Cette vive reprise, qui s'est accompagnée d'un sensible gonflement du volume d'affaires — 18,82 millions de titres ont changé de mains contre 15,46 millions de la veille, — a causé une très forte surprise dans les milieux professionnels qui, vu le comportement très indécis, voire assez irrégulier du marché durant les deux premières heures de cotation, signe de son désintérêt manifeste au discours du président Ford, ne s'attendaient visiblement pas à une telle poussée des cours. Les opérateurs seraient-ils revenus sur leur première impression ? De nombreux analystes n'étaient pas éloignés de le croire. D'autres, en revanche, prétendaient que cet emballement était essentiellement dû à des facteurs techniques.

Tous les compartiments, en dehors des mines d'or, ont monté, les plus favorisés étant les ordinateurs et les pétroles.

Sur 1 801 valeurs traitées, 1 220 ont progressé, 264 seulement ont baissé et 317 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 141,95 (+ 6,89) ; services publics, 65,35 (+ 2,04).

VALEURS	COURS 8/10	COURS 9/10
Alcoa	33 3/8	36 ...
A.T.T.	42 1/2	43 1/2
Boeing	16 1/4	17 ...
Chase Manhattan Bank ..	28 3/4	27 3/8
Du Pont de Nemours	97 3/8	101 1/2
Eastman Kodak	63 1/2	68 3/4
Exxon	60 1/2	64 ..
Ford	33 3/4	34 5/8
General Electric	33 3/4	36 3/8
General Foods	17 7/8	19 1/2
General Motors	36 1/4	38 5/8
Goodyear	14 ...	14 3/4
I.B.M.	182 ...	172 ...
I.T.T.	15 1/8	16 1/2
Kennecott	31 7/8	33 1/4
Mobil Oil	35 ...	38 3/4
Pfizer	23 3/8	23 7/8
Schlumberger	74 7/8	79 3/8
Texaco	22 1/4	23 ...
U.A.L. Inc.	15 1/4	15 5/8
Union Carbide	35 3/4	33 ...
U.S. Steel	38 1/2	40 1/2
Westinghouse	9 3/4	10 ...
Woolworth	10 3/4	10 3/4

BOURSE DE PARIS — 9 OCTOBRE — COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

OBLIG. ECHANG.

[illegible]

SICAV

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.

o : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 769	4 756	4 74
Canada ($ can. 1)	4 856	4 805	4 78
Allemagne (100 DM)	182 900	184 500	182 ..
Belgique (100 fr.)	12 310	12 295	12 18
Danemark (100 krd.)	78 578	79 120	78
Espagne (100 pes.)	8 310	8 317	8 12
Grande-Bretagne (£ 1) ..	11 133	11 135	11 08
Italie (100 lires)	8 716	8 714	0 67
Norvège (100 krn.)	87 128	87 500	86 50
Pays-Bas (100 fl.)	175 550	179 450	178 .
Portugal (100 esc.)	18 720	18 760	15 75
Suède (100 krs.)	109 520	108 800	108 12
Suisse (100 fr.)	162 740	163 450	182 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	24300 .	24240 ..
Or fin (kilo en lingot) ..	24595	24285 ..
Pièce française (20 fr.).	268 20	266 50
Pièce française (10 fr.)..	288 50	288 10
Pièce suisse (20 fr.)....	256 50	256
Union latine (20 fr.)....	251 90	251 80
Souverain	261	260 10
Pièce de 20 dollars....	1342 40	1332 20
Pièce de 10 dollars....	728	740
Pièce de 5 dollars....	455 50	455 50
Pièce de 50 pesos	1005	1000
Pièce de 10 florins	232 20	232 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : la Maison Blanche confirme que MM. Ford et Brejnev pourraient se rencontrer en novembre ; la conférence de presse du président.

2-3. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : le style de la campagne télévisée.

3. PROCHE-ORIENT
— IRAK : Bagdad accélère la mise en œuvre du statut d'autonomie du Kurdistan.

4. DIPLOMATIE

4-5. ASIE
— VIETNAM DU SUD : le G.R.P. demande à l'opposition de s'unir pour renverser le régime de Saigon.

5-6. AFRIQUE
— BURUNDI : l'urne noire de l'opposition.

7 à 12. POLITIQUE
— La préparation du congrès du P.C.F. et des assises des 12 et 13 octobre.
— LIBRES OPINIONS : « La puissance des faits », par Maurice Benassayag et Jean-Claude Colliard.

13. ÉDUCATION
— La scolarisation des handicapés.

13-14. DÉFENSE
— Les ventes d'armes : « Une nécessité non nationaliste », un point de vue de M. d'Aillières.

14. MÉDECINE
— A l'Académie : l'euthanasie entre la rigueur des principes et le laxisme des jugements.

15. RELIGION
— L'archevêque de Santiago dément que son absence au synode soit due à des pressions politiques.

15. UNESCO
— Le conseil exécutif fixe à près de 170 millions de dollars les dépenses de l'Organisation pour 1975 et 1976.

15. SCIENCES
— Les syndicats européens s'inquiètent du sort de la fusée Ariane.

18. JUSTICE
— BRUAY-EN-ARTOIS : la mise en liberté de Jean-Pierre est rejetée.

LE MONDE DES LIVRES
Pages 19 à 26
— Bachelard entre le rêve et la science.
— Littérature de l'excès ou excès de littérature ?
— Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.
— Les romans de la rentrée.
— Le courrier de l'histoire.
— Sciences humaines.

29. SPORTS
— AUTOMOBILISME : les pilotes français de formule 1.

29. PRESSE
— M. Boileau, P.-D. G. de la Chaudronnerie lorraine, devient principal actionnaire de l'Est républicain.

29 à 31. ARTS ET SPECTACLES
— CINÉMA : Chair pour Frankenstein ; Crapauds.
— THÉATRE : Trotski à Coyoacan.
— CULTURE : le projet de budget pour 1975.

36. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— A PROPOS DE... : la desserte de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

37 à 40. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AFFAIRES : la fin des assises du C.N.P.F.
— IMMIGRATION : les mesures adoptées en faveur des travailleurs étrangers.

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (28)
Annonces classées (32 à 34) ; Carnet (18) ; Informations pratiques (28) ; « Journal officiel » (28) ; Loterie nationale (27) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (28) ; Finances (41).

Le numéro du « Monde » daté 10 octobre 1974 a été tiré à 554 471 exemplaires.

VERS UN APAISEMENT ?

Une journée de consultation pour les grévistes de l'O.R.T.F.

Des assemblées générales des personnels de l'O.R.T.F. sont réunies ce jeudi dans les différents centres de Paris et de province afin de décider si la grève sera reconduite vendredi 11 octobre, à la radio et à la télévision.

L'alternative fixée par l'Intersyndicale, mercredi matin à la Bourse du travail, et sur laquelle les agents sont invités à se prononcer est la suivante : *« La reconduction de la grève dans la perspective d'un élargissement, et dans ce cas*, a expliqué M. Noguera (C.G.T.), *il faut être sûr de pouvoir entraîner dans le mouvement un plus grand nombre d'agents, ou bien, pour éviter une fuite en avant, un pourrissement, les sujets de batailles n'étant pas épuisés, un changement de tactique. »* Dans ce cas, les grévistes reprendraient le travail vendredi et les programmes seraient rétablis à la radio et à la télévision. En revanche, un préavis de grève de quarante-huit heures serait déposé pour la semaine prochaine et il pourrait en être ainsi chaque semaine.

L'Intersyndicale penche pour cette deuxième solution. *« Elle correspond à notre mot d'ordre : prudence et fermeté »*, souligne-t-elle.

Dans l'après-midi, après avoir manifesté sur les grands boulevards, les grévistes se sont rassemblés sur l'esplanade des Invalides où ils ont atendu leur délégation, qui a été reçue par M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement. *« Cet entretien a été plus dramatique que les précédents*, devait déclarer M. E. Guibert, au nom de la délégation. *Nous avons rencontré le cynisme. Ce conflit est le plus important que nous ayons jamais mené. Il nous faut retourner dans les centres, discuter, mobiliser. »*

C. C.

Lire page 27 : « Mise en position spéciale » ou licenciement déguisé ? », par Jean-Jacques Dupeyroux.)

Les modalités de la taxe conjoncturelle ne sont toujours pas définitivement arrêtées

« La taxe conjoncturelle va pénaliser les entreprises dynamiques et introduire dans leur gestion des distorsions malsaines », *a déclaré, mercredi 9 octobre, à Lille, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., lors de la journée de clôture des assises du patronat, à propos de l'impôt nouveau dont le conseil des ministres avait, le matin même, arrêté le principe.*

L'imbroglio reste total autour de la taxe conjoncturelle, rebaptisée *« prélèvement conjoncturel ayant pour objet de prévenir les comportements inflationnistes des entreprises »*. Le projet gouvernemental, qui venait d'être examiné par le Conseil d'Etat, était inscrit — pour examen seulement — à l'ordre du jour du conseil des ministres du mercredi 9 octobre. On déclarait cependant à l'Elysée, ce même mercredi en fin de matinée, que la taxe ne serait *« probablement pas examinée au cours du conseil des ministres »*. Nous avons rapporté cette information dans nos premières éditions d'hier.

Cependant, à l'isue du conseil des ministres, M. Rossi, porte-parole du gouvernement déclarait que le projet avait non seulement été examiné, mais adopté. Mais, jeudi, en début d'après-midi, ni l'exposé des motifs, qui doit être déposé *« très rapidement »* sur le bureau du Parlement, ni les modalités d'application de la taxe n'étaient encore révélés. Il faudra probablement attendre la fin de la semaine pour connaitre l'exposé des motifs, et une conférence de presse de M. Fourcade la semaine prochaine pour connaître les modalités d'application de l'impôt nouveau.

Cette valse-hésitation, dont nous nous sommes fait l'écho, s'explique par l'embarras du chef de l'Etat et du gouvernement, partagés entre la volonté de lutter contre l'inflation et le souci de ne pas frapper trop durement les entreprises qui vont avoir à traverser une difficile période. Autre motif d'hésitation : créer une taxe tout à fait juste nécessite l'institution d'un mécanisme fort complexe, afin de tenir compte des comportements différents des entreprise ; or il est utile de mettre en place un système simple, qui puisse être compris par tout le monde. Ce sont ces impératifs — adoucissement et simplifications — qui ont prévalu ces dernières vingt-quatre heures, entraînant de nouveaux remaniements dans le projet gouvernemental.

Sous toute réserve, il semble que la taxe sera bien prélevée au taux unique de 33,33 % et qu'elle sera remboursée à 100 %, 50 % ou pas du tout, selon l'importance du dépassement des normes fixées par le gouvernement. De même, cette taxe serait remboursée aux entreprises quand les prix des produits manufacturés comptabilisés dans l'indice des prix de détail calculé par l'INSEE n'auraient pas augmenté de plus de 0.5 %, trois mois de suite. En revanche, les acomptes payables sur cette taxe ne serait pas versés tous les quatre mois comme l'avait suggéré le Conseil d'Etat, mais tous les trois mois.

Aux Comores

Le mouvement mahorais exige le droit à l'autodétermination pour Mayotte

MM. Marcel Henry, député de l'île de Mayotte à la Chambre des députés des Comores, leader du mouvement mahorais, Adrien Giraud, secrétaire général du mouvement mahorais et Mᵉ Laurent Vallery-Radot, avocat, président du comité de soutien pour l'autodétermination du peuple mahorais, ont tenu, mercredi 9 octobre, une conférence de presse dans un grand hôtel parisien.

M. Marcel Henry a expliqué que *« les quarante mille habitants de Mayotte se battent pour ne pas être arrachés à la communauté nationale... »*. Rappelant que les militants du mouvement mahorais rejetaient l'idée d'indépendance, M. Henry a dit : *« Nous ne contestons pas aux trois îles de la Grande-Comore, d'Anjouan et de Moheli le droit d'accéder à la souveraineté internationale, mais, en contrepartie, nous voulons pouvoir exercer notre propre droit à l'autodétermination. »*

Selon Mᵉ Vallery-Radot, le projet de loi actuellement à l'étude viole les dispositions du code électoral parce que, dans son exposé des motifs, il indique que pourront participer à la prochaine consultation tous les citoyens inscrits sur les listes électorales *« sans condition particulière de résidence »*. D'autre part, le vote global serait anticonstitutionnel, dans la mesure où l'article 53 de la Constitution de 1958 indique que nulle cession de territoire ne peut s'effectuer sans consultation préalable des populations concernées.

C'est pour ces diverses raisons que les dirigeants du mouvement mahorais exigent un amendement du projet de loi, amendement qui permettrait aux votes des habitants de Mayotte de ne pas être annulés par ceux des deux cent soixante mille autres Comoriens. Cette demande, M. Marcel Henry la formule d'autant plus catégoriquement que, a-t-il dit, *« le mouvement mahorais n'a pas marchandé ses voix aux dernières élections présidentielles. Il a appelé à voter pour M. Giscard d'Estaing au premier et au deuxième tour... »*

Ph. D.

Le remplacement des avions de combat en Europe

Le ministre néerlandais de la justice ordonne une enquête sur des offres de pots-de-vin

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le ministre néerlandais de la justice a ordonné une enquête afin d'essayer de déterminer s'il y a eu tentative de corruption de la part des constructeurs d'avions de combat français, américains et suédois, qui sont en compétition pour remplacer le F-104 Starfighter de l'armée de l'air néerlandaise par leurs appareils respectifs.

Le Monde du 10 septembre faisait état d'offres de *« pots de vin »* à des parlementaires hollandais. Deux députés ont entre-temps confirmé dans une lettre au président de la deuxième chambre du Parlement que de telles offres leur avaient été faites. Notamment, un député libéral, M. Keja, se serait vu offrir — à lui ou à son parti — une somme d'environ 50 000 francs. Deux quotidiens libéraux, de La Haye et de Rotterdam, précisent dans leurs éditions du mercredi 9 octobre que ces événements se seraient produits il y a un an et demi.

Selon certaines sources à La Haye, on soupçonnerait surtout le groupe privé Dassault-Breguet, qui présente l'avion Mirage F-1-M-53, de ce genre de pratique, mais le représentant aux Pays-Bas du constructeur français a qualifié ces accusations d' *« histoire idiote »*. Dans les milieux politiques, on pense qu'il sera très difficile d'établir les preuves que des offres financières à des personnalités ou des partis politiques ont été faites. — P. F.

[Ce jeudi matin 10 octobre, la société Dassault a dénoncé, dans un communiqué, *« la campagne de calomnies et de basses manœuvres »* qui se développe aux Pays-Bas. Elle *« déclare formellement que la société n'a fait aucune proposition à des parlementaires hollandais »* et *« qu'aucune instruction n'a été donnée en ce sens aux délégués de l'Office français d'exportation de matériels aéronautiques »*. La société *« fait toute confiance au ministre hollandais de la justice pour faire la lumière sur la véracité des déclarations de parlementaires hollandais »* et *« espère pouvoir être confrontée avec des parlementaires qui ont prononcé le nom de la société »*. Enfin, la société déclare *« se réserver, s'il y a lieu, de poursuivre en diffamation toute personne qui aurait recherché, directement ou indirectement à nuire à la réputation de la société »*.]

« L'HUMANITÉ » ET L'ARMÉE DE L'AIR

Le général Claude Grigaut, chef d'état-major de l'armée de l'air, a donné, mercredi soir 9 octobre, une réception à laquelle étaient conviées de nombreuses personnalités du monde de l'aéronautique civile et militaire. Parmi les journalistes présents, figuraient, pour la première fois depuis 1947 des communistes, M. Etienne Fajon, directeur politique de *l'Humanité* et membre du bureau politique, et M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*.

RÉORGANISATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONAL

JULIEN CAIN EST MORT

M. Julien Cain, directeur général honoraire des Bibliothèqu de France, membre de l'Institut, est mort ce jeudi à Paris. Il éta âgé de quatre-vingt-sept ans.

Un serviteur de l'Etat et de la cultur

« On ne s'en doute généralement pas. Ma vie, mon cher, aura été consacrée à l'amitié. » *Ainsi parlait Julien Cain, un soir, sous les ombrages de Louveciennes où, légèrement ému par les disparitions multipliées d'êtres chers, il se penchait avec une étonnante sérénité sur son passé. On n'imagine généralement pas, en effet, comment ce personnage qui a, tout au long d'une longue, très longue vie, accumulé à plaisir les charges et les responsabilités, a pu être aussi l'esprit disponible, accueillant, attentif aux préoccupations profondes de chacun, l'homme des grandes fidélités. C'est pourtant le secret de cette figure extraordinaire de puissance et de lucidité : la double connaissance des êtres et des problèmes.*

*Julien Cain aimait tout connaître, et il était capable de tout situer. Pendant longtemps, on le vit chaque soir au théâtre. Il avait parmi d'autres, dont le goût de recevoir, ce trait de grand bourgeois parisien. D'innombrables contacts avaient aiguisé en lui à l'extrême un sens inné de la qualité des hommes. On le trouvait toujours en compagnie d'intellectuels et d'artistes, et les plus divers : François Mauriac, Duhamel, Aragon, Segonzac, Chagall... Le recueil qui fut publié en 1968 à l'occasion de ses quatre-vingts ans (*Humanisme actif*, Editions Bérès) donne une certaine idée de ce cercle où il a vécu. Il incarnait en somme la culture dans toute sa force.*

Il avait fait l'expérience des cabinets politiques ; il avait eu l'amitié de Léon Blum (« Julien, dormez-vous ? »*, lui téléphonait celui-ci de bonne heure, aux temps difficiles du pouvoir). Tout cela lui avait donné une vue précise sur l'action possible dans nos sociétés, une idée claire des moyens. Sa direction mémorable à la Bibliothèque nationale, où il entra dès 1930, a montré ce que peut être l'art de gérer, d'élever, de réformer et de promouvoir.* « J'aime organiser », *disait-il parfois. On le savait. Car il possédait le sens le plus vif, le plus implacable des problèmes généraux de la vie publique et des responsabilités de la culture. Une capacité d'attention singulière l'imposait dans les comités, où on finissait souvent par s'en rapporter à lui. Il était devenu une sorte de symbole de la volonté d'administrer, et il s'en amusait. A l'UNESCO, où il est devenu le représentant de la France en 1958, il a tenu un rôle particulièrement brillant. Il y était très attaché. Cette ouverture mondiale de la culture était la sienne.*

Jeune agrégé d'histoire en 1912, il avait été fasciné par l'autorité de Bertaux, l'historien de l'art italien, et il avait commencé une étude sur Millet. Il se donnait volontiers, lui qui avait tout réussi, pour un historien de l'art manqué. Sa revanche, ce fut à l'Exposition de 1937, le remarquable Musée de la littérature. Puis, dans les années 52 et suivantes, les merveilleuses manifestations de la Bibliothèque nationale et en particulier les expositions successives des manuscrits à peintures qui firent date. Enfin, après 1963, les expositions si soignées et intelligentes du musée Jacquemard-André. Julien Cain avait été passionné par les tr vaux d'architecture conduits à Bibliothèque nationale sous direction de Roux-Spitz.

Quand André Malraux songea lancer l'entreprise d'un inventai général des monuments et d richesses d'art qui manquait notre pays, en 1964, le savoir l'autorité de Julien Cain s'imp sèrent tout naturellement po qu'on lui en confiât la présidenc Il y a quelques jours, au cou d'une visite de travail — qui, no l'ignorions tous mais le redoutio tous obscurément, allait être dernière — il donnait encore da une sorte de demi-rêve les conse les plus fermes. C'était l'ultit effort de l'intelligence contre néant. C'était l'ultime écho courage et de la grandeur toute une vie.

ANDRE CHASTEL.

[Né en 1887 à Montmorency, Juli Cain, ancien élève de la faculté d lettres de Paris, a été administrate général de la Bibliothèque nationa de 1930 à 1964.

Julien Cain fut, entre autres nor breuses fonctions, directeur du mus Jacquemard-André, président de Commission internationale de bibli graphie, vice-président de la Féd ration internationale de l'associatic des bibliothécaires, membre d conseil de l'ordre des arts et lettre président de la commission nationa française à l'UNESCO et présider de la commission d'histoire de déportation au Comité d'histoire la deuxième guerre mondiale. Mem bre de l'Académie des beaux-ar depuis 1952, Julien Cain a fait part du conseil d'administration c l'O.R.T.F. (1964-1971). Il était l'o cle de Mme Lucie Faure.

Il était grand-croix de la Légic d'honneur.]

DEUX BOMBES ONT ÉTÉ PLACÉE AU PARC DES PRINCES

Deux engins explosifs dont la natu et la puissance n'ont pas encore é déterminées ont été placés dans soirée du 9 octobre, au parc d Princes, lors du match Reims cont Barcelone.

A la mi-temps de la rencontre, direction du stade a été préven par un correspondant anonym qu'« une bombe avait été placée pr de la sortie du côté Auteuil ». Que ques instants plus tard, l'engin éta retrouvé et désamorcé par un gar dien de la paix.

Une deuxième bombe, dont l mécanisme d'horlogerie n'a pas fonc tionné, a été découverte, jeudi ma tin, dans les toilettes du stade.

La brigade criminelle a été chargé de l'enquête.

● L'ARTICLE CONCERNANT LE BUDGET DE LA SANTE publié dans nos premières éditions du mercredi 9 octobre (page 20), a été amputé d'une partie de son début. En voici les principaux éléments : en 1975 le budget de la santé proprement dit (10,6 milliards de francs) progresse de 30 % par rapport à l'année dernière (8,2 milliards), contre 13,8 % pour le budget général de la nation. Cependant, le montant global des dotations affectées à la santé ne figuren que pour un peu plus de 4 % dans le budget de l'Etat. Un emprunt spécifique de 235 millions de francs doit compléter les crédits affectés à l'équipement sanitaire.

A B C D E F G